

idées

AFRIQUE

Les émules de Metternich

par CLAUDE BOURDET

AUX Etats-Unis, les gens qui veulent s'informer savent mieux que nous ce qui se passe en Afrique. Ils ont pu lire les comptes rendus de l'enquête de la commission Church sur la C.I.A. et aussi l'extraordinaire livre de John Stockwell, *In Search of Enemies. A C.I.A. Story* (1), publié récemment. Stockwell était le chef du groupe d'intervention de la C.I.A. en Angola en 1975-1976. Ce qui ressort de tout cela, c'est que l'intervention occidentale a précédé celle des pays socialistes et qu'elle est attachée à soutenir les éléments les plus rétrogrades, et souvent les plus inhumains, exactement comme en Afrique du Sud. La C.I.A. a pris une part importante au renversement de Nkrumah en 1966 et a préparé l'assassinat de Lumumba en 1960, même si elle n'a pas terminé elle-même l'opération. C'est un responsable de la C.I.A. à l'époque qui a, en fait, « fabriqué » Mobutu et doté ainsi le Zaïre d'un chef dont l'incompétence, l'avidité et la cruauté atteignent un niveau remarquable, même dans l'Afrique des fascistes.

En Angola, en 1975, les meilleurs experts considéraient le M.P.L.A. d'Agostinho Neto comme le mouvement le plus sérieux, le plus capable de diriger le pays. C'était l'avis, à Lisbonne, même des éléments les plus modérés du mouvement des forces armées. C'était aussi l'avis du conseil général des Etats-Unis à Luanda. Le sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires africaines, Davis, pensait que les Etats-Unis devaient favoriser l'entente entre M.P.L.A., F.N.L.A. et UNITA. Neto désirait cette entente. Savimbi, chef de l'UNITA, sensible y avoir été prêt aussi, à certaines conditions. Le seul qui n'en voulait absolument pas était le chef du F.N.L.A. Holden Roberto, beau-frère de Mobutu, qui l'appuyait sans restriction. Son mouvement sanguinaire s'est signalé par des massacres de civils, tant dans la lutte contre les Portugais que pendant la guerre civile.

Malgré le département d'Etat (Davis démissionna), la C.I.A.

directement poussé par Kissinger, sabota tout accord possible et lança le F.N.L.A., puis l'UNITA, dans la guerre contre le M.P.L.A. « marxiste ». Neto avait essayé en 1963 de se rapprocher des Etats-Unis, mais avait été éconduit, comme nous le rapporte Stockwell. La C.I.A. commença à aider Roberto dès juillet 1974. En février 1975, encouragé par Mobutu et les Etats-Unis, Holden Roberto fit passer ses troupes du Zaïre en Angola, massacrant immédiatement cinquante militants du M.P.L.A. désarmés. C'est seulement ensuite que l'Union soviétique commença à armer sérieusement le M.P.L.A. La guerre dura un peu plus d'un an, et son issue fut finalement décidée par l'intervention massive des

Cubains. Mais encore une fois, ce ne sont pas eux qui ont commencé. Au début, il n'y eut, aux côtés du M.P.L.A., que des conseillers cubains s'opposant aux conseillers américains du F.N.L.A. et de l'UNITA. Mais Mobutu envoya en Angola, le 11 septembre 1975, deux bataillons qui se joignirent au F.N.L.A. et aux militaires portugais de droite qui appuyaient Roberto. Peu après, une colonne blindée sud-africaine se joignit dans le sud à l'UNITA. Cette intervention de l'Etat raciste obtint des succès, mais ouvrit les yeux des Etats-Unis. Au début d'octobre, un premier contingent de sept cents soldats cubains commença à rétablir l'équilibre. Des milliers d'autres suivirent, et l'aide soviétique devint considérable.

Une vérité peut-être différente

Les Sud-Africains, isolés en Afrique, ne pouvaient pas se permettre de transformer leur opération en invasion massive. Il en était de même pour la C.I.A., soumise à Washington au feu des commissions du Congrès ; des millions de dollars de matériel furent simplement gaspillés par les protégés des Etats-Unis : comme au Vietnam. En février 1976, la guerre était finie, l'indépendance du M.P.L.A. et des Cubains avait triomphé. On peut dire que Kissinger et la C.I.A. avaient offert cette victoire aux Etats socialistes.

Les anciens gendarmes katanagais de Moïse Tschombé, réfugiés en Angola, ont pris part à la guerre au côté du M.P.L.A. et avec eux de nouveaux réfugiés, fuyant la féroce répression de Mobutu. Ce sont eux qui ont essayé de rentrer chez eux, repoussés une première fois par une intervention marocaine aidée par

la France, et la seconde fois par une opération franco-belge. Les médias ont décrit les massacres qu'ils y auraient commis à leur deuxième invasion. Il est significatif qu'il n'en ait plus été question lors de leur première pénétration. Ces événements sont déplorables, mais il faut se demander si la première intervention franco-marocaine et les atrocités commises à cette occasion par les « troupes » de Mobutu ne portent pas une lourde part de responsabilité. Cette fois aussi, ces « troupes » ont pillé et massacré, et la vérité apparaît peut-être différente de ce que l'on nous a présenté ces jours derniers. En tout cas, il est douteux que ce genre d'intervention, au profit d'un personnage méprisable, ne non seulement en Sabha, mais dans la plus grande partie du Zaïre, attire de la sympathie en Afrique à la France.

Mais telle est la loi de la nou-

POUR UNE AUTRE POLITIQUE

par GASTON DEFFERRE

Le gouvernement s'étant rendu compte, quoi qu'il en dise, que sa politique d'intervention militaire en Afrique était à la fois inefficace et dangereuse, essaie maintenant de constituer une nouvelle « alliance atlantique africaine » destinée à lutter sur ce continent contre les pays communistes. Alliance dotée d'une force de sécurité, en termes clairs d'une force armée commune.

Cette force serait constituée de contingents autochtones. Les pays industrialisés de l'Ouest, et les Etats-Unis fourniraient, à la demande de la France, l'appui logistique, c'est-à-dire tout ce qui est infrastructure — transports, munitions, — et seraient chargés de la formation et de l'entraînement des forces de sécurité africaines.

Il est, hélas ! prouvé que l'on passe vite de la formation à l'encadrement par des « conseillers techniques », qui sont des militaires. Ainsi à divers titres, nos officiers et sous-officiers participeraient non seulement à la création du plan de sécurité, mais aussi à la lutte armée. Au moins dans certaines phases de la guerre. Et, même s'ils se contentaient de remplir une mission de logistique, cet aspect du combat dans les guerres modernes n'est pas le moins dangereux ni le moins important.

Il y a toujours de bonnes raisons pour s'engager davantage, pour exposer plus d'hommes, jusqu'au jour où, comme les Etats-Unis au Vietnam, et avant eux la France après Dien-Bien-Phu, on cède avec le sentiment — et, hélas ! la réalité — d'avoir fait couler beaucoup de sang, dépensé beaucoup d'argent, pour aboutir à une défaite militaire et politique. Nous n'avons pas le droit de laisser à nouveau notre pays s'engager dans ce processus.

La détente est un fait. Il n'est pas admissible qu'Etats-Unis et U.R.S.S. la pratiquent en Europe et se combattent par peuples interposés en Afrique ; cela risque de finir tôt ou tard par une détérioration de la situation, telle que le principe même de la détente se trouvera remis en cause entre les deux Super-Grands et en Europe.

La guerre en Afrique, la reprise de la guerre froide en Europe, peuvent, doivent logiquement nous conduire à une nouvelle guerre mondiale, nucléaire cette fois, à une catastrophe pour l'humanité.

Le gouvernement français propose une demi-politique : la guerre en Afrique entre l'Est et l'Ouest (dont les Africains sont d'ailleurs les premières victimes) et la paix en Europe.

Or il existe une autre politique.

Détente en Europe guerre en Afrique ?

Tous les pays africains n'ont pas d'armée. Ce dont on peut les féliciter. On peut se poser la question de savoir s'il ne s'agit pas de reconstruire une armée coloniale, comme celle qui a

existé avec des troupes autochtones et un encadrement d'officiers et de sous-officiers européens. Cette armée a fait ses preuves sur les champs de bataille au cours de deux dernières grandes guerres. Elle a même, en de trop nombreuses occasions, servi de « chair à canon ».

La France, alors qu'elle participe à la politique de détente en Europe et en profite, s'engage dans une politique de guerre en Afrique. C'est un danger et un danger grave. L'expérience prouve que lorsqu'on met la main dans ce genre d'entreprise, le bras y passe, puis tout le corps.

Il y a toujours de bonnes raisons pour s'engager davantage, pour exposer plus d'hommes, jusqu'au jour où, comme les Etats-Unis au Vietnam, et avant eux la France après Dien-Bien-Phu, on cède avec le sentiment — et, hélas ! la réalité — d'avoir fait couler beaucoup de sang, dépensé beaucoup d'argent, pour aboutir à une défaite militaire et politique. Nous n'avons pas le droit de laisser à nouveau notre pays s'engager dans ce processus.

La détente est un fait. Il n'est pas admissible qu'Etats-Unis et U.R.S.S. la pratiquent en Europe et se combattent par peuples interposés en Afrique ; cela risque de finir tôt ou tard par une détérioration de la situation, telle que le principe même de la détente se trouvera remis en cause entre les deux Super-Grands et en Europe.

La guerre en Afrique, la reprise de la guerre froide en Europe, peuvent, doivent logiquement nous conduire à une nouvelle guerre mondiale, nucléaire cette fois, à une catastrophe pour l'humanité.

Le gouvernement français propose une demi-politique : la guerre en Afrique entre l'Est et l'Ouest (dont les Africains sont d'ailleurs les premières victimes) et la paix en Europe.

Or il existe une autre politique.

Le Monde
EN UNION SOVIETIQUE
L'étrange morale d'un

POINT DE VUE Les difficultés

M. Roland Huchon, membre du P.C.F., a écrit pour l'occasion un livre intitulé « Les difficultés de la guerre en Afrique ». Il y expose les raisons de la défaite de la France en Indochine et en Algérie, et les difficultés de la guerre en Afrique. Il y expose les raisons de la défaite de la France en Indochine et en Algérie, et les difficultés de la guerre en Afrique.

A la Napoléon III

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

L'INDÉPENDANCE dont le général de Gaulle a voulu nous faire un honneur et une nécessité fut, au-delà de sa dimension morale évidente, une politique et une grande politique. Il s'agissait de nous tirer d'un système doublement féodal dans lequel nous étions imbriqués : rattachés à l'empire de nos colonies parce que ce passé n'était soutenable que par un accomplissement, et rattachés à l'hégémonie qui tendait à nous coloniser nous-mêmes comme si nous étions un peuple retombant en enfance. A ces deux titres, cette politique d'indépendance nationale fut une politique de paix qui, en brisant le système des blocs, pouvait faire de la France le chef de file des peuples qui entendaient n'y pas succomber à leur tour.

un les pressants appels que nous adressait le président Sadat. Il n'éprouvait, en revanche, aucune aversion pour les dirigeants libyens. On leur fit l'habituel rapproche de concevoir des projets d'intention. D'après cette dernière philosophie, c'est toujours lorsque les choses sont irréversibles qu'il leudrait se réveiller. Cependant, et pour autant qu'on veuille bien voir ce qui est, il y a toujours des faits révélateurs, et l'on voit que ces maîtres un mot est déjà un fait : c'est ainsi que, dès le mois de mai 1974, un plein camp péage présidentielle, M. Giscard d'Estaing avait cru pouvoir s'en vouloir, parient de notre défense nationale, substituer le mot d'autonomie au mot d'indépendance. Une France gouvernée au centre ne saurait en effet prétendre à de tels choix, car une telle autonomie n'est qu'un programme qui s'annonce à la.

évidemment l'intérêt à accélérer l'idée d'une communauté qui les arrange et dont le d'implémentation quant à ceux qui doutent sur leur fait l'habituel rapproche de concevoir des projets d'intention. D'après cette dernière philosophie, c'est toujours lorsque les choses sont irréversibles qu'il leudrait se réveiller. Cependant, et pour autant qu'on veuille bien voir ce qui est, il y a toujours des faits révélateurs, et l'on voit que ces maîtres un mot est déjà un fait : c'est ainsi que, dès le mois de mai 1974, un plein camp péage présidentielle, M. Giscard d'Estaing avait cru pouvoir s'en vouloir, parient de notre défense nationale, substituer le mot d'autonomie au mot d'indépendance. Une France gouvernée au centre ne saurait en effet prétendre à de tels choix, car une telle autonomie n'est qu'un programme qui s'annonce à la.

Un jeu ingrat et stupide

Je puis témoigner que, dans le style prudent qui était selon sa nature, Georges Pompidou comprit et perpétua cette politique de paix. Il engagea dans ce sens une politique méditerranéenne partiellement rétrograde : elle impliquait pour l'Afrique et le Proche-Orient une vision globale des choses, et une même politique. Le rapprochement et la coopération entre la France et le Libye à partir de 1970 expliquent cette vision et nous donnent la clé de cette politique. En cinq ans, non seulement Georges Pompidou ne fit jamais le moindre intervention en Afrique noire, mais son idée fixe fut d'y élever la décolonisation en dissociant la politique de la France des grands intérêts économiques et financiers dont l'ancien président jugeait qu'ils devaient soit se défendre tout seuls, soit s'adapter eux-mêmes à l'évolution qu'on ne pouvait contenir. Il n'y eut pas de déstabilisation en Afrique noire, comme dit un slogan à la mode. C'est une imposture : toutes les régions où l'on prétend voir aujourd'hui une déstabilisation — Tchad, Sahara occidental, ancien Congo belge — n'ont en réalité jamais été stabilisées depuis le commencement des indépendances formelles. Et pour ce qui concerne le Tchad, on savait alors à Paris que la solution à laquelle nous étions intéressés passait par la coopération économique et politique avec Tripoli.

A partir de juin 1974, toute la politique de la France est peut-être devenue à ce point. Les gaullistes qui se rallient à M. Giscard d'Estaing ont un jeu ingrat et stupide que les Américains encouragent d'autant plus qu'ils n'ont rien à y perdre et savent bien, le jour venu, prendre notre relève en Afrique quand notre dernier crédit y sera usé.

Comment le chef de l'Etat ose-t-il justifier sa face au monde notre intervention au Zaïre par une volonté de leurrer l'opinion ? La politique de blocs, alors qu'il eut tout fait depuis quatre ans pour entrer les Américains en Afrique, et que nous avons dû recourir à leur logistique militaire pour larguer notre force d'intervention ? On dit une chose et on fait son contraire : mais nul n'est dupe que nous-mêmes. Et tout se tient : le projet de force d'intervention « eurafrienne », toujours avec logistique américaine, serait, par exemple, l'idéal moyen d'écoulement nos terribles esprits à une forme d'abord discrète d'intégration militaire où l'on voudrait à nouveau, insensiblement, l'Afrique subir l'Europe et l'Europe subir l'Afrique : les structures féodales sont chez certains à l'état obsessionnel.

On comprend à cet égard l'habile présence aux Anglais, dans le presse présente assez différemment de la nôtre les circonstances et les conséquences de notre intervention au Katanga : avons-nous ou non en partie provoqué ce que nous prétendons prévenir ? Les idées d'en-dessous du Financial Times et de

l'Observer ne sont pas les mêmes que celles de l'Aurora, du Figaro et de Franco-Sol. Passons. Quant au chancelier Schmidt, plus blasmorien que jamais, il se réjouit au contraire de voir, comme au siècle passé, le Franca se distraire et s'exposer en Afrique tandis qu'il s'emploie lui-même à se bien organiser l'Europe. Joint à cela que, derrière Kolwezi, s'étend l'immense base opérationnelle de l'OTAG, où il semble que l'Allemagne expérimente tout à son aise, dans des conditions de quasi-extraterritorialité, des fusées et des missiles qu'elle pourrait aussi bien un jour charger nucléairement. Nous avons toujours beaucoup fait pour le roi de Prusse.

Alors, alors, lorsque je lis sous le plume de certains courtisans d'« anciens » parafédérés historiques qui font de l'actuel chef de l'Etat un nouvel Hugues Capet, je rigole ou je pleure selon que les astres se conjoignent ou s'opposent. Au contraire de la grande tradition capétienne qu'avait si héroïquement relevée le général de Gaulle, le politique que nous menons aujourd'hui est celui de Napoléon III : de mêmes utopies sociales recourant (mal) un libéralisme sauvage, même illusionnaires européennes confortant à nos dépens la puissance allemande qui se joue partout de nous, mêmes expéditions à la mexicaine dont l'issue n'est que trop prévisible un jour. Je conçois bien d'ailleurs le charme que certains éprouvent : il est dans cette tradition-là, née avec le saint-imonisme et enjolivée à présent l'annuel que secrète une technocratie déliée, bornée, mais étonnamment boursoûfée et malgré tout réveuse. Mais à d'heure quel Sedan ou d'ailleurs s'en fera-t-on attend ?

Une vue d'ensemble

Une vue d'ensemble permet de définir une politique globale pour proposer aux grandes puissances, non pas l'affrontement ou une course aux armements qui ne peut mener qu'à un conflit, mais une conférence internationale qui réunirait, en plus des Super-Grands, les pays qui jouent un rôle en Afrique, qui veulent sauvegarder la paix. L'ensemble des questions et des problèmes pourraient être posés, discutés, résolus pacifiquement, et si l'un des interlocuteurs s'acharnait à poursuivre une politique de guerre, il pourrait alors être dénoncé et faire l'objet de sanctions économiques internationales telles qu'il ne pourrait pas y résister et devrait s'incliner.

Il est difficile, certes, de réunir une pareille conférence et de la faire aboutir. Mais, il a aussi toujours été prouvé que, de toute façon, pour finir une guerre, il faut une conférence. Mieux vaut avant qu'après.

La France se grandirait en se faisant le champion de l'organisation de la paix, plutôt qu'en prenant l'initiative d'une coalition de guerre. Il n'est pas trop tard, mais le temps presse.

On peut se demander, si le gouvernement français persiste dans sa politique, si ce n'est pas pour créer une diversion au moment où les baisses de prix et le chômage assaillent une situation intérieure de plus en plus difficile.

CORRESPONDANCE

LES ROUGES ET LES NOIRS

André Fontaine propose, le 15 mai 1978, que l'Est, l'Ouest et le tiers-monde planifient l'exploitation et le commerce des matières premières — ou du moins de certains produits de base — au moyen d'une prélabie « évaluation des besoins et des possibilités des pays riches et des pays pauvres pour les vingt ans à venir ».

Frappante est la ressemblance de cette démarche avec celle de Jean Monnet, s'attaquant au problème des approvisionnements alliés en 1914-1915.

A en juger par le succès des

efforts de Monnet, et de ses partisans, au cours de la première guerre mondiale, ce n'est pas à cette méthode cartésienne de « dénombrements complexes » qu'il faut imputer le fiasco cuisant de l'Europe supra-étatique mais à la seule méconnaissance du fait national.

Réfléchissons-nous donc que le plan Fontaine se place sous le auspices des gouvernements de trois groupes qui composent aujourd'hui la communauté mondiale.

FR. POUILLAIN, ancien fonctionnaire international agrégé de l'Université.

Grandes enquêtes...

Günter Wallraff
Le journaliste indésirable 45 F



Claude Angeli
Nicolas Bruno
et Louis Maspéro
Les dossiers confidentiels du patronat 15 F

Cedetim
L'impérialisme français 35 F

Domitila
Si on me donne la parole...
La vie d'une femme de la mine bolivienne 45 F

FRANÇOIS MASPERO
1 place Paul Painlevé 75007 Paris

ON PREND LES MÊMES ON RECOMMENCE ?

par Jean-François Kahn

« Un coup de main dans la course des armements de la guerre froide »

Gilbert Châteaux / Le Procès de Léon

« Les formules qui ont été des mois qui font mal, une autre joyeuse à l'instar de la guerre »

Pierre Vianson-Ponté / Le Monde

« Une fois la guerre terminée, la parole de toutes les mains »

Paul-Jacques Truffaut / Ouest-France

« Mais, quel moment ? Quel moment ? »

Albert de Roy / L'Express

« Les portraits au miroir des Africains décevant à l'extrême »

Bernard Lantier / La Marseillaise

« Une charge de caractère en Afrique noire, un grand coup de main »

Domitila / L'Azore

« Un journaliste, quelle bouillasse, quelle bouillasse, quelle bouillasse, quelle bouillasse »

François Mitterrand / Télérama

« Un règlement de compte à l'instar de la guerre »

Richard Lécès / Le Quotidien de Paris

مكتبة الأمل

سكوتنا الامم

étranger

EN UNION SOVIÉTIQUE

L'étrange morale d'une erreur judiciaire révisée

De notre correspondant

Moscou. — C'est une histoire banale, l'histoire d'un pique-nique, un week-end près de la ville ancienne de Dimitrov dans la banlieue de Moscou. Une histoire qui se termine tragiquement. Un fait divers que d'ordinaire les journaux soviétiques ne mentionnent même pas au bas d'une page, mais que la *Literatournaïa* Gazette raconte avec force détails parce qu'elle est exemplaire des problèmes posés par la légitime défense et l'erreur judiciaire.

Quatre couples et leurs enfants déjeunent sur l'herbe au bord d'une rivière. Ils sont dérangés par huit jeunes gens vêtus que le journal présente, selon le terme consacré en U.R.S.S., comme des « hooligans ». Les voyous piétinent le pique-nique, réclament « 100 grammes de vodka » (1), se mettent en colère parce qu'on la leur refuse, cassent la vaisselle. Ils s'en prennent à une jeune femme, lui arrachent son médaillon en or. « Si tu appelles, je te tranche la gorge », crie l'un d'eux. Les touristes se sont armés comme ils ont pu avec des plac-

ches et des morceaux de bois préparés pour le feu. Les jeunes gens s'agitent, les hommes les traquent et récupèrent le médaillon. Quelques instants plus tard, les voyous reviennent avec des gourdes et des ceintures de soldat enroulées autour du poing. Sans plus attendre, les touristes contre-attaquent. L'un d'eux, Viatcheslav Moukhine, assène un coup de bâton à l'un des garçons, qui s'écroule et meurt peu après, malgré les soins d'une infirmière.

Le juge d'instruction de Dimitrov est chargé du dossier. Il n'admet pas la légitime défense, pour lui il s'agit d'un acte de vengeance, de justice sommaire. Il inculpe Moukhine de « meurtre avec préméditation ». D'ailleurs l'accusé s'enferme, pris dans le machinisme judiciaire. Il affirme que ce n'est pas lui, mais un autre qui a frappé le jeune hooligan. Pourtant, il y a des témoins et les rapports des experts présentent l'un, la victime comme un être « modeste, silencieux, aimant la nature », et un autre

comme un « camarade estimé, honnête, discipliné ». Moukhine est condamné à six ans de camp de travail à un régime sévère. Son cas sert à l'édification de ses collègues de travail au cours de réunions de son entreprise : « Il est déshonoré notre équipe, dit l'un d'eux, il devait être ivre. » Le chef du personnel a aussi son opinion : « Personne ne le croit de se comporter à la manière d'un voyou. » Et la *Literatournaïa* Gazette s'indigne que soit traité ainsi un homme qui a défendu « des valeurs très importantes de la société, la santé, l'honneur, la vie ». Mais les juristes ont une réponse imparable : le préjudice causé par Moukhine n'était « pas proportionné au risque qu'il encourait ».

Pourtant le procureur général de l'U.R.S.S. s'est saisi du dossier. Le même tribunal qui avait condamné Moukhine a été de nouveau saisi de l'affaire. Il a révisé ce premier jugement, il n'a plus retenu la préméditation, mais seulement l'accusation de coups et blessures ayant entraîné la

mort sans intention de la donner. Moukhine a déjà purgé deux ans de sa peine, il peut donc être libéré.

Finalement un nouveau procureur a revu son cas, l'a pleinement réhabilité, rétabli dans tous ses droits. Un juriste consulté par la *Literatournaïa* Gazette a affirmé : « De telles erreurs sont rares dans la pratique judiciaire, mais même des cas isolés sont intolérables. »

Un journaliste interroge Moukhine : « Vous n'avez pas cru à la justice, et pourtant elle est triomphée ? Si vous vous trouvez de nouveau dans cette situation, ecrivez-vous de même ? » Réponse de Moukhine : « Jamais. »

Si ce journaliste conclut l'histoire, l'article n'aurait pas de valeur éducative, donc pas de raison d'être. La *Literatournaïa* Gazette laisse à un juriste le mot de la fin : « Il est dangereux et erroné de ne pas se défendre ou de fuir. Une telle position est étrangère aux principes de la morale communiste et au sens socialiste de la justice. »

DANIEL VERNET.

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

M. Werner Maihofer, ministre de l'intérieur donne sa démission

De notre correspondant

Bonn. — Attaqué par des ennemis de plus en plus nombreux, nullement défendu par ses amis, le ministre de l'intérieur, M. Werner Maihofer, a adressé le mardi 6 juin, sa démission au chancelier Schmidt. Son départ était attendu depuis quelques temps. On pensait cependant qu'il resterait à son poste au moins jusqu'à jeudi. Ce jour-là le Bundestag doit étudier le rapport de la commission d'enquête qui analyse les défaillances politiques dans l'affaire Schleyer. Même si M. Maihofer n'est pas nommément mis en cause, ce document a comporté de nombreuses critiques très vives à l'égard du ministre de l'intérieur.

Pour démontrer sa bonne foi et son désir d'établir clairement toutes les responsabilités, le gouvernement avait confié la présidence de la commission à M. Hermann Höcherl, ancien ministre de l'intérieur et membre du parti chrétien-social bavarois. Selon le rapport de M. Höcherl, les erreurs tout à fait incompréhensibles commises après l'enlèvement ont été projetées d'enlever la cardinal Joseph Hoffner, président de la conférence épiscopale ouest-allemande, a annoncé mardi 6 juin un porte-parole du parquet de Düsseldorf. Les extrémistes, membres « des cellules révolutionnaires », avaient l'intention d'échanger leur otage contre plusieurs de leurs camarades emprisonnés. Le plan a cependant échoué à la suite de l'arrestation de l'un des principaux meneurs, Johannes Roos.

par l'affaire Traube » (*Le Monde* des 1^{er}, 3 et 17 mars 1977).

Plus récemment, le ministre de l'intérieur a été rendu responsable pour les activités du service de protection des frontières. Les membres de cette police, qui contrôlent les voyageurs à l'entrée et à la sortie de la République fédérale, auraient en effet pour instructions de transmettre leurs observations aux services de renseignements de la R.F.A. Un journal de Francfort a même publié la liste de plus de deux cents organisations politiques et publications, qui devraient être considérées comme suspectes par les contrôleurs chargés de la protection des frontières. M. Maihofer lui-même a immédiatement fait retirer ces listes, dont il affirmait qu'il ignorait l'existence. Cet aveu a pourtant été considéré comme une preuve supplémentaire du fait que le ministre n'était pas en mesure de contrôler efficacement ses propres services.

J. W.

Des terroristes ouest-allemands ont projeté d'enlever le cardinal Joseph Hoffner, président de la conférence épiscopale ouest-allemande, a annoncé mardi 6 juin un porte-parole du parquet de Düsseldorf. Les extrémistes, membres « des cellules révolutionnaires », avaient l'intention d'échanger leur otage contre plusieurs de leurs camarades emprisonnés. Le plan a cependant échoué à la suite de l'arrestation de l'un des principaux meneurs, Johannes Roos.

POINT DE VUE

Les difficultés de la défense en Union soviétique

par ROLAND RAPPAPORT

M^{re} Roland Rappaport, membre du P.C.F., l'un des trois avocats français d'Anatole Tchicharansky, et qui fait partie du bureau national du syndicat des Avocats de France, nous livre ci-dessous, après le procès Orlov, ses réflexions sur les possibilités et les difficultés du travail des avocats en Union soviétique.

Le récent procès du physicien Youri Orlov renforce encore nos inquiétudes sur l'état des libertés et de la justice en U.R.S.S. Les faits, d'abord, pour lesquels ce scientifique a été poursuivi : ce sont ses opinions qui s'étaient exprimées en cause ; ce que nous savons de l'audience, la confirme.

La lecture sur la base duquel le jugement a été prononcé s'en prend aussi bien à ceux « qui dénigrent le régime » qu'à ceux qui ont chez eux, dans leur bibliothèque, des livres, des revues, des articles non conformes. Il vise donc la délit d'opinion. Il est intolérable que quiconque puisse être inquiété en raison de ses convictions. Avec la loi soviétique en vigueur, c'est mathématiquement possible.

Et que dire des conditions dans lesquelles Orlov s'est trouvé pendant l'essentiel des quinze mois qui ont précédé l'audience — détenu en

secret, coupé de tout contact avec le monde extérieur, y compris sa famille, gardé dans l'ignorance du contenu du dossier — ? En Union soviétique, seul autorisation spéciale du procureur ou des particuliers, un inculpé, même s'il est en prison, ne peut bénéficier de l'assistance d'un défenseur qu'à l'issue de la phase dite d'« instruction préparatoire ». C'est à ce moment-là, seulement, qu'il peut avoir un premier contact avec un conseil, correspondre, avoir une entrevue, prendre enfin connaissance du dossier par l'intermédiaire de son défenseur ou directement. Il y a là, évidemment, une grave limitation des droits de la défense. Elle n'est pas la seule.

Car, ai, à compter de la dernière

phase de l'instruction, le défenseur est autorisé à participer à l'affaire, il n'est pas assuré de pouvoir le faire pleinement.

Il lui faut, par exemple, obtenir l'autorisation de l'agent d'instruction pour avoir la possibilité d'assister aux interrogatoires de l'inculpé ou au déroulement des autres actes d'instruction, même ceux accomplis à sa demande ou à celle de son client. Aucun recours judiciaire ne peut d'ailleurs être exercé au cours de l'instruction par le défenseur ou par l'inculpé, qu'il s'agisse de problèmes relatifs à la constitution du dossier, au rassemblement des preuves et des témoignages, ou de la liberté même de celui qui est en cause.

L'instruction échappe à la sphère de la justice. Elle relève uniquement de services administratifs, les services de la « procureure » et aussi, comme dans le cas présent, les services de la sécurité d'Etat (la K.G.B.). Elle est conduite par des agents d'« instruction », qui sont des agents de ces services, soumis à la hiérarchie, et non des magistrats indépendants. Ce sont leurs supérieurs qui orientent et surveillent le déroulement de l'instruction, examinent et tranchent les contesta-

tions. Aucune intervention d'un organe judiciaire n'est prévue à ce stade.

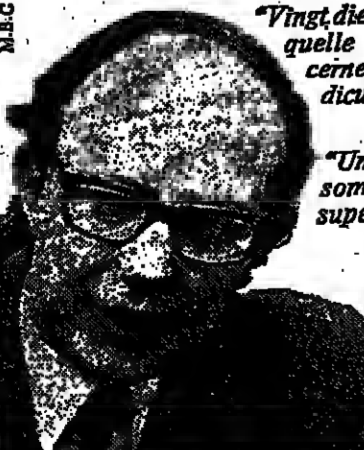
L'inculpé choisit-il au moins librement son défenseur ? Pas toujours. Pour certaines catégories d'affaires, celles intéressant l'Etat, et elles sont nombreuses, l'avocat doit, pour pouvoir prendre en charge la défense, obtenir une autorisation particulière, le « dopusk ». Cette pratique ne procède d'aucun texte, ne s'inscrit dans aucune réglementation publiée. L'obtention du « dopusk » dépend en grande partie de l'appréciation discrétionnaire des autorités.

Est-ce là tout ? Pas tout à fait. Les avocats sont regroupés à l'échelle des villes, des Républiques, dans des collèges, dont l'organisation, la direction, la surveillance, relèvent directement des autorités (conseil des ministres, des Républiques, comités exécutifs des soviets locaux). Ces collèges ont à leur tête un président. C'est lui qui, avec les autres membres du préidium, organise, les bureaux de consultation dans lesquels s'exerce l'activité professionnelle des avocats, désigne les responsables de ces bureaux, décide des affectations. Il est, certes, élu par ses confrères, mais il ne peut entrer en fonction que si sa nomination est ratifiée par les auto-

ON PREND LES MÊMES ET ON RECOMMENCE ?

par Jean-François Kahn

- "Un coup de poing dans la figure des seigneurs de la politique." Gilbert Château / Le Progrès de Lyon
- "Des formules qui griffent, des mots qui font mal, une fureur joyeuse : une véritable boucharie." Pierre Vianon-Ponté / Le Monde
- "A ne pas laisser trainer à la portée de toutes les mains." Paul-Jacques Truffaut / Ouest-France
- "Mes amis, quel massacre ! Quel salutaire emportement !" Albert du Roy / L'Express
- "Des portraits au vitriol, des flèches décochées à droite comme à gauche. Un vrai festival !" Bernard Langlois / Le Matin de Paris
- "Une charge de cavalerie enlevée au triple galop. C'est Guignol et chacun a droit à ses coups de bâton." Dominique Jamet / L'Amorce
- "Vingt dieux ! Quelle bourrasque, quelle fougue, quelle verve à cerner en trois traits les ridicules." Francis Mayor / Télérama
- "Un règlement de compte somptueux ; un méli-mélo superbe..." Richard Liscia / Le Quotidien de Paris



Un seul candidat par poste à pourvoir

Il faut ici rappeler le mode de désignation des juges. Pour les tribunaux de base, les magistrats et magistrats populaires sont élus directement par les électeurs. Dans les tribunaux supérieurs, les juges sont élus par les Soviets des niveaux correspondants. Mais il n'y a, en fait, qu'un seul candidat par chaque poste à pourvoir.

Dans les conditions spécifiques de l'U.R.S.S., caractérisées par la place que tient le parti unique dans la société et dans l'Etat, ce mode de recrutement fait que les juridictions sont composées de juges sur lesquels le pouvoir peut compter.

Il en va de même pour les fonctionnaires responsables de la procureure, procureur général de l'U.R.S.S. et procureurs chargés de contrôler la procédure pénale et d'éviter toute violation de la loi.

Certains ne comptent malheureusement plus les pays où les droits de l'homme ne sont pas respectés, où les libertés sont en cause. La France n'est pas épargnée. Mais qu'il en aille de la sorte dans un pays qui se réclame du socialisme est particulièrement préoccupant pour les partisans du socialisme. Ceux-ci ont pu tirer de leur expé-

rience depuis 1977 cette leçon, que la mise en œuvre du socialisme repose sur le respect, le développement de la démocratie, malgré l'extension des libertés. Ceci suppose le pluralisme qui, loin d'être un obstacle, une pesanteur dont il conviendrait de s'accommoder, constitue une richesse que l'on n'a jamais fini d'apprécier.

Les droits de la défense, l'indépendance de la justice, sont au cœur des libertés ; le socialisme doit les garantir.

Il y a quelques années, la président de la Cour suprême de la République soviétique de Russie, écrivait dans un ouvrage sur le barreau soviétique :

« Sous la socialisme, il n'y a pas de contradiction entre la norme du droit et les vues morales de la société, puisque les lois ne font qu'incarner ces vues. »

C'est cette conception monolithique qui est à la base du fonctionnement de la justice soviétique. Elle nie les différences, rejette l'idée de toute contradiction sociale, de tout conflit entre les droits de l'individu et les intérêts de l'Etat. Elle met en question à la fois les droits de l'homme et la démocratie, la liberté.

Portrait

Un libéral avancé victime du terrorisme

Patheur de classe olympique — en 1936, — violente de qualité, pratiquant la voile en compétition, M. Werner Maihofer, ministre de l'intérieur du gouvernement Schmidt, s'est perdu dans le jungle politique de la R.F.A.

Se stature athlétique, son visage massif, anguleux, sa tonne d'un noir impressionnant — il est fier de n'avoir aucun cheveu gris à l'âge de cinquante-neuf ans, — ont parfois conduit les mauvaises langues à le décrire comme un « Buster Keaton géant », des lunettes d'écolier. A Berlin, après huit années dans la Wehrmacht, où il devint lieutenant dans le section de renseignements de l'état-major, M. Werner Maihofer entreprit une carrière universitaire tout à fait méritoire. Professeur de droit et de philosophie sociale à Sarrebruck, il se distingua par ses travaux de recherche sur le droit pénal, et fut élu en 1959, avec le soutien de l'université de Bielefeld.

C'est seulement au début de 1969 qu'il adhéra au F.D.P. La cause, cependant, son ascension fut très rapide. Trois ans plus tard, le chancelier Brandt faisait de lui un ministre sans portefeuille et, lorsque en 1974, M. Helmut Schmidt prit le tête du gouvernement, le politicien libéral se vit confier le ministère de l'intérieur.

A ce moment-là, M. Werner Maihofer était encore l'idole de la gauche libérale. N'avait-il pas justifié — philosophiquement — la coalition du S.P.D.-F.D.P. en prononçant une « alliance historique » entre la bourgeoisie et le prolétariat ? N'avait-il pas la champion des réformes « prêtes à l'emploi » ? Ne s'était-il pas transformé en ministre du droit criminel ? Ne s'était-il pas

contre les « lois d'exception » auxquelles personne à ce moment-là ne songeait d'ailleurs à faire appel dans une Allemagne où le terrorisme commençait seulement à fleurir ?

Bien qu'élevé dans une stricte tradition protestante, il se lit même remarquer un refus, lors de sa prestation de serment, d'invoquer l'aide de Dieu — pour remplir loyalement ses fonctions.

D'après lors, cependant, l'image de l'ancien contestataire est progressivement devenue celle du champion de l'ordre et de la loi. M. Maihofer est maintenant ministre de la police et un commandant en chef de la lutte antiterroriste. Pour les jeunes générations qui l'avaient admiré, il a vite personnifié la violence de l'Etat.

En fait, ce juriste-philosophe politique apparaît à présent comme l'un des principales victimes du terrorisme ouest-allemand. Non pas — heureusement — qu'il ait été touché dans sa personne en dépit des péchés indéniables auxquels il a été exposé et l'est peut-être encore. C'est sur le plan politique, que la Fraction armée rouge et autres « mouvements du 2 juin » ont contribué à la chute de M. Werner Maihofer.

Quelles qu'aient pu être ses intentions réformatrices, il s'est vu contraint par la force des choses et aussi par le sentiment du devoir, d'incarner l'autorité de l'Etat, alors que celui-ci était menacé dans son existence même par les partisans de la terreur. C'est là sans doute — et pas seulement en Allemagne — une tâche difficilement réalisable par un homme aussi libéral que M. Werner Maihofer.

JEAN WETZ.

EN BELGIQUE

M. Tindemans interrompt les négociations avec le patronat et les syndicats

De notre correspondant

Bruxelles. — Parce qu'une élémentaire discrétion n'a pas été observée sur les négociations entre les interlocuteurs sociaux et le gouvernement, le premier ministre a provoqué un grave incident, le mardi 6 juin, en refusant d'acquiescer à la rencontre qui était prévue le soir même avec le patronat et les syndicats. Cet incident est survenu à l'occasion d'une longue réunion provoquée par des « fuites » successives sur de la Loi.

Au cours de la crise du Shaht, le secret des négociations avait été éventé à plusieurs reprises et un membre du gouvernement tenait la presse au courant des délibérations du « comité de

Les nouvelles « fuites » qui se sont produites mardi concernant la crise économique. Le gouvernement et les interlocuteurs sociaux préparé depuis plusieurs mois une « loi anticrise », et les pourparlers ont été interrompus parce que les divergences sont profondes. Une réunion décisive était prévue pour mardi soir, et dans le courant de la journée, le secrétaire général du syndicat socialiste, M. Georges Debunne, a tenu une conférence de presse pour exprimer le point de vue de son organisation sur plusieurs aspects du volet social de la loi. M. Debunne a précisé qu'il « fallait rompre le silence pour ces millions ».

PIERRE DE VOS.

PROCHE-ORIENT

L'IRAN A LA COTE D'ALERTE

Malgré la répression, l'opposition relève la tête en Iran et la situation politique est tendue (« Le Monde », 7 juin). Le pouvoir a aussi des sujets d'inquiétude en matière économique, la croissance rapide des cinq dernières années ayant créé de graves déséquilibres.

Téhéran. — A Ramsar, la perle de la Caspienne, un monument édifié de béton couronne maintenant l'hôtel du Casino, temple du « rétro », prodigieuse palissade dorée du modern style mimochino posée il y a quarante-quatre ans face à la mer pour satisfaire aux goûts de Reza Shah le Grand. Le cosmopolitisme n'est plus ce qu'il était : dans la salle de jeu, les princesses russes expérimentées ont fait place à des hommes d'affaires indiens venus oublier la prude Bombay au contact de la jeunesse dorée iranienne ; pour retrouver beaucoup de savoir, il faut sans doute avoir vécu les frustrations des Sikhs du Maharashtra.

Entre Ramsar et Bandar-e-Pahlavi, la capitale de caviar, il y a, à droite, l'eau glauque de la mer intérieure et, à gauche, les rizières, les premiers sur pilotés, les lagunes fleuries de lotus écarlates des paysans d'Asie du Sud-Est.

Trois cents kilomètres à vol d'oiseau — mais au-dessus des monts Elbourz — séparent cette heureuse région de la ville sainte de Qom aux confins de Dahest-Kévir, un désert des plus inhospitaliers du monde.

De gros atouts

Pour cette transformation, l'Iran dispose de gros atouts. Il a les plus importantes réserves de gaz naturel après l'U.R.S.S. Ce gaz sera réinjecté dans les puits de pétrole pour « presser l'éponge », c'est-à-dire faire sortir les réserves marginales quand le cœur de la nappe aura été pompé ; il sera utilisé lui-même comme source d'énergie quand les coûteuses techniques d'exploitation à l'étude seront parfaitement maîtrisées.

L'Iran est le pays des contrastes : un tiers seulement de ses terres échappent au désert et à la montagne. Autrement, les régions séparées par des hautes montagnes sont difficilement franchissables.

vivaient en quasi-autarcie. Aujourd'hui, des autoroutes sont en construction un peu partout pour réaliser le rêve du chah : l'émergence d'une « nouvelle société » dans une nation qui sera à la fin du siècle la « cinquième puissance économique du monde ». Au sud d'Ahvaz des ingénieurs français étudient le tracé d'une des autoroutes se heurtant à des « obstacles » inhabituels : les pipelines qui relient les champs pétrolifères du Khuzestan à Bandar-e-Chahpour et au terminal de l'île de Kharg.

Le pétrole, source de la prospérité, est en même temps cause d'inquiétude. « Dieu nous l'a donné, Dieu nous le reprendra », a dit avec fatalisme un émir. L'Iran lui, qui est plus qu'un flot désertique, anticipe se préparer à faire face à la situation quand Dieu aura repris tous ses dons, c'est-à-dire quand — dans environ vingt-cinq ans au rythme actuel d'exploitation — les gisements seront tassés.

En 1973, les recettes pétrolières étaient de 6 milliards de dollars ; en 1977, elles ont été de 23 milliards (sur un total de recettes de 25, le solde étant consacré essentiellement par l'exportation du coton et des tapis). Après la hausse du brut, les investissements prévus par le cinquième plan quinquennal (1978-1978) furent doublés. Pour faire de l'Iran le « Japon de l'Asie orientale », comme le désire le chah, les revenus du pétrole furent investis dans l'amélioration des infrastructures (routes, ports et métallurgie) et la mise en œuvre de sources d'énergie destinées à remplacer les relais hydrocarbures (centrales nucléaires).

Le développement « à marche forcée » a aussi un aspect négatif. Une partie des ressources dégagées a été consacrée à une spéculation immobilière effrénée, en Iran et aussi à l'étranger. La fuite annuelle des capitaux dans un pays où il n'y a aucun contrôle des changes est évaluée à 2 milliards de dollars. Sur tout, tous les records d'inflation ont été dépassés. Supérieure à 25 % l'an dernier — avec des pointes de 40 % dans certains secteurs, tels les produits pharmaceutiques — celle-ci sera ramenée à 17 % cette année si le gouvernement atteint son objectif.

Le remplacement de M. Hoveyda, partisan du laisser-faire, par M. Amouzegar au poste de premier ministre en août 1977, visait à la recherche d'une croissance moins désordonnée. Le chef du gouvernement a pris quelques mesures pour contrôler davantage les mécanismes de l'économie, décidant par exemple que la hausse des loyers ne devrait pas être supérieure à celle de l'ensemble des prix. Toutefois, il paraît avoir mis un frein à la mégalomanie du chah. Le nouveau plan — qui n'a pas encore été publié, quatre mois après la date théorique de son début — mise en œuvre devrait traduire des ambitions plus raisonnables que par le passé. Personne ne s'attend cependant que le plan apportera un remède efficace au mal fonda-

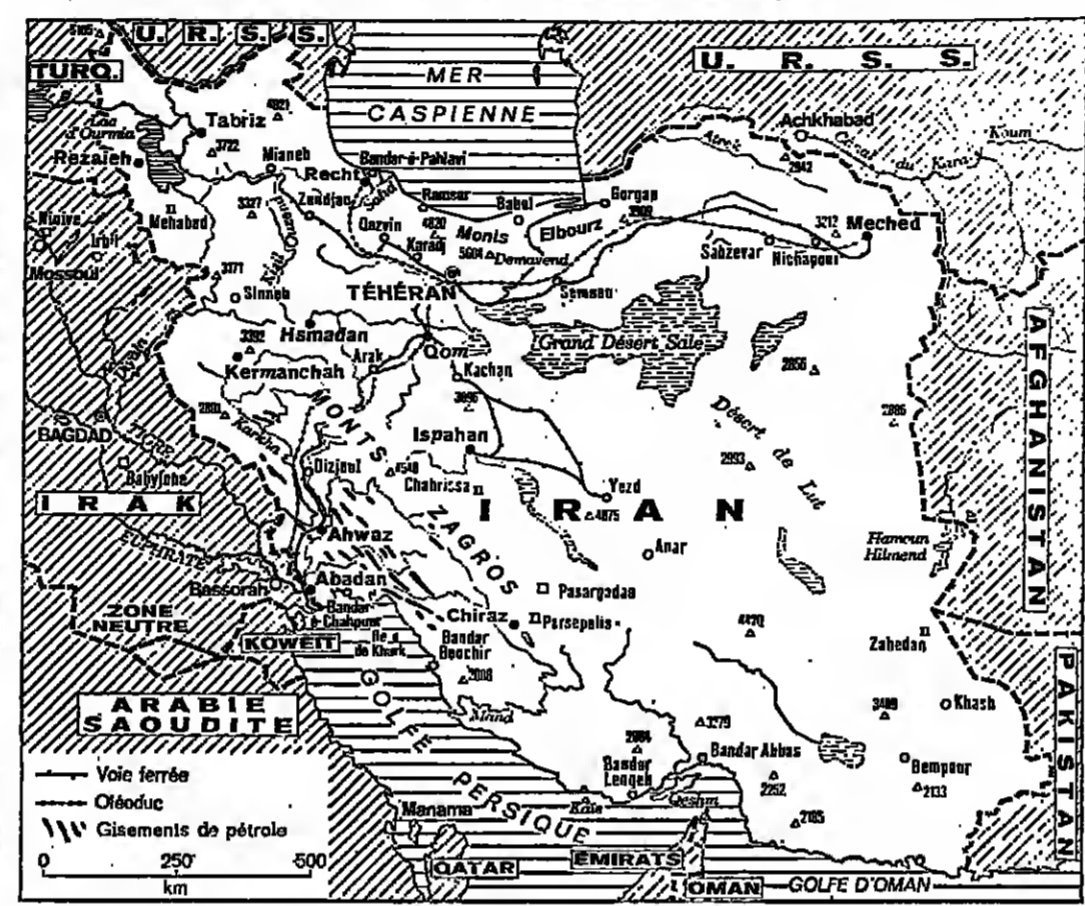
II. — Le derrick et la charrue

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIÈRE

mental de l'économie iranienne : la carence en matière agricole. Il y a six ans, l'Iran était exportateur de nourriture. Cette année, les importations alimentaires lui coûteront 2 milliards de dollars. Compte tenu de l'amélioration générale du niveau de vie, le gouvernement estime que ce coût va quadrupler d'ici à 1982. Pour l'op-

agricole n'a été que de 2 % par an. Ne disposant pas de ressources et d'une étendue cultivable suffisantes, les paysans ont préféré revendre leurs titres de propriété pour rejoindre le prolétariat urbain, au rythme de cinq cent mille par an en moyenne. Les anciens foyers ont réinvesti les indemnités touchées dans le sec-

« Folie des grandeurs », estiment certains opposants : nécessité d'occuper l'armée « pour empêcher de penser », disent d'autres. Cette armée, toujours en manoeuvres, est encadrée par des officiers formés aux Etats-Unis. Le fait que les postes de commandement soient confiés à des hommes ayant le plus souvent moins de cinquante ans est à noter. Le régime, qui sait que sa survie repose en définitive sur les chefs



position, cette politique consistant à croire que « le derrick peut remplacer la charrue » conduit le pays à la catastrophe.

En 1962, le chah prononça à Qom, « bastion de la réaction », un discours qui marqua le début de l'épave de force av à les foyers. Non sans courage, il annonça une réforme agraire, approuvée par référendum en janvier 1963. Dans les années qui suivirent, dans les régions de petits propriétaires après le rachat et la redistribution des terres par l'Etat. Des coopératives étaient créées pour maintenir la rentabilité des anciennes land-

L'expérience n'a pas été concluante. Le taux de croissance des crédits destinés à une relance agricole par le canal de banques locales de développement. Ces sommes sont détournées par rapport à celles affectées à la défense d'un pays déjà suréquipé dans ce domaine. En hausse de 24 % par rapport à l'année dernière, les dépenses militaires représentent le quart du budget en cours.

Le premier ministre affirme que cette ponction est indispensable pour assurer « la liberté dans le golfe Persique ». L'Iran n'accepte aucun voisin susceptible de le mettre en danger dans l'état actuel de son équipement militaire, excepté l'U.R.S.S., dont l'agression, estiment les diplomates, entraînerait de toute façon une intervention américaine. Alors, pourquoi ces dépenses ?

Malgré l'existence de deux organismes de lutte contre la corruption — la commission impériale, chargée du contrôle de l'exécution des projets de développement et l'Inspection impériale, qui vérifie la gestion des ministères. — la pratique des pots-de-vin est générale. « Nous serons plus sévères que par le passé », s'est borné à nous dire à ce sujet le ministre de l'Information, qui « n'aurait pas en tête » le nombre, apparemment très limité, des condamnations prononcées ces derniers mois. L'opposition dénonce avec un vigileur particulière une nouvelle forme d'enrichissement illégal, constituée par les activités de la « Fondation » Eshlavi, qui n'a rien à voir avec ce que ce mot désigne aux Etats-Unis. Dirigée par le président du Sénat et comprenant de nombreux banquiers, cet organisme s'est spécialisé dans le rachat de terrains dont les propriétaires ont été expulsés pour la réalisation de projets immobiliers touristiques « d'intérêt national ». Il est dispensé de payer des taxes d'importation sur les équipements nécessaires pour la mise en valeur de ces acquisitions, qu'il redistribue ensuite aux hommes bénéficiant de la « confiance » du pouvoir. Militaires de haut rang et parlementaires sont parmi les receveurs les plus actifs de la « Fondation ». Une des attractions de Téhéran est la collection des bijoux de la couronne exposée dans la sous-salle blindée de la Banque centrale de l'Iran. Entre le trône du Paon et les bijoux du Grand Moghol, pris par Nader Chah lors du sac de Delhi en 1740, on admire la couronne de 1 459 diamants faite par Faruk Cheet et Arpels pour l'impératrice Farah. Pendant longtemps, ces trésors ont servi à gager la monnaie iranienne. Il semble que la confiance entre bien national et fortune personnelle demeure, si non dans l'esprit des souverains, du moins dans celui de certains de leurs proches.

Prochain article :

LE VOILE ET LE MASQUE

LE CHEF DU DEUXIEME BUREAU DE L'ARMÉE EST NOMMÉ A LA TÊTE DE LA SAVAK

Téhéran (U.P.I.). — Le ebad a nommé ce mercredi 7 juin le général Mousa Moghadam, chef du deuxième bureau de l'armée, à la tête de la Savak, la toute-puissante police politique iranienne. Le général Moghadam, qui est âgé d'une trentaine d'années, remplace le général Rezaatollah Nasiri, soixante et onze ans, démis mardi de ses fonctions et nommé ambassadeur au Pakistan.

PROMOTION 15% Jusqu'à fin juin. Sur tous les modèles de la collection actuelle de canapés et fauteuils en cuir et tissu. La Boutique du Brésil. 50, rue de l'Université (coin rue du Bac) 544.18.20. 43, av. de Friedland (métro Etoile) 359.22.10.

Egypte. Le président Sadate menace de reprendre le « combat de libération » si Israël n'assouplit pas ses positions. Le président Sadate a déclaré mardi 6 juin devant les officiers de la 2^e armée égyptienne stationnée à Imbaba qu'il se verrait vraisemblablement contraint de reprendre le « combat de libération » si Israël refusait de comprendre l'esprit dans lequel il a lancé son initiative de paix en novembre dernier. Le chef de l'Etat égyptien a souligné qu'il n'était pas disposé à accepter « la présence d'un seul soldat, d'une seule colonie israélienne ou Sinaï ou à Charm el-Cheikh. S'il y a moyen de libérer nos territoires pacifiquement, sans effusion de sang, je n'hésiterai pas à l'adopter. Mais, s'il est question de menaces contre la souveraineté ou l'intégrité territoriale de l'Egypte, je vous donnerai l'ordre que j'ai vous ai donné en octobre 1973 ». M. Sadate s'est déclaré prêt, dans le cadre d'un éventuel accord de paix avec Israël à accepter une zone désamplifiée comportant des installations électroniques de surveillance et des « casques bleus ». « Mais je n'accepterai pas un seul soldat israélien, que ce soit au sein de la force de l'ONU ou sous toute autre forme », a-t-il ajouté, indiquant qu'il ne reprendrait les négociations avec Jérusalem que si l'Etat hébreu assouplit ses positions. Ces propos du président égyptien interviennent au lendemain du départ du général Gammasi, vice-premier ministre et ministre égyptien de la guerre, pour Washington où il effectuera une visite officielle de huit jours sur l'invitation de son collègue américain, M. Harold Brown. De source proche de l'administration Carter, on laissait entendre ce mercredi que les Etats-Unis sont prêts à prendre une part plus active dans les négociations de paix au Proche-Orient si aucun progrès ne survient dans les prochaines semaines. — (A.F.P.)

DIPLOMATIE. LE MINISTRE DANOIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES CRITIQUE LES PROPOS DE M. CHEYSSON SUR L'U.R.S.S. M. Andersen, ministre danois des affaires étrangères, qui doit cesser ses fonctions le 30 juin (le Monde du 6 juin), en exercice au conseil de la Communauté, a vivement reproché, mardi 6 juin, dans une interview à l'agence danoise de presse, à un des membres français de la Commission européenne, M. Cheysson, d'avoir fait sur l'U.R.S.S. « un commentaire qui ne correspond pas au fait que l'on emploie habituellement à la C.E.E. ». Selon M. Andersen, M. Cheysson a déclaré récemment que « l'U.R.S.S. est un partenaire remarquable pour les pays africains lorsqu'il s'agit de faire la guerre mais n'a jamais aidé un pays du tiers-monde à sortir du sous-développement », et que « l'Union soviétique n'existe pas en ce qui concerne l'aide économique, sauf quand il s'agit de servir les ressources ». Il a dit ne s'être rien de projeter des injures, a dit M. Andersen. De son côté, à Moscou, l'agence Tass déclare que les critiques de M. Cheysson contre l'U.R.S.S. sont « grossières fabrications ». (1) C'est vendredi 2 juin que M. Cheysson, revenant d'Algérie, a tenu une conférence de presse et déclaré que « l'U.R.S.S. n'est pas un bon partenaire » pour le tiers-monde. La dernière phrase que lui attribue M. Andersen se situe pas dans le compte rendu des séances de presse.

Advertisement for 'Le Monde' magazine, featuring a portrait of Jacques Chirac and text about political opinions and subscriptions.

PROCHE-ORIENT

LA VISITE DU MAIRE DE JÉRUSALEM

M. Jacques Chirac a reçu M. Teddy Kollek à l'Hôtel de Ville

Le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, en visite officielle à Paris, a eu mardi après-midi 6 juin, un entretien en tête à tête avec M. Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville de Paris.

Cet entretien, qualifié de « très sympathique » par M. Chirac, a porté essentiellement sur les problèmes sociologiques, religieux et techniques de Jérusalem.

Après, le maire de Jérusalem et M. Jacques Chirac étaient allés déposer une gerbe au mémorial du Martyr juif inconnu dans le quatrième arrondissement, où ils ont été accueillis

Libres opinions

LA VILLE SAINTE, HIÉR ET AUJOURD'HUI

par ALFRED COSTE-FLORET (*)

A la visite à Paris de M. Teddy Kollek, maire de Jérusalem, sur l'invitation de M. Jacques Chirac, est à marquer d'une pierre blanche. On peut espérer que c'est là une des initiatives qui contribueront à débloquer la voie des relations entre Israël et la France, encombrée par trop de difficultés et de malentendus.

C'est à partir des divers « partitons » dont a été l'objet la Palestine, délimitée par l'occupation britannique en 1917 et le mandat subéquent de la Société des Nations, que se sont accumulées les épreuves dont ce pays fut affligé. Il y eut d'abord le décret de Londres, en 1921, de créer l'émirat de Transjordanie et de lui attribuer les trois quarts du territoire en les soustrayant à la mission que l'Angleterre avait reçue. Le mandat avait pour objet de favoriser l'établissement du Foyer national juif, préfiguration de l'Etat hébreu.

Ensuite, intervint le partage décrit par l'ONU en 1947, et qui demeura d'ailleurs lettre morte par suite de la guerre déclenchée par la Ligue arabe et ses sept armées coalisées. De même, le fameux « statut international » prévu pour Jérusalem n'a jamais vu le jour, les soldats du roi Abdallah ayant envahi en 1948 la partie orientale de la cité, dont le Jordanie a gardé le contrôle pendant dix-neuf années.

Il en fut ainsi jusqu'au 8 juin 1967, quand l'armée d'Israël, répondant à l'agression de la Jordanie, refoula les troupes du roi Hussein et redonna à Jérusalem son unité historique. Pendant ces deux décennies, et malgré les obligations souscrites par Amman dans la convention d'armistice de 1948, les Juifs se voyaient interdire l'accès de la vieille ville et de leurs Lieux saints. Il n'y avait pas de Temple à détruire, mais toutes les synagogues furent profanées et démantelées, leurs pierres servant parfois à édifier des vespaïennes.

Sans aller jusque-là, une pression négative s'exerça également aux dépens du christianisme et de ses institutions. C'est seulement après la guerre de six jours et la victoire de l'Etat hébreu que cette situation prit fin. Depuis, les Lieux de toutes croyances — musulmans et chrétiens aussi bien que juifs — sont libres de mener leur vie communautaire et religieuse comme ils l'entendent. En outre, cette liberté leur confère des avantages particuliers pour l'enseignement et la culture. Une protection vigilante est accordée aux Lieux saints de tous les cultes, qui sont gérés par leurs autorités spécifiques. Enfin, une sécurité totale règne pour tous les éléments de la population : plus de fil de fer barbelé séparant les deux moitiés de Jérusalem, de même plus d'échanges de coups de feu meurtriers.

A la faveur de cette normalisation, le cité a connu un essor particulier. Parallèlement à la multiplication du nombre de ses habitants, se sont développés les hôpitaux et les cliniques, les écoles, ainsi que la vie économique. Une ligne verte entoure désormais symboliquement les murs de Jérusalem, tandis que les fouilles archéologiques ont permis d'y mettre au jour des vestiges précieux et vénérés par les trois religions.

Mais ce qui est peut-être plus remarquable encore, c'est la parfaite liberté individuelle dont chacun jouit à Jérusalem, sans distinction d'origine. Qu'il suffise de rappeler que, dans cette ville, paraissent tous quotidiennement de langue arabe, dont les journalistes ont toute latitude de développer leurs thèses, même les plus hostiles à Israël, sans aucune censure ni sanction. C'est là un phénomène exceptionnel et l'on ne saurait, dans notre monde en proie aux régimes de dictature et de totalitarisme, qu'être plein d'admiration pour le comportement de l'Etat hébreu. Bien qu'entouré d'ennemis de toutes parts, il n'hésite pas à maintenir les droits de l'homme, même au bénéfice de ceux qui combattent son existence à l'intérieur de ses frontières menacées.

Au prix de tous ses efforts et sacrifices, Israël est en droit de demander que, soit reconnu le caractère irréversible de Jérusalem unie et indivisible, capitale inaliénable de l'Etat hébreu. L'humanité entière y a intérêt pour l'avènement de la coexistence harmonieuse dans une société pacifique et de commune prospérité. La France de l'humanisme chrétien et des Droits de l'homme doit se prononcer en ce sens.

(*) Conseiller d'Etat (s.d.), président du mouvement Démocratie chrétienne française.

L'UNESCO AJOURNE A NOVEMBRE L'EXAMEN DE LA POLITIQUE CULTURELLE D'ISRAEL DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

Après un débat sans passion, le conseil exécutif de l'UNESCO a adopté mardi soir 6 juin, sans vote, une résolution qui se borne à déclarer d'urgence la question des institutions éducatives arabes dans les territoires occupés par Israël à la prochaine conférence générale de l'Organisation, qui aura lieu en novembre prochain à Paris.

Certains observateurs s'attendaient à une condamnation d'Israël à propos de sa politique culturelle dans les territoires occupés (le Monde du 6 juin), mais la plupart des délégués et le secrétariat de l'Organisation ont décidé de ne se prononcer sur les choses en raison de la détente intervenue dans les relations entre Israël et l'UNESCO depuis l'admission de l'Etat hébreu au sein du groupe régional Europe décidée lors de la conférence générale de Nairobi en 1976.

ALLIANCE EUROPEENNE DE L'AIR... BANGKOK 1.800 F... même en août

Liban

Israël voudrait maintenir quatre postes d'observation dans le sud

De notre correspondant

Beyrouth. — L'optimisme qui régnait dans les milieux dirigeants depuis la visite du président Sarkis en Syrie a fait place à une prudente expectative après la réunion, le 5 juin, des responsables libanais avec le général Sillavno, coordonnateur général des forces de l'ONU au Proche-Orient. Ce dernier a transmis les conditions posées par Israël au retrait de ses troupes, le 13 juin prochain, du Sud-Liban. Ces conditions prévoient notamment le maintien des quatre postes d'observation de l'armée israélienne au sud, qui sont garants de la sécurité des Libanais, pour ce qui est de la zone de la frontière. Ces conditions exigent également le maintien de la « bonne frontière ». Ces conditions ont été rejetées par les Libanais, qui ont proposé en échange la réactivation de la commission d'armistice entre les deux pays.

Irak

BAGDAD DÉMENT AVOIR L'INTENTION DE DÉNONCER SON TRAITÉ D'AMITIÉ AVEC L'U.R.S.S.

M. Naim Haddad, membre du Conseil du commandement révolutionnaire irakien, a qualifié mardi 6 juin de « vulgaire insinuation » la déclaration de M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, selon laquelle Bagdad envisageait « d'abroger le traité d'amitié et de coopération conclu avec l'Union soviétique en 1973 et d'expulser les experts soviétiques travaillant en Irak ».

M. Haddad a ajouté que son pays n'avait pas l'habitude de conclure des traités pour ensuite les dénoncer et a souligné que le gouvernement irakien considérait l'U.R.S.S. comme un « allié stratégique ».

A Ankara, le quotidien Milliyet croit savoir d'autre part que de violents affrontements opposent depuis deux semaines les combattants kurdes à des troupes irakiennes dans la région kurde près de Herik, à la frontière irako-iranienne. Selon le journal, les pertes des Kurdes s'élevaient à cent morts, alors que les forces irakiennes auraient perdu quatre cents à cinq cents soldats.

Par ailleurs, la presse turque affirme que des combats opposent les guerriers de Mostapha Barzani, leader kurde réfugié aux Etats-Unis, et les partisans de son adversaire, M. Jalal Talabani, à la frontière turco-iranienne. Selon le Milliyet, une centaine de partisans de Talabani auraient été tués ou blessés dans des combats qui se sont étendus jusqu'aux abords du village de Canakli, dans la province turque de Hakkari, voisine de l'Irak et de l'Iran. Le quotidien Hurriyet fait également état de combats entre les hommes de Barzani et les partisans de Talabani, qui « cherchent à s'infiltrer dans le nord de l'Irak par le territoire turc ». — (A.F.P., Reuters.)

ALLIANCE EUROPEENNE DE L'AIR... KABUL 2.300 F... même en août

18 JUIN Fête des Pères Barnett Chemiste Habilleur 19, AV. VICTOR-HUGO PARIS 16e idées cadeaux Cravates Club sole 58F Ceintures élastiques 68F Chemisettes pur coton 98F Pyjamas voile coton 168F Vestes Seersucker 298F Ensembles sabrienne 498F etc.

ARNYS SOLDE Costumes non doublés, 100% coton, 100% laine, laine et coton, polyester et coton, laine et polyester à partir de 890F, 650 F. Costumes en laine et mohair à partir de 1.450F, 1.050 F. Vestes 100% coton, polyester et coton à partir de 690F, 470 F. Blazers 100% laine à partir de 980F, 695 F. Pantalons coton, polyester et laine, fibrane à partir de 220F, 170 F. Chemises col anglais, sans col, col à barrettes, 100% coton, coton et polyester à partir de 150F, 85 F, 218F, 130 F. Solde sur la collection féminine. ARNYS 14 rue de Sévres 75007 Paris. Tel. 548.76.99

STYLIS ANCIENS... TOUTES EPOQUES... RABERBIGIER 95114.97

A FONTENAY/BOIS (94) du 1er Juin au 1er Juillet

AUCHAN Casser les prix, c'est notre métier.

Canon... Minoita... Olympus... Nikon... Sankyo... Kodak... Polaroid... Konica... Fujica... Pentax... Praktica...

NIKON FM boît. chromé nu 1.545,00 F CANON AE1 1,8/50 + sac 1.799,00 F CANON 514 XLS + sac 2.095,00 F SANKYO 600 XLS 2.299,00 F Reflex ZENIT EM 2/58 avec sac 495,00 F SANKYO ES 66 XL muette . 1.495,00 F Fourre-tout Reflex .. 85,00 F Flash électronique 159,00 F Pied photo ciné .. 129,00 F Torche ciné "luxe" .. 65,00 F Ces appareils sont garantis un an, pièces et main-d'oeuvre.

FONTENAY/BOIS AVENUE DU MAL. JOFFRE - TEL 876.47.95 RER:VAL de FONTENAY

ERTE... ATIE

AFRIQUE

LE DÉPART DE LA LÉGION

Le général Mobutu rend hommage à « ses frères d'armes français »

De notre envoyé spécial

Lubumbashi. — Après avoir remis à la légion la croix zairoise de la bravoure militaire avec palmes, le « président-fondateur et guide suprême de la République du Zaïre » a exprimé à ses « frères d'armes français » sa reconnaissance pour leur « célérité », leur « courage » et leur « abnégation ». Il a donné l'académie aux colonels Gras et Brulin.

Des petites majorités et les jeunes du Mouvement populaire de la révolution (M.R.P.) ont dansé au son du tambour. Le drapeau zairoise a flotté. Les soldats de la première légion militaire du Zaïre ont prêté serment de fidélité au président Mobutu et à la République. On a même joué Sambre et Meuse.

La cérémonie franco-zairoise, qui s'est déroulée mardi 6 juin avenue de la Citoyenne-Mobutu, — décade au début de l'année — ne manquait pas de couleur. Un page de cette deuxième guerre du Shaba était tournée en fanfare. Il devait même y avoir, un passage, un hommage à « l'Action humanitaire » des parachutistes belges, s'opposant à l'occupation de la zone. Le 2^e REP avait déjà un pied hors du Shaba. Tôt dans la matinée, des C-141 américains avaient évacué une première compagnie de légionnaires vers Solenzara, via Dakar. Mais une compagnie se trouvait encore à Kolwezi, attendant que la relève marocaine s'organise.

Pour assurer la relève, les Américains ont engagé un C-141 vers un Galaxie. Un Boeing-747 d'Air France a débarqué lundi soir sur la piste de Lubumbashi trois cent quatre-vingt fantassins marocains. La légion a rembarqué ses jeeps mais laissé ses C.M. 62 au Marocains. Plus d'un demi-millier de ces derniers se trouvaient déjà mardi matin à Lubumbashi, où l'on attendait l'arrivée de petits contingents de Sénégalais, de Gabonais et de Togolais. Tout allait bon train en dépit de l'embouteillage sur le parking aérien. Une certaine euphorie régnait : la relève inter-africaine devenait une réalité.

Le commandant du 2^e REP devait repartir la Corse ce mercredi en laissant derrière lui l'une de ses compagnies, celle de Kolwezi. On ignorait encore mardi qu'un contingent de légionnaires sur la base zairoise de Kamina avait été rapatriés. La population européenne fait toujours preuve d'un attentisme prudent. « Venez-vous anticiper », lui demandait le conseil d'ordre par

M. Mpinga Kasenda, premier commissaire d'Etat (premier ministre) du Zaïre, a effectué une visite imprévue, mardi 6 juin, en Belgique, pour recueillir des messages du président Mobutu au Roi Baudouin et à M. Leo Tindemans, premier ministre belge. D'autre part, M. Inonga Longo, ambassadeur du Zaïre en Belgique, a démenti mardi l'information faisant état de la mort de Karim Bouad Nguza, ancien ministre des affaires étrangères (le Monde du 6 juin). « J'invoque l'importance qui se rend au Zaïre et à rencontrer M. Karim Bouad Nguza », a-t-il dit. — (A.F.P., Reuter).

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de personnes chargées de coopération (ministère, Caisse centrale, SEDES, SATEC, ORSTOM) demandent, dans un

l'ambassade de France à ses ressortissants du Shaba.

Entre-temps, la situation militaire dans la partie occidentale de la province ne s'est guère éclaircie. Les Zaïrois ont invité, mardi, la presse à visiter Mutshasha, qu'ils disent avoir reconquis samedi. Le voyage a été reporté. Les légionnaires constatent que la sécurité est loin d'être rétablie dans la région de Kolwezi. Des « Katangais » se seraient regroupés à une trentaine de kilomètres de la cité minière.

L'arrivée du président Kaunda

A l'invitation du président zairois, M. Kenneth Kaunda, chef d'Etat de la Zambie, s'est rendu à Lubumbashi, mardi, pour y discuter du contentieux qui oppose les deux voisins. Au cours de leur discussion, il a été question de la sécurité commune que les « Katangais » auraient franchie début mai lors de leur offensive sur Kolwezi et qu'ils auraient de nouveau traversée en sens inverse après l'intervention de la légion.

En descendant d'un petit avion des forces armées zambiennes, M. Kenneth Kaunda a eu droit à tous les honneurs. Entouré de ses nombreux gardes du corps marocains en uniforme, le général Mobutu l'attendait au bas de l'échelle, en tenue camouflée. Mais le chef de l'Etat zambien s'abandonna à l'émotion et se transforma en un homme transformé en ruche ? Des légionnaires sacs à terre en instance de départ : des fantassins marocains franchement débarqués ; des bérets rouges à belges en faction. C'était là un univers inhabituel pour l'un des cinq présidents de « la ligne de front ».

Depuis l'ouverture de la Zambie à l'entretien de cordiales relations avec Moscou et La Havane. Elle abrite des camps militaires de la ZAPU de M. Nkomo, dont la guérilla est entraînée par des Cubains et armée par les Soviétiques. En se rendant à l'invitation du général Mobutu, M. Kaunda s'est-il avancé davantage qu'il ne le souhaite ? On note aussi qu'il a été décidé, le 27 mars à Brazzaville, que les forces étrangères évacuées Lubumbashi, nous a affirmé un membre de sa suite. Lors de la remise de la décoration à la légion, deux fauteuils avaient été placés au centre de la tribune. L'un des deux a été retiré juste avant l'arrivée du président Mobutu. Le président de la Zambie a finalement pas donné sa caution à l'intervention de la légion en assistant à la cérémonie.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

communiqué, le retrait immédiat des troupes françaises en Afrique. Et dénoncent notamment « l'envoi de troupes étrangères en Belgique ». Dans de nombreux cas, le gouvernement n'a prouvé sa plus profonde indifférence à l'égard des Français qui ont le danger, en particulier en Argentine. La politique française de coopération, « loin de contribuer à la paix, exacerbe des conflits qui menent de nombreuses vies en danger, y compris celles de Français ».

ERRATUM. — Dans l'article de Maurice Delarue sur la réunion de Paris sur l'Afrique (le Monde du 7 juin), il fallait lire : « La concentration de la légion » et « Les Angolaïens avaient cependant demandé à accéder à M. Almeida à Paris » et non « les Anglais ».

Zaïre

AU TERME DE LA RÉUNION DES «CINQ» A PARIS

Les Occidentaux pressent le régime de Kinshasa de s'entendre avec ses voisins

Un secours d'urgence et un action diplomatique pour améliorer les relations entre le gouvernement du général Mobutu et ses voisins, telles sont les recommandations principales que les hauts fonctionnaires américains, belges, britanniques, français et ouest-allemands, réunis à Paris lundi 5 juin, ont faites à leur gouvernement pour aider le Zaïre.

Le secours d'urgence portera sur des fournitures alimentaires, des médicaments, des carburants et des pièces détachées. Les livraisons seront négociées bilatéralement avec le Zaïre. Aucun effort global n'a été arrêté, mais, du côté américain, on l'évalue à 100 millions de dollars (480 millions de francs) à dépenser en trois mois.

L'aide à long terme sera examinée à la conférence de Bruxelles, prévue de longue date pour les 13 et 14 juin, sous l'égide de la Banque mondiale et du FMI. Les discussions porteront sur la dette zairoise (2 milliards et demi de dollars). C'est alors que seront discutées les conditions de l'aide occidentale, conditions que d'ailleurs posent toujours les organismes internationaux.

L'action diplomatique occidentale tendra à inciter le président Mobutu à une « politique d'ouverture » vers ses voisins, en particulier l'Angola, la Zambie et le Congo (Brazzaville) ainsi que vers les Etats qui peuvent jouer un rôle de conciliateur, comme le Nigeria et le Soudan. La rencontre

de M. Kaunda, président de la Zambie, avec le général Mobutu, va dans ce sens.

Au cours de l'entretien qu'il a eu lundi avec l'ambassadeur d'Angola à Bruxelles, l'absence d'une mission diplomatique angolaise à Paris, M. de Guiringaud aurait insisté pour un rapprochement entre l'Angola et le Zaïre, pour le bénéfice des deux pays, quelle que soient leurs divergences idéologiques.

La réserve de Londres

Du côté français, on insiste sur le fait qu'à la réunion de lundi ne s'est manifestée aucune divergence de fond entre les participants, mais, ajoute-t-on, les « capacités » politiques et économiques des uns et des autres dans la région en cause sont différentes. Si, par exemple, la Grande-Bretagne paraît plus réservée que ses partenaires, c'est qu'elle est acceptée par un autre conflit africain important, celui de Rhodésie. Mardi encore, aux Communies, répondant à Mme Thatcher, chef de l'opposition, qui demandait une politique britannique « plus robuste envers l'expansionnisme soviétique », M. Callaghan a été très prudent. Il a répondu que Soviétiques et Cubains avaient une « approche opportuniste » en Afrique et que les Occidentaux devaient surtout aider les Africains à résoudre eux-mêmes leurs problèmes. — M.D.

Tchad

Paris estime que la conférence sur la réconciliation nationale aura lieu prochainement

On estime à Paris que la conférence sur la réconciliation nationale au Tchad aura lieu, sinon le 7 juin à Tripoli, au moins dans un avenir très proche. Cette rencontre, décidée le 27 mars à Brazzaville, devrait réunir notamment une délégation gouvernementale tchadienne et des représentants du Front national de libération du Tchad pour examiner les progrès réalisés dans le domaine de la réconciliation nationale. Elle semblerait très compromise après les décisions de boycottage annoncées par plusieurs dirigeants du Front national (le Monde du 7 juin).

A N'Djamena, le lieutenant-colonel Kamougue, ministre tchadien des affaires étrangères, a vivement déploré, mardi 6 juin, les déclarations du colonel Frolinat. Ka d'a-t-il selon lesquelles « les révolutionnaires tchadiens sont pourchassés parce qu'ils sont musulmans ». Le ministre tchadien a dit que les musulmans ne sont pas martyrisés au Tchad, et nous sommes en droit de nous demander si ce n'est pas l'attitude de la Libye qui est à l'origine de ce ou si ce n'est que nous connaissons actuellement les musulmans du nord de notre pays ».

D'autre part, M. Hissène Habré, ancien chef rebelle tchadien, dirigeant du Conseil de commandement central (C.C.C.) dans le pays du golfe Persique, a déclaré mardi 6 juin que « les troupes cubaines avaient cessé toute activité dans la région frontalière entre le Tchad et l'Érythrée, à la suite des efforts internationaux déployés au plus haut niveau en vue d'empêcher une attaque militaire contre le peuple érythrien ». M. Abou Bakr a réaffirmé le refus de son gouvernement de « toute autonomie de l'Érythrée sous l'égide de l'Éthiopie ».

De son côté, le quotidien libanais indépendant An-Nahar, a estimé dans son numéro de mardi que le Yémen du Sud avait décidé de retirer ses troupes d'Éthiopie, à la suite d'une visite récente d'un dirigeant érythrien à Aden. Le journal, qui cite des sources érythriennes à Khartoum, affirme que le Yémen du Sud a modifié sa position en faveur des Fronts de libération érythriens. — (A.F.P., Reuter).

ter un rapprochement entre le C.C.F.A.N. et le Front de libération nationale du Tchad (Frolinat), dans le cadre de la réconciliation nationale.

Cette rencontre, qui a eu lieu à Ouagadougou, à 200 kilomètres au nord d'Abidjan (à l'est du pays), s'est soldée par un échec, a déclaré M. Hissène Habré. « Nos interlocuteurs n'ont pas voulu entendre raison et ils ont rejeté toute solution constructive du problème tchadien allant dans le sens de la paix et d'un rapprochement entre le C.C.F.A.N. et le Frolinat », a-t-il ajouté, en déclarant qu'actuellement, Goukouni ressemble trop, « au moral comme au physique, à Kadhafi en personne ».

De son côté, M. Goukouni Oueddei a déclaré, dans un article publié mardi par le Journal du Tchad, que le Frolinat ne se sentait « plus lié » par l'accord de cessez-le-feu conclu en mars dernier avec le gouvernement tchadien, grâce à la médiation de la Libye, du Niger et du Soudan. M. Oueddei souligne que l'appel à une intervention massive de troupes françaises a constitué de la part du gouvernement de N'Djamena une violation des clauses de l'accord.

Le dirigeant rebelle a ajouté que, bien que la Libye ait « condescendu » à ouvrir les portes à celui-ci était formellement hostile à toute présence étrangère au Tchad, « qu'elle soit libyenne ou française ».

LA TANZANIE a accepté de restituer au Kenya les véhicules et avions légers qu'elle avait saisis en février 1977. Cette décision constitue une nouvelle étape vers la normalisation des relations entre les deux pays, à la suite de la crise ouverte par la disparition de la Communauté est-africaine, regroupant le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda. Toutefois, la frontière entre le Kenya et la Tanzanie reste fermée et les relations aériennes directes entre les deux pays suspendues. — (A.F.P.).

LE GOUVERNEMENT SUD-AFRICAÏN a autorisé, mardi 6 juin, vingt-six théâtres, en communiquant que les portes à toutes les races. Le ministre du développement communautaire, M. Marais Steyn, a indiqué dans un communiqué que trente théâtres avaient demandé à devenir multiraciaux, mais que les demandes de quatre d'entre eux avaient été rejetées. — (A.F.P.).

République Sud-Africaine

NOTRE TÉLEX POUR VOS COMMUNICATIONS

Service Télex 345.212.2 + 346.00.28 38, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

Algérie

La visite du colonel Kadhafi a renforcé l'alliance entre Alger et Tripoli

De notre correspondant

Alger. — Le président Kadhafi a quitté Alger, mardi 6 juin, à l'issue d'une visite officielle d'une semaine, au cours de laquelle il a eu de nombreux entretiens avec le président Boumediène et les dirigeants algériens. Cette visite a confirmé le rapprochement amorcé entre les deux pays et les deux révolutions, lors de la rencontre de Hassi-Messaoud il y a près de trois ans, alors que venait d'éclater le conflit du Sahara occidental.

L'intervention militaire française en Mauritanie, au Tchad et au Zaïre, a contribué à apaiser les divergences qui s'étaient fait jour au cours des derniers mois entre les deux capitales. Bien qu'elle ne soit citée à aucun moment dans le communiqué commun publié à l'issue de cette rencontre, elle a été mentionnée dans la région du Shaba, au Tchad, de même qu'ils expriment leur volonté de se dresser fermement contre cette intervention.

En ce qui concerne le Sahara occidental, le colonel Kadhafi n'a jamais été aussi net : alors qu'il avait toujours prôné une solution unitaire, il a publiquement admis le droit du peuple sahraoui à l'indépendance.

Une union régionale ?

Jusqu'ici, la Libye, qui a apporté une aide de plusieurs millions de dollars à Nouakchott, avait espéré soustraire la Mauritanie à l'emprise marocaine, en favorisant un rapprochement entre ce pays et le Front Polisario. C'est dans cet esprit que le président Ould Daddah avait été reçu récemment en visite officielle à Tripoli. D'autres pays, comme le Mali, s'étaient entremis dans le même sens. Les uns et les autres pensaient que la France pourrait jouer un rôle pour faciliter une solution pacifique du conflit. La récente intervention des Jaguar au Sahara occidental a dérangé ces espoirs. Algériens et Libyens sont tombés d'accord pour estimer que le président Ould Daddah n'était plus « récupérable », dans la mesure où « il n'est plus maître chez lui ».

Il ne faut pas de doute que depuis quelques semaines le ton n'a cessé de se durcir et l'on ne peut que se féliciter de la solution pacifique du conflit. La récente intervention des Jaguar au Sahara occidental a dérangé ces espoirs. Algériens et Libyens sont tombés d'accord pour estimer que le président Ould Daddah n'était plus « récupérable », dans la mesure où « il n'est plus maître chez lui ».

PAUL BALTA.

FACE A UNE NOUVELLE SÉCHERESSE

L'aide internationale aux pays du Sahel demeure très insuffisante

De notre envoyé spécial

Ouagadougou. — Quelque supérieure à celle accordée en 1973-1974, l'aide alimentaire internationale aux pays du Sahel demeure très insuffisante. C'est ce qu'il ressort des chiffres publiés à Ouagadougou par le secrétariat exécutif du Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (C.I.L.S.S.).

Alors que les besoins en céréales des huit pays membres de cet organisme (Cap-Vert, Gambie, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) ont été évalués à 772 614 tonnes, les engagements des donateurs n'atteignent au début de mai que 62,50 % de ce total, soit 483 422 tonnes. Sur ce contingent, 321 600 tonnes seulement avaient été effectivement reçues et on n'espérait guère parvenir à un total supérieur à 364 000 tonnes (47,25 % des besoins) avant la fin de l'été, le début de la saison des pluies, qui entraînera l'importation de céréales.

Quant aux pays et organismes donateurs (fin avril), ils se classent comme suit par ordre décroissant (en tonnes de céréales) : États-Unis (91 826), Programme alimentaire mondial (P.M.A.) (165 560), C.E.E. (160 251), Iran (50 000), Canada (44 771), France (37 000), R.F.A. (20 200), Pays-Bas (15 000), Royaume-Uni (16 000), Belgique (14 500), Australie (19 000), U.R.S.S. (6 000), Japon (4 000) et Chine (2 000).

A ces contingents il convient d'ajouter :

Quelques aides complémentaires dont ont bénéficié l'archipel du Cap-Vert, la Gambie, la Haute-Volta, le Sénégal et le Tchad : du lit 18 285 tonnes fournies par la C.E.E., 1 350 tonnes par le Canada et 270 tonnes par le P.M.A. et de l'huile (1 100 tonnes données par la C.E.E.).

Des aides en espèces, accordées par le Canada (8 millions de dollars), le Danemark (5 millions de couronnes), la Norvège (1 million 100 000 norvégiens), la Suisse (12 millions de francs suisses).

Quelques aides en matériel (transport et de stockage), fournies par le P.M.A. et la R.F.A. pour l'équipement 757 375 et 732 000 dollars à la Gambie, à la Haute-Volta, au Mali, à la Mauritanie et au Niger.

Une assistance technique suisse dans le domaine des pesticides. Il faut souligner, nous faisons remarquer récemment M. Ali Cissé, secrétaire exécutif du C.I.L.S.S., que le P.M.A. vient d'apporter 18 millions de dollars d'aide en matériel de transport dont aurait besoin les huit pays du Sahel. C'est dire combien apparaît désirable l'aide jusqu'à présent accordée à ce titre.

PIERRE BIARIS.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

M. CAMILLE LAURIN, ministre d'Etat québécois chargé du développement culturel, a présenté, mardi 6 juin, à l'Assemblée nationale du Québec, un livre blanc sur la politique culturelle de la province prévoyant notamment la création d'une agence de presse et un contrôle accru sur les stations privées de radio et de télévision. — (A.F.P., Reuter).

Chine

UNE MISSION MILITAIRE CHINOISE a quitté Pékin, mardi 6 juin, pour une tournée en Europe. Elle est dirigée par le général Chang Ai-ping, second chef d'état-major adjoint de l'Armée populaire de libération et président de la commission scientifique et technique de la défense nationale. Elle comprend aussi le commandant en second de la marine chinoise. Cette mission passera trois jours en France, en transit pour la Suède, où elle séjournera dix jours en visite officielle. Après quelques jours passés en Suisse, elle fera une visite, également officielle, en Italie. — (A.F.P.).

Colombie

LE CANDIDAT CONSERVATEUR A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE, M. Belisario Betancur, qui officiellement, moins de 100 000 voix d'écart avec le libéral M. Julio Cesar Turbay Ayala, se refuse à reconnaître sa défaite. Selon les derniers chiffres fournis le mardi 6 juin par l'organisme officiel chargé du compte des voix, M. Turbay obtient 237 084 suffrages contre 236 673 à M. Betancur. Alors que dans la plupart des milieux politiques colombiens on considère déjà M. Turbay comme le président élu, le parti conservateur estime que ces chiffres « sont déformés de façon inexplicable » par l'organisme officiel. Il refuse, par conséquent, « tout caractère définitif à ces chiffres » qui, selon le parti conservateur, « ne sont qu'une information ». — (A.F.P.).

Etats-Unis

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS a prouvé, mardi 6 juin, l'adhésion d'une somme dont le montant n'a pas été rendu public pour les opérations « clandestines » de la C.I.A. et de huit autres

Kenya

agences de renseignement pour l'année fiscale 1978 (qui commence le 1^{er} octobre 1978).

Ethiopie

M. OSMANE ABO BAKR, représentant du Front de libération de l'Érythrée-conseil central (F.L.E.C.) dans le pays du golfe Persique, a déclaré mardi 6 juin que « les troupes cubaines avaient cessé toute activité dans la région frontalière entre le Tchad et l'Érythrée, à la suite des efforts internationaux déployés au plus haut niveau en vue d'empêcher une attaque militaire contre le peuple érythrien ». M. Abou Bakr a réaffirmé le refus de son gouvernement de « toute autonomie de l'Érythrée sous l'égide de l'Éthiopie ».

De son côté, le quotidien libanais indépendant An-Nahar, a estimé dans son numéro de mardi que le Yémen du Sud avait décidé de retirer ses troupes d'Éthiopie, à la suite d'une visite récente d'un dirigeant érythrien à Aden. Le journal, qui cite des sources érythriennes à Khartoum, affirme que le Yémen du Sud a modifié sa position en faveur des Fronts de libération érythriens. — (A.F.P., Reuter).

Des « primaires »

Guerre des in

Panama

NOTRE TÉLEX

PRÉPARATION À L'ENTRÉE EN MÉDECINE

bonne nuit !

bonne nuit !

bonne nuit !

bonne nuit !

bonne nuit !

bonne nuit !

bonne nuit !

bonne nuit !

bonne nuit !

bonne nuit !

bonne nuit !

bonne nuit !

bonne nuit !

bonne nuit !

bonne nuit !

bonne nuit !

bonne nuit !

bonne nuit !

bonne nuit !

bonne nuit !

AMÉRIQUES

Chili

LES GRÈVES DE LA FAIM EN FAVEUR DES DISPARUS SE MULTIPLIENT

Huit Chiliennes et sept Chiliens observent, depuis le 26 mai, une grève de la faim dans un bâtiment de la paroisse Saint-Hippolyte, avenue de Choisy, à Paris (13^e). Ces quinze personnes entendent ainsi manifester leur solidarité aux quelque deux cents personnes qui au Chili même, jettent, certaines depuis deux semaines, afin d'attirer l'attention de l'opinion publique sur le cas de centaines — deux mille cinq cents selon certaines sources — de citoyens « disparus » depuis le coup d'État militaire du 11 septembre 1973, et d'obtenir des autorités des informations sur leur sort.

Le mouvement, commencé le 22 mai à Santiago par cinquante personnes, est en train de prendre des dimensions exceptionnelles. Non seulement au Chili — où étaient, aux dernières nouvelles, dénombrés quinze lieux de jeûne, douze à Santiago et trois en province, à Valparaiso, Concepcion et à Talca — mais un peu partout en Europe occidentale, en Amérique du Nord et du Sud — compris à Buenos-Aires — et même en Australie, au total, dans soixante et onze villes.

Les quinze protagonistes du jeûne de Saint-Hippolyte ont de vingt ans à quarante ans, et sont en France, certains, depuis quatre ans. Tous ont un parent, ou un proche, parmi les « disparus ». Ainsi, Maria Angelica Rivera Sanchez, allongée sur un matelas dans le couloir de son appartement, a consacré l'histoire de son père, Juan Luis Rivera Matus, emmené de son travail le 6 novembre 1975 par quatre personnes, en présence de nombreux témoins, et sur lequel, depuis lors, la famille n'a pu avoir aucune information.

Bien que chacun d'eux ait déjà perdu de quatre à cinq kilos, le moral demeure bon. Les grévistes estiment que le mouvement a déjà obtenu des résultats substantiels. Ainsi, la presse chilienne a, pour la première fois, explicitement mentionné le problème des disparus. Le très influent *Mercurio* a consacré à cette question un éditorial indiquant qu'il serait sans doute souhaitable d'indemniser les familles. Un journal de Concepcion a publié une liste de disparus de la province. Des manifestations de soutien ont eu lieu ici et là.

La « fausse amnistie »

Les protagonistes du mouvement dénoncent la « fausse amnistie » annoncée le 19 avril par le chef de l'État. Ils contestent que la possibilité de rentrer au Chili est refusée à de nombreux citoyens et que de nombreuses personnes demeurent détenues dans tout le pays (les autorités leur déniaient la qualité de « prisonniers politiques » en raison du fait qu'elles ont été jugées ou sont en instance de procès).

Les attentions se portent sur le projet de résolution voté le 2 avril par le conseil exécutif de l'UNESCO, à Paris, pour la première fois à l'unanimité. Ce texte, présenté conjointement par le Brésil, Cuba et par la République fédérale d'Allemagne au nom des Neuf de la Communauté européenne, le seul en « grande majorité des efforts déployés par le gouvernement chilien pour répondre aux préoccupations exprimées au cours des dernières années par l'opinion publique internationale sur la situation des droits de l'homme » — demande « instamment » aux autorités de Santiago « le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de l'information ».

Les grévistes de Saint-Hippolyte ont reçu, depuis le commencement de leur action, de nombreux témoignages de solidarité. Le dernier en date est celui de M. François Mitterrand, qui s'est rendu avenue de Choisy dans l'après-midi du mardi 6 juin.

M. Mitterrand s'est ensuite rendu à l'UNESCO, où, depuis mardi matin, et jusqu'au jeudi 8 juin, une cinquantaine de Chiliens — artistes, universitaires et intellectuels pour la plupart — ont, à leur tour, commencé une grève de la faim.

Le président Carter a estimé, le 5 juin, que le Chili, depuis peu de temps, respectait davantage les droits de l'homme. Recevant, à la Maison Blanche, les lettres de condoléances du nouveau ambassadeur chilien à Washington, M. José Miguel Barros, M. Carter a rappelé que « des désaccords existent sur le passé » entre les États-Unis et le Chili à propos des violations des droits de l'homme au Chili. Le président américain a réitéré d'autres part que les autorités de Santiago « se sont montrées très coopératives » évidente allusion à l'enquête en cours sur les circonstances de la mort du ministre des Affaires étrangères de l'ancien gouvernement Allemand, M. Orlando Letelier, assassiné en septembre 1976 à Washington où il vivait en exil. (A.F.P.)

Etats-Unis

Des « primaires » ont eu lieu dans huit États

Des « primaires » avaient lieu mardi 6 juin dans huit États. Ces consultations, qui n'ont pas un caractère institutionnel (la Constitution ne les prévoit pas, et leur organisation est laissée à l'initiative des États), ne sont nullement comparables, malgré leur nom, à un premier tour d'élections législatives. Elles sont en effet destinées à désigner ceux qui seront proposés à la convention de leur parti républicain ou démocrate pour en être le candidat officiel lors de diverses compétitions électorales.

Au Mississippi, au Montana et dans le New Jersey, il s'agissait de désigner ceux qui bri-

gueraient, au nom de leur parti, les sièges de sénateurs et de représentants qui seront vacants en novembre prochain. Des consultations semblables avaient lieu mardi en Californie, dans l'Iowa, au Nouveau-Mexique, dans l'Ohio et dans le Dakota du Sud, mais les citoyens étaient invités en outre dans ces États à sélectionner les candidats de deux grands partis au poste de gouverneur.

Enfin en Californie, la « proposition 13 », qui prévoit une réduction drastique des impôts fonciers, a été approuvée par les électeurs.

« Guerre des impôts » en Californie

Correspondance

Sacramento. — Les Californiens ont approuvé mardi 6 juin, la « Proposition 13 », plus communément appelée « Proposition Jarvis », du nom d'un de ses deux auteurs, un homme d'affaires en retraite de Los Angeles, âgé de soixante-quinze ans.

Une avalanche de signatures (1,5 million), sans précédent dans l'histoire californienne (1), avait imposé ce référendum. La « proposition 13 » limite l'impôt foncier à 1 % de la valeur marchande de toute propriété résidentielle ou commerciale. Les recettes que l'État et les municipalités tirent de ces impôts devraient ainsi diminuer de 57 %, soit 7 milliards de dollars par an. M. Jarvis réclame par ailleurs que le Congrès de Californie approuve toute augmentation de taxes locales et tout nouvel impôt d'État par une majorité des deux tiers.

Cette guerre à l'impôt a germé dans une douzaine d'États. Mais c'est en Californie qu'elle se livre le plus bruyamment.

Les forces en présence ? D'un côté, les défenseurs de la « proposition 13 », des propriétaires en colère — les plus affectés étant les personnes à revenus moyens — qui, par suite de l'inflation et de la spéculation galopante, ont vu parfois leurs impôts fonciers grimper de 30 % par an au cours de ces dernières années. Les propriétés californiennes viennent d'être réévaluées une nouvelle fois, ce qui peut entraîner dans certains cas une nouvelle hausse allant jusqu'à 100 %.

De l'autre côté, les partisans de la « proposition 6 », que le Congrès de l'État de Californie offre comme alternative à la « proposition 13 ». Ils proposent de réduire l'impôt foncier de 30 % (au lieu des 57 % de la « proposition Jarvis ») sur les propriétés privées uniquement et non pas sur les entreprises commerciales.

Un remboursement annuel de 75 dollars serait également accordé aux locataires californiens (60 % des électeurs en Californie, ne sont pas propriétaires). La « proposition 6 » prévoit de puiser dans le surplus du budget d'État — qui s'élève actuellement à 3,5 milliards de dollars — pour compenser la perte de revenus que la réduction de l'impôt foncier aurait fait subir au gouvernement local. Une coalition de électeurs, composée de milliers d'affaires, de membres du parti démocrate, d'ouvriers, de syndicalistes, d'employés du secteur public, défend la « proposition 6 ».

Les adversaires de M. Jarvis (notamment le gouverneur de Californie, M. Jerry Brown) protestent contre l'attitude portée au secteur public local — la police et les pompiers, par exemple — mais surtout les services de l'éducation, — qui tire la majorité de ses ressources de l'impôt foncier. Ils déclarent qu'ils disent-ils, supprimerait jusqu'à un demi-million d'emplois et

Le rêve américain

Les adversaires de M. Jarvis (notamment le gouverneur de Californie, M. Jerry Brown) protestent contre l'attitude portée au secteur public local — la police et les pompiers, par exemple — mais surtout les services de l'éducation, — qui tire la majorité de ses ressources de l'impôt foncier. Ils déclarent qu'ils disent-ils, supprimerait jusqu'à un demi-million d'emplois et

ferait passer le taux de chômage annuel de 7,5 à 10,1.

La « proposition 13 » est une illustration de l'« American Dream » (le « rêve américain ») et de la volonté tenace de la nation de s'interroger sur le degré de prospérité privée et de libre entreprise ; un rêve qui est celui de l'Américain de classe moyenne.

Ce référendum amène les citoyens à s'interroger sur le degré d'intervention de l'État. M. Jarvis, soutenu par M. Ronald Reagan — ancien gouverneur ultra-conservateur de la Californie — entend réduire le pouvoir croissant de l'État et limiter sa participation aux affaires publiques.

Enfin, pour la Californie qui doit en novembre prochain, réélire son gouverneur, ce référendum a été une manière d'obliger M. Brown, qui a manifesté ses aspirations à la présidence en 1980, à préciser ses positions politiques.

Talonné par M. Jarvis ainsi que par une opposition républicaine aujourd'hui menaçante, M. Brown, patient et savant dans le compromis, a dû réviser sa position. Il s'est prononcé contre la « proposition 13 » mais pour une réduction de l'intervention de l'État dans la vie des Californiens pour un accroissement du pouvoir local, pour la propriété privée mais aussi pour la protection du secteur public.

S. C.

(1) Pour qu'un référendum soit proposé aux électeurs californiens, il faut qu'il recueille au moins dix pour cent des quatre-vingt-dix-huit mille signatures.

Panama

L'OPPOSITION DEMANDE UN NOUVEAU RÉFÉRENDUM

Le Front national d'opposition, qui regroupe plusieurs partis hostiles au gouvernement du général Omar Torrijos, a lancé une campagne pour l'organisation d'un nouveau référendum sur les traités conclus avec les États-Unis, aux termes desquels Panama retrouvera la souveraineté sur le canal en l'an 2000. C'est ce qu'a indiqué un représentant du Front, de passage à Paris mardi 6 juin. Les amendements allégués par les sénateurs américains aux traités, après le référendum panaméen du 23 octobre, rendent ce dernier caduc, a estimé ce représentant.

Le Front va organiser des manifestations pour demander la tenue de ce second référendum à l'occasion de la visite que le président Carter devrait faire prochainement à Panama. Les partis qui forment le Front, notamment le parti socialiste, demandent que l'opposition puisse disposer, pour défendre ses thèses, des moyens d'information (radio, télévision notamment), qui lui sont actuellement refusés.

Brésil

L'opposition s'efforce de choisir un candidat unique à la présidence

De notre correspondant

Brasilia. — L'opposition brésilienne réussira-t-elle à unir et à présenter un candidat unique à l'élection présidentielle d'octobre prochain ? L'idée d'opposer un candidat au successeur désigné par le président sortant, le général José Baptista Figueiredo, n'est pas nouvelle, d'autant que ce dernier ne paraissait pas réaliser l'unanimité au sein des forces armées.

Ces derniers temps, plusieurs secteurs d'opposition ont songé à un candidat militaire : les forces armées ou constituent-elles pas le véritable facteur de pouvoir du pays ? Leur choix s'était finalement porté sur le général Euler Bentes, un officier aujourd'hui à la retraite, qui fut, de 1967 à 1969, superintendant de la Gendarmerie d'État chargé du développement du nord-est du pays. Jouissant d'un prestige certain au sein des forces armées, il est proche du vieux courant nationaliste militaire qui est son appui avec le général Afonso Albuquerque Lima, ancien ministre de l'Intérieur, et le général Figueiredo, dont la candidature a été officiellement soutenue par l'ARENA, entrainés par M. Magalhães Pinto, les membres du commandement des forces armées, que le général Bentes était censé représenter, et l'ensemble du M.D.B. Son programme

consistait essentiellement en une démocratisation de l'État, de droit, en opposition au gradualisme préconisé par l'actuel chef de l'État.

Un Front national pour la redémocratisation a vu le jour, sous l'impulsion conjointe du général Bentes, de M. Pinto et de M. Severo Gomes, un ancien ministre de l'Industrie et du génie civil qui avait démissionné après avoir critiqué le modèle économique du régime. Mais qui prendra la tête de ce rassemblement ? Contre l'attente générale, M. Pinto renchérit à refuser sa candidature au profit du général Bentes, ce qui pourrait provoquer un sérieux choc en retour ? Un troisième secteur s'oppose à ce que le M.D.B. couvre les ambitions présidentielles de ce qu'il considère comme des ralliés tardifs : il y a peu, tant le général Euler Bentes que M. Pinto n'apparaissent-ils pas comme de possibles candidats présidentiels... de l'ARENA ?

THIERRY MALINAK.

bonne nuit !

EPÉDA
matelas, sommiers, ensembles
au nouveau centre
CAPELOU
37, av. de la République (11^e)
Métro Parmentier - 357.36.35
livraison très rapide

LE MONDE
matériaux pour la disposition
de vos locataires des bureaux
d'Affaires Immobilières.
Vous y trouverez peut-être
LA MAISON
que vous recherchez.

Bientôt le soleil d'été
Ne laissez pas
vos yeux
se fatiguer

Pour les protéger, Leroy vous propose
ses verres filtrants de haute qualité
avec un grand choix de montures.
Et toujours ses services spécialisés : verres correcteurs,
lentilles de contact et appareils auditifs.

LEROY OPTICIEN

104, Champs-Élysées 147, rue de Rennes 27, bd St-Michel
11, bd du Palais 18, bd Hausmann 137, Fg St-Antoine
158, rue de Lyon 5, place des Terres 30, bd Barbès

TONY DUVERT

quand mourut Jonathan

Succulent, parfumé, simple et épicé... Une merveilleuse histoire d'amour comme on croyait qu'on n'en faisait plus. Enfin !

LAURENT DISPOT (Le Matin)

218 p. - 25 F

ROBERT LINHART

L'ETABLI

Je n'ai rien lu de plus atroce, de plus accablant, dans la nudité, depuis "Une journée d'Ivan Demissovitch" de Soljenitsyne. Avec cette circonstance, que chacun peut trouver aggravante ou pas, que cela ne se passe pas en Sibérie, mais sous nos fenêtres, ni vu ni connu, à un jet de boulon.

BERTRAND POIROT-DELPECH (Le Monde)

Une fois le livre terminé, l'envie vous vient de l'annoncer comme le seul acte politique véritable qui se soit produit en France depuis des années. On en annonce la nouvelle comme celle du printemps. Il fait notre printemps. Car le savoir de l'horreur aussi a sa fraîcheur. Une sorte de désespoir qui par sa portée concrète fabuleuse éteint toute théorie.

MARGUERITE DURAS (Libération)

184 p. - 25 F

éditions de minuit

Algerie
Kadhafi a renforcé
à Alger et Tripoli

Les insulaires

LA XI^e COUPE DU MONDE DE FOOTBALL EN ARGENTINE

L'Argentine et l'Italie, premiers qualifiés

Avant même de disputer les deux derniers matches, les jeux sont faits dans le groupe I, où l'Argentine et l'Italie se sont qualifiées, mardi 6 juin, pour le second tour de la Coupe du monde de football. Plus aisément encore que prévu, les Italiens se sont imposés à une équipe hongroise décapitée par la suspension de son

meneur de jeu Nyirasi et de son avant-centre Toroczi. Peu après la première demi-heure de jeu, deux buts inscrits en une minute par Paolo Rossi et Roberto Bertagna avaient déjà été aux Hongrois leurs derniers espoirs. Malgré trois tirs sur la barre transversale, c'est par 3 buts

à 1 que les Italiens ont les premiers obtenu leur qualification. La situation reste incertaine dans le groupe II, où seul le Mexique, battu par 6 à 0 par la République fédérale d'Allemagne, est éliminé. Dans l'autre match, les Polonais ont difficilement vaincu les Tunisiens (1 à 0). Ces

derniers, qui ont en plusieurs occasions d'égaliser en fin de match, devront maintenant battre le groupe III, l'Autriche doit rencontrer la Suède ce mercredi 7 juin et le Brésil, l'Espagne, tandis que dans le groupe IV l'Ecosse affronte l'Iran et les Pays-Bas le Pérou.

Buenos-Aires. — A peine le coup de sifflet final du match Argentine-France a-t-il été donné que le centre de Buenos-Aires était paralysé par la circulation. Au son des concerts de klaxons, nées à tout propos, la capitale sud-américaine a fêté la qualification de son équipe nationale par une folle nuit de liesse populaire. Tout en effet, avait été préparé pour célébrer ce qui ne faisait aucun doute ici : une seconde victoire des footballeurs argentins.

Pour l'équipe de France, encore en crise malgré la volonté d'apaisement, la tâche proposée au stade River Plate pouvait, en effet, paraître insurmontable. De plus en plus désabusés par le comportement de certains joueurs et les cabales qui se font jour, Michel Hidalgo, directeur de l'équipe de France avait une nouvelle fois capitulé en tenant plus compte de la réputation de certains sélectionnés que de leur valeur présente.

Ainsi avait-il accepté d'incorporer contre l'Argentine les Stéphanos Dominique Rocheteau et

Dominique Bathenay, dont tous les tests médicaux démontraient la précarité de la forme. On veut que Bathenay joue. Il jouera, et avait simplement confié Michel Hidalgo à quelques familiers. Le directeur de l'équipe de France avait rêvé d'un groupe où tout se serait réglé par la concentration. Il n'a connu en Argentine que des groupes de pression. Il est certain que, dans ces conditions, il n'était pas l'homme de la situation pour imposer un minimum de discipline à des éléments plutôt irresponsables et pour isoler ces derniers d'un environnement de dirigeants et de journalistes bien trop envahissants.

Trois petits matches — la France doit encore rencontrer la Hongrie — et puis s'en va. L'équipe de France va pouvoir quitter l'Argentine, après avoir défrayé les chroniques par ses problèmes internes plus que par ses exploits sportifs. Quant à ceux qui, comme Michel Platini, étaient

Trois petits matches et puis s'en va

De notre envoyé spécial

venus pour connaître la consécration internationale, ils auront perdu beaucoup de leurs illusions et surtout de leur réputation.

Des deux adversaires rencontrés par les Français depuis le début de l'épreuve, les plus faciles à battre étaient, contrairement aux prévisions, les Argentins. Tout en ayant mis sur pied une préparation méthodique depuis deux ans pour amener son équipe à son meilleur niveau pour la Coupe du monde, César Menotti, l'entraîneur argentin, n'a pas pu résoudre tous les problèmes. Ses joueurs, merveilleux techniciens mais individualistes forcés, ont progressé dans le jeu collectif et la condition physique, mais n'ont pas pu atteindre dans ce domaine la même rigueur que les Européens. Chaque fois que les footballeurs français ont réussi à emballer le rythme du match, les

Argentins se sont retrouvés en difficulté.

L'arbitre suisse

Heureusement pour eux, ils ont bénéficié, une fois encore, d'un arbitrage sans doute influencé par l'ambiance chaleureuse de River Plate. Ainsi, sur le premier but (45^e minute), l'arbitre suisse, M. Dubach, leur a accordé un penalty sans même avoir vu la main que Marius Trésor aurait faite en touchant. C'est sur l'insistance des joueurs argentins qu'il alla consulter son juge de touche, placé beaucoup trop loin de l'action. En revanche, sur une intervention plus illégitime contre Didier Six en deuxième mi-temps, M. Dubach préféra laisser le jeu continuer.

A ce moment-là, le sort du match pouvait basculer. Dans un

territoire surprenant d'orgueil, les Français qui avaient égalisé par Platini à la soixantième minute, se livraient à une pression intense devant les buts argentins. Dix minutes après l'égalisation, Didier Six, astucieusement démarqué par Michel Platini, s'était présenté seul devant le gardien argentin Ubaldo Fillo, mais son tir avait été bloqué par le poteau de but tout comme celui de Michel Platini sur un coup franc, trois minutes plus tard.

C'est au moment le plus intense de ce baroud d'honneur que Leopoldo Luque, profitant d'une défense française dégarinée, allait surprendre, d'un tir de 25 mètres, Dominique Bathenay, le suppléant de Jean-Paul Bertrand-Demanes, blessé dans un contact avec un poteau de but — et provoquer l'explosion populaire que l'on sait.

Dans la salle de conférences après le match, un homme ne

partageait pourtant pas cette allégresse César Menotti, l'entraîneur argentin, n'ignore pas que les deux victoires de son équipe ont tenu à peu de chose et peuvent donner une idée fautive de sa valeur actuelle. Trop de problèmes restent à régler, surtout en défense, pour qu'il envisage pas de connaître des difficultés plus grandes encore lors du deuxième tour. Cette qualification, obtenue dès le deuxième match dans un groupe réputé difficile, va conforter l'opinion que l'Argentine va devenir championne du monde. Quelle pourra être la réaction populaire en cas de défaite ?

GÉRARD ALBOUY.

A LA TELEVISION

MERCREDI 7 JUIN
Brésil - Espagne, 18 h. 35, TF 1 (direct).
Pays-Bas - Pérou, 21 h. 40, A 2 (direct).

L'Album officiel de la Coupe

du monde 1978-1982. L'Union nationale de football professionnelle, la Société Promofoot (coopérative ouvrière de production) et quatorze des footballeurs sélectionnés de l'équipe de France envoyée en Argentine (Patrice Rio, Maxime Bossis, Dominique Bathenay, Anzor Rey, Christian Lopez, Didier Six, Bernard Lacombe, Marius Trésor, Jean-Marc Guillou, Claude Papi, Michel Platini, Dominique Rocheteau, Gérard Janvion et Christian Daiger), auxquels s'ajoutent les membres de la Fédération française de football, ont organisé ce mardi 6 juin un référendum à Paris pour demander la saisie du numéro hors-série de *BUT*, publié le 19 mai par *Télé-Époque*, sous l'appellation de *Album officiel* de la Coupe du monde 78, et des vignettes autocollantes comportant le nom et l'image des joueurs de l'équipe de France. Selon les requêtes, il s'agit là d'une utilisation commerciale et publicitaire illicite de droits appartenant aux intéressés ; la défense estimant pour sa part que des recettes du sport ne peuvent invoquer un droit sur leur image tombée dans le domaine public, aussi pourrait-on envisager à la rigueur un prêt au fond pour concurrence déloyale.

NOUS N'AURIONS PAS DU VENIR CAUTIONNER LE RÉGIME SANGLANANT DU GÉNÉRAL VIDELA.



(Dessin de KONE.)

Deux manifestations de solidarité en France en faveur des victimes de la répression

Plusieurs centaines de femmes de tous âges, silencieuses et vêtues de noir, ont manifesté mardi 6 juin, de 18 h. 30 à 19 h. 30, sur le parvis de Notre-Dame de Paris, en faveur des victimes de la répression en Argentine.

A l'appel de la section française d'Amnesty International, ces femmes ont voulu rendre hommage aux parents des disparus et délégués de ceux qui manifestent chaque jeudi, depuis plusieurs mois, sur la plaza de Mayo, à Buenos-Aires, devant le siège du gouvernement argentin, et des journalistes et enseignants sur le sort d'un fils d'un mari ou d'un frère.

Un tract distribué par la section d'Amnesty International incitait chaque sympathisant à envoyer un texte au président de la République, le général Videla, lui demandant « de bien vouloir entreprendre des recherches sur la situation des quinze mille personnes disparues en Argentine en 1976 et de donner des éclaircissements sur l'existence présumée de six camps de détention, de libérer les prisonniers mis à la disposition du pouvoir militaire national et d'ordonner une enquête sur les allégations de tortures ».

La manifestation, autorisée pour un délai d'une heure, s'est tenue dans un silence absolu. Une manifestation similaire, à laquelle ont participé une trentaine de personnes, a eu lieu le même jour à Dijon.

Les Français détenus ou disparus

Michel Hidalgo, l'entraîneur de l'équipe de France de football, s'est montré modérément optimiste au micro de France-Inter sur les chances de succès des démarches effectuées pour retrouver les Français disparus en Argentine. « Je pense que l'action entreprise par nous, et qu'on aurait voulu très discrète, peut aboutir. On ne peut être repêché que des nouvelles », a déclaré Michel Hidalgo, interrogé le mardi 6 juin par Jacques Chancel. L'entraîneur a ajouté qu'à son avis un échec dans les démarches « serait une défaite benetton plus grave qu'une défaite sportive ».

Interrogé, d'autre part, à l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, M. Thomas de Anchorena, ambassadeur de Buenos-Aires à Paris, a indiqué : « Il y a en ce moment, condamnés et en train de subir les peines que la justice argentine leur a données, huit personnes. De ces huit personnes, seulement deux sont françaises, les autres ont été les Français nappelés à la double nationalité et, pour nous, ce sont des Argentins. Ils sont en train d'accomplir leur condamnation », a précisé l'ambassadeur.

FOOTBALL, TÉLÉPHONE ET PATRONAGE

Visite doublement intéressante que celle de M. Gérard Thery, directeur général des télécommunications, en Argentine, du 5 au 6 juin. D'une part, il doit avoir officiellement des entretiens avec le ministre argentin des postes et télécommunications, L'Argentine envisage de développer ses réseaux téléphoniques à l'intérieur de la Fédération française de football, ont organisé ce mardi 6 juin un référendum à Paris pour demander la saisie du numéro hors-série de *BUT*, publié le 19 mai par *Télé-Époque*, sous l'appellation de *Album officiel* de la Coupe du monde 78, et des vignettes autocollantes comportant le nom et l'image des joueurs de l'équipe de France. Selon les requêtes, il s'agit là d'une utilisation commerciale et publicitaire illicite de droits appartenant aux intéressés ; la défense estimant pour sa part que des recettes du sport ne peuvent invoquer un droit sur leur image tombée dans le domaine public, aussi pourrait-on envisager à la rigueur un prêt au fond pour concurrence déloyale.

D'autre part, M. Thery profitera de son séjour argentin pour suivre quelques matches de la Coupe du monde de football. Un supporter de choix pour l'équipe de France. Ne dit-on pas que les supporters de la N.G.T. dans le domaine sportif sont grandement à quelques semaines, elle a patronné une voiture de sport. Les, lors de sa première sortie, elle n'a pas effectué plus d'un tour à l'échelle de l'opération : 300 000 francs pour la N.G.T., qui, pourtant, ne semble pas désarmer.

Il est vrai que la N.G.T. est riche. Très riche : les bénéfices des télécommunications atteignent près de 1 milliard de francs par an. Gageons qu'avec la nouvelle hausse des tarifs de la communication et des abonnements téléphoniques, les profits augmentent substantiellement. D'ailleurs, ce n'est pas tout : l'augmentation des tarifs des sociétés nationales. Ils se consolent en songeant qu'une partie de leur argent permettra à la N.G.T. de sponsoriser à quelques milliers... un sport.

Force ouvrière estime, dans un communiqué publié le 5 juin, que les gouvernements argentins profitent du Mondial pour donner à l'Argentine une image qui cache les violations graves des droits de l'homme et des libertés syndicales.

Rappelons, déclare le communiqué, que plusieurs milliers de syndicalistes se trouvent en prison, dans les camps de concentration, ou sont portés disparus.

L'Association France-Amérique latine organise le jeudi 8 juin à 20 heures, un gala de solidarité pour l'Argentine dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Écoles, à Paris. L'amiral Antoine Sanguinetti donnera son témoignage sur sa récente mission en Argentine. Des artistes participeront à ce gala, parmi lesquels Anne Sylvestre et le groupe Tiempo Argentino.

DEUX COMMENTATEURS OUEST-ALLEMANDS RISQUENT D'ÊTRE EXPULSÉS

Cordoba (A.F.P.). — Un commentateur de la télévision allemande, M. Fritz Klein, a reçu de ses supérieurs l'ordre de ne pas quitter l'hôtel où il séjourne avec l'équipe nationale de football pour des raisons de sécurité.

Cette mesure a été prise à la suite d'un article publié par le journal de Buenos-Aires la Nación, laissant entendre qu'il pourrait être expulsé d'Argentine avec un autre commentateur, le Dr Thomas Reinert, en raison des remarques faites dans le compte rendu sur le cérémonial d'ouverture de la Coupe du monde. Ces remarques, qui sont l'objet de la controverse, n'ont pas été précisées, mais elles devaient vraisemblablement contenir des critiques à l'égard du régime militaire argentin et de la situation dans le pays.

DES PRIX EN TOUTE LIBERTÉ

Mar-del-Plata (Reuter). — Des milliers de supporters des équipes de football argentines de coups de téléphone pour se plaindre des prix très élevés dans les restaurants et les bars de Mar-del-Plata. Un couple a déclaré avoir payé plus de 40 000 pesos (240 F) pour deux bières, deux bouteilles de vin ordinaire et un dessert.

A ANTENNE 2 Perdre en gagnant

On lui énumérait de sport en ce moment à la télé. Tennis, football, on n'arrête pas. C'est bien simple, entre Roland-Garros et River-Plate, on a passé, mardi, plus de douze heures d'attente devant le poste. Quand, sur le coup de 2 heures du matin, on s'est levé de nos tentes pour aller se coucher, on était crevé. L'essive. Battu. El-mine. Hier cependant : notre équipe tendrait la tête haute avec les honneurs. Son obésité, son air de satisfaction, son courage, recelait les méchantes bruits qui avaient couru sur son compte.

Si elle avait perdu, ce n'était pas de sa faute, c'était de la faute de l'arbitre. Ce premier but marqué par l'Argentine sur un penalty très discuté, on n'arrive pas à l'avaloir. C'était injuste. Sans lui, nos joueurs le continueraient à la redite trois heures plus tard à l'intonation des lèvres. On a été égalisé, on aurait même gagné, qui sait ?

L'équipe de France s'était montrée digne de notre glorieux passé, de ces treize buts inscrits il y a vingt ans, en Suède, par Just Fontaine dans l'histoire du sport. Les « Dussiers de l'écran » leur étaient pratiquement consacrés ! On s'interrogeait : c'était avant la Coupe du monde, l'émulsion passait en direct, sur le pourquoi et le comment de notre chute et de notre remontée au palmarès international. Et les grands anciens et les jeunes espoirs — ils ignoraient encore l'ordinaire l'issue fatale du match de la dernière

CLAUDE SARRAUTE.

ENTHOUSIASME MORTEL POUR UN SUPPORTER ROMAIN

Rome (A.F.P.). — Un jeune homme a trouvé la mort et plusieurs autres ont été grièvement blessés à Rome dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 juin lors de deux accidents de la circulation provoqués par l'enthousiasme des supporters italiens après la victoire de l'Italie sur la Hongrie en Coupe du monde de football.

De nombreux actes de vandalisme ont en outre été commis dans le centre de Rome. Plusieurs manifestations, qui ont bloqué le centre de la capitale italienne pendant trois heures dans un véritable concert d'avertissements sonores, ont pris d'assaut des magasins situés dans le quartier de la place d'Espagne après en avoir brisé les devantures. La police a dû intervenir.

notre prêt à porter commence là où les autres l'arrêtent

JERFUY notre prêt à porter commence là où les autres l'arrêtent tout Phabillement et les chaussures pour les grands (1 m 85 à 2 m 15) — et les costards.

79 avenue des Terres Paris 17^e - Tél. 574.35.13 86 avenue Ledru-Rollin Paris 12^e - Tél. : 628.18.24

NOUVEAU MAGASIN

L'ASSEMBLÉE NATIONALE VOTE...
la situation de l'emp...
R.P.R. : un véritable détecteur...
stages de tennis
jouez les Arcs
1555 F
Les Arcs de la Vallée
Normandy F
voyager en

ENTINE
ualifiés

Le Monde

politique

L'ASSEMBLÉE NATIONALE VOTE UN NOUVEAU « PACTE » POUR FACILITER L'EMBAUCHE DES JEUNES

M. Boulin : la situation de l'emploi risque de s'aggraver d'ici à la fin de l'année

Mardi 6 juin, sous la présidence de M. Stast (U.D.F.), l'Assemblée nationale a examiné le projet de loi relatif à l'emploi des jeunes. Ce texte (présenté dans « Le Monde » des 18 et 19 mai) est destiné à poursuivre l'effort national en faveur de l'emploi, et en particulier l'insertion professionnelle des jeunes dont il facilite d'une part l'embauche dans les P.M.E. et auxquel il offre d'autre part la possibilité de s'initier aux activités manuelles par des stages pratiques en entreprise. Le projet reconduit en partie le pacte national pour l'emploi des jeunes lancé en juillet 1977. Les moyens financiers nécessaires ont été dégagés dans le collectif budgétaire récemment voté par l'Assemblée.

à l'embauche, plus sélectif, il paraît être l'annonce d'une politique plus structurale. Il ne donne pourtant pas, estime-t-il, entière satisfaction. Pour terminer, M. Fuchs souhaite que l'exécution soit élargie aux femmes chargées de famille et regrette que les stages en entreprise n'aient servi trop souvent qu'à fournir aux entreprises une main-d'œuvre de bon marché.

« Les problèmes de l'emploi, reconnaît d'entrée M. BOULIN, ministre du Travail, risquent de s'aggraver d'ici à la fin de l'année. » « Au total, nous devons soutenir une bataille sur trois fronts : l'inflation, le chômage, l'équilibre extérieur », résume le ministre, qui écarte une nouvelle fois la solution « passagère » d'une relance par la consommation, telle que la préconise M. Mitterrand. A son avis, la voie choisie par le gouvernement (à retrouver nos équilibres) est la seule possible. « A long terme, précise-t-il, le gouvernement a toutefois l'intention, s'inspirant de certaines propositions de loi de la majorité, de rechercher les moyens structurels d'apporter une solution au problème de l'emploi. » Après avoir relevé les résultats positifs du premier pacte pour l'emploi, il énumère les dispositions du nouveau pacte et déclare : « Il ne s'agit pas d'un mini-pacte. Nous tirons les leçons du précédent et nous mettons l'accent sur la formation des jeunes et la relance du progrès à un système normal, faisant participer les employeurs. Nous voulons réinsérer quatre cent mille jeunes dans un système de formation qui les conduira à un emploi durable. » Ce pacte, conclut M. Boulin, ne résout pas les problèmes à long terme de l'emploi ; d'autres mesures interviendront à la fin de l'année pour traiter la question en profondeur.

En séance de nuit, sous la présidence de M. Eugenet (P.S.), M. PERRUT (U.D.F., Rhône) regrette que l'effort fait l'an dernier en faveur de l'apprentissage ne soit pas poursuivi aussi activement. A son avis, il faudrait préparer certains élèves à entrer dans la vie active dès quatorze ans. Mme MISSOUFFE (R.P.R., Paris) plaide en faveur du travail à temps partiel, « formule d'avenir » qui relève-t-elle, tente une femme active sur deux. Pour M. LAZZARINO (P.C., Bouches-du-Rhône), l'actuel projet prolonge le premier acte qui affirmait-il, a été une opération illusoire car il n'a pas créé d'emploi.

Mme HORVATH (P.C., Gard) constate que de très nombreux jeunes, munis de diplômes, ne peuvent exercer le métier qui correspond à leurs compétences. « Comment faire des discours élogieux sur la violence et sur la drogue, demande pour terminer M. ZARKA (P.C., Seine-Saint-Denis), quand on condamne les jeunes à l'angoisse du chômage. »

L'Assemblée accepte après avoir rejeté l'amendement communiste par 224 voix contre 138. Le rapporteur souhaite ensuite la consultation du comité d'entreprise dont l'événement sera joint à la demande d'habilitation. M. Boulin propose que le comité d'entreprise n'exerce qu'un contrôle sur les stages. L'Assemblée accepte.

Plusieurs articles additionnels sont ensuite examinés par l'Assemblée. M. ZARKA (P.C.) demande sans succès un contrôle du comité d'entreprise, des délégués du personnel et des organisations syndicales sur les engagements d'embauche, les salaires versés et les contrats de travail. Un amendement socialiste demande qu'il soit tenu compte, pour la classification et le salaire inférieur de la formation acquise et de la qualification obtenue dans le cadre des stages. Par 283 voix contre 197 il est rejeté par l'Assemblée. Il en va de même d'un amendement communiste qui créait des comités de l'emploi composés de représentants des salariés, des employeurs, des pouvoirs publics et d'étus.

Four terminer, le ministre propose d'introduire un nouveau article ainsi rédigé : « A titre exceptionnel et jusqu'au 31 décembre 1978 les stages de pré-formation, de formation et de perfectionnement, des stagiaires sont ouverts aux jeunes sans emploi, âgés de dix-huit à vingt-six ans au plus et, sans condition d'âge, aux femmes sans emploi, veuves, séparées, divorcées ou chefs de famille éducatrices. Ces stagiaires bénéficient d'une rémunération calculée en fonction du salaire minimum de croissance. » L'amendement est adopté.

Dans les explications de vote le groupe socialiste annonce qu'il s'abstient, le projet n'apportant pas de solution au problème de l'emploi ; le groupe R.P.R. qu'il votera pour le texte, bien que ce dernier soit incomplet (opinion partagée par l'U.D.F.) ; le groupe communiste qu'il votera contre. A la majorité de 283 voix contre 88 sur 484 votants, l'ensemble du projet ainsi modifié est adopté.

La séance est levée mercredi à 1 h 35.

PATRICK FRANÇOIS.

M. FUCHS (U.D.F.), rapporteur de la commission des affaires sociales, constate que ce projet ne reprend que deux des mesures figurant dans le premier pacte : l'exonération des charges sociales pour les employeurs qui embaucheront des jeunes avant le 31 décembre 1979 et les modalités d'organisation des stages pratiques dans les entreprises. L'augmentation des crédits pour les stages de longue durée constitue toutefois un aspect positif, de même que l'extension de son bénéfice à certaines catégories de femmes (veuves, divorcées, femmes désirant reprendre un emploi après une naissance). Au total, note le rapporteur, le nouveau dispositif donne moins l'impression que le précédent d'être une mesure de circonstance. Plus étalé dans le temps, plus incitatif

« Satisfaisant, déclare M. BOULIN, ce pacte va être pour les employeurs, non pour les jeunes. Il a permis aux premiers d'exploiter les seconds. » M. PONTAINE (non-inscrit, la Réunion) insiste pour que les mesures prises en faveur des jeunes soient appliquées dans les D.O.M.

M. OISSINGER (R.P.R., Haut-Rhin) craint une nouvelle détérioration du marché de l'emploi (il évoque le chiffre de 1,5 million de demandeurs d'emploi à la rentrée) et estime que, faute de crédits, les résultats du deuxième pacte seront moins bons que ceux du premier. Y relevant de nombreuses lacunes, il se déclare hostile au projet.

Mme PRIVAT (P.C., Seine-Maritime) constate que les femmes sont particulièrement touchées par le chômage. A son avis, l'emploi à temps partiel n'est qu'un pis-aller.

La discussion des articles

Dans la discussion des articles, l'Assemblée rejette d'abord un amendement socialiste qui prévoyait un réajustement de l'assiette des cotisations sociales supportées par les entreprises.

A l'article premier (modalités de l'embauche des jeunes) les socialistes ont demandé que les femmes soient particulièrement touchées par le bénéfice de cet article, étant veuves, séparées, divorcées ou chefs de famille éducatrices depuis moins d'un an, seront embauchées entre le 1^{er} juillet 1978 et le 31 décembre 1979. Reprenant une suggestion de la commission, le gouver-

nement propose également à l'Assemblée qu'il accepte d'abaisser la limite d'âge inférieure à seize ans pour les jeunes salariés qui ont achevé un cycle complet de l'enseignement technologique.

Sur proposition des socialistes l'Assemblée décide, contre l'avis du gouvernement, que les conditions d'accroissement d'effectifs auxquelles est subordonnée la prise en charge des cotisations sociales seront appréciées dans le cadre de l'entreprise et non de l'établissement.

Un amendement communiste prévoit que pour pouvoir béné-

ficier de la prise en charge les entreprises devront procéder d'une part à l'embauche définitive des jeunes effectuant un stage ; d'autre part, pour les stages déjà terminés, avoir procédé à l'embauche définitive d'au moins 50 % des stagiaires. Combattu par le gouvernement, cet amendement est repoussé par l'Assemblée par 285 voix contre 197.

M. DELEHEDDE (P.S.) propose ensuite sans succès de préciser que les contrats de travail concernés par le texte sont à durée indéterminée. L'Assemblée rejette également un scrutin public un amendement communiste qui supprimait la référence à une durée minimale d'emploi des jeunes salariés. Est en revanche adopté un amendement de pluri-sieurs élus de la Réunion et de la Guadeloupe destiné à accélérer la procédure des décrets d'application concernant les D.O.M.

Par 278 voix contre 200, l'Assemblée repousse un amendement communiste qui limitait le bénéfice du présent article au respect par les entreprises de la loi relative à l'embauche des travailleurs handicapés.

La commission estimant particulièrement fâcheux de voir le projet réduire considérablement les moyens accordés à l'apprentissage, avait supprimé l'article 2. Sans la pression amicale de sa majorité, le gouvernement propose que les jeunes, engagés sous contrat d'apprentissage entre le 1^{er} juillet 1978 et le 31 décembre 1979, aient droit au bénéfice de la prise en charge de la totalité des cotisations. L'Assemblée accepte.

A la demande de M. DE BRANCHES (U.D.F.), le gouvernement s'engage à simplifier les procédures administratives de l'agrément.

L'article 3 rassemble les dispositions relatives au stage pratique. L'Assemblée repousse un amendement socialiste destiné à éviter le détournement des fonds qui doivent être consacrés à la formation professionnelle conditionnelle. A l'initiative du rapporteur, elle précise que les activités manuelles concernées seront définies par décret. M. Delehedde propose sans succès que les bénéficiaires du stage pratique obtiennent un contrat d'embauche définitif à la fin de leur stage.

M. TASSY (P.G.) demande que soient étendus aux bénéficiaires les garanties dont bénéficient les autres travailleurs et que soit prévue une rémunération au moins égale au S.M.I.C. Proposition partagée par M. Delehedde, qui se déclare prêt cependant à se rallier à la proposition du rapporteur. Ce dernier souhaite voir préciser que les stagiaires percevront un salaire versé par l'entreprise et susceptible d'être partiellement remboursé par l'Etat. Le gouvernement accepte à condition de remplacer salaire par indemnité.

M. NOIR (R.P.R.) : un véritable détonateur

Dans la discussion générale, M. ROYER (non-inscrit, Indre-et-Loire) insiste sur les difficultés structurelles qui feront, à son avis, qu'avant que le texte soit appliqué, la crise de l'emploi des jeunes se sera encore aggravée. Il dénonce notamment « la faillite de l'éducation nationale ». A son avis, le gouvernement n'échappera pas à une relance sélective, « d'autant plus nécessaire qu'il a laissé les prix des services publics repartir trop brutalement et que le quasi-blocage des revenus des travailleurs se traduit par des réactions sociales ». En attendant, estime-t-il, il faut valoriser au maximum le pacte national proposé. C'est pourquoi l'Assemblée doit amender « un texte trop flétri ».

« L'emploi, déclare M. NOIR (R.P.R., Rhône), constitue aujourd'hui un véritable détonateur qui, s'il ne fait pas l'objet d'une attention prioritaire, pourrait

bien mettre le feu aux poudres et conduire à des révoltes terribles sur le champ social et dans l'enceinte de cette Assemblée. » Son groupe, précise-t-il, votera un amendement consistant à modifier le programme transitoire. Le député rappelle alors les grandes orientations du plan proposé par le R.P.R. Il insiste particulièrement sur la nécessité d'opérer des actions sectorielles de relance, « condition majeure du succès ».

Pour M. DELEHEDDE (P.S., Pas-de-Calais), les stages ont surtout fourni la main-d'œuvre gratuite. Dans le nouveau pacte, les dépenses seront moindres, mais le patronat sera moins mobilisé et les jeunes en souffriront. « Nous ne pouvons pas accepter, nous dit-il, un tel état de fait sans conviction et dans la résignation. »

Pour M. BRIANE (U.D.F., Aveyron), les charges sociales de-

placement des fonds collectés au titre des ordonnances sur l'intéressement et la participation aux bénéfices des entreprises.

Encore a-t-elle été assortie de conditions restrictives, puisque l'accès à ces fonds n'est ouvert qu'aux catégories de souscripteurs bénéficiaires de l'intéressement, et que le décaissement n'est pas autorisé. Le projet de loi se propose d'autoriser les intermédiaires (banques et établissements financiers) à proposer au public des parts de fonds communs de placement qui seraient orientées vers l'achat d'actions dans les secteurs particuliers de l'économie. En contrepartie, les cotisations et les garanties seraient renforcées.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Un projet de loi va généraliser la formule des fonds communs de placement

Comme il l'avait annoncé le mercredi 31 mai, en présentant le projet de loi sur la détaxation de l'épargne investie en actions, le gouvernement complète son dispositif en généralisant la formule des fonds communs de placement. Cette formule connaît actuellement une diffusion assez restreinte, avec 7 milliards environ de fonds gérés, contre plus de 27 milliards de francs pour les SICAV.

Très répandue à l'étranger, notamment en Suisse, en Allemagne fédérale et aux Etats-Unis, elle a longtemps été regardée avec suspicion en France, où on la jugeait de nature à mal protéger les intérêts des épargnants. Aussi son utilisation a, jusqu'à présent, été réservée au

stages de tennis

jouez les Arcs

1 555 F (par personne)
Stage + hôtel 3 étoiles + restaurant
+ nurserie-garderie + piscine
(la semaine tout compris)

Les Arcs c'est aussi le golf, le cheval, la piscine, l'escalade, le tir à l'arc, les promenades, la pêche...

Réervations : Christine Petit Maisons des Arcs
98, bd du Montparnasse - 325.24.53 et 322.43.32

Préparation d'été au

CAPA

Certif. d'aptitude à la prat. d'avocat

CEPES - Gouvernement libre de professeurs
37, rue Ch.-Lafitte, 92 Neuilly
772.94.94 et 745.03.19

La Véritable Anisette des Frères Gras

Elle revient à la mode.

S.A.R.L. DYNAMIC ORGANISATION

Prostations de service à l'heure - à la journée - au mois

**DE GARDIENS SURVEILLANTS
D'AGENTS DE SECURITE
DE GARDES DU CORPS**

Tel : 370.47.13 - 370.47.83 - DISCRETION ASSURÉE

BUREAUX : 91, rue ALEXANDRE DUMAS - 75020 PARIS

stages de golf

jouez les Arcs

1 255 F (par personne)
Stage + hôtel 3 étoiles + restaurant
+ nurserie-garderie + piscine
(la semaine tout compris)

Les Arcs c'est aussi le tennis, le cheval, la piscine, l'escalade, le tir à l'arc, les promenades, la pêche...

Réervations : Christine Petit Maisons des Arcs
98, bd du Montparnasse - 325.24.53 et 322.43.32

Normandy Ferries vous fait mieux voyager en mer et en Angleterre

En mer : Des navires très confortables, d'une capacité voiture importante. Une ligne plus relax : Le Havre-Southampton (c'est le mini-croisière). Une ligne plus rapide : Boulogne-Douvres (1 h 40 de traversée) et jusqu'à 8 traversées par jour.

En Angleterre : Votre Agence peut réserver par Normandy Ferries votre chambre d'hôtel (2 ou 3 étoiles) la première nuit dans 16 villes d'Angleterre (y compris Londres).

Normandy Ferries vous propose un forfait facultatif d'assistance au prix exceptionnel de 50 F comprenant une garantie voiture et passagers pendant tout votre séjour (jusqu'à 32 jours).

Pour toute information, renseignez-vous auprès de votre Agent de voyages et demandez-lui la nouvelle Brochure Normandy Ferries.

Normandy Ferries

9 Place de la Madeleine - 75008 Paris

LE HAVRE/SOUTHAMPTON • BOULOGNE/DOUVRES

jsf

WOLFS SPEDITION

PARIS ATHENES 695 F

SECOURS

CHARTERS

agence

rt

POLITIQUE

AU SÉNAT

M. Monory : demain, les épargnants se précipiteront pour acheter des actions

Industrialisation en milieu rural, investissements, orientation de l'épargne, ces sujets traités mardi 6 juin au Sénat sous forme de questions orales avec débat ont été l'occasion pour le gouvernement d'apporter quelques précisions sur sa politique économique.

En réponse à MM. JARGOT (P.C., Isère) et VADEPIED (Un. cent. Mayenne), qui s'inquiétaient des conséquences de l'exode rural et dénonçaient l'excès de concentrations urbaines, M. PROUTTEAU, secrétaire d'Etat chargé des P.M.I., a indiqué que la politique des petites villes, dont les « contrats de pays » sont l'élément le plus connu, n'est pas poursuivie sous le contrôle de missions régionales, les subventions destinées à favoriser des implantations industrielles dans les campagnes pouvant désormais couvrir jusqu'à 50 %, et même 70 %, des frais.

M. SERRESOLAT (P.S., Rhône) voulait notamment obtenir du gouvernement l'assurance que les restructurations en cours dans l'industrie chimique et pharmaceutique n'aboutiraient pas à de nouvelles concentrations préjudiciables aux collectivités locales. « La tendance des restructurations est certes à la concentration », a répondu M. PROUTTEAU, mais il faut convenir que la technique de la production pharmaceutique est devenue telle qu'elle exige de gros regroupements. Il est de fait, également, que la durée de vie d'un médicament est de plus en plus courte.

Le marché national apparaît trop étroit pour permettre le développement de certaines de produits spécifiques. Aussi devons-nous nous appuyer sur le marché étranger, ce qui nous conduit à nous préoccuper de la valeur commerciale de ce secteur et déjà largement bénéficiaire.

L'enseignement privé agricole

Les sénateurs ont ensuite voté en seconde lecture le projet de loi sur l'enseignement privé agricole, projet qui reprend l'esprit des dispositions de la proposition Garmeur (adoptée l'an dernier), annulée par le Conseil constitutionnel. Le projet du gouvernement n'instaure qu'une seule procédure de reconnaissance. Par amendements, l'Assemblée nationale, en séance publique le 25 mai dernier, a voulu rétablir deux niveaux d'aide de l'Etat aux établissements privés d'enseignement agricole : la reconnaissance d'une part et l'agrément d'autre part. Le Sénat, sur l'initiative de M. BÉCHET (P.S., Haute-Garonne), président de la

commission des affaires culturelles, et YMINANT, rapporteur (Un. cent., Ardennes), a adopté plusieurs amendements de coordination entre la reconnaissance, premier degré d'aide, et l'agrément, qui tend à mettre les écoles sur un pied d'égalité avec les établissements d'enseignement public. — A. G.

Partez en Norvège, le pays des beaux étés!

Voyages Bennett (lic. 9A) 5, rue Scribe, Paris 9^e téléphone 742.91.89

DEJA DU TEMPS DE VOS GRANDS-PARENTS
la Rue de Provence
ETAIT LA RUE DE L'ARGENTERIE
et des
BIJOUX
La tradition se perpétue...
Henri HERMANN
20 n° 45
VENTE, ACHAT - BIEN, OCCASION

LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.F.

« Nous sommes tous des intellectuels assis derrière notre bureau » affirme la revue « Dialectiques »

La revue trimestrielle *Dialectiques*, animée par des militants communistes mais non reconnue par le P.C.F., consacre son dernier numéro au débat en cours au sein de la formation communiste. La page de garde ornée du slogan « Nous sommes tous des intellectuels assis derrière notre bureau », donne le ton. Il s'agit, en effet, de la reprise d'une formule de M. Georges Marchais, qui, dans son rapport au comité central du P.C.F., avait évoqué les intellectuels qui monopolisent derrière un bureau à l'abri de toute contestation.

M. Jacques Châmbard, chargé au sein du bureau politique du P.C.F. des relations avec les intellectuels, avait par la suite expliqué que M. Georges Marchais ne visait que M. Althusser.

M. POPENEN POSE LE PROBLÈME DES RELATIONS DES AMIS DE M. ROCARD AVEC LA DIRECTION DU PARTI SOCIALISTE

M. Jean Popenen, député du Rhône, membre du secrétariat du P.S., revient, dans *Synthèse* flash du 2 juin, sur le départ du comité de rédaction de la revue *Faire* des amis de M. Mitterrand (le Monde du 20 et du 21 mai). Il écrit : « Il est surprenant que le texte du comité d'orientation de *Faire* tourne l'opinion de la presse bourgeoise [contre le P.S.] en dérision et rompe ouvertement, sur ce point, la solidarité de la direction, présentant ainsi le risque d'affaiblir le combat de tout le parti. Cela est surprenant et inquiétant : le problème ainsi posé pourra-t-il être étudié jusqu'au congrès ? (...) Ces départs contrarient les desseins de la direction, de *Faire* et du courant qu'elle exprime : et l'on comprend que la direction de *Faire* ait déployé une grande activité pour que les démissionnaires rejoignent sur leurs décisions. Même si, pour le moment, des hommes qui ont depuis longtemps manifesté leur volonté de

se situer « hors courants » restent au comité de rédaction, celui-ci apparaît désormais plus nettement encore comme l'expression d'une « sensibilité » bien différente de celle du « Courant des amis ». Au demeurant, l'« élection » affectée par les dirigeants de la revue fut toujours sélective, puisque, dès le départ, ni Delors, ni Pierre Joxe, ni Jean Popenen ne furent sollicités. (...) Le texte du comité d'orientation de *Faire* ne ressemble en fait, avec les représentants du « Courant des amis » que ceux qui, depuis qu'il est apparu que la mouvance « savarysiste » n'avait pas de réalité politique, se sont donné pour réalité politique d'être « au-dessus des courants » ou du moins entendaient apparaître comme tels justement jusqu'à ce texte du 30 mai : Worms, Gau, Taddéi, Col. Il se sont même situés courageusement en tête des signataires du texte, de la liste sur laquelle Mitterrand et Rocard n'occupent qu'une place modeste, loin derrière. »

Elles ont pour point commun de déplorer l'absence d'un véritable débat à l'échelle de tout le parti communiste. « Moi, je veux discuter avec ses cent mille communistes et pas seulement dans ma cellule », explique un militant. Un autre estime, par exemple, à propos du rapport de M. Fajon : « On n'a pas le reflet de la discussion au comité central. Si les camarades étaient d'accord, on se demande pourquoi ça a duré trois jours. »

Dans ses réponses M. Fajon, d'après la revue, déplore le ton détonnant pour ne pas dire grossier utilisé par certains, ce qui amène divers militants à quitter la salle en signe de protestation. Il regrette en outre que les temps alloués à ce point de débat, aujourd'hui à des camarades adhérents pour dire leur désaccord, « Mais nous les garderons », précise-t-il toutefois.

« Dialectiques », no 23, juin 1978, 126 pages, 25 F.

M. Guéna : le R.P.R. peut être la conscience sociale de la majorité

Le conseil politique du R.P.R. s'est réuni mercredi soir 7 juin sous la présidence de M. Jacques Chirac. Celui-ci devait essentiellement étudier l'ensemble de la situation politique et plus particulièrement la conjoncture économique et sociale. Les questions relatives à la préparation de l'élection de l'Assemblée parlementaire européenne au suffrage universel ne seront abordées dans le détail qu'au cours d'une prochaine réunion après l'établissement d'une « plate-forme » propre au mouvement gaulliste.

D'autre part, M. Yves Guéna, conseiller politique du R.P.R., a exprimé mardi 6 juin au micro de France-Inter, un certain nombre de réserves à l'égard de la politique économique et sociale du gouvernement. Il a notamment déclaré : « Il est sûr que les usagers voient dans le relèvement des tarifs publics le meilleur moyen d'aboutir à la vérité des prix. »

Interrogé sur la politique africaine du chef de l'Etat, M. Guéna a estimé qu'au Tchad et en fait pas aller trop loin dans l'engagement militaire, car dans cette affaire il n'y a pas d'autre solution que politique. A propos de la conférence de Paris, il a déclaré : « C'est le R.P.R. et la politique des blocs que nous cherchons à éviter depuis vingt ans. Cette politique se traduit forcément par une politique d'intégration militaire qui est, en fait, et faisant allusion à la participation des « casques bleus » français au Liban, Yves Guéna a déclaré : « Les termes de la République ne peuvent dégrader que du gouvernement de la République. »

Les députés R.P.R. jugent discriminatoire l'attitude de l'Etat à l'égard de Paris

M. Christian de La Malène, député et premier adjoint au maire de Paris, a informé le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, mardi 6 juin, des difficultés que rencontre la Ville dans ses rapports avec l'Etat. Cette intervention avait été demandée par M. Jacques Chirac, président du R.P.R. et maire de Paris, lors de la réunion du bureau du groupe mardi matin.

Après s'être longtemps refusé, M. Chirac a donc, semble-t-il, décidé de faire du contentieux financier qui oppose la municipalité parisienne au gouvernement, une affaire nationale. Le président et les cinq vice-présidents du groupe R.P.R. doivent évoquer cette question au cours d'un déjeuner auquel le premier ministre les a conviés jeudi 8 juin.

Madressant aux députés R.P.R., M. Christian de La Malène a décrit la situation de blocage dans laquelle se trouve la Ville de Paris du fait de l'inscription d'office à son budget d'une somme de 142 millions de francs représentant des dépenses de police. Mais il a souligné que ces problèmes sont de la responsabilité propre de la commune et qu'il n'est pas question de les mêler aux problèmes parlementaires.

D'autre part, M. Claude Labbé, président du groupe, rendant compte de la réunion à la presse, a déclaré : « Paris semble être l'objet d'un traitement discriminatoire. (...) L'application stricte des dispositions budgétaires ne semble frapper que Paris. Les autres grandes villes ne paraissent pas se trouver devant des problèmes semblables. Ceci paraît donc relever d'une préoccupation politique et d'une discrimination dans l'Etat de la Ville et de son maire. » Les députés R.P.R. estiment que cette situation les concerne par la raison suivante énoncée par M. Labbé : « Nous ne voulons pas que l'on revienne par un biais à la mise sous tutelle de la capitale, alors que l'esprit dans lequel nous avons souhaité le statut de Paris était de placer la Ville sous le régime du droit commun. »

Les députés R.P.R. seront attentifs à ce que cet esprit soit respecté. Ils n'ont pas précisé toutefois de quelle manière ils comptent obtenir du gouvernement qu'il modifie son attitude.

M. BARRE : normaliser les relations Etat-Ville.

De son côté, M. Raymond Barre, dans une interview publiée mercredi 7 juin par le *Business*, Résonance, a notamment précisé : « Il faut tout d'abord, pour être précis, faire une distinction entre la Ville de Paris et la région parisienne. En ce qui concerne la Ville de Paris, il n'est pas douteux que son statut particulier et sa fonction de capitale lui ont permis de nouer avec l'Etat des rapports spécifiques. Maintenant sur Paris un statut qui est le même que celui de toutes les autres villes de France, il convient de normaliser les relations entre Paris et l'Etat. C'est la raison pour laquelle j'ai, à la fin de l'année dernière, institué un groupe Etat-Ville de Paris, présidé par le président de la région Ile-de-France. Ce groupe examine toutes les relations actuelles entre l'Etat et la Ville de Paris et devrait faire connaître les résultats d'ici la fin de l'année. Nous nous efforçons alors de donner à l'Etat le statut de droit commun et d'en tirer toutes les conséquences. »

Le premier ministre a également estimé que la région parisienne « ne bénéficie pas d'un statut fiscal privilégié » et que « la balance des avantages et des inconvénients n'est pas aussi favorable qu'on le dit pour les activités économiques de la région parisienne. »

Enfin, M. Roger Chinnand, député de Paris et président du groupe U.D.F., interrogé à ce sujet, a déclaré : « Il faut que le statut de droit commun soit peu à peu mis en place à Paris. Pour ce qui est des dépenses de police, M. Chinnand a souligné : « Il est fondamental de les assurer. Peu importe que ce soit imputé sur les impôts locaux ou sur les autres. Le citoyen doit toujours les payer, d'une manière ou d'une autre. »

Mais ne mettons pas la charrie avant les boeufs, sinon on va se trouver dans une crise sociale majeure dans quelques mois. Pour le R.P.R. la politique de l'emploi est prioritaire. « Si le R.P.R. peut, à cet égard, être la conscience sociale de la majorité, il aura joué un grand rôle. On ne peut pas se dire tout simplement : notre politique aboutira à un million trois cent mille chômeurs. C'est inacceptable et aucun député au contact de ses électeurs et du pays ne peut l'accepter. »

Évoquant la situation aux usines Renault, M. Guéna a déclaré : « Nous sommes pour la liberté du travail, mais il ne faut pas que la loi soit à l'égard de la négociation. Il faut éviter d'aller à l'épreuve de force. Je me demande s'il n'y a pas, dans certains milieux, une tendance à l'égard qui se manifeste après les élections, une sorte d'esprit de revanche qui serait très mal venue à l'égard des travailleurs. »

L'Afrique

Interrogé sur la politique africaine du chef de l'Etat, M. Guéna a estimé qu'au Tchad et en fait pas aller trop loin dans l'engagement militaire, car dans cette affaire il n'y a pas d'autre solution que politique. A propos de la conférence de Paris, il a déclaré : « C'est le R.P.R. et la politique des blocs que nous cherchons à éviter depuis vingt ans. Cette politique se traduit forcément par une politique d'intégration militaire qui est, en fait, et faisant allusion à la participation des « casques bleus » français au Liban, Yves Guéna a déclaré : « Les termes de la République ne peuvent dégrader que du gouvernement de la République. »

La création de la F.S.D. consomme la scission du P.S.D.

La scission du P.S.D. est consommée. Les cadres du parti socialiste démocrate qui, le 7 mai 1978, lors du congrès de la formation à Montrouge, avaient rejoint le P.S., ont été officiellement reconnus par M. Eric HINTERMANN, secrétaire général, ont constitué la Fédération des socialistes démocrates. Cette appellation était d'ailleurs celle du P.S.D. avant que M. HINTERMANN ne la modifie.

La Fédération des socialistes démocrates devrait réunir son premier congrès en octobre. Elle sera jusque-là dirigée par un bureau exécutif, dont le président est M. Christian Chauvel, ancien vice-président M. André Ronhier-Preuvost et les trois secrétaires nationaux MM. Jean-Louis Guillemard, Léon Pujou et François Vachet-Rimand.

Les membres du P.S.D. qui ont créé le F.S.D. se sont réunis à Lyon le 27 mai et à Paris le 3 juin. Ils se sont donné les objectifs suivants :

- Renforcer leurs rangs afin de totaliser de deux mille cinq cent à trois mille militants d'ici 1980 ;
- Chercher par tous les moyens à créer des regroupements propres à étendre une influence véritablement socialiste démocrate ;
- Entretenir des contacts permanents avec les forces qui dans l'opposition (P.C., P.S.) que dans la majorité (radicaux, C.D.S.) ou par l'intermédiaire de cercles d'études (Mouvement d'action et de recherche socialiste, Carrefour social-démocrate, etc.)

* F.S.D., 62, rue de la Rochefoucauld, 75009 Paris.

VENDRE L'IMMOBILIER EN PERIODE DIFFICILE

**STRATEGIE MARKETING ET PUBLICITAIRE
RESULTATS COMMERCIAUX - MONTAGE FINANCIER
REGLEMENTATIONS**

**Location-vente.
Rentabilité locative garantie.
Démembrement de la propriété.
Discount, remises et baisse des prix.
Bonification d'intérêt.
Appartement à l'essai.
Assurance chômage et reports de crédit.
Services après-vente.
Différé de paiement.
Ventes avec primes et cadeaux.
Reprise des appartements anciens.
Ventes par acquéreurs.
Les garanties de charges.
Etc...**

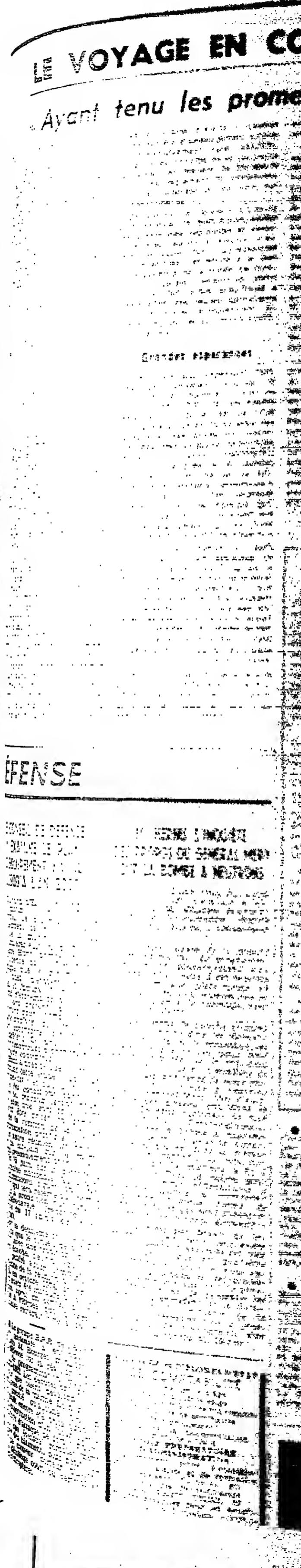
L'ENQUETE SOFRES
Publiée pour la première fois dans cette étude
sur le discount dans l'immobilier
et son acceptation
par le public.

Bon de commande

Monsieur, _____
Société _____

Commande _____ exemplaire(s) de l'étude "Vendre l'immobilier en période difficile"
au prix de 380 F l'exemplaire, soit _____ F
CJ- joint règlement par chèque bancaire à l'ordre de la Revue des Constructeurs,
8, rue de Berri - 75008 Paris.

Signature _____ A _____ le _____



مكتبة الامم المتحدة

سكنا من الاجل

POLITIQUE

LE VOYAGE EN CORSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« Ayant tenu les promesses... »

(Suite de la première page.)

Ainsi M. Giscard d'Estaing devait trouver en cette journée de temps ouvert dans une ville abondamment pavés et dont on avait fait la toilette, une carte politique inchangée. A ce détail près que, deux jours avant son arrivée, les députés R.P.R. avaient rendu public le texte de la lettre qu'ils lui avaient adressée et dans laquelle il dressait la liste des « premières mesures » à prendre d'urgence et lançait un avertissement.

A leur avis, « si la dégradation actuelle de l'ordre public, si les violations et les règlements de compte ne cessent point, et les premières mesures d'une politique générale attachées aux étapes annoncées et respectées, alors, nous vous en donnons la triple assurance : la trinité, la peur, l'insécurité et l'attribution de la dignité des conditions de vie prendront le pas sur la tranquillité et le bonheur de vivre dans la plus belle (...) terre de France ».

Ainsi, la violence est, pour les quatre députés R.P.R., MM. Jean Bozzi, Pierre-Paul Giacomi, Pierre Pasquini et Jean-Paul de Rocca-Serra, autre chose qu'une péripétie ; un phénomène plus profond et grave. L'opération anti-F.L.N.C. n'en est que le début, et il faut attendre de bien d'autres succès de réunions éblouies, de plusieurs reprises, demandés qu'un terme fut mis à la violence.

Quant aux « premières mesures », peut-on penser que le chef de l'Etat eut voulu rappeler qu'il n'avait pas attendu pour les prendre : « Ayant tenu les promesses faites à la Corse » ? Il est vrai en tout cas que la masse de crédits d'investissement et substantiellement augmentés (187 millions en 1974, 375 millions en 1978), que le charisme du développement économique, votés en 1975 par le conseil régional, continuent d'être appliqués, qu'un certain nombre de mesures qui n'y avaient pas été inscrites (équipements hospitaliers, radio-télévision) ont été prises. Sans compter les décisions consécutives au drame d'Alérie : création d'une société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), adoption du principe de la continuité territoriale en matière de transports maritimes, règlement du contentieux vicinal, suppression du vote par correspondance.

De surcroît M. Giscard d'Estaing doit annoncer, le jeudi 8 juin, devant les assemblées régionales et départementales réunies à Ajaccio, d'autres décisions dont quelques-unes sont attendues : extension de la carte aérienne de la notion de continuité territoriale, révision du statut fiscal de 1968, aides spécifiques à l'installation de jeunes agriculteurs et sans doute élargissement du conseil régional et du comité économique et social.

Grandes espérances

Quelle que soit cependant l'ampleur des nouvelles décisions, le mouvement autonomiste, l'Union du peuple corse (U.P.C.), fait par avance remarquer : « Si le chef de l'Etat colonialiste arrive en Corse avec des cadeaux et des promesses concernant des revendications sectorielles permanentes toujours insatisfaites, c'est sous la pression du combat mené depuis vingt ans par les militants des mouvements patriotiques. Et d'ajouter : Les largesses rituelles promises ne régleront rien. Deux siècles d'histoire prouvent que rien ne sera jamais réglé en Corse sans une solution politique globale. »

Toutefois, à l'inverse du parti communiste, du parti socialiste, de la C.G.T., de la C.F.D.T., et de la FEN qui appellent à des rassemblements à Ajaccio le mercredi 7 juin et à Bastia le vendredi 9 au moment où le président prononcera ses discours, les organisations autonomistes se sont refusées à prendre la responsabilité d'une manifestation dans la rue, préférant opposer au voyage présidentiel, indifférence et réserve.

pour tenter de rassembler la Corse autour de Giscard et de la droite. A l'inverse, l'U.D.F. et le R.P.R. esiment que le voyage est - porteur de grandes espérances » et invitait la population à montrer au président, selon le mot de M. Jean Bozzi, « combien la Corse est près de lui ». MM. Charles Ornano, maire bipartite d'Ajaccio, et Michel Pierucci, maire giscardien de Corte, demandent aux Ajaccini et aux Cortinais d'exprimer leur joie d'être français. MM. Zucarelli, maire de Bastia, et de Corti, maire de Corte, Colonna, maire de Calvi, deux députés radicaux de gauche, invitent « à un accueil chaleureux ». Quant à M. Dominique Bucchini, maire communiste de Sartène, qui accueillera le chef de l'Etat dans son hôtel de ville, il est le seul à n'avoir pas fait d'appel public à ses administrés.

Les observateurs s'accordent à prévoir que la Corse fera bon accueil au président de la République qui est le cinquième après Sadi Carnot en 1921, Alexandre Millerand en 1921, de Gaulle en 1958 et 1961, Pompidou en 1969, à s'y rendre. Certains regrettent que le dispositif policier mis en place soit plus important qu'il ne semble nécessaire. Ce à quoi d'autres répliquent qu'il est indispensable de prendre toutes les précautions en matière de sécurité, ainsi toutes les lois qu'un chef d'Etat se déplace.

PAUL SILVANI.

LE R.P.R. : une affaire d'expédition militaire.

« Le premier voyage du président de la République en Corse ou au moins un effet bénéfique avant d'avoir commencé l'organisation d'un certain nombre de responsables de plastiques et autres attentats et récemment du prétendu Front de libération nationale de la Corse », écrit M. Pierre Charpy dans la Lettre de la Nation.

« Cette efficacité soudaine de l'action policière dans raison que depuis le R.P.R. de Corse qui, dans leur lettre au président de la République, demandait et que soient données les instructions nécessaires pour que les attentats de plastiques et autres attentats, qui sont souvent commis, soient arrêtés, poursuivis et jugés conformément à la loi. Cette opération policière n'a sans doute pas démantelé l'organisation clandestine mais c'est certainement une meilleure méthode pour affirmer l'autorité de l'Etat que de procéder au déploiement de forces qui donne au voyage présidentiel comme une affaire d'expédition militaire. »

« Le Rassemblement et coordination autonome des rattachés et spolés (R.E.C.O.R.S.) souligne dans un communiqué, « la vive inquiétude et l'insécurité de la communauté rattachée des deux départements de l'île ». Ce mouvement a souligné que le président de la République rattachés ont largement contribué, depuis plus de seize ans, au développement économique de la Corse et que la réhabilitation ne saurait être perpétuellement remise en cause ».

Il est inutile d'entamer un quelconque dialogue avec le chef de l'Etat

nous déclare M. Edmond Simonei

« Il est hors de question pour nous, autonomistes, de descendre dans la rue », nous a déclaré M. Edmond Simonei. Ce serait trop risqué. Le climat qui consisterait à la Corse est si mauvais - arrestations massives, déploiement policier sans précédent - qu'à cause d'une provocation, une manifestation peut très vite dégénérer. »

Pour le responsable autonomiste, « le choix de la responsabilité est difficile », mais c'est le meilleur en l'état actuel des choses. « Nous ne sommes pas partisans de l'insécurité, nous préférons mener une grande campagne d'éducation à base de tracts et d'entretiens », nous a-t-il précisé.

A son avis, le voyage de M. Giscard d'Estaing n'est qu'un épiphénomène. Après son passage, les choses demeureront. Le chef de l'Etat refuse d'admettre toute spécificité corse et continue de faire confiance au système universitaire français. « On nous trompeur de la gauche électorale dans l'île ». Dans ses conditions, le responsable autonomiste juge inutile d'entamer un quelconque dialogue avec le président de la République qui « manifeste une telle attitude de fermeture ».

M. Pierre Angele, maître des requêtes au Conseil d'Etat, vient d'être nommé président de la mission interministérielle pour l'aménagement et l'équipement de la Corse et délégué au développement économique, en remplacement de M. François Biziot.

M. PIERRE ANGELE CHEF DE LA MISSION INTERMINISTÉRIELLE POUR L'ÉQUIPEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA CORSE

M. Pierre Angele, maître des requêtes au Conseil d'Etat, vient d'être nommé président de la mission interministérielle pour l'aménagement et l'équipement de la Corse et délégué au développement économique, en remplacement de M. François Biziot. Né en Corse, M. Angele, âgé de cinquante-sept ans, est licencié en lettres et docteur en droit. Il est diplômé de l'École nationale de la France d'outre-mer de l'École des hautes études vivantes et ancien élève de l'ENA. Il a occupé différents postes dans l'administration des territoires d'outre-mer et dans l'administration préfectorale. De 1959 à 1962, il fut chargé de mission auprès de M. Jacques Forest, secrétaire général pour les affaires africaines et malgaches à la présidence de la République. Directeur de cabinet de plusieurs ministres ou secrétaires d'Etat des départements et territoires d'outre-mer, il fut nommé, en février 1969, gouverneur de la Polynésie française, poste qu'il occupa jusqu'en 1974.

DÉFENSE

LE CONSEIL DE DÉFENSE A EXAMINÉ LE PLAN D'ÉQUIPEMENT NAVAL JUSQU'À L'AN 2000

M. Giscard d'Estaing a présidé, mardi matin 6 juin à l'Élysée, un conseil de défense consacré aux perspectives de développement de la marine de guerre des dix-huit éditions du 7 juin). M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République, a indiqué que le général Guy Méry, chef d'état-major des armées, et l'amiral Jean Lanusse, chef d'état-major de la marine, ont présenté une étude comportant pour l'horizon 2000 : 1) une analyse des missions ; 2) un inventaire des moyens souhaitables ; 3) une liste des options techniques à prendre pour la période considérée. M. Hunt a précisé que le conseil a examiné cette étude et dans un esprit positif et qu'il a été spécifié « les conditions dans lesquelles les travaux seront poursuivis ». M. Hunt a précisé que les conclusions pourraient être prises en compte lors de la révision de la loi de programmation prévue en 1979. Une autre réunion est prévue pour le mi-juin sur le même thème, probablement avant la date, le 15 juin, sur la défense à l'Assemblée nationale. Au cours de cette réunion, il sera question de la construction d'un futur porte-avions à propulsion nucléaire et à propulsion nucléaire et à l'aéronavale française (le Monde du 17 janvier et du 15 mai).

C'est la deuxième fois en quatre ans que le conseil de défense s'est réuni. La dernière fois, le 10 octobre 1974, un précédent avait été instauré avec l'annonce, après un conseil de défense à l'Élysée, que le service militaire resterait fixé à un an.

M. HERNU S'INQUIÈTE DES PROPOS DU GÉNÉRAL MÉRY SUR LA BOMBE À NEUTRONS

Au cours d'une réunion lundi 5 juin du parti socialiste à Villeurbanne, M. Charles Hernu, maire de Villeurbanne, député socialiste du Rhône, a notamment déclaré : « Refaire l'union de la gauche devient possible. Le programme commun de gouvernement s'est devenu caduc, mais il est possible d'envisager une plate-forme de lutte. La situation économique et sociale, la crise, le chômage, sont nos 9 condamnés. »

« Les partis de gauche seraient avisés de prendre les devants. Partout, s'étaient le mensonge, les contradictions et fin pour preuve qu'après que le président de la République et le ministre de la défense, ont tenté de nous rassurer sur la bombe à neutrons c'est le général Méry, chef d'état-major des armées, qui, dans la Défense nationale de juin 1978, dit ceci : « Personnellement, je pense à l'arme à rayonnement pour renforcer la dissuasion nucléaire, dans la mesure où elle garantit la meilleure efficacité militaire. » Et il ajoute : « C'est la raison pour laquelle nous réfléchissons à ce type d'arme qui correspond à une nouvelle forme de recherche et qui peut s'intégrer dans notre concept dissuasif. »

LE MUSÉE FESCH

Le musée Fesch, que devait visiter le chef de l'Etat ce mercredi après-midi 7 juin, abrite la collection du cardinal Joseph Fesch, demi-frère de Napoléon I^{er}. Mort à Rome en 1839, mais entré à Ajaccio, est le cardinal qui, en 1804, le veille du sacre, avait célébré, sans témoin, le mariage religieux de Napoléon et de Joséphine, ce qui facilitera le divorce de 1810.

Les mille deux cents toiles que le prélat a léguées à sa ville natale sont l'œuvre de différents écoles italiennes, de Giotto jusqu'au dix-huitième siècle. On y trouve rassemblements des Botticelli, des Boccacci, des Titien et des Veronesi, mais également des Poussin et des Gaspard Dughet. La bibliothèque compte plus de cinquante mille volumes dont deux cent cinquante manuscrits.

Le musée Fesch est en cours de réorganisation. Les travaux de financement des divers départements de l'établissement public régional permettront l'ouverture de nouvelles salles d'exposition et de documentation. Pour répondre au vœu de nombreux chercheurs, la présentation des collections sera faite par thèmes : natures mortes, paysages, portraits, sujets religieux.

« Mon but serait de rendre visible près des deux tiers de la collection », déclare Mlle Dominique Roche, conservateur du musée Fesch. Si une telle initiative se concrétise, notre musée deviendrait l'égal de ceux de Colmar, d'Avignon et de Lyon. Seul, le Louvre lui resterait supérieur. »

« La fédération de la Haute-Corse du P.C.F. a déclaré, à propos de la revue des troupes à Bastia par M. Giscard d'Estaing (le Monde du 7 juin), qu'il s'agit d'une provocation ». « Elle estime que ni Philippe Erluin, ni la légion étrangère ne sont qualifiés pour représenter la France dans le premier département français qui, il y a trente-cinq ans, s'est libéré de l'occupation fasciste et nommé par l'arrêté de ses fils ». Le P.C.F. demande la dissolution de la légion étrangère.

« RECTIFICATIF. — C'est Mme Cecile Chevalier, maire de Fiesole, en Haute-Corse, qui accueillera le président de la République, le vendredi 9 juin à 11 h 45, à sa descente d'hélicoptère. Celui-ci se posera, en effet, sur le territoire de la commune et non sur celui de Croce comme nous l'avons indiqué par erreur dans le Monde du 7 juin. De Fiesole, le chef de l'Etat doit gagner La Porta, où la population lui offrira un déjeuner champêtre. »

LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières. Vous y trouverez peut-être LES BUREAUX que vous recherchez.

INSEL

DIRECTEUR DE PROGRAMMES 180/200.000 F Promotion Immobilière loisirs

Un groupe français de grande notoriété dans les différents domaines de la promotion immobilière (habitations, bureaux et locaux commerciaux, industrie) a décidé de lancer une expansion constante dans le secteur loisir. Dans le cadre de ce département, il recherche son directeur de promotion pour l'une de ses stations nouvelles de haute montagne déjà très connue, mais restant à développer. Sous l'autorité du directeur du département, le titulaire assurera le montage administratif, juridique et financier des opérations. En liaison avec les architectes et bureaux d'études, il orientera la conception des projets, il participera au choix des entreprises et négociera les marchés. Basé à Paris, mais assisté par un responsable local, il gèrera les programmes sur toute leur durée jusques et y compris l'administration des ventes et l'après-vente. Le candidat retenu, âgé de 28 ans au moins et de formation supérieure, aura assumé avec succès pendant quelques années chez un promoteur, la responsabilité complète de programmes immobiliers de promotion en montagne, il y aura acquis une excellente maîtrise des problèmes juridiques, administratifs, financiers et techniques, liés à la construction d'ensembles très importants. La rémunération proposée comprend un fixe de l'ordre de 150.000 francs et des primes d'objectifs. Ecrire à P. Vinet, réf. B. 3.856 (Paris).

DIRECTEUR DES VENTES ET DU MARKETING 160.000 F + Paris

Une société française fabriquant et commercialisant une gamme complète de matériels travaillant par déformation de métal, recherche le responsable de son service commercial. Sous l'autorité du président, ce directeur aura la responsabilité de l'animation et du contrôle du service ventes pour toute l'Europe, ainsi que de la définition des produits et des marges qu'ils doivent engendrer. Opérant dans le cadre d'un budget qui déterminera son salaire, il peut être amené à participer à des montages financiers pour les marchés d'exportation. Il entretiendra des contacts avec une clientèle industrielle des ministères et organisera la participation de la société aux foires et expositions en France et éventuellement à l'étranger. Cette fonction sera confiée à un professionnel de la vente, connaissant parfaitement la machine outil, âgé de 35 ans minimum, parlant impérativement l'anglais et si possible l'allemand. Poste à Paris nécessitant des voyages de courts durées. Voiture de fonction. Ecrire à B. Mangou, réf. B. 2.286 (Paris).

SECRETARE GENERAL 140.000 F + Dijon

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Dijon recherche son futur secrétaire général, le titulaire actuel du poste désirant faire valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année prochaine. Sous l'autorité du président, il participera à l'élaboration de la politique (stratégie et objectifs) qu'il sera chargé de mettre en application, assurera la bonne exécution du plan et du budget dans le domaine gestion et contrôle et sera responsable de l'ensemble du personnel et des services extérieurs (150 personnes). Le candidat retenu, âgé de 38 ans minimum, de formation supérieure, aura impérativement une expérience vécue en matière de direction de sociétés de services publiques ou privées. Ecrire à P. Rigolier, réf. B. 10.128 (Lyon).

RESPONSABLE METHODES 100/120.000 F Electronique Région Parisienne

Filiaire d'un des tout premiers groupes industriels français, une société spécialisée dans la production d'appareils électroniques professionnels, crée, pour faire face à son expansion rapide et à l'industrialisation de ses fabrications, le poste de chef des méthodes. Sous l'autorité du directeur de production, le titulaire prendra en charge l'établissement des gammes, les études de postes, la définition des outillages et leur mise en œuvre. Travaillant en liaison permanente avec le service développement, il étudiera d'autre part et proposera les améliorations des processus opératoires et participera au calcul des investissements. Le candidat retenu, âgé de 32 ans au moins, sera de préférence un ingénieur électronique, il aura en tous cas acquis une expérience de plusieurs années de la fonction méthodes ou industrialisation dans le domaine de l'électronique au sein d'une société travaillant sérieusement et pratiquant un calcul précis et systématique de la rentabilité des investissements. Ecrire à P. Vinet, réf. B. 3.857 (Paris).

Pour chacun de ces postes adresser un bref curriculum vitae à Paris ou à Lyon en spécifiant bien la préférence. Aucune information ne sera transmise sans autorisation préalable des candidats. 73, bd HAUSSMANN 75008 PARIS - Tél. 286.04.93 - 11, PL. A. BRIAND 69003 LYON - Tél. (78) 62.08.33 Europe - Amériques Nord et Sud - Afrique - Australie - Moyen et Extrême Orient

ÉDUCATION

APRÈS LA SUSPENSION DU PRINCIPAL D'UN COLLÈGE DE CASSIS

La suspension de M. Vincent Ambite, principal du collège des Gorgnettes, à Cassis, prise par M. Christian Beullac, ministre de l'éducation...

Au début de l'année scolaire, il avait été l'objet d'une inspection dont il avait contesté publiquement les conclusions.

POINT DE VUE

L'école du silence

La mesure qui frappe Vincent Ambite est une mesure d'exception, très rarement appliquée, prise dans des cas compromettant trop gravement les intérêts de l'école publique.

en refusant la ségrégation scolaire, si utile au maintien de la ségrégation sociale. Il est coupable du bruit fait autour de son expérience et de l'intérêt porté à celle-ci qui gêne, dérange, indispose ceux qui craignent, avec le changement, de devoir renoncer à une parcelle de leur pouvoir autoritaire ou paternaliste.

Voilà Vincent Ambite en congé, avec traitement. De quel se plaindrait-on sinon de la mansuétude des pouvoirs publics? Ce serait oublier qu'il n'est pire injustice que de priver un homme de son droit au travail, et que l'arracher brutalement à ce qui est sa raison d'être ce serait faire un mort vivant sans la force de continuer à lutter avec les moyens qui lui restent.

Voilà ce qu'on reproche à Vincent Ambite. Ne tiendra-t-on jamais compte des enseignements de l'histoire? A-t-on oublié que Freinet a été mis dans l'obligation de quitter l'enseignement public pour poursuivre cette pédagogie moderne que, quarante ans plus tard, le pouvoir ne peut qu'incorporer à sa pédagogie officielle?

C'est un travers d'avoir libéré la parole dans un système qui ne connaît que la parole magistrale et qui est, pour les autres, l'école du silence; d'avoir pensé que, dans une société démocratique, l'apprentissage de la liberté exige pour l'apprenti l'exercice de la liberté dans des situations expérimentales.

Et les enfants de Cassis, enthousiastes, attachés à ce collège nouveau qu'ils construisaient avec des maîtres d'avant-garde, qui s'est préoccupé d'eux en cette affaire? Qu'ont-ils à y gagner? On ne sait. Qu'ont-ils à y perdre? On ne le voit que trop.

Car tout est travers insupportable dans l'action de ce principal. C'est un travers d'avoir mis en œuvre les orientations éducatives définies dans la récente déclaration commune des trois principaux mouvements pédagogiques: Centre d'enseignement aux méthodes d'éducation active, Groupe fran-

M. Mitterrand a rencontré les dirigeants du S.N.I.-P.E.G.C.

Une délégation du parti socialiste conduite par M. François Mitterrand a rencontré mardi 6 juin les dirigeants du Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège (S.N.I.-P.E.G.C.), au siège de cette organisation, à Paris.

Un diplôme d'études approfondies (D.E.A.) sur « les relations professionnelles et la gestion du personnel » sera mis en place à l'université Dauphine (Paris-IX) pour la prochaine rentrée sous la responsabilité de M.M. Jacques Delors, directeur du centre de recherches Travail et Société, et Jean-Daniel Reynaud, professeur au Conservatoire national des arts et métiers et directeur du laboratoire de sociologie du travail et des relations professionnelles.

Un échange de vues a eu lieu également sur la situation économique et sociale à laquelle ont à faire face les travailleurs, notamment ceux de la fonction publique. Sur les problèmes d'éducation, le S.N.I.-P.E.G.C. a présenté aux dirigeants socialistes sa campagne « pour la revalorisation morale et matérielle de la fonc-

MÉDECINE

L'ÉCHEC DE LA MÉDECINE OCCIDENTALE DANS LE TIERS-MONDE

Les trois quarts des êtres humains n'ont aucune possibilité d'être soignés

L'O.M.S. et l'UNICEF préparent un nouveau plan d'action

Londres. — La médecine occidentale a échoué dans le tiers-monde. Cette formule condensée a été seule la constatation que dressent l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), au constat d'une exceptionnelle sévérité, et dont un séminaire, organisé les 5 et 6 juin à Londres par Earthscan (1), a permis de dégager les principaux enseignements.

L'un des représentants les plus en vue de cette médecine occidentale si violemment critiquée aujourd'hui par les organisations internationales, le professeur Christian Barnard, était venu du Cap participer à ce séminaire, de même que le professeur O. Banerji (New-Delhi), le docteur David Tejada de Rivero (O.M.S.) et le professeur Ayodala Teilla (Nigéria).

De notre envoyée spéciale

Ainsi, la banale rougeole tue chaque année en Afrique de l'Ouest, 500 000 enfants. D'une manière générale, la ration quotidienne de protéines est inférieure de moitié dans le tiers-monde à celle qu'absorbent Européens et Américains. Les carences alimentaires provoquent à elles seules une pathologie clairement reconnaissable; notamment gèrres (400 millions de personnes); anémies (300 millions); xérophtalmie ou carence en vitamine A entraînant le cécité (100 millions). Au total, 25 à 30 % des populations africaines et d'Asie du Sud-Est souffrent de malnutrition grave et de ses conséquences immédiates.

Les trois quarts de la population, dans la plupart des pays du tiers-monde, vivent dans les zones rurales, mais les trois quarts des médecins vivent dans les villes de ces mêmes pays. Le Kenya, par exemple, compte un médecin pour 800 habitants dans les villes, mais un pour 50 000 dans les zones rurales. En outre, dans le monde entier, 140 000 médecins travaillent actuellement ailleurs que dans leur pays d'origine, les trois quarts de ces médecins « importés » étant regroupés dans cinq pays: États-Unis (68 000), Royaume-Uni (21 000), Canada, Allemagne fédérale et Australie. En outre, l'hospitalocentrisme, déjà critiqué dans les pays industrialisés, devient franchement insupportable pour le budget d'une nation en voie de développement. Un hôpital universitaire peut y absorber, à lui seul, jusqu'à la moitié du budget sanitaire total.

TAUX DE MORTALITÉ ET ESPÉRANCE DE VIE

Table with 2 columns: Taux de mortalité de mortalité (p. 1 000 h.) and Espérance de vie (en années). Rows include Monde entier, Europe (moins U.R.S.S.), U.R.S.S., Afrique, Asie (moins U.R.S.S.).

Les dirigeants de l'O.M.S. et de l'UNICEF ne se dissimulent pas que la notion de « soins de santé primaires » se heurte à de farouches oppositions politiques. Ils veulent néanmoins rendre claires un certain nombre de notions telles que: plutôt des infirmeries de villages que des hôpitaux urbains; plutôt l'allaitement maternel que du lait en poudre dilué dans de l'eau polluée; des médicaments faits de plantes locales que des médicaments importés; des vaccinations que des reins artificiels; de l'eau potable que des antibiotiques; des guérisseurs traditionnels que des médecins diplômés.

Le cas dramatique des enfants

L'état de santé des enfants du tiers-monde est tout particulièrement dramatique. 87 % des décès d'enfants surviennent dans les pays en voie de développement, notamment au cours des toutes premières années; quoique les enfants âgés de moins de cinq ans y représentent moins de 20 % des populations, ils totalisent à eux seuls 60 % des décès. Chaque année, 80 millions d'enfants naissent dans le tiers-monde; parmi eux, 9 millions environ mourront avant l'âge de cinq ans: tétanos, poliomyélite, rougeole ou tuberculose; 10 millions resteront gravement handicapés à la suite de ces mêmes maladies.

Le docteur Christian Barnard était venu à Londres exposer les grandes lignes du système de soins de la République Sud-Africaine, où les autorités, n'ont-ils fait remarquer, acceptent de soigner tout aussi bien les Blancs que les Noirs, les personnes de couleur et les gens d'origine asiatique. Si, jusqu'à présent, aucun Noir n'a bénéficié d'une transplantation cardiaque en Afrique du Sud, c'est que « les Noirs souffrent peu de maladies cardio-vasculaires. D'ailleurs, leur superstition s'opposerait à une telle pratique ».

ÉCOLE DE DIRECTION D'ENTREPRISES DE PARIS. Préparation simultanée ou non, aux diplômes d'état: D.E.C.S., B.T.S. de distribution, MAÎTRISE DE GESTION. Une large ouverture sur la vie des entreprises (stages, séminaires, visites, jeux d'entreprises).

L'ÉTÉ C'EST LE MOMENT D'APPRENDRE À PARLER. Profitez de l'été pour apprendre une langue étrangère. Avec les cours intensifs Berlitz. Spécial Crash: 5 participants, 2 possibilités. 2 semaines, plein-temps. Début des stages: 12 et 30 juin, 17 et 31 juillet, 16 août.

100 BERLITZ ANS. Langues Vivantes. Depuis 1878. Organisme privé. Service Traductions / Interprétations.

COURS DEVIENNE. Enseignement privé dans le calme et la verdure à "LA CHARRERAIE" à CIMIZIE (NICE). Professeurs hautement qualifiés. Internat - Extérieur - Demi-pension ANNÉE SCOLAIRE des classes élémentaires aux terminales A, B, C, D. COURS DE VACANCES 10 semaines de vacances du 1er au 30 Août, de la 6ème à la 1ère C.E.D. préparation à la session de remplacement du baccalauréat.

POUR LE PELERINAGE Semaine d'amitié

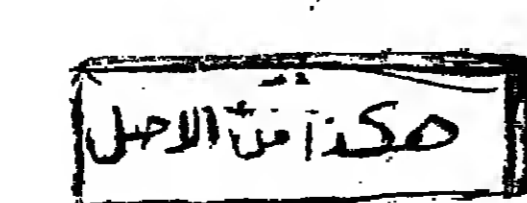
vacances EN IRLANDE. DUBLIN. Les vacances en Irlande sont une expérience unique. Découvrez les paysages magnifiques, les traditions riches et l'accueil chaleureux des Irlandais.



Le pays de Rembrandt est le paradis pour les artistes. Découvrez les œuvres de Rembrandt et les paysages magnifiques de la Hollande.

ESD école des secrétaires de direction. I'ESD a gagné la confiance des employeurs * I'ESD fait sortir ses élèves de l'anonymat. ILY A PEU DE PROFESSIONS OU L'OFFRE D'EMPLOI DÉPASSE À CE POINT LA DEMANDE. 15, rue Soufflot - 75005 Paris. Téléphone: 325.44.40.

Rabobank. Le Maître Hollandais en matière de banque. Rabobank est une banque coopérative qui offre des services bancaires adaptés à vos besoins.



JUSTICE

Libres opinions

« LE PÊCHEUR ET LE GÉNIE »

par CAROLINE DUCHÉ-KOHLER (*)

Le Pêcheur et le Génie raconte l'histoire d'un pauvre pêcheur qui jette quatre fois son filet dans la mer. La première fois, il ramène une carrosse d'âne ; la deuxième, un panier plein de gravier et de fange. Sa troisième tentative n'est pas plus fructueuse : des pierres, des coquilles et des ardoises. Au quatrième coup de filet, le pêcheur ramène un vase de cuivre jaune. Dès qu'il l'a ouvert, il s'en échappe un énorme nuage qui se matérialise sous la forme d'un génie qui menace de le tuer malgré ses supplications. Le pêcheur doit son salut à une astuce : il défie le génie en lui disant qu'il ne pourra jamais croire que, grand comme il est, il ait jamais pu tenir dans un récipient aussi petit ; le génie se retire et se réintroduit dans le vase pour prouver que c'est possible. Le pêcheur s'empresse d'écrouler le vase, de le sceller et de le jeter dans la mer. Au cours du premier siècle où il était resté confiné dans le vase, le génie avait juré — et si quelqu'un l'en délivrait, il le rendrait riche, même après sa mort ; mais le siècle s'écoula et personne ne lui rendit ce bon office. Pendant le second siècle, il fit le serment de donner accès à tous les trésors de la terre à quiconque le mènerait en liberté ; mais il ne fut pas plus heureux. Pendant le troisième, il promit de satisfaire chaque jour trois vœux de son libérateur, de quelque nature qu'ils pussent être ; mais ce siècle se passa comme le premier, et il demeura toujours dans le même état. Enfin, au cours de son quatrième siècle, le génie se dit que si quelqu'un le délivrait par le cul, il le tuerait impitoyablement... (1).

Les adultes disent : plus un homme reste longtemps en prison, plus cet homme doit être reconnaissant envers celui qui le libère. Ce n'est pas ce que nous dit le conte.

William Willoquet est sorti de prison le 4 mars 1978, à l'âge de vingt mois. Ainsi que le veut la loi qui précise que les enfants nés en prison doivent être rattachés à leur mère à l'âge de dix-huit mois, William avait pu bénéficier d'un sursis de deux mois. La première phase de sa vie a été un dialogue et un contact permanents entre lui et sa mère. Relations extrêmes qu'aucun enfant élevé hors des murs de la prison ne peut avoir. Du jour au lendemain, on le prive de sa mère. Pour lui, il s'agit d'une situation inimaginable. Il est malheureux, profondément malheureux. Il exprime sa souffrance par des cauchemars, des pleurs, un refus de s'alimenter...

Le petit enfant qui a été abandonné se console d'abord en pensant à la joie qu'il aura lorsque sa mère reviendra. Mais pour William il n'y a pas eu de retrouvailles, et l'enfant se met à imaginer les façons les plus terribles de se venger de ceux qui l'ont frustré. Si Martine Willoquet et son enfant ne peuvent être à nouveau, vifs, ensemble, nous pouvons faire le pari que la vie de William sera celle d'un homme humilié, vengé, révolté, délinquant.

Que ceux qui détiennent le pouvoir d'accepter ou de rejeter la recours en grâce déposés par Martine Willoquet aient pleinement conscience de ce qui se joue pour cet enfant. Mais nous sommes tous responsables : la justice est rendue « au nom du peuple français ».

Nos prisons manquent-elles à ce point de pensionnaires qu'il faille s'assurer d'une « clientèle » dans vingt ans ?

(*) Psychosémiotique.

(1) In Bruno Bettelheim : *Psychanalyse des contes de fées*, Robert Laffont.

Faits et jugements

Main-d'œuvre clandestine dans l'Aisne.

Le tribunal de grande instance de Laon vient de rendre son jugement dans une affaire d'intrusion à la législation du travail concernant des travailleurs étrangers. M. Ennio Cozzarin, trente et un ans, directeur de société à Ansy-le-Château (Aisne), était poursuivi pour avoir employé, en 1977, trente-deux ouvriers portugais qui ne possédaient pas les autorisations pour exercer une activité salariée en France. Le 1^{er} février 1978, un nouveau procès-verbal était dressé à M. Cozzarin pour avoir engagé et conservé à son service un étranger non muni des autorisations indispensables.

M. Cozzarin a expliqué qu'il y avait en France cent mille travailleurs étrangers qui se trouvaient dans le cas des trente-deux Portugais qu'il avait embauchés et hébergés et qu'il ne lui était pas venu à l'esprit de penser à avoir mal agi en les employant. « Je préférais, dit-il, travailler avec des Français, avec qui je peux communiquer et que je n'ai pas besoin de loger. » M. Cozzarin a été condamné à un mois de prison avec sursis, 2 000 francs d'amende et trente-deux contraventions à 300 francs chacune, avec affichage et publication du jugement dans la presse.

Les mêmes faits étaient également reprochés à M. David Zuccola, cinquante ans, entrepreneur de maçonnerie dans la même localité. Il avait employé trois travailleurs étrangers dans des conditions identiques, mais il les avait licenciés dès qu'il avait su qu'il était en infraction. Il a été condamné à 2 000 francs d'amende, trois contraventions à 300 francs, affichage et publication dans la presse.

Dans les deux affaires, le tribunal a admis les circonstances atténuantes pour les deux chefs d'entreprise, compte tenu qu'il était effectivement extrêmement difficile de trouver de la main-d'œuvre dans les professions du bâtiment et des travaux publics. (Corresp.)

Nomination de magistrats.

An terme du Conseil supérieur de la magistrature réuni lundi 5 juin, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, MM. Victor Cazale, soixante-six ans, et Roger Vienne, soixante-cinq ans, conseillers à la Cour de cassation, ont été nommés respectivement président de la troisième chambre civile de la Cour de cassation et président de la chambre commerciale, en remplacement de MM. Jean-Louis Cozza et René Cenac, admis à la retraite. Ont été nommés conseillers à la Cour de cassation : MM. Léopold Baygoin, Jean Bormay, Gaston Pedon, Georges Sallat de Sables d'Estières, Pierre Seignolle, Hervé Snyvert, tous présidents de chambre à la cour d'appel de Paris ; M. François Billy, président de chambre à la cour d'appel de Rouen ; MM. Robert Bouchery et Martin Kirch, tous deux magistrats au parquet de Paris ; M. Jacques Cruvellé, procureur général près la cour d'appel de Bourges.

En outre, M. Jean Nayral de Puybusque, président de chambre à la cour d'appel d'Amiens, a été nommé premier président à la cour d'appel de Reims.

Un jeune appelé du contingent, M. Michel Bouquet, armateur de la M.J.C. de la Vallée de Chevreuse, est aux arrêts depuis le 8 mai dernier dans son appartement de la Vallée de Chevreuse, après avoir été reproché d'avoir signé une pétition demandant « la gratuité des transports et une permission hebdomadaire de quatre-vingt heures ». En outre, selon ses proches, il y aurait actuellement une vingtaine de cas similaires de M. Bouquet. Des exemples ont ainsi été cités à Rouen, à Caen, et dans plusieurs garnisons françaises d'Allemagne.

LE BATONNIER DE PARIS SOUHAITE UNE RÉFORME DES « FLAGRANTS DÉLITS »

Après les remous de la semaine passée à la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris (le Monde du 31 mai et des 1^{er} et 7 juin), M. Louis Pettit, bâtonnier du barreau de Paris, nous a déclaré, ce mercredi 7 juin, que le conseil de l'ordre des avocats était « prêt et disposé à commettre d'office aux flagrants délits tous les avocats qui se porteraient volontaires au bureau pénal ».

« Chaque jour, nous venons de ce que le plus grand nombre possible d'avocats soit commis en fonction de la quantité de dossiers à étudier », a ajouté M. Pettit. Mercredi 6 juin, M. Mario Ghadi, membre du conseil de l'ordre, a ainsi commis d'office à la vingt-troisième chambre correctionnelle tous les avocats qui le souhaitaient.

D'autre part, le bâtonnier compte réunir régulièrement, à partir du lundi 12 juin, une commission destinée à étudier une « réforme d'ensemble des flagrants délits ». Celle-ci cherchera à définir les moyens d'une « amélioration de la présentation des prévenus au petit parquet et de la qualification des affaires ». En outre, cette commission étudiera une proposition de projet de loi visant à une réforme du code de procédure pénale.

UNE LETTRE DU BATONNIER DE PARIS

Après les informations consacrées au problème des audiences de flagrants délits du tribunal de Paris (le Monde du 1^{er} juin), nous avons reçu de M. Louis Pettit, bâtonnier du barreau de Paris, la lettre suivante :

Devant toutes les juridictions pénales, la défense des prévenus qui en font la demande, au quel doivent être assistés, est assurée en premier lieu par des avocats librement choisis par eux, ou par des avocats commis par le bâtonnier ou les défendeurs.

Les détenus aux audiences de flagrants délits peuvent solliciter au besoin un envoi de leur affaire pour faire choisir d'un avocat et préparer leur défense. Pour ceux qui n'ont pas choisi de conseil, l'Ordre organise un service de permanence chaque jour sur commissions d'office par le bâtonnier.

Tous les jours les conseils d'office non seulement des avocats pour la permanence des flagrants délits, mais aussi pour faire assurer la défense partout où elle doit s'exercer (informations, tribunal correctionnel, cour d'assises, Cour de sûreté de l'État, tribunal pour enfants, tribunal militaire, consultations gratuites, S.O.S.-Avocats, permanence dans les mairies de Paris, aide judiciaire).

C'est ainsi qu'en 1977 environ dix mille affaires pénales ont été assurées gratuitement par les avocats du barreau de Paris. Une telle charge nécessite une organisation des audiences.

Un avocat ne peut choisir lui-même au dernier moment le

détenu à défendre, alors qu'il ne s'est pas porté volontaire pour assurer ces permanences.

Les avocats choisis par les prévenus ou commis par le bâtonnier assurent avec honneur, indépendamment et efficacement les missions qui leur sont confiées devant toutes les juridictions, et celles des flagrants délits n'y font pas exception, sans connivence ni complaisance, mais au contraire dans l'esprit d'une défense pleinement assurée.

Dès lors qu'un avocat est régulièrement commis, il n'est soumis à aucune contrainte que le respect de son serment et il sait qu'il est assuré de pouvoir compter sur le soutien de son Ordre, s'il apparaît un péril dans la défense qu'il assure.

Il serait injuste que les avocats et les avocates qui se dévouent gratuitement ainsi tous les jours pour la défense des êtres humains puissent être pris à partie ou soupçonnés de se soumettre à des prétendues pressions ou injonctions contraires à la loi, à leur honneur ou à leur dignité, et aux intérêts de leurs clients.

Le conseil de l'ordre des avocats a ainsi organisé dans les meilleures conditions possibles la défense des prévenus et lutte contre toute déviation de l'administration de la justice.

En bref

- Un délit de la prison Saint-Joseph de Lyon, Jean Duval, s'est donné la mort le 28 mai en se pendait avec ses vêtements. Incarcéré le 7 avril 1978 pour vol, tentative d'homicide volontaire, menaces de mort sous conditions, Jean Duval avait été placé, selon le ministère de la justice, au milieu le 12 mai après avoir attaqué le médecin de l'établissement. Le 19 mai, il avait été condamné par le tribunal de la région de Lyon à vingt-cinq jours de prison dont douze avec sursis. Le prisonnier n'a laissé aucune correspondance. Une autopsie a été ordonnée.
- Un attentat a été commis, mardi 6 juin, vers 4 heures du matin, contre une permanence politique de M. Fernand Icart, député des Alpes-Maritimes (U.D.P.) et ancien ministre, avenue de la Californie, à Nice. L'explosion a fait peu de dégâts. En fin de matinée, l'attentat n'avait toujours pas été revendiqué.
- Le Syndicat autonome des fonctionnaires des cours et tribunaux, a annoncé, mardi 8 juin, qu'il rapportait son mot d'ordre de grève pour le 8 juin (le Monde daté 4-5 juin 1978). Reçu mardi matin par le garde des sceaux, le Syndicat autonome a déclaré avoir obtenu l'assurance que les avocats et agents temporaires, engagés dans le cadre du « plan Bire », ne seraient pas licenciés le 30 juin prochain.
- Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des cours et tribunaux ont dépendant maintenu leur préavis de grève, et constatant que la majorité des vacataires, dont le contrat n'est renouvelé que jusqu'au 31 décembre 1978, n'ont aucune garantie d'emploi.

ANNIVERSAIRE

LE VINGT-TROISIÈME CENTENAIRE DE LA MORT D'ARISTOTE

Nous sommes tous des aristotéliens

Il y a deux mille trois cents ans — en 322 avant Jésus-Christ — Aristote mourut. Le fondateur de la logique, l'énonciateur des catégories a été l'être. La pensée en cyclopaédique qui élaborait un système sur lequel on pouvait compter toute la philosophie occidentale s'est développée, a-t-il encore quelque chose à dire à l'homme de notre temps ? A entendre les orateurs qui, le 7 juin, ont parlé de lui à l'occasion d'un hommage solennel organisé par l'UNESCO, à Paris, il semblerait que le dieu de Platon et le précepteur d'Alexandre le Grand vive en nous sans que nous le sachions.

Et, en tout cas, il le mériterait. M. Amadou-Maheut, directeur général de l'UNESCO, considère comme très actuel le fait qu'Aristote ait « le premier inscrit le devoir de l'interrogation critique et de l'actualisation ». On a pourtant coutume de présenter le fondateur du « lycée » comme le père de l'esprit de système, l'initiateur des dogmatismes rigides et le pionnier de toutes les scolastiques qui enferment la pensée. « Le plus précieux dans sa pensée, affirme au contraire, M. M'Bois, c'est sa notion de système qui est à la base de toutes les informatiques actuelles. » Et ce sage voyait loin : « Sa notion de juste milieu s'apparente à nos consensus qu'aujourd'hui les hommes recherchent si fort. » Le premier « matérialiste » ?

Poussant plus loin l'étape, M. Georges Pylas, ministre de la culture et des sciences de la République hellénique, voit dans Aristote le « refuge nécessaire de la pensée des hommes du XX^e siècle ». « A une époque où domine la recherche du plaisir, nous devons nous retourner vers le premier qui a défini la base humaine du bonheur comme le fait pour l'âme d'être vertueuse. »

Lacan brouille les pistes

Il reprenait alors à M. Georg Kressel, professeur à l'université de Stanford, de modérer le paroxysme : « Les utilisations scientifiques de la pensée d'Aristote sont constamment pas sa valeur principale. Au contraire, elles ne causent que des déceptions. » Et au docteur Jacques Lacan, psychanalyste, de brouiller les pistes d'un hommage juridique académique : « Comment Aristote conçoit-il la représentation ? Il réval, comme tout le monde. Le syllogisme

Il y a trente-huit ans L'APPEL DU 18 JUIN

Les cérémonies traditionnelles commémorant l'appel historique du général de Gaulle en faveur de la République ont eu lieu le dimanche 18 juin. Lancé à la radio de Londres, cet appel « rassembla les énergies, permit aux Français de ne pas

désespérer et de se ressaisir en s'engageant dans les maquis et les réseaux, soit à l'extérieur en combattant dès 1940 et jusqu'à la victoire dans les rangs des Forces françaises libres », comme le rappelle l'ordre de la Libération.

RELIGION

LE PÈRE LOUIS SINTAS SERA LE PROCHAIN PRÉDICATEUR A NOTRE-DAME DE PARIS

Le successeur du Père Bernard Bro, qui assurait les prédications de carême à Notre-Dame de Paris, vient d'être désigné par le cardinal François Marty, archevêque de Paris : il s'agit du Père Louis Sintas, de la Compagnie de Jésus. Âgé de quarante-cinq ans, il est à Puyoo (Pyrénées-Atlantiques) le nouveau prédicateur tertiaire des étudiants de 1982 à 1971 à Puyoo, puis à Toulouse. Directeur de collège à Mont-de-Marsan jusqu'en 1974, le Père Sintas dirige le centre spirituel de Notre-Dame-de-Coeux, à Toulouse. Il est en outre professeur de théologie à l'Institut d'études religieuses et pastorales de l'université catholique de Toulouse. Il a été publié trois livres : *Paroles dans l'Église* (Fides, 1966), *Paroles de Dieu* (Fides, 1970), *Paroles de Dieu* (Fides, 1970). Un prochain ouvrage, *Appelés à la création*, paraîtra aux éditions Desclée de Brouwer.

À l'Arc de triomphe, à 18 heures, en présence de M. Maurice Plantier, secrétaire d'État aux anciens combattants, la flamme sera rallumée par plusieurs associations d'anciens résistants et déportés.

À Mont Valérien, à 19 heures, en présence du président de la République et des membres du gouvernement, cérémonie devant le mémorial de la France combattante.

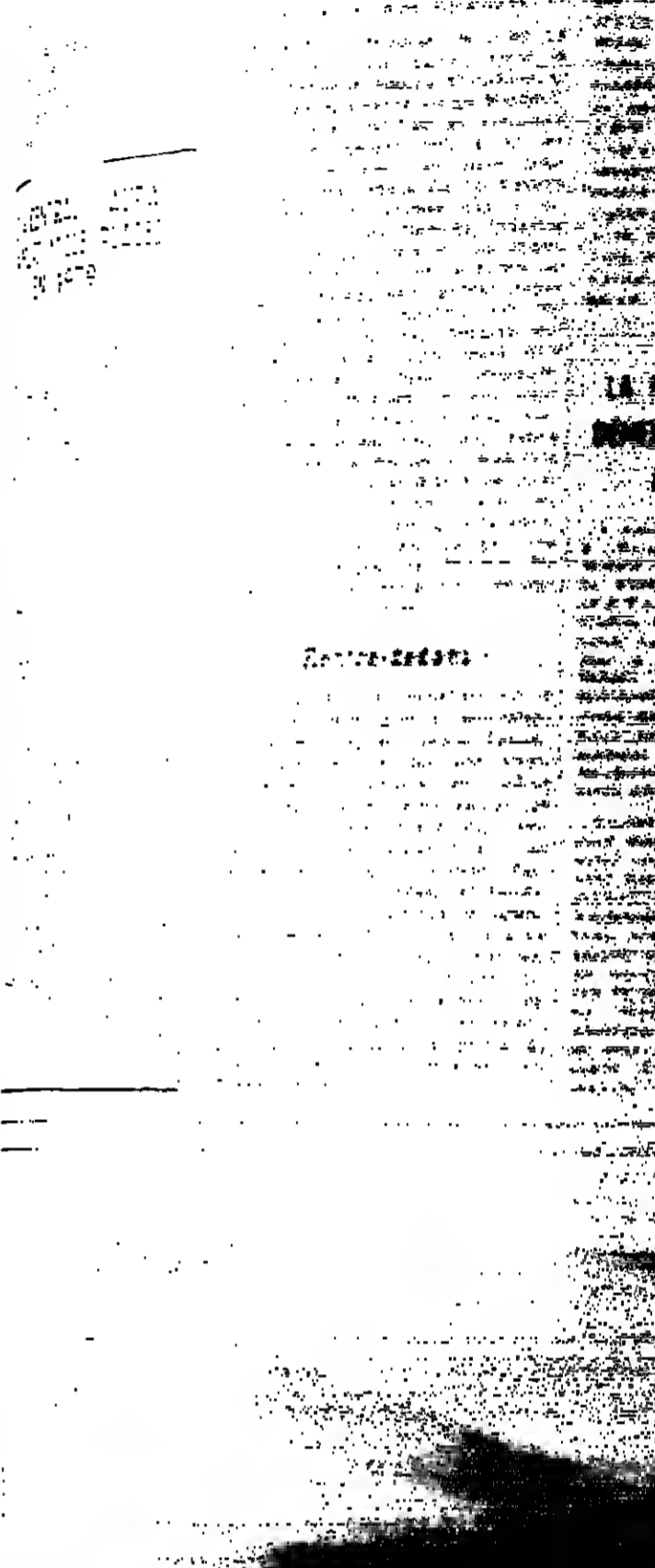
M. Retrier de Boisambert, grand chancelier de l'Ordre de la Libération, rallumera la flamme.

Un service gratuit d'autobus de la R.A.T.P. est organisé par l'Ordre de la Libération. Il assurera le transport des invités maquis de carter la sortie droite du métro au pont de Neuilly jusqu'au mont Valérien.

Le débarquement du 6 juin 1944. — Mme Monique Pelletier, secrétaire d'État, auprès du garde des sceaux, a présidé mardi 6 juin les cérémonies commémoratives du débarquement de ses troupes alliées en Normandie. C'est dans ce secteur où, à l'aube du 6 juin 1944, les troupes américaines prirent pied sur les plages de Vierville-sur-Mer (Calvados) et de Sainte-Marie-du-Mont (Manche) qu'ont eu lieu les principales manifestations.

AUX INTERNATIONAL

Borg bat Tanner à



Vivez en dans le calme et

Prochaine session: octobre 1978. Inscriptions sur dossier et entretiens. Documentation complète sur simple demande au Secrétariat de l'École, ch. de Mornex 38, CH-1003 Lausanne (Suisse), 021/232992, en précisant la référence

Ecole de Cadres de Lausanne
Centre international de formation et perfectionnement en administration d'entreprise, fondé en 1963

HÉBERT ROUX

De la désunion vers la communion

Un itinéraire pastoral et œcuménique

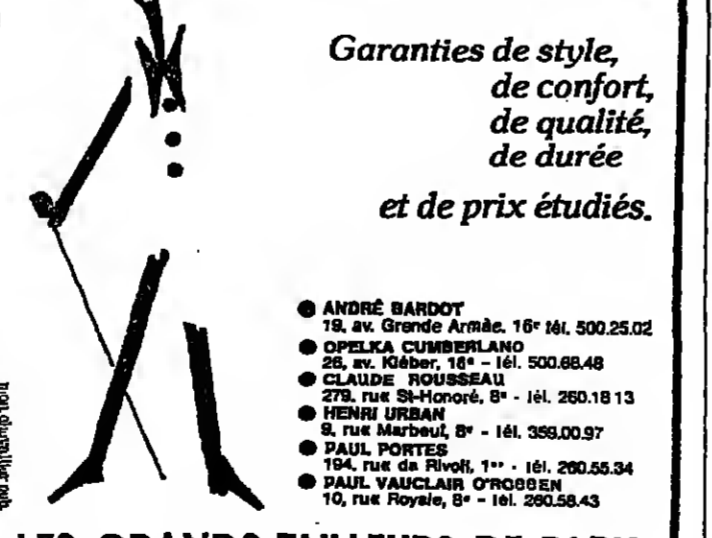
Le Pasteur Roux est l'une des figures caractéristiques de l'Église réformée et du mouvement œcuménique. Acteur et témoin exceptionnel du courant qui a renouvelé le protestantisme et donné vitalité au dialogue entre les Églises, il rend compte de ce qu'il lui a été donné de vivre et de comprendre, d'inaugurer et de mettre en œuvre. L'itinéraire est passionnant, le bilan immense. C'est un appel à une nouvelle « communion œcuménique » qui nous vient de ce livre vigoureux et attachant.

1 volume 15x22x320 pages, 49 F

le Centurion

sûr de vous

dans un vêtement "griffé" Grands Tailleurs de Paris



LES GRANDS TAILLEURS DE PARIS

Garanties de style, de confort, de qualité, de durée et de prix étudiés.

- ANDRÉ BARDOT 18, av. Grégoire Armée, 18^e arr. 500.25.02
- OPELKA CUMBERLAND 26, av. Hébert, 18^e arr. 500.86.48
- CLAUDE ROUSSEAU 27, rue St-Marc, 8^e arr. 260.18.13
- HENRI URBAN 8, rue Marbeuf, 8^e arr. 398.00.97
- PAUL PORTETS 194, rue de Rivoli, 1^{er} arr. 260.58.34
- PAUL VAUCLAIR OROGREN 10, rue Royale, 8^e arr. 260.58.43

Administration de l'Entreprise

Programme de formation polyvalente avancée, accueillant 30 stagiaires par an, ouverts aux candidats suisses et étrangers, sans distinction de race, de sexe ou de religion. Durée: 9 mois, à plein temps. Formation intensive, basée uniquement sur la pratique, couvrant tous les domaines du management moderne, préparant à l'obtention d'une « Maîtrise en Administration d'Entreprise ». Coût du programme: FS 18'500.—. Enseignement dispensé exclusivement par des praticiens, cadres, conseils ou dirigeants d'entreprises. Méthodes actives et participatives. Contrôle continu et systématique des connaissances. Langue de travail: français.

Prochaine session: octobre 1978. Inscriptions sur dossier et entretiens. Documentation complète sur simple demande au Secrétariat de l'École, ch. de Mornex 38, CH-1003 Lausanne (Suisse), 021/232992, en précisant la référence

Ecole de Cadres de Lausanne

Centre international de formation et perfectionnement en administration d'entreprise, fondé en 1963

صكنا اللالول

9 ru

SPORTS

AUX INTERNATIONAUX DE FRANCE

TENNIS

Borg bat Tanner à Roland-Garros

Pour la première fois depuis le début des Internationaux de France, le central de Roland-Garros à l'heure de midi, mardi 6 juin, s'est vu recouvert de sa bâche protectrice tandis que les gradins, déjà abondamment remplis, se vidèrent à l'exception

de la tribune D où les spectateurs déterminés à garder leur place se seraient sous leurs parapluies.

A 14 h. 30 reprenait le quart de finale du simple dames entre la jeune Tchèque Regina Marekova et la grande Allemande Helge Messihoff. Celle-ci avait le trac et s'inclinait rapidement devant celle-ci et les hommes rentraient en piste pour leurs propres débats. Ce fut d'abord la contestation animée que Victor Pecci livra à Raul Ramirez. L'habitude des quarts de finale de ce championnat. Match plébein à suivre où le géant paraguayen, glorieux unique de son pays à vingt-deux ans, ne se montre point trop dépassé sur l'immense plaine d'ocre rouge qu'il découvrait, et fit front courageusement aux offensives de son vainqueur Ramirez, beaucoup plus mordant cette année. Pecci alla même jusqu'à oser se moquer du Mexicain et de sa manie exaspérée de jouer au yo-yo avant de servir avec les deux ballons qu'il tient dans la main. A quoi Ramirez répliqua par une pantomime digne de Charlie. Du comique sur le central : on ne voit pas ça tous les jours.

« Rentre-dedans »

Enfin, à 18 h. 30, pénétrèrent sur le terrain les deux joueurs tant attendus, Bjorn Borg et Roscoe Tanner. Borg fit all on ce jour son vingt-deuxième anniversaire en même temps que sa huitième saison de compétition, mais cette double commémoration ne paralysait en rien le désir du champion prodige. Berricé sous son bandeau il roula des mécaniques, il attaquait les opérations comme un P.-D.G. décidé à ne pas laisser trainer ses audiences. De fait, les deux premiers sets, où Tanner accumula les erreurs, se battant lui-même, glissèrent rapidement par 6-2 et 6-4 dans la poche du Suédois. C'est au troisième set que

Jouer très attaché que Roscoe Tanner qui, avec son nez en l'air et ses cheveux de miel, possède le physique d'un personnage de la Route du Tibet, le type même de l'Américain costaud, honnête, profondément religieux et si bien dans sa peau qu'il ne se laisse jamais déborder d'émotion. Né il y a vingt-six ans, à Chattanooga (Tennessee), cet ancien étudiant de l'université de Stanford, dont il est sorti diplômé de sciences politiques, culmine depuis plus de quatre saisons dans le classement du tennis professionnel, où il signe confortablement sa vie. C'est un attaquant né, comme

la plupart des gauchers. Sa première balle de service, la plus puissante du circuit, a été chronométrée à 250 kilomètres à l'heure. Son revers de service est meurtrier, sa volée est décisive et, sur herbe, Tanner fait des merveilles. Demi-finaliste à Forest-Hills en 1974, deux fois demi-finaliste à Wimbledon en 1975 et 1976 (où il élimina Connors), champion d'Australie en 1977 (en écartant Vilas), il serait également très fort sur terre battue s'il savait discipliner son jeu. Lorsqu'il réussit son « rentre-dedans », service-volée, « pit, pat, pouf », et qu'il distribue de l'épaulé son revers éclair - enfin, un revers coupé et non plus l'éternel lift si à la mode de nos jours - il anéantit tout sur son passage. Ce matrequeur, hélas ! ou fantôme est un tendre. On le vit bien dans le troisième set de match que Borg n'enleva que 7-6 après 16 échanges, quand le Suédois, terriblement sérieux, après avoir été contraint à l'erreur, vint lâcher sur place, le remonta il faudrait qu'un Tirolo, le mentor de Guillermo Vilas, lui apprenna à regarder. Mais il n'aurait plus le même aura de sympathie sur le court. Et aux yeux de la foule de Roland-Garros, cela compte...

OLIVIER MERLIN.

PRINCIPAUX RESULTATS SIMPLES MESSIEURS
Huitièmes de finale. - Borg (Suède) b. Tanner (E.-U.), 6-2, 6-4, 7-6.
Quarts de finale. - Borg (Suède) b. Ramirez (Mex.), 6-2, 6-2, 7-6.
Demi-finales. - Borg (Suède) b. Connors (E.-U.), 6-2, 6-2, 7-6.
Finale. - Borg (Suède) b. Connors (E.-U.), 6-2, 6-2, 7-6.
SIMPLES DAMES
Quarts de finale. - Miss Jansovec (Youg.) b. Miss May (E.-U.), 6-4, 6-2.
Demi-finales. - Miss Jansovec (Youg.) b. Miss May (E.-U.), 6-2, 6-2.
Finale. - Miss Jansovec (Youg.) b. Miss May (E.-U.), 6-2, 6-2.
PRINCIPAUX MATCHES DE MERCREDI (12 heures)
Court central. - Milo Simon c. Miss Bendova (Tch.).
Court latéral. - Crutic (Esp.) c. Stockton (E.-U.); Vilas (Arg.) c. Oildemaster (Chili).
Autres courts. - Matchs de double.

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMENT LA MORT D'UN ENFANT A ROLAND-GARROS

« Aucun incident ne s'est produit à Roland-Garros jusqu'à présent, malgré l'effluve record », affirme la Fédération française de tennis (F.F.T.) et la direction de Roland-Garros dans un communiqué diffusé lundi après-midi 5 juin. Ce démenti vise la nouvelle de la mort d'un enfant d'une dizaine d'années le mercredi 31 mai, et que deux annotations dans « le Monde » du 6 juin. Nous précisons que ni le service médical du stade ni la préfecture de police n'étaient en contact de cette affaire.
Toutefois, une personne se déclarant membre de la fédération nous avait confirmé l'accident, en précisant que le jeune blessé était resté durant son transport à l'hôpital Ambroise-Paré. M. Philippe Chatrier, président de la F.F.T., nous a assuré, ce mardi 6 juin, que a seul un mauvais plébein pouvait avoir fait de telles déclarations qui « violent un mauvais canular ». L'hôpital Ambroise-Paré et le SAMU assurent, de leur côté, n'avoir aucune connaissance d'aucun cas semblable ce jour-là.

FOOTBALL

Le F.C. Rouen dépose son bilan et redevient club amateur

De notre correspondant

Rouen. - « Dans deux ans nous serons en première division. Dans trois ans nous jouerons en Coupe de France ». Lorsqu'ils sont venus à Rouen, en juin 1976, proposer leurs services au F.C.R. (Football Club de Rouen), MM. Michel Axel et Michel Bengulgu ne manquaient ni d'espérer ni d'illusions. Avec eux le club a cru trouver des dirigeants compétents, actifs et fortunés. Un an plus tard, le F.C.R. accédait à la première division. M. Michel Axel avait gagné, avec un peu d'avance, la première partie de son pari. Il ne tiendra pas la seconde : mardi après-midi 6 juin, le directeur du club a déposé son bilan. L'an prochain, le F.C.R. jouera en deuxième division et retrouvera le statut amateur. Le passif, il est vrai, qui était de 1 million de francs à l'arrivée des nouveaux dirigeants, est aujourd'hui de 5 millions de francs.

quantation et à l'engagement d'un nouvel entraîneur, M. Miroslav Pavic, payé 30 000 francs par mois. Il y a quelque temps, la ville de Rouen, qui versait annuellement une subvention de plus de 1 million, avait dû accepter sans enthousiasme d'avaliser un emprunt de 1,5 million. Cela n'a pas suffi. Un rendez-vous a bien été organisé entre MM. Lecannet et Axel, voilà quelques jours, pour une éventuelle solution, mais ce dernier n'est pas venu. Reste pourtant à payer aux joueurs les salaires de mai et de juin (ce qui représente près de 1 million de francs avec les charges) et les différents créanciers. Un syndicat doit pour cela être nommé dans les jours prochains, qui renouvellera M. Michel Axel, que l'on dit prêt à régler une partie des dettes. Les joueurs quant à eux sont transférés. Il n'est pas évident, en saison qu'ils trouvent facilement un nouvel employeur. MARC LÉCARPENTIER.

Ca peut rapporter gros. Vous pouvez jouer toute la semaine jusqu'au mardi après-midi précédant le tirage du mercredi. LOTO

SAIRE
POUSSE CENTENAIRE
VOFF D'ARISTOTE
tous des aristotéliens

rente-huit ans
EL DU 19 JUIN

Cadres de Laine



Vivez en plein Montparnasse dans le calme et la verdure. Luxueusement.

A deux pas de la Coupole. Sur le square de Notre-Dame-des-Champs, aux marronniers centenaires. Un très bel immeuble contemporain entre de beaux immeubles classiques. Des terrasses et des balcons disposés pour accueillir le maximum de lumière. L'espace. De vastes réceptions où l'on peut recevoir. Des salles à manger traditionnelles. Des salles de bains raffinées. Le silence. La beauté. La gaieté. L'élégance. Le luxe d'un confort extrême.



Exemples de prix : au 3^e étage, deux pièces, 48 m² : 643.000 F. Au 3^e étage également, cinq pièces, 128 m² + 28 m² de balcon - terrasse : 1.560.000 F. Visite de l'appartement décoré, 9 rue Stanislas, tous les jours de 10 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00. Sauf dimanche et lundi. Téléphone sur place : 548.49.84 ou au siège : 266.36.36. COGEDIM S.A. au capital de 60 millions de francs 21 rue d'Asorg - Paris 8^e Téléphone : 266.36.36.

9 rue Stanislas, VI^e

JEUNESSE

Une enquête dans trois pays de la Communauté

A quoi rêvent les jeunes d'Europe ?

Dix ans après la vague de contestation qui a secoué les sociétés occidentales, les jeunes Européens seraient-ils devenus conformistes ? Qu'ils vivent à Liverpool, à Stuttgart ou à Toulouse, ils paraissent assez différents de leurs aînés : studieux, très attentifs à leur avenir professionnel, très attachés à la fidélité conjugale, ils sont aussi libérés de tabous comme l'homosexualité, partisans d'un rapport égalitaire dans le couple. Ce sont les héritiers de la « révolution des mœurs » des années 60.

Ce constat ressort d'une enquête par sondages réalisée en France, en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne auprès des jeunes de douze à vingt-quatre ans, dont le mensuel de la Commission des Communautés européennes à Paris, *Trente Jours d'Europe* (1), publie la synthèse. L'enquête a porté sur trois tranches d'âge, sept-dix ans, douze-treize ans et vingt-deux-vingt-trois ans, mais il ne semble y avoir de différences importantes entre elles-ci, pas plus qu'entre les différentes nationalités.

Famille...

La société des jeunes paraît fortement laïcisée. La conviction religieuse y est jugée « inutile » ou pas très importante par la majorité d'entre eux. La fidélité conjugale, en revanche, est définie comme « indispensable » par 70 % des jeunes Anglais (de vingt-deux-vingt-trois ans), par 62 % des jeunes Français du même âge, et tout autant par les garçons que par les filles. Mais cette fidélité s'accompagne d'une morale sexuelle très libre. Plus

de 88 % des jeunes Allemands et 82 % des jeunes Français trouvent normal qu'une jeune fille ait des rapports sexuels avant le mariage. Celui-ci est envisagé comme une véritable vie à deux ainsi que le montre l'importance accordée au partage des tâches ménagères.

Tout aussi important pour le jeune Européen de 1978 est « le besoin de réaliser quelque chose dans la vie ». Cela explique-t-il ce « sens de responsabilité et de rigueur » jugé essentiel par 84 % des jeunes Français de vingt-deux-vingt-trois ans ?

... travail

L'activité professionnelle est considérée comme un moyen de gagner « pas mal d'argent » par 10 % seulement des jeunes Français, mais pour plus du quart (28 %) des jeunes Allemands. Les plus nombreux souhaitent exercer un métier « intéressant » correspondant d'abord à leurs « goûts ».

Pour les loisirs, il s'agit de les passer avec ses amis ; à écouter la musique, surtout pour les jeunes Français ou Allemands ; ou, à regarder la télévision, pour les jeunes Anglais.

Cette aspiration à une certaine « tranquillité » se traduit aussi par l'importance accordée à l'épargne — plus qu'à la propriété, — même si un assez fort pourcentage de vingt-deux à vingt-trois ans (15 %) des jeunes Français de vingt-deux à vingt-trois ans, et 16 % des Allemands du même âge) la juge néanmoins secondaire.

(1) *Trente Jours d'Europe*, numéros de mars et d'avril, 3,50 F chacun, 61, rue des Belles-Feuilles, 75018 Paris, tél. 853-53-24.

CARNET

Naissances

— M. Yves SANSON et Mme, née Monika Schöller, et Thomas sont heureux d'annoncer la naissance de

Edouard,

le 1^{er} juin 1978,

15, avenue des Courses,

78110 Le Vésinet.

— Pierre et Rosemarie de LA CHAISE ont la joie d'annoncer la naissance de

Sabine et d'Ariane,

le 28 mai 1978 à Bala,

11, chaussée de la Auzette,

79016 Paris.

Ambassade de France à La Paz (Bolivie).

— M. Jacques VIGNY et Mme, née Marie-Joëlle Bourlard, Olivier et Bertrand ont la joie d'annoncer la naissance de

Thibault,

le 28 mai 1978,

12, place Jean-Moulin,

38000 Grenoble.

Mariages

— Valence,

M. et Mme André TARDY ont la joie de faire part du mariage de leur fils,

Eric

avec

Mlle Anne GROSSIER,

Orléans, le samedi 10 juin 1978,

25, avenue Victor-Hugo,

28000 Valence.

Adoptions

— M. et Mme Vassil KARIST ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Dimitri,

sept mois et demi,

le 3 juin 1978,

161, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

Décès

— Jean-Jules Pons, Constantine.

M. Francis, James, Georges Attali et leurs familles,

M. M. Dédé, Adolphe et Max Guedj et leurs familles,

Les familles parentes et alliées, ont le douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, sœur et tante,

Mme Simone ATTALI,

née Guedj,

survenu subitement le 5 juin 1978, à l'âge de soixante-cinq ans.

L'inhumation aura lieu le jeudi 8 juin 1978,

Régiment au domicile mortuaire, 30, boulevard Poinecaré, 92100 Juan-les-Pins, à 14 h. 30.

— M. René Choulet, né Christian Vachette, son épouse, Laurette et Quentin, ses enfants, Mme Choulet, sa grand-mère, M. et Mme Armand Choulet, ses parents, Mme Philippe Vachette, sa belle-mère,

M. et Mme Guy Bianco, M. et Mme Daniel Damerlé, M. et Mme Xavier Choulet, M. et Mme Philippe-Antoine Choulet,

Mlle Brigitte Choulet, Le directeur et Mme Patrick Choulet,

M. et Mme Francis Vachette, M. et Mme Antoine Vachette, M. et Mme Bertrand Vachette, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et ses vingt-six neveux et nièces,

ont le grand douleur de faire part du décès de

M. René CHOUTET,

ingénieur civil des mines,

survenu le 6 juin 1978, à l'âge de quarante-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 8 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Justin, place d'Estienne-d'Orves, à Levallois-Perret. Inhumation à Chantilly (Oise), au cimetière ancien.

Ni fleurs ni couronnes, des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. et Mme Marguerite Marie Mossolin, née Desjardins, et M. Edouard Mossolin, M. et Mme Jean-Louis Mossolin et leurs fils Christophe et Laurent, M. et Mme Benoît Mossolin et leur fils David, ont le regret de faire part de la mort du

chanoine René DESJARDINS,

curé de la paroisse de Saint-Étienne, de la Visitation à Toulouse, pieusement anobli dans le Saingneur à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 31 mai 1978.

Ses obsèques ont eu lieu le 3 juin 1978 en la cathédrale Saint-Étienne à Toulouse.

13, rue Auguste-Laurent, 75011 Paris.

— Les membres du conseil d'administration, Les directeurs et le personnel des sociétés Union des Barthes et Cie, Société nouvelle des rhums Saint-James, Société nouvelle des plantations Saint-James, ont le tristesse de faire part du décès de

M. Claude GONTEVILLE,

administrateur et président-directeur général chevalier de la Légion d'honneur, officier dans l'ordre national du Commerce extérieur, président de chambre honoraire au tribunal de commerce de Paris, président honoraire de l'Union des Industriels de la Fondation Perrier, survenu le 6 juin 1978, dans sa cinquante-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, à 14 heures, en la chapelle de la messe de l'Inhumation au 66, avenue Raymond-Poincaré, à Paris (75016).

(Né le 25 mars 1920 à Bordeaux (Gironde), Claude Gonteville devient, en 1942, administrateur général de la société Pilon. Nommé vice-président en 1944, il devient P.D.G. de cette société en 1953. Président de la société Edmond Barthe et Cie (Importation de whiskies), conseiller de commerce extérieur, président général des conseils de commerce extérieur, M. Gonteville est président de chambre honoraire au tribunal de commerce de Paris.)

— M. Jean Rivet, son épouse, M. et Mme Jacques Rivet, ses enfants, ont le douleur de faire part du décès de

M. Jean RIVET,

croix de guerre 1914-1918,

survenu le 5 juin 1978, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

— Mme Jean Rivet, son épouse, M. et Mme Jacques Rivet, ses enfants, ont le douleur de faire part du décès de

M. Jean RIVET,

secrétaire général de la 33^e D.L., à l'âge de quatre-vingt-deux ans, survenu le 5 juin 1978, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le vendredi 9 juin, à 10 heures, à l'hôpital Lariboisière, 41, boulevard de la Chapelle, suite de l'inhumation dans le caveau de famille, à Berck-Ville.

— M. Jean Rivet, né le 28 mars 1896 à Paris, était entré comme sténographe rédacteur en 1923 au « Petit Parisien ». Il avait travaillé à l'« Intransigeant » avant d'être sténographe des débats à l'Assemblée nationale après la guerre. Entré au « Monde » en 1946, il avait pris sa retraite en 1956.

Ancien combattant de la guerre 1914-1918, il était chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre. Secrétaire général des anciens de la 33^e division d'infanterie. Il était facteur de plusieurs œuvres nationales après la guerre. Entré au « Monde » en 1946, il avait pris sa retraite en 1956.

Il était chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre. Secrétaire général des anciens de la 33^e division d'infanterie. Il était facteur de plusieurs œuvres nationales après la guerre. Entré au « Monde » en 1946, il avait pris sa retraite en 1956.

— M. Jean Rivet, son épouse, M. et Mme Jacques Rivet, ses enfants, ont le douleur de faire part du décès de

M. Jean RIVET,

croix de guerre 1914-1918,

survenu le 5 juin 1978, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

— M. Jean Rivet, son épouse, M. et Mme Jacques Rivet, ses enfants, ont le douleur de faire part du décès de

M. Jean RIVET,

croix de guerre 1914-1918,

survenu le 5 juin 1978, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

— M. Jean Rivet, son épouse, M. et Mme Jacques Rivet, ses enfants, ont le douleur de faire part du décès de

M. Jean RIVET,

croix de guerre 1914-1918,

survenu le 5 juin 1978, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

— M. Jean Rivet, son épouse, M. et Mme Jacques Rivet, ses enfants, ont le douleur de faire part du décès de

M. Jean RIVET,

croix de guerre 1914-1918,

survenu le 5 juin 1978, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

— M. Jean Rivet, son épouse, M. et Mme Jacques Rivet, ses enfants, ont le douleur de faire part du décès de

M. Jean RIVET,

croix de guerre 1914-1918,

survenu le 5 juin 1978, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

— Angoulême, Paris.

Mme Suzanne Lolléau, Mme Pierre Michelon, M. et Mme G. Traneart et leurs enfants, M. et Mme G. Korrromine et leurs enfants, M. et Mme J. de Baysse et leurs enfants, ont le douleur de faire part du décès de

M. René VASSEL,

administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés,

leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77).

Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978,

en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

— M. René VASSEL, administrateur du Crédit de la Bourne, expert judiciaire agréé par la Chambre nationale des experts spécialisés, leur époux père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Conlommiers (77). Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, en sa résidence à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommeiers, à 10 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part. 14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITION

S. 1. - Objets 18^e et 19^e. Objets de Vitrerie. Montres.

S. 2. - Art primitif.

S. 3. - Bate collect, soldats plomb. Armes anc. Souvenirs histor. Second Empire.

S. 4. - Tableaux, mobilier, tapisseries.

S. 5. - Bijoux, Argent, anc. pièces de formes.

S. 6. - Kimonos dentil, Meub. Objets d'art, Tapis.

VENTE

S. 7. - Art nouveau.

S. 8. - Art. Hongr. Contemp.

PAIS D'ORSAY, 14 h. 30 et 21 h.

Ouvrage religieux et spiritualiste apportant lumière nouvelle

MES RÉVÉLATIONS

par Elie Teyssède (Prix : 30 F)

Editeur : La Pensée Universelle Librairie, 7, rue des Carmes, Paris (5^e)

encore plus douces...

Lentilles de contact souples

On ne les sent plus sur l'œil

Un pas considérable vient d'être franchi dans la technique des lentilles de contact : fabriquées dans une nouvelle matière souple et perméable à l'eau (donc aux larmes et à l'air), spécialement destinées aux yeux sensibles, elles apportent une solution parfaite aux problèmes de tolérance. Elles sont encore plus agréables à porter et encore plus invisibles...

Essayez YSOPTIC

80, Bd. Malesherbes
75008 PARIS TEL. 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

Et si vous organisez votre prochaine réception au 56^e étage de la Tour Montparnasse

Le Ciel de Paris 538.52.35

De 40 à 300 personnes Buffets, cocktails, banquets avec Paris à vos pieds. Parking sous la Tour. Documentation sur demande.

Nous faisons essayer une audacieuse

ALFA ROMEO

La nouvelle GIULIETTA

Giulietta 1.6

- Moteur : 1570 cc (108 cv Din)
- Boîte 5 vitesses
- Moteur à l'avant
- Boîte pont à l'arrière
- 4 freins à disque constants
- Equipement sécurisé tout complet
- Nouvelle carrosserie assurant une meilleure tenue de route et adhérence des roues motrices.

Un moteur de 1357 cc (95 cv Din) peut également équiper la nouvelle Giulietta.

CE MODELE BENEFICIE DES 3 GARANTIES :

• garantie totale 1 an • peinture 2 ans • moteur 2 ans ou 100000 km

alfa duplex 566.09.09

6 rue Duplex, Paris 15^e

Montparnasse

à 50 m de la Coupole

l'exception.

STUDIOS ET 2 PIECES

16 rue Delambre. Paris.

CIME 538 52 52

AUJOURD'HUI

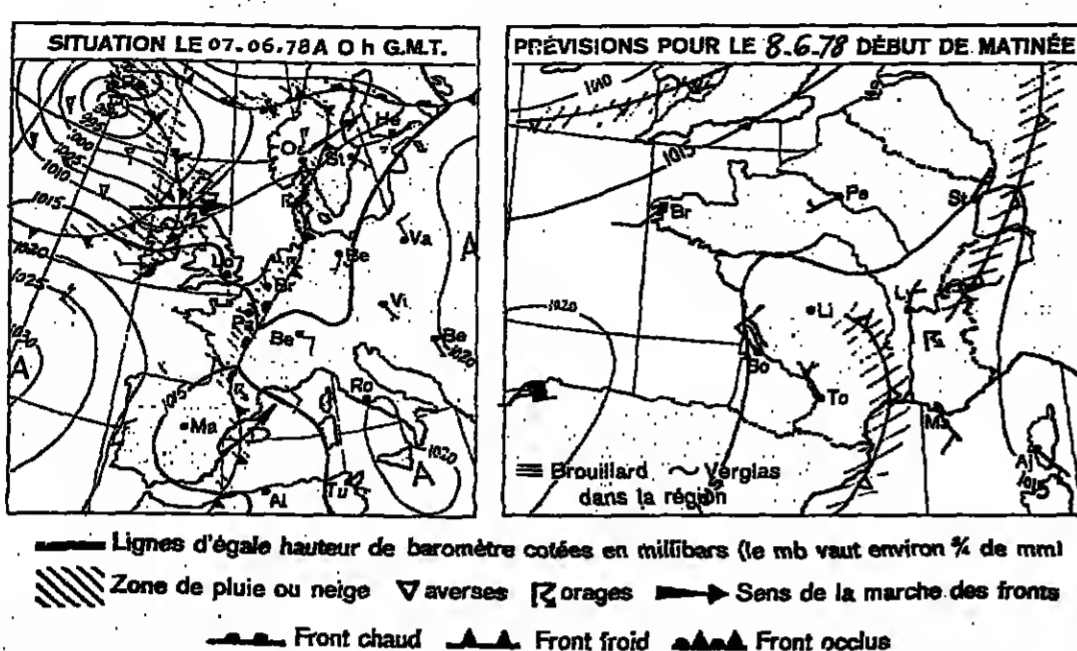
MOTS CROISÉS

ORDRE DU MERITE

AUJOURD'HUI

ÉDITION

MÉTÉOROLOGIE



Évolution probable du temps en France entre le mercredi 7 juin à 8 heures et le jeudi 8 juin à 24 heures :

Une perturbation orageuse continue à évoluer le long de la France, où elle affectera principalement les régions du Sud et de l'Est. Quant aux perturbations du courant atlantique, elles ne seront actives que des îles Britanniques à la Scandinavie.

Jeudi, les nuages resteront très abondants sur toute la moitié sud-est de la France. Ils donneront des pluies intermittentes et des orages, avec des précipitations parfois assez fortes sur le Massif Central et les Alpes. Les vents, modérés, viendront du secteur sud.

Sur le reste de la France, le ciel sera souvent nuageux, mais on notera d'abondantes éclaircies l'après-midi sur le sud de la Bretagne et en Vendée. Les vents seront modérés, le secteur ouest, pris de la M.A.C.B., faibles et variables ailleurs. Enfin, les températures varieront peu par rapport à celles de mercredi.

Mercredi 7 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015,5 millibars, soit 761,7 millimètres de mercure.

Températures (de premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 juin; le second, le minimum de la nuit du 8 au 7) : Ajaccio, 28 et 15 degrés; Biarritz, 21 et 18; Bordeaux, 20 et 15; Brest, 17 et 8; Caen, 17 et 11; Cherbourg, 15 et 10; Clermont-Ferrand, 27 et 9; Dijon, 25 et 14; Grenoble, 28 et 12; Lille, 23 et 12; Lyon, 28 et 14; Marseille, 28 et 18; Nancy, 28 et 15; Nantes, 19 et 13; Nice, 24 et 17; Paris - Le Bourget, 21 et 14; Pau, 20 et 17; Perpignan, 24 et 18; Rennes, 20 et 11; Strasbourg, 20 et 17; Toulouse, 18 et 15; Toulouse, 25 et 19; Poitiers-Père, 20 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 18 degrés; Amsterdam, 24 et 15; Athènes, 27 et 17; Berlin, 29 et 19; Bonn, 20 et 15; Bruxelles, 29 et 17; La Gaieté, 25 et 17; Les Canaries, 24 et 17; Copacabana, 26 et 17; Gênes, 26 et 18; Lisbonne, 29 et 17; Londres, 20 et 13; Madrid, 23 et 12; Moscou, 18 et 9; New-York, 21 et 13; Palma-de-Majorque, 28 et 19; Rome, 27 et 14; Stockholm, 21 et 15.

Circulation

AUTOROUTE DU NORD : LE PÉAGE DE SURVILLIERS TRANSFÉRÉ A SENLIS

Les sept mille cinq cents automobiles qui empruntent chaque jour l'autoroute du Nord dans les deux sens entre Paris et Senlis trouveront quelques changements à partir de jeudi 8 juin. Le péage de Survilliers sera supprimé et reporté à Senlis-Nord. Toutefois, le restaurant Restop restera sur place.

A Senlis-Nord, le péage actuel sera uniquement utilisé par les usagers allant vers le sud ou venant de Paris.

À Senlis-Nord, une nouvelle gare de péage assurera le passage des usagers prenant l'autoroute vers le nord ou la quittant venant du nord. Un nouvel échangeur a été aménagé.

Vers la fin de juin, une troisième voie sera mise en service entre Senlis et Survilliers (sens province-Paris).

À compter du 8 juin et pendant deux semaines, à Survilliers, la circulation sera effectuée sur des chaussées provisoires.

Un péage « à la corbeille » sera installé à la sortie de Saint-Witz (Val-d'Oise).

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 7 juin 1978 :

UN ARRÊTÉ

Le 18 mai 1978 relatif à l'attribution de bourses destinées à permettre la formation et l'entraînement des jeunes gens dans les diverses activités aéronautiques.

UNE LISTE

Des candidats autorisés à se présenter aux concours ouverts pour l'admission à l'École des officiers de réserve de l'Armée de l'air, à l'École de formation des officiers de réserve de l'Armée de l'air, à l'École de formation des officiers de réserve de l'Armée de l'air, à l'École de formation des officiers de réserve de l'Armée de l'air.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 093

1 2 3 4 5 6 7 8 9

de route. — VII. Préfixe; Abréviation. — VIII. Résultat d'une opération; Le plus souvent vaseux quand il sort de son lit. — IX. Utile à l'acrobate autant qu'au courtisan. — X. Mangé entre les repas. — XI. Petit humble; Parvenait à animer le marbre le plus froid.

VERTICALEMENT

1. Pont des calculs avec une retenue excessive. — 2. Pronom; Incroyable. — 3. Vieux coin d'Italie; Se fait souvent à la source. — 4. Signal; Ne pas aller plus avant. — 5. Ne trouve pas que la vie est triste; Baie (épelle). — 6. Nom de famille; L'un des deux facteurs d'une multiplication. — 7. Terme musical; Se jugeait au palais. — 8. Réprouve tout ce qui est faux; Personne n'avait envie de dormir quand il s'étendait. — 9. D'un trait, il enflammait les cœurs; Pronom.

HORIZONTALEMENT

I. L'art de reculer en faisant des courbettes pour mieux avancer. — II. Cherche à prendre parti. — III. Quelle audace! Heureux élu. — IV. Sources de mandats. — V. Hallesable au possible; Route. — VI. Provision

Solution du problème n° 2 092

Horizontalement

I. Italie; Bé! — II. Brut; AL — III. Eu; Berthe. — IV. RC; Emue. — V. AR; Prêt. — VI. Soutier. — VII. Txi; Rémi. — VIII. Fenn; Trus; IX. Fria; Ria. — X. Gap; RA. — XI. Aspénite.

Verticalement

1. Ibères; P.P. — 2. Truc; Oterras. — 3. Ao; Aural; à L'aberrance. — 4. Hém; S.A.R. — 5. Rupt; Pl. — 7. Terreur. — 8. Bah! Mair. — 9. Electriées.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Saussaies
75008 PARIS - CEDEX 19
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 5 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
115 F 210 F 385 F 490 F

TOUTS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
265 F 350 F 575 F 750 F

ÉTRANGER
(par mandat)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS - SUISSE
145 F 245 F 385 F 510 F

II. — SUISSE
120 F 210 F 350 F 460 F

Par voie aérienne
Régler sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

— Changements d'adresse détaillés ou provisoires (deux semaines au plus); nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les monts dus en espèces d'impression.

Duplex, Paris 15
66.09.09

ORDRE DU MÉRITE

Sont élevés à la dignité de grand officier :

M. Marcel Brion, membre de l'Académie française; Mme Pauley Brevin, artiste lyrique; M. René Gaudillon, inspecteur général des archives; Mme Anne-Marie Krug-Basse, chef de division au ministère de l'Environnement; Simone Richard, président-secrétaire général de l'école Violet; M.M. Pierre-Henri Teissen, ancien vice-président du conseil, et de la faculté de droit; et des sciences économiques de Paris; Jacques Vimont, ambassadeur de France.

Ces promotions ont paru dans le Journal officiel du 7 juin, qui publie aussi une liste de promotions aux grades de commandeur et d'officier et des nominations de chevaliers.

LA RÉUSSITE TECHNIQUE D'UNE UTILE ENTREPRISE

La réimpression du « Monde » en miniformat

Le second volume de la réimpression du Monde en miniformat vient de paraître (1). Toute la collection du journal pour 1977 est donc désormais disponible en deux tomes, soigneusement reliés, au format de 28,5 x 43 centimètres, de 5 centimètres d'épaisseur seulement chacun.

Le troisième volume concernant le premier semestre de 1978 sortira en octobre prochain. Le succès de cette reproduction sur papier léger mais très solide, très blanc et donnant donc un excellent contraste avec les caractères d'imprimerie, est remarquable. Chaque page offre la reproduction de quatre pages du journal. Cette réduction rend indispensable pour la lecture suivie des textes le recours à une loupe, mais la lisibilité est alors parfaite; quant aux titres et sous-titres des articles, ils restent directement et clairement lisibles, le repérage des textes intéressants se fait donc sans difficulté.

Le collage bénéfique de la collection bénéficie même, par rapport à la consultation, numéro par numéro, des exemplaires originaux reliés, du double avantage de la rallure de six mois du journal en un volume très maniable et de la réduction du nombre de pages qui accélère la recherche. L'ouvrage est donc une parfaite réussite technique, et l'on s'étonne un peu que les spécialistes de l'impression n'aient pas mieux saisi l'exploit qu'il représente car, à ma connaissance, il n'existe aucune autre réimpression comparable ni en France (2) ni à l'étranger.

Quins un article du 23 novembre 1977, le Monde a exposé l'intérêt de ces volumes et le n'y reviendra que très brièvement. En réduisant de 4,25 fois l'encadrement de la collection (les deux volumes d'une année n'ont que 10 centimètres d'épaisseur), cette publication lève l'obstacle majeur à la conservation du Monde dans les bibliothèques personnelles, dans les centres de documentation et dans les bibliothèques de documentation en partie grâce sur ordinateur.

En multipliant les collections conservées du Monde, la publication de ces volumes devrait accroître l'usage du journal comme source documentaire; on peut même penser que leur seule existence pourra faciliter le recours complémentaire aux collections des autres journaux, qui enrichit la récolte de renseignements quantitativement en additionnant les données, et qualitativement en variant les éclairages. Encore faudrait-il que l'entreprise retienne l'attention qu'elle mérite et trouve le succès qu'elle espère.

On a souvent dit qu'une des faiblesses relatives de la France était, par rapport aux pays anglo-saxons ou germaniques, le notoire retard de ses services de documentation. Pour une fois, et pour un journal qui, par la qualité et la vitesse de ses informations, se compare sans crainte, à ses grands confrères étrangers, nous disposons en ce domaine d'un instrument original de promotion. Il convient que ses utilisateurs potentiels sachent surmonter la surprise que provoque cette formule nouvelle : ils découvriront très vite l'intérêt et les avantages de son usage.

PIERRE ALBERT,
maître de conférences
à l'université de Paris-III.

(1) Deuxième semestre de l'année 1977, suivi d'un index alphabétique et du dossier L'Année économique et sociale, éd. France Expansion - François-Pierre Lottin, 356, rue Saint-Homère, 75001 Paris. Les deux volumes : 1 500 francs.

(2) La réimpression de la collection des cent quatre-vingt onze numéros de l'Humanité clandestine, de 1944 à 1946, par les Éditions sociales, n'a pas eu pour but de réduire la dimension des formats et n'a pas voulu, par souci esthétique, jouer sur la blancheur du papier; quant aux rééditions en offset de la collection de journaux déjà réalisées, elles ont aussi respecté les formats originaux.

(3) On sait que, grâce au C.N.R.S., on dispose pour le Temps de Tables qui, pour ses huit volumes parus à ce jour couvrent les trente-quatre premières années de la vie du journal, de 1861 à 1894.

PRESSE

LA RÉORGANISATION DU SECTEUR LIVRE DU P.C.

Un communiqué des sections C.G.T. des cadres commerciaux des sociétés de vente par courtage

La section C.G.T. des cadres commerciaux du Livre Club Diderot, et avec les sections Messidor, culture arts et lettres, sociétés de vente par courtage dépendant du secteur éditorial du parti communiste, nous a adressé le communiqué suivant :

Dans la toute dernière période, la presse s'est fait l'écho de difficultés rencontrées au sein des entreprises de vente par courtage. Les Américains ne s'y sont pas trompés qui ont créé autour de leurs grands journaux, en particulier au New York Times, au Washington Post, et en y associant le Times de Londres, un service de vente de documentation en partie grâce sur ordinateur.

Dans ce contexte, notre section syndicale a demandé à discuter avec les responsables gestionnaires et politiques.

Après de nombreuses semaines, une délégation de notre section a été reçue au siège du comité central du P.C.F. le 29 mars par Guy Hermler, membre du bureau politique (une lettre a même été envoyée dès janvier à Georges Marchais et à Georges Renard appartenant au P.C.F.).

Devant la gravité de la situation et un certain climat de confusion, notre section syndicale a décidé de s'exprimer afin de rétablir quelques vérités.

Le Monde du 13 mai notamment, à la suite de lettres émises de quelques travailleurs du Livre Club Diderot et de Service Club Messidor, culture, arts et lettres, reproduisait une déclaration du P.-D.G. de ces entreprises, Christian Echarat, Meunier.

Celui-ci disait notamment : « que, si une réorganisation des réseaux de vente est effectivement envisagée dans l'avenir elle se fera avec l'accord du personnel ». Nous sommes malheureusement contraints de relever cette déclaration. C'est en effet, les 18 et 20 avril qu'un plan de restructuration a été présenté par la direction générale. De plus, cette direction générale n'a pas modifié d'un pouce son projet de restructuration.

Quelles en sont les conséquences ?

— Disparition d'une des deux entreprises où travaillent plusieurs dizaines de salariés.

— Disparition de la moitié de l'encadrement.

— Refonte des secteurs des représentants entraînant une dégradation des conditions de travail.

Précisons qu'à l'issue de 1977, année où ces entreprises ont réalisé ensemble plus de 5 milliards de centimes de chiffre d'affaires, des bruits ont été répandus. Ils faisaient état de difficultés existant au sein du groupe central d'édition (notamment le C.D.I.E.P.) qui auraient des conséquences sur le Livre Club Diderot et Service Club Messidor, culture, arts et lettres.

Dès le début de 1978, des mesures ont été prises par la direction générale pour réduire le pourcentage de commissionnement de toutes les catégories de personnes de vente. Cela a entraîné diverses actions : journées nationales, pétitions, arrêts de travail, etc.

Le secrétariat du bureau politique de la L.C.R. explique cette ambiguïté autour de la vocation militante de Rotographe.

« Nous sommes néanmoins en société capitaliste, de sorte que l'imprimerie militante est aussi soumise à des impératifs de rentabilité; nous ne pouvons fonctionner à temps partiel pour les seules publications d'organisations ouvrières (...). L'erreur initiale que nous avons commise est la « connaissance Bazooka, nous n'aurions pas dû en accepter l'impression. »

Libération nous connaît la liberté de presse du groupe Bazooka : quelques dizaines « audacieux » parus l'été dernier dans le quotidien que nous sommes en train de publier, déjà provoqué renouveau et discussions dans l'équipe rédactionnelle.

La liberté d'expression, même à l'extrême gauche, viendrait-elle de fixer de nouvelles frontières ? — C. D.

La direction générale de la Banque Hervey précise que l'information selon laquelle elle serait intéressée par le rachat du quotidien l'Écho est dénuée de tout fondement. « Une telle opération, souligne la Banque Hervey, serait tout à fait contraire à sa vocation, qui est celle d'une banque de dépôt et ne intervient que lors toute prise de participation importante dans une entreprise. »

Le Syndicat national des journalistes (autonomie) réagit contre des actes de violence qui se multiplient contre les rédactions de journaux : « Aggressions contre Jeune Afrique et le Monde, sacage de l'appartement d'un journaliste de Libération, fouille de l'appartement d'un journaliste du Monde, sont de nature à créer un climat d'intimidation préjudiciable au droit à l'information et à la liberté d'expression, déjà menacés par diverses agressions contre des cinémas et des librairies », déclare un communiqué.

Bâté par la S.A.R.L. Le Monde.
Général : Jacques Favre, directeur de la publication, Jacques Favre.

Imprimé par le groupe de presse de « Le Monde », 5, rue des Saussaies, PARIS-IX.
1977

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 5747.

HOMMES GRANDS - HOMMES FORTS

Capel habille en long comme en large
 • Magasin principal : 74 bd de Sébastopol
 Paris 3, 272.25.09
 • Capel Selection : centre commercial
 Maine-Montparnasse Paris 15, 538.73.51
 • Capel Madeleine : 26 bd Malesherbes
 Paris 8, 266.34.21.



CAPEL

ENVIRONNEMENT

La protection des sites

- Sanctions plus sévères en cas d'infraction
- Rôle accru des associations

Les constructions « sauvages » dans les sites et les espaces protégés, les démolitions ou les transformations de monuments historiques, peuvent être punies de lourdes amendes, en vertu de la loi du 31 décembre 1972 sur l'urbanisme. M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, vient d'adresser à ses services une circulaire pour le leur rappeler et les inciter à exploiter les possibilités offertes par la législation actuelle.

Au lieu des sanctions dérisoires précédemment en vigueur, la loi prévoit en effet que les travaux non autorisés dans un site classé, les modifications irrégulières de bâtiments situés à moins de 500 mètres d'un monument, peuvent être punis d'une amende de 2 000 F à 500 000 F ou de 10 000 F par mètre carré de plancher. Des peines de prison sont prévues en cas de récidive. La remise en état peut être exigée.

Il existe 8 600 sites protégés (dont 4 440 classés et 2 160 inscrits), parcs, vallées, collines ou quartiers anciens de ville. Les abords des 11 600 monuments classés et

des 19 500 monuments inscrits à l'inventaire couvrent une superficie considérable à laquelle s'ajoute celle des 60 secteurs sauvegardés (3 500 hectares).

M. d'Ornano a d'autre part rappelé mardi 6 juin que les 350 associations agréées qui s'intéressent à la protection de la nature et à l'environnement pouvaient se porter partie civile en cas d'infraction à la législation sur les sites et espaces protégés. Le rôle de ces associations dans les commissions des sites a d'autre part été renforcé par des circulaires récentes.

Presque cinquante, les commissions des sites viennent de subir une cure de « revitalisation ». Une série de décrets et de circulaires ont en effet modifié leurs compétences et leur fonctionnement. Elles ne se borneront plus seulement à défendre les sites mais s'emploieront aussi à protéger la nature. Leurs tra-

vauts, jusqu'ici secrets, seront mieux connus du public.

Depuis la loi de 1930, une commission des sites existe théoriquement dans chaque département. Elle veille sur les sites « artistiques, historiques, scientifiques, légendaires ou pittoresques » et intervient lorsqu'ils sont menacés. Elle est consultée en particulier chaque fois qu'un site classé (ou en cours d'actualisation, 4 634) est l'objet d'une modification. Elle peut être même pour les sites inscrits (2 160). Une commission supérieure des sites exerce la même mission au niveau national.

Ces vénérables institutions ont constitué longtemps le seul barrage contre le vandalisme. Mais un barrage qui a progressivement cédé sous la poussée de la formidable expansion de ces trente dernières années. Dominées par les fonctionnaires, présidées par les préfets, les commissions se sont trop souvent inclinées devant les impératifs de l'expansion économique, de la construction, de l'extension du réseau routier. Celle de Paris, par exemple, a laissé commettre de nombreuses bêtises, comme la tour Mordant, la tour Justeu, la « rénovation » de Belleville, la traversée du Bois de Boulogne par le périphérique. Elle avait donné son aval à deux projets « désastreux » : le centre de commerce international aux Halles et la voie express rive gauche. Les commissions de province en ont autant à leur passif.

Les associations, de plus en plus nombreuses, appuyées par l'opinion publique et l'indignité de ce laxisme. Elles demandaient à cor et à cri que leurs représentants siègent dans les commissions, que celles-ci aient davantage de pouvoir et de prestige, que la tradition du secret des délibérations soit bousculée.

La pratique conforme à la théorie ?

Elles ont eu partiellement satisfaction. Depuis l'an dernier, les animateurs d'association de défense de l'environnement disposent obligatoirement de deux sièges (sur vingt-quatre). La loi de protection de la nature (10 juillet 1975) puis un décret du 25 novembre 1977 et deux circulaires du ministre de l'environnement (19 et 30 janvier 1978) ont étendu les compétences de la commission « à la conservation de la faune, de la flore, des eaux, du sol, des éléments de patrimoine et de fossiles et des milieux naturels ». Elle peut proposer la création de réserves naturelles et des mesures de protection pour certaines espèces animales ou végétales « biotopes » du département. Elle doit être consultée avant l'ouverture d'un zoo.

Pour assurer sa nouvelle mission, la commission des sites, qui ajoute à son titre « et de protection de la nature », s'est dotée de personnalités désignées pour trois ans par le préfet sur proposition des associations agréées. En formation dite « de protection de la nature », elle se réunit au moins une fois l'an et chaque fois que le préfet, le délégué régional à l'environnement ou quatre membres en font la demande.

Désormais, chaque dossier présenté à la commission doit être accompagné de plans et de photos qui seront envoyés aux participants quinze jours à l'avance. Les mêmes dossiers (textes, plans, photos, maquettes) seront placés dans les mairies concernées avec un registre destiné à recevoir les observations du public. La commission pourra con-

sulter d'autres représentants d'associations que ceux siégeant en son sein. Elle donnera deux avis, l'un sur le principe du projet, l'autre sur ses conditions d'exécution. Le préfet en rendra compte dans la presse par des communiqués. Mais, bien entendu, la décision finale reviendra à l'administration.

Ainsi « musclées », les commissions des sites et de protection de la nature devraient jouer un rôle déterminant dans leur département. Mais la pratique sera-t-elle conforme à la théorie ? Dans un département du sud-ouest, tout récemment, les membres de la commission réunis pour la première fois en formation « de protection de la nature » ont sursauté quand ils ont vu entrer les deux « défenseurs de la nature » désignés par le préfet : le président de la Fédération des chasseurs et celui de la Fédération des pêcheurs.

Référendum

Les associations estiment que la réforme ne va pas assez loin. Elles demandent que les commissions départementales soient présidées non par le préfet mais par le représentant du ministère de l'environnement, à l'instar de la commission nationale, dont les travaux sont menés par un fonctionnaire de la culture. Elles réclament davantage de sièges (huit pour les associations, huit pour les fonctionnaires, huit pour les élus). Elles souhaitent que les membres — et pas seulement le préfet — puissent faire inscrire une question à l'ordre du jour.

Elles voudraient qu'en cas de litige l'affaire soit portée devant la commission nationale. Elles suggèrent que la commission ait le droit d'organiser des référendums auprès des populations concernées. Enfin, elles souhaitent qu'au moins les frais de transport et de séjour soient remboursés aux bénévoles qui

prennent sur leur temps pour travailler dans les commissions. Ce faisant, elles mettent le doigt sur un problème de taille. La participation des citoyens à la gestion de leur cadre de vie, tant souhaitée par le président de la République, est de jour en jour plus effective. Mais on s'aperçoit à l'usage que, pour les animateurs d'associations, cette tâche est épuisante. Les fonctionnaires qui garnissent les commissions sont formés et rémunérés pour cela. Les bénévoles, eux, doivent étudier les dossiers pendant leurs loisirs et siéger pendant leur temps de travail. Double contrainte que, à la longue, beaucoup ne pourront supporter. Il faudrait qu'ils puissent disposer d'un crédit d'heures payées, comme les représentants syndicaux dans les entreprises. (Une mesure analogue devrait s'appliquer aux salariés qui siègent dans les conseils municipaux, par exemple.)

Faute de mesures de ce genre, les « syndicalistes du cadre de vie » seront condamnés soit à démissionner soit à rester inefficaces. Les conditions pratiques de la participation restent à mettre en œuvre. L'occasion en sera fournie par le regroupement annoncé par M. d'Ornano — des différentes commissions locales s'occupant d'urbanisme et d'environnement. La saisira-t-on ?

MARC AMBROISE-RENDU.

• Réserve naturelle en Haute-Savoie. — Le conseil municipal de Passy (Haute-Savoie) a décidé de créer une réserve naturelle de 2 000 hectares sur le territoire de la commune. Dans cette zone située au-dessus du plateau d'Assy, la circulation des véhicules à moteur, le camping, le ramassage de végétaux et les cultures seront interdits. En revanche, la chasse et la pêche demeurent autorisées.

le choix de vos vacances avec REPUBLIQUE TOURS en TUNISIE



une terre, des hommes

en juin et septembre profitez des meilleures conditions!

HOTEL CLUB SANGHO

au cœur d'une palmeraie à Zarzis
 • Animation et loisirs à gogo
 • Tennis, sports nautiques
 • Équitation avec moniteurs chevronnés
 • Tennis, belle piscine avec solarium
 • Centre de Thalassothérapie
 • Vin et eau minérale à table à discrétion
 TRES BON RAPPORT QUALITE/PRIX
 8 jours TOUT COMPRIS au départ de Paris :
 1695 F en juin et septembre
 2175 F en juillet et août

CLUB CALYPSO BEACH

le charme enchanteur de Djërba
 • Animation sportive dans la journée
 • Spectacles et jeux le soir
 • Tennis, ski nautique, équitation
 • Piscine-solarium
 8 jours TOUT COMPRIS au départ de Paris :
 1515 F en juin et septembre
 1915 F en juillet et août

CLUB EL KANTAOUI

au cœur d'une forêt d'oliviers à Sousse
 • Animation et spectacles de haut niveau
 • Village Western - Équitation - Tennis
 • Ecole de voile
 • Vin à discrétion à table
 8 jours TOUT COMPRIS au départ de Paris :
 1415 F en juin et septembre
 1715 F en juillet et août

FESTIVAL DE TABARKA

Nous organisons
 Vous disposez en matière de
 • logement : pallottes ou hôtel traditionnel,
 LES MIMOSAS
 • sports : voile, équitation, volley ball, football, ping pong, tennis,
 • programme du Festival : grande variété de spectacles, ateliers de toutes sortes, université d'été
 8 jours au départ de Paris :
 1015 F en juin et septembre
 1220 F en juillet et août
 • logement en pallottes - repas non compris

la TUNISIE avec



Renseignements - Réservations :

REPUBLIQUE TOURS
 8 bis, place de la République - 75011 PARIS
 Téléphone 355.39.30
 ou votre Agent de Voyages

En Bulgarie la Mer Noire est bleue



Au pays de la "Vallée des Roses", de charmantes maisonnettes blanches dont les balcons ouvrent sur la mer. Dans une baie rocheuse ourlée de plages sauvages et de criques, voile et ski nautique.

ROUSSALKA, un village animé pour découvrir la douce Bulgarie, ses côtes ensoleillées... et puis de nombreuses excursions.

Une semaine de séjour à partir de 730 F.

Renseignements :
 Club Méditerranée,
 Place de la Bourse
 75083 PARIS CEDEX 02
 Tél. : 266.52.52

Office National du Tourisme Bulgare
 45, avenue de l'Opéra
 75002 PARIS
 Tél. : 261.69.58

Nouveaux : 8 vols sans escale* au départ de Paris Charles de Gaulle



Service	HORAIRES FRANCO-ARABES SAUDITE						
	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAB.	DIM.
Paris CDG	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Colaba	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Djeddah	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Aden	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Yemen	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Abuja	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Accra	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Abidjan	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Yaoundé	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Libreville	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Pointe à Pitre	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Fort-de-France	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Guadeloupe	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Pierre	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Le Gosier	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Étienne	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Fort-de-France	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Pierre	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Le Gosier	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Étienne	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Fort-de-France	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Pierre	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Le Gosier	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Étienne	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Fort-de-France	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Pierre	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Le Gosier	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Étienne	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Fort-de-France	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Pierre	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Le Gosier	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Étienne	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Fort-de-France	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Pierre	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Le Gosier	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Étienne	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Fort-de-France	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Pierre	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Le Gosier	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Étienne	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Fort-de-France	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Pierre	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Le Gosier	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Étienne	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Fort-de-France	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Pierre	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Le Gosier	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Étienne	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Fort-de-France	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Pierre	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Le Gosier	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Étienne	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Fort-de-France	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Pierre	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Le Gosier	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Étienne	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Fort-de-France	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Pierre	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Le Gosier	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Étienne	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Fort-de-France	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Pierre	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Le Gosier	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Étienne	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Fort-de-France	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Pierre	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Le Gosier	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Étienne	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Fort-de-France	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Pierre	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Le Gosier	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Étienne	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Fort-de-France	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Pierre	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Le Gosier	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
St-Étienne	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Fort-de-France							

سكينة الامل

Le Monde

une semaine avec

L'ALSACE

CRAYON LIBRE Tour de contrôle



Dessin de Sutter Labutte

Des industriels, la ténacité au cœur et les pieds sur terre

De la « vieille » France, l'Alsace hérite les douleurs remises en ordre, les soubressauts de l'économie et les nécessaires conversions industrielles. Ses tanneries, ses filatures, ses aciéries, ne sont pas moins vulnérables que ceux de Bort-les-Orgues, de Senones et de la toute proche vallée de la Moselle. Pour être rhénan et non lozain, son textile n'en est pas moins vieillesse.

Mais, de par son appartenance évidente à l'Europe lozainienne, vixine et modeste, elle donne une leçon de solidité et d'assurance, d'esprit d'entreprise, d'audace calculée (au diable la fantaisie ou l'inspiration irréaliste), de ténacité, de résilience, d'adaptation. Rotterdam n'est pas moins familière aux Alsaciens que Lyon ou Paris. Dix-huit mille ouvriers passent chaque jour une frontière (toute théorique) pour travailler à Bâle, la capitale mondiale de la pharmacie, mais personne ne s'efforce de ce que soixante-huit mille sept cents étrangers vivent dans le Haut-Rhin (mille cinq cents de plus qu'en 1976).

contribuable en or, un mécène qui entretenait une maison de retraite. D'ailleurs, quand on parle de la Filature, on emploie toujours le F majuscule. Il y a quelques jours, recevant ses derniers défenses, le préfet ne leur a guère laissé d'espoir. Pour le maire de Malmerspach (cinq cent soixante-quatorze habitants), c'est un crève-cœur. « L'usine rapportait 280 000 F de taxes professionnelles, sur un budget total qui atteindra 1 212 000 F en 1978, raconte M. René Della Valle. Il a fallu arrêter tout investissement communal, et à ce que qu'on ait pu payer ? Sur tout qu'on a eu un autre malheur. A cause de la sécheresse de 1976, il a fallu couper 2 000 mètres cubes de bois qui étaient destinés à être brûlés. Notre patrimoine forestier est dévasté, et il n'y a plus de ressources à en attendre au cours des prochaines années. »

Et le maire d'administrer à ses concitoyens un leçon simple d'économie communale : « Alors qu'en 1977 encore, sur 1 F d'impôts locaux, 0,81 F était payé par l'industrie locale, chaque franc sera dorénavant prélevé intégralement sur l'habitant. » Il pourrait préciser : « ... habitant qui, de surcroît, est chômeur... »

Heureusement, tous les Alsaciens du Haut-Rhin ne broient pas pareillement du noir. A la chambre de commerce et d'industrie de Mulhouse, il n'est pas difficile de rencontrer des responsables dont la marge d'initiative et l'initiative tranchent singulièrement avec l'impudence des élus des vallées.

chambre de commerce. La grande chance de ces organismes communaux, c'est qu'ils échappent à la tutelle du ministère des finances, de la Cour des comptes, du trésorier-payeur général.

FRANÇOIS GROSRICHARD.
(Lire la suite page 21.)

Mésaventures à la Filature

Une fierté et une élé : les deux départements rhénans tiennent le haut du pavé pour les exportations par habitant. L'Europe trouve ici tout autant de résilience que de paix. Il n'est pas sûr que nos concitoyens aient tout à fait cessé de considérer l'Alsace comme une marche frontrière, étreinte entre le fleuve et les Vosges toujours bleues, sentimentelle avancée du pays face aux Germains, glacis de protection face à l'invasion toujours possible. De même, l'image d'une région riche, coquette, où il fait bon vivre, d'un jardin fertile où cultures et vignobles dessinent un merveilleux tapis, est toujours présente dans leur esprit.

la vallée de la Thur, Saint-Amarin, Morsch, Malmerspach. Le chagrin aussi. Les frères Schumpf avaient laissé tomber la Filature de laine peignée. L'usine, dont les murs d'acier sont constellés de graffiti vengeurs, reste entretenue. Mais qui la reprendra ? Avec combien d'ouvriers et d'ouvrières ? Les « frères » ont eu d'ailleurs dans un grand hôtel de Bâle. En voisins.

Tutelle très souple

« Depuis dix-huit ans que je suis ici, jamais un budget ne nous a été refusé par nos autorités directes de tutelle, le ministre de l'Industrie. Par ailleurs, nos emprunts, bien sûr, parfois les dossiers traînent à cause des lenteurs administratives, mais on y arrive toujours », raconte M. Jean-Pierre Prigent, secrétaire général de la

SOUS LES FEUX DE LA CONCURRENCE

Firmes en mouvement

« PAR un épais brouillard de mois de septembre, deux enfants, deux frères, sortaient de la ville de Phalsbourg, en Lorraine. » Entre 1878 et 1914, et même encore après, des milliers de jeunes Français ont suivi, dans leur Tour de France, ces deux enfants qui fuyaient l'envahisseur de 1870. Avec eux, ils traversaient cette ligne bleue des Vosges, si fascinante puis qu'au-delà s'étendaient les provinces perdues, et le Rhin, derrière lequel veillait l'ennemi héréditaire. Cent ans après la première édi-

tion de ce formidable best-seller, au terme de plus de trente années de paix, il n'est pas sûr que nos concitoyens aient tout à fait cessé de considérer l'Alsace comme une marche frontrière, étreinte entre le fleuve et les Vosges toujours bleues, sentimentelle avancée du pays face aux Germains, glacis de protection face à l'invasion toujours possible. De même, l'image d'une région riche, coquette, où il fait bon vivre, d'un jardin fertile où cultures et vignobles dessinent un merveilleux tapis, est toujours présente dans leur esprit.

Transports en retard

De telles rémanences, voire de tels clichés, sont, en définitive, fort nuisibles à une province qui, tout d'abord, n'est plus une région frontrière, mais une région centrale dans une Europe nouvelle, dans le point d'équilibre s'est déplacé vers le nord et l'est. Ensuite, si l'Alsace est bien loïse par rapport aux autres régions françaises (dans les quatre premières pour le revenu et le salaire, dixième pour la consommation) et si elle pose actuellement moins de problèmes que le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine ou la région de Marseille, elle accuse un retard certain par rapport à ses puissants voisins du Bade-Wurtemberg et de Suisse allemande. Ces derniers, consultés il y a quelques temps sur un schéma d'avenir destiné à l'Alsace, ont considéré, après un examen honnête, que cette dernière était « un pays sous-développé sur le plan de l'infrastructure », notamment des

transports, sur celui des télécommunications, sur le plan scolaire. Ils ont relevé de grosses insuffisances tant au niveau des structures industrielles (pas assez de F.M.E. prospères), qu'à celui de la formation de la main-d'œuvre, et qualité de retardataire une région où « de vieilles industries vivent et où les industries modernes échappent ». Jugez le retard, sans aucun doute, et parfois injuste, mais qui s'explique par la comparaison avec l'environnement immédiat.

FRANÇOIS RENARD.
(Lire la suite page 20.)

Les recettes d'un vigneron attentif

PAYSAGES. Clochers pointus, cigognes, cités médiévales de cépages alignés, serrés, rangés, en désordre de bataille qui dévalent à mi-pente les cotéaux pour plonger dans les brumes du Rhin. Vallonnement d'égouttes de Kaysersberg, de Riquewihr, de Ribeauvillé, d'Obernai.

l'usage des autres régions, les vins se classent d'après le cépage et non par les lieux d'origine. Les moins bons : Sylvaner, pinot blanc. Des meilleurs : muscat, pinot noir, Tokay, Riesling, Gewurztraminer.

Statistiques. 6 640 viticulteurs soignent moins de 1 hectare (17 % de la surface du vignoble), 1 058 cultivateurs de 1 à 2 hectares (34 % du vignoble), 1 451 possèdent de 2 à 5 hectares (41 % du vignoble), 390 ont plus de 100 hectares (8 % du vignoble). Au total, plus de 120 000 parcelles. Et l'on se dispute pour avoir un lopin supplémentaire. L'hectare coûte de 100 à 400 000 F. Des prix sans rapport avec la qualité du terrain, mais fonction de la pression des viticulteurs.

Manipulants. Du même nom qu'un champagne, bien qu'il la manipule, le vin de la région quotidienne aux bouteilles — ne soit pas de mise. Labourant, taillant, vendangeant, pressant, embouteillant, prenant de la peine, en promotion à un grand consommateur, la totalité de leur récolte (48, soit 5,1 % des viticulteurs ou bien une partie seulement (1 417, soit 14,9 % des viticulteurs) arrive au grand consommateur de démarchage auprès de la clientèle particulière. Ils présentent un gros tiers du vignoble. Leur territoire — pris sur 47 % du vignoble — a augmenté rapidement depuis le début des années 60 : vague du circuit court, appétit de réussite personnelle lorsque les affaires vont bien. Désormais, ils sont organisés dans un groupement de viticulteurs propriétaires et ils ont adopté une dénomination commune pour leurs bouteilles : « Alsace Propriété Vétérée ».

ALAIN GRAUDO.
(Lire la suite page 22.)

Autres chiffres. Neuf mille cinq cents vigneronnes, 11 500 hectares en production, 950 000 hectolitres vendus.

Extrait de catalogue. Sylvaner : la bouteille 7,50 F. Pinot : 8 F. Riesling (réservé) : 10,50 F. Gewurztraminer (cuvée spéciale) : 11,50 F. Pinot noir : 12 F.

LES DIFFICULTÉS DU TEXTILE
Un slogan contre la crise : six mois pour faire ce qu'on ne fait pas ailleurs.
Lire notre article page 22
LE SAUVETAGE DES VOSGES
Des paysans ouvrent leur table pour arrêter leurs fins de mois.
Lire notre article page 23

L'ANTI-BUREAUCRATIE

La bureaucratie, c'est ce monde froid et rigide que nous voulons faire disparaître.
Ainsi pour briser l'anonymat, nous avons personnalisé nos bureaux.
Pour combattre la froideur, nous les avons rendus plus accueillants.

Car chez nous, en Alsace, nous sommes résolument contre la bureaucratie.

Mobiliers de bureaux
STRAFOR
groupe forges de strasbourg.

Usines à Strasbourg-Koenigshoffen-170 points de vente en France et à l'étranger. A Paris, 134 bd Haussmann, tél. 924 72-83.

MUTUELLEMENT VOTRE

Les banquiers gardent les clefs du coffre

STRASBOURG, de part et d'autre de la rue du Wacken, tout près du palais des Congrès et non loin de celui du Conseil de l'Europe, se dressent face à face, symbo-

caisses d'épargne. Exploitées au maximum par les dix cents caisses locales et leurs quatre mille administrateurs recrutés sur le terrain parmi les notables, les artisans, les ouvriers, etc., cette « armée absolue » permet au Crédit mutuel de recueillir 34 % des dépôts en Alsace, autant que devenues largement les caisses d'épargne (22,7 %) et le Crédit agricole, même chez les cultivateurs.

leurs de dépôts offraient un livret prélevement exonéré d'impôts, et que ce n'est pas leur tauté si les pouvoirs publics, qui avaient, par-là, promis de rétablir pour tous cette disposition, n'ont pas osé aller jusqu'au bout.

L'un, le CIAL, recueille ses dépôts de la façon la plus traditionnelle, leur offre la gamme classique des comptes sur livrets, des bons de caisse, etc., et les utilise, en majeure partie, à consentir des prêts aux entreprises. L'autre, le Banque fédérative du crédit mutuel, bien des choses séparent ces deux établissements.

Au CIAL, défenseur de la libre entreprise dans l'« égalité des droits », on ne trouve pas « le moindre privilège ». Au Crédit mutuel, les responsables répondent qu'avant 1967, en Alsace, l'ensemble des organismes collec-

Reste, tout de même, un problème important. Le Crédit mutuel, non seulement, collecte plus de ressources qu'il ne peut en employer, du fait de l'encadrement quantitatif du crédit, mais, surtout, ne les emploie pratiquement pas en prêts industriels et commerciaux, pour lesquels il n'est guère équipé, et qui ne se montent qu'à 500 millions de francs environ sur plus de 8 milliards de crédits consentis.

Poussées vers l'Allemagne et la Belgique

Au-delà de toutes ces différences, une chose rapproche néanmoins les réseaux bancaires en Alsace, mutualistes ou non : par une exception remarquable, les centres de décision des établissements sont, à 90 %, restés implantés dans la région, la seule banque « extérieure » importante étant la B.N.P. Le Crédit mutuel et son président, M. Théobald Braun, sont ferocement « locaux », et le CIAL, sous la houlette de son président, M. Spielrein, et de son directeur général, M. Wenger, tout en étant théoriquement une filiale du C.I.C. à Paris, garde l'indépendance sous l'appellation « association ».

général, mais ayant gardé le goût de banque privée par actions, elle ne perd pas une occasion d'afficher son particularisme régional. Forte de son activité importante en Allemagne fédérale et en Belgique, elle estime occuper un échiquier des banques françaises une place originale que son nouveau président, M. Delacour, ancien directeur général adjoint de la Société générale, entend bien développer.

N'oublions pas les banques populaires, très actives en Alsace, les caisses d'épargne, la Caisse régionale du crédit agricole, toutes à implantation locale, et l'on s'aperçoit que l'Alsace, où bien des centres de décision ont fui vers l'étranger, a au moins gardé ceux de son réseau bancaire. — F. R.

Inutile de dire que la plus franche harmonie ne régné pas entre les deux voisins. La pierre d'achoppement reste précisément le fameux « livret bleu », doté d'une exonération fiscale analogue à celle des livrets de caisse d'épargne et attaché à la rue de Rivoli, à la fin de 1975, ce qui provoqua et provoque toujours la fureur de tous les concurrents, banques commerciales, banques populaires, Crédit agricole et, naturellement, les

L'université sur les bancs de l'usine

UNE petite briqueterie de la région de Strasbourg vient de se lancer dans la fabrication de panneaux isolants constitués à partir de verre récupéré. La commercialisation en sera assurée par une entreprise parisienne d'isolation. La mise au point du procédé a été réalisée par le laboratoire de minéralogie de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg.

L'École nationale supérieure de chimie de Mulhouse et l'École nationale supérieure des industries textiles de Mulhouse, aujourd'hui regroupées au sein de l'université, ont en effet un long passé de relations avec le patronat qui a suscité leur création respectivement en 1922 et 1961.

recu pour mission de maintenir face à la concurrence internationale l'avance technologique des constructeurs français de matériel textile.

Cette opération est le résultat d'une initiative de M. Bernard Kämpf, trente-huit ans, dynamique dévoué aux relations industrielles de l'Alsace. D'autres actions analogues illustrent le profit que l'Alsace peut tirer de l'utilisation par l'industrie du potentiel de recherche de ses universités : la coopération vers l'électronique d'une entreprise de téléphonie électromécanique ; la réduction et parfois la récupération des rejets de fabrication polluants ; la mise au point de nouveaux appareils pour analyses médicales, par exemple.

Le Centre de recherche mécanique appliquée au textile, créé il y a quatre mois et auquel participent la Chambre syndicale des industries mécaniques et électriques du Haut-Rhin, le Centre de recherche textile de Mulhouse, l'Union des constructeurs de matériel textile, la municipalité de Mulhouse, et l'université, a

En plus de ces contrats directs entre l'université de Haute-Alsace et les entreprises, il convient d'ajouter une partie de ceux signés avec le Centre national de la recherche scientifique qui possède un laboratoire au sein de l'université, le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) a délégué à la recherche scientifique et technique, qui correspondent souvent, notamment pour le dernier organisme, à des relations avec l'industrie.

Des déséquilibres importants

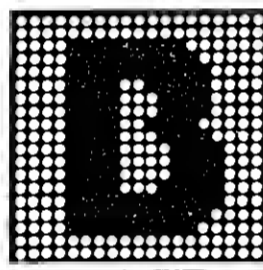
Pourtant, sur les quelque 8 millions de francs de contrats de recherche signés l'an dernier entre des entreprises privées et les universités, 20 % seulement proviennent d'entreprises régionales d'après les estimations de M. Kämpf. Une des raisons essentielles en est, selon lui, le petit nombre d'entreprises dont la taille est suffisante pour qu'elles s'intéressent au long terme.

De déséquilibres importants existent entre la recherche publique et la recherche dans les laboratoires privés (environ mille quatre cents chercheurs dans la première et cent cinquante dans la seconde). Entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée au profit de la première, entre les relations des universités avec les sociétés nationales et internationales, plus nombreuses qu'avec les entreprises régionales. Four tenter d'y remédier, l'Association pour le développement des relations entre l'économie et la recherche auprès des universités de

Strasbourg et du Haut-Rhin (A.D.R.E.R.S.) a créé il y a deux mois un institut de recherche et d'essais sur les produits. Celui-ci a pour but de permettre aux petites et moyennes entreprises de mieux connaître et utiliser le potentiel de recherche disponible dans la région et d'accroître leurs capacités d'innovation. En outre, des universités et des organismes publics, y adhèrent notamment divers syndicats professionnels, la chambre de métiers d'Alsace et la chambre régionale de commerce et d'industrie. Un centre régional d'information et de documentation sur l'innovation et la propriété industrielle le complète depuis quelques jours.

— F. R.

MICHEL SIDHOM.



EXPORTER, C'EST UN METIER QUE L'ALSACE CONNAIT BIEN.

Elle se place en tête des régions françaises pour le montant de ses exportations par habitant.

La Banque Nationale de Paris, sa Direction de Réseau Alsace-Franche-Comté et ses Succursales de Strasbourg, Colmar, Mulhouse participent à cet effort grâce à leurs 38 agences installées dans la région. Chacune d'elles est une ouverture sur les 66 pays du monde où la BNP est présente.

AIDER LES ENTREPRISES ALSACIENNES A EXPORTER, C'EST AUSSI LE ROLE DE LA BNP

BANQUE NATIONALE DE PARIS

Direction du Réseau Alsace-Franche-Comté 6, Grand'Rue 67000 STRASBOURG. Tel. (88) 32.68.66. Telex: 890842

Firmes en mouvement

(Suite de la page 19.)

La remarque vaut surtout pour Strasbourg, qualifiée fréquemment de « cul-de-sac », et tout récemment par le professeur Dreyfus, devant le Conseil de la commune. Au nord, l'autoroute A4 privilégiée, avec sa bretelle Forbach-Strasbourg, le grand axe Paris-Strasbourg, et celle de la région de Mulhouse, qui se rejoignent de plus en plus, ont permis de faire de Strasbourg un carrefour de routes. Et de réclamer d'urgence la création d'un grand complexe routier tourné vers le Rhin, en attendant l'achèvement, en 1981, peut-être, de la grande dorsale Strasbourg-Mulhouse.

industrielles. Parmi les « vieilles » industries, les mines de potasse, victimes de la concurrence étrangère, réduisent progressivement leur personnel : 12 500 employés en 1960, 9 000 en 1970, 6 500 en 1976, moins de 5 500 à l'heure actuelle. Le textile traditionnel (coton, soie, laine) se meurt, avec tout de même de très brillantes exceptions dans la région de Mulhouse, où des unités prises dynamiques réussissent à battre l'Extrême-Orient à son propre jeu. Dans la construction mécanique, seule l'unité mulhousienne de Peugeot continue à se développer, tandis que la S.A.C.M. est stabilisée. Dans les autres secteurs, ce parlons pas des difficultés de Rhone-Poulenc et de celles de la région de la construction de bâtiment, cruellement touchées par la crise. Quant à des secteurs porteurs d'espoirs et de promesses, comme l'informatic, l'électronique, la totale, et cette carence est vigoureusement dénoyée par de ombreux

interlocuteurs, syndicaux ou patronaux.

Face à une prospection peu encourageante, la situation de l'emploi n'est guère réjouissante : 22 000 demandes d'emplois à ce jour, et 12 000 à 15 000 emplois à créer chacune des prochaines années. Or, même pendant les périodes de haute conjoncture que nous avons connues, jamais l'Alsace n'a pu accomplir une telle performance. Heureusement que 26 000 frontaliers trouvent encore du travail en Bade-Wurtemberg et à Bâle...

Sans doute l'Alsace est-elle relativement favorisée par rapport au reste de la France, avec un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale (3,5 % environ contre 4,5 %). Mais l'avenir est inquiétant, avec des mises à la retraite ou diminution du fait des classes « creuses » de la guerre et la venue sur le marché du travail de la vague des jeunes nés dans les années 60.

Gestion d'abord

sages, et dont les centres de décision restent en place, alors que dans le cas de grandes entreprises, ils ont fui, soit à l'étranger (pour 20 % des entreprises) à Paris ou ailleurs (pour 80 % de la brasserie, pour la grosse mécanique, pour la majeure partie de la construction électrique). La recette, selon M. Puymerand, président de la SADE, Société de développement régional la plus performante de France : « Le problème du financement n'est pas fondamental ; il trouve presque toujours sa solution. Ce qui est fondamental, ce sont les qualités de gestionnaires, le contexte d'accueil, les infrastructures, le climat général. » Au dire de certains, ce dernier est en train de changer lentement : le patronat alsacien, après une période de désengagement, reprend du poil de la bête. C'est à ce prix, d'ailleurs, que la progression reste en Alsace, de voir s'installer des usines nouvelles, la perturbation du cadre de vie est trop grande et le risque inhérent à toute monoproduction trop élevé. De leur côté, les moyennes industries en place (brasseries, mécaniques, etc.) n'augmenteront plus leur personnel.

Restent les brillantes individualités de Lohr, de Strasbourg qui exporte partout ses remarquables porte-voitures, de Clemency (matériel électrique), et de «étonnant Glacière (Sucre, matériel spécial pour l'industrie textile, toutes deux à Mulhouse, sans oublier De Dietrich, dont la progression reste véritablement remarquable. Mais le véritable espoir, c'est celui de la création et surtout du développement des petites et moyennes entreprises, qui fait en grande partie défaut en Al-

FRANÇOIS RENARD.

(Chapitre 3)



Le monde des Alsace...

pressant de découvrir la personnalité et le caractère de chacun d'entre eux. Commençons par le Sylvaner et le Pinot Blanc.

LE SYLVANER

Le SYLVANER est un Alsace sec, léger et gouléant, offrant parfois un semblant de peilliant. Agréable à boire et facile à apprécier, il est le compagnon favori des plus simples. Boire un SYLVANER, c'est retrouver une sensation de bien-être et de fraîcheur. Son fruité gouléant et son bouquet discret lui confèrent un charme tout particulier. C'est un vin qui aime la vie, les repas sympathiques et les buffets campagnards. Incomparable sur la charcuterie, les crudités et les fruits de mer, il accompagne parfaitement tous les mets nécessitant le service d'un vin blanc sec, surtout lorsqu'on aime les arroser et à larges rasades.

LE PINOT BLANC

Equilibré, souple et nerveux, le PINOT BLANC est un Alsace sec, au bouquet typique et discret. Son fruité donne à qui le boit, une impression de grande harmonie et d'équilibre. C'est un compagnon franc et sans douleur, que l'on peut employer comme le SYLVANER, partout où l'usage d'un vin blanc sec s'impose. Vous le boirez de préférence, en début de repas, sur

les hors-d'œuvre, les entrées mais aussi sur les poissons et les salades de toutes sortes. Vous pouvez également le conserver tout au long du repas et le retrouver au dessert sur une tarte au fromage blanc par exemple. Invitez plus souvent le PINOT BLANC à votre table, il a bien des secrets à vous confier.



Nous vous présenterons dans les prochains chapitres, les autres cépages du vignoble d'Alsace. Le TOKAY D'ALSACE : opulent et corsé. Le MUSCAT D'ALSACE : merveilleusement bouqueté. Le PINOT NOIR : le seul rose d'Alsace. Le RIESLING : délicat et subtil. Le GEWURZTRAMNER : délicieusement fruité.

Si vous n'avez pas l'occasion de lire les six chapitres consacrés au « Monde des Alsace » où que vous désirez en savoir plus, écrivez au Centre d'Information du Vin d'Alsace - 8, place De Latre - B.P. 145 - 68003 COLMAR - Gérez ou vous fera parvenir gracieusement une documentation. (à suivre...)

Les Alsace. De grands vins faciles à vivre.

UN NUMERO DU « MONDE DE L'EDUCATION »

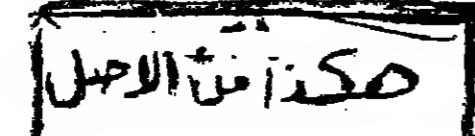
Les jeunes et l'emploi en Alsace

L'Assemblée nationale a examiné, le mardi 6 juin, le nouveau « pacte national pour l'emploi », destiné à lutter contre le chômage des jeunes proposé par le gouvernement. Le premier pacte, qui avait été adopté par le Parlement en 1973, a débouché sur des résultats particulièrement intéressants, comme le montre une grande enquête d'« Evénement », publiée dans le numéro de juin de « Monde de l'éducation ».

Par-delà ses aspects conjoncturels, le « pacte » aura conduit à poser une question de fond : le système de stages, alliant la formation et la vie profession-

nelle et permettant un passage progressif entre l'école et le travail, n'est-il pas une formule d'avenir ? Le système éducatif est-il suffisamment adapté aux besoins de l'économie et de l'enseignement secondaire, reconnaît un universitaire. Et l'initiative de l'entreprise et la civilisation urbaine ont déconnecté les jeunes du monde du travail. Après l'école, il faut une espèce de passerelle, une initiation, cela peut être une responsabilité nouvelle pour les entreprises, à une double prise de conscience : à mettre au crédit du pacte national pour l'emploi en Alsace...

Des industriels, la... GRANDES FORGES... De Dietrich... dur, mais régulier... (Large advertisement on the right side of the page)



Richesses du Sundgau

Le musée rural d'Oltingue ménage les surprises du futur

POUR qui conçoit ses vacances à visiter les musées, le Haut-Rhin est une terre de prédilection. Ici leur diversité est aussi grande que leur richesse. A défaut de les citer tous, signalons l'existence des plus connus : le musée Unterlinden (Colmar), qui abrite des chefs-d'œuvre inestimables de Schoeninger ; le Musée français du chemin de fer (Mulhouse) que l'expert américain A.-D. Dublin, en visite le 10 mai dernier, a taxé de « the most beautiful railway-museum in the world » ; le musée de l'automobile (Mulhouse), projeté il y a quinze ans dans l'actualité par la décadence financière de deux industriels suisses, les frères Schumpf, qui furent parmi les grands du textile en France ; le musée de l'impression sur étoffes (Mulhouse), véritable rétrospective du passé textile de la ciré haut-rhinoise ; le musée historique (Mulhouse) au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville ; le musée régional de l'histoire des P.T.T. d'Alsace (Riquewihr), etc.

typique du Sundgau puisque Oltingue vient d'être retenu dans le cadre de l'opération « village » lancée par le ministère de la culture. Retiré aujourd'hui dans un autre village de ce Sundgau qu'il affectionne tant, l'abbé Edouard Elger est un homme ténace et persévérant. En quarante années de ministère à Oltingue, passionné d'histoire (il est président de la société d'histoire du Sundgau), il a amassé quantité d'objets trouvés au gré des visites à ses ouailles. Sa collection a pris une telle ampleur qu'il lui fallut entasser les pièces jusque dans les combles de la cure et plus tard dans les réserves mises à sa disposition par des particuliers. Dans son esprit, seul comptait le sauvetage d'objets aussi hétéroclites que de la vaisselle, même ébréchée, d'ustensiles de cuisine qui, tôt ou tard, auraient pris le chemin de la décharge. Et pourtant, que de richesses ainsi amassées au fil des ans par cet apôtre des valeurs attachées au terroir !

L'idée de créer un musée où seraient exposés ces trésors insoupçonnés ne tarda pas à germer. Elle se concrétisa grâce à l'appui des dirigeants de la chambre d'agriculture du Haut-Rhin, qui ont compris l'intérêt culturel et touristique d'une telle collection pour le village d'Oltingue et ses environs.

Le village jонера le jeu

Fin septembre 1972 l'association « Maison du Sundgau-Oltingue-musée paysan » voit ainsi le jour dans le cadre des Journées d'octobre de Mulhouse, une manifestation à caractère essentiellement agricole. Sa mission s'inscrit dans un double but : un rôle présente le passé (le musée), l'autre avenir (la Maison du Sundgau). Par le premier, l'association veut évoquer le souvenir d'une population rurale laborieuse, fidèle, attachée à sa terre, avec toutes ses activités, ses coutumes, ses traditions, sa foi. Par la seconde, elle affirme sa volonté d'animation culturelle, par référence au passé dans une optique réaliste du « choc du futur », afin que soit assurée la sauvegarde des valeurs fondamentales qui nous ont précédés. Objectif ambitieux qui, en l'espace de six années, a été partiellement atteint.

Aujourd'hui, le musée est devenu le centre de la commune dans la « Maison du Sundgau », un immeuble racheté en 1973. Cette bâtisse, jadis restaurant, est le témoin des différents styles de construction de la région depuis près de quatre cents ans. Peu de maisons du Sundgau peuvent s'enorgueillir de réunir sous le même toit tant de témoins de la manière dont nos aïeux concevaient la construction et l'aménagement de leur habitat. Toute cette opération de mise en valeur des locaux et l'insertion de la collection du curé Elger dans cet écosystème, dont la préservation est le souci constant de l'association, n'a pu se faire qu'avec le concours financier du conseil général du Haut-Rhin, de la chambre d'agriculture et du soutien spontané de nombreuses personnes tant d'Alsace que de la Suisse ou de la France-Comté proches, des personnes convaincues qu'à Oltingue se poursuit maintenant depuis six ans une œuvre exemplaire. Nous l'avons dit, le musée paysan du Sundgau, promis à un bel avenir, a été le catalyseur de

tonnes les forces vives locales et régionales pour faire d'Oltingue, un village d'un peu plus de sept cents habitants, un des centres culturels de traditions et d'art populaires en Alsace. Dans les trois ans, selon le président de l'association, M. Raymond Stehlin, directeur administratif et financier de l'aéroport bi-national de Bâle-Mulhouse, la maison paysanne d'Oltingue devrait pleinement remplir sa tâche. En effet, grâce à la conjugaison de toutes les volontés vives du village, pourrait être entreprise l'aménagement des anciennes écuries appartenant au musée. On envisage là la création de salles d'exposition et de réunions à caractère culturel.

Dans le cadre de l'opération « village » érodée plus haut, un inventaire est en cours pour recenser l'habitat sur le village, un habitat rural typique dont les plus hautes autorités culturelles françaises reconnaissent qu'il doit être préservé, d'autant plus qu'il s'inscrit dans un site touristique encore inviolé et bénéficiant d'un micro-climat particulièrement favorable. Cette rénovation concertée de tout un village suppose, on s'en doute, l'adhésion et la participation financière des habitants.

« Ils jouèrent le jeu », estime M. Stehlin, qui note avec satisfaction que l'ensemble de la population a pris conscience de l'importance de l'enjeu, à preuve sa participation de plus en plus massive aux portes ouvertes du village organisées pour la troisième fois au début du mois dernier. Côté administration, l'opération « village » semble aussi être prise très au sérieux : un crédit substantiel vient d'être débloqué de manière tout à fait inattendue pour la réfection des orgues Callinet de l'église. — B. L.

N.B. — Le musée est ouvert d'avril à novembre les mardis, jeudis et samedis après-midi. Le dimanche toute l'année ou sur rendez-vous pour les groupes (tél. 40-74-00). Prix d'entrée : 3 F.

PLATANES AU PRÉTOIRE

« Compable, mais dispensé de peine », tel est le verdict que l'un des peupliers morts de cette allée. Il entendait ainsi protester contre les mauvaises conditions dans lesquelles se voyait l'équipement assurant l'entretien des arbres. Le peuplier mort fut débité en bois de chauffage et distribué aux vitilles gens de la localité. Le service de l'équipement — qui demandait 200 francs de réparation — porta plainte contre le président du comité de défense, M. Gilbert Spurz, qui a été déclaré compable, mais dispensé de toute peine.

Après des démarches infructueuses auprès du service département de l'équipement, le comité avait décidé de couper l'un des peupliers morts de cette allée. Il entendait ainsi protester contre les mauvaises conditions dans lesquelles se voyait l'équipement assurant l'entretien des arbres. Le peuplier mort fut débité en bois de chauffage et distribué aux vitilles gens de la localité. Le service de l'équipement — qui demandait 200 francs de réparation — porta plainte contre le président du comité de défense, M. Gilbert Spurz, qui a été déclaré compable, mais dispensé de toute peine.



Le bonbon de vos rêves

fabriqué dans la plus pure tradition, uniquement aux composants naturels.



de nouvelles étoiles alsaciennes. Un Nom à retenir.

Fabriqué par CFCC - STRASBOURG GEISPOLSEIM BP 121 67048 STRASBOURG Cedex tél. (88) 66.14.23

VOSGES INVENTIVES

Des fermiers ouvrent leur table pour arrondir leurs fins de mois

Il n'est que de citer quelques chiffres pour salar l'importance du tourisme dit « vert » en France. Le mouvement Logis de France et Auberges rurales ont, à l'heure actuelle, la plus importante chaîne hôtelière du pays avec 62 774 chambres réparties entre 3 827 adhérents dont 612 tenanciers d'auberges. Les Gîtes ruraux apportent aussi une contribution intéressante et tort positive à l'hébergement en milieu rural.

Le camping à la ferme n'a cependant pas encore trouvé un écho très large, son développement semblant devoir être freiné par différents facteurs dont le moindre n'est sans doute pas le montant jugé dérisoire des redevances laissées par les utilisateurs. A toutes ces formes de tourisme vert, s'en ajoute une autre, spécifique à la montagne vosgienne : les fermes-auberges. Ainsi reconnue comme les défenseurs d'un patrimoine écologique régional, les fermes de montagne et principalement les fermes-auberges ont ressenti le besoin de se fédérer : l'Association des fermes-auberges du

Haut-Rhin et des départements limitrophes, qui groupe une cinquantaine d'exploitations en Alsace et dans le département des Vosges, constitue un outil expérimental pour cette tâche. Ceux qui y ont adhéré ont signé un contrat par lequel ils s'engagent à maintenir leur exploitation et, par voie de conséquence, à conserver le paysage tel de près verdoyants et de chaumes. Les uns pratiquent le transhumance, les autres l'élevage sédentaire. L'agriculture de montagne n'étant pas rentable, dans le contact du Marché commun, les revenus complémentaires provenant de l'exploitation de l'auberge sont le garant de leur survie.

Entre 600 et 1 250 mètres d'altitude, les cinquante fermes-auberges représentent, pour le plus part, pendant la saison estivale seulement, un relais gastronomique où le typisme du cadre n'a d'égal que celui des mets servis. Dans la vallée de Munster — la Suisse vosgienne — ils sont ainsi vingt-sept aubergistes à proposer les spécialités locales.

Chasse au gadget

Dans toutes ces fermes, comme dans celles de la vallée de Messaux, caractérisée par ses cirques et ses lacs glaciaires, de la vallée de Thann, où le Saint-Jean s'illumine de dizaines de bûchers, de la vallée de Guebwiller — la Florival, ou vallée des fleurs — comme dans les trois vallées vertes d'Orbey, Lapoutrolle et Sainte-Marie-aux-Mines, l'accueil est simple, mais toujours cordial. Si le dimanche les tables couvertes de toiles cirées sont trépidantes, le calme revient sur l'exploitation une fois passé le week-end.

Trop de gens de passage ne comprennent pas que nous ne sommes pas un restaurant au vrai sens du terme », explique

Mme Anna-Maria Bessay, responsable de cette vénérable ferme-auberge, rachetée par le grand-père de M. Bessay, en 1904, et dont l'unique salle d'alors accueillait le dimanche jusqu'à cent vingt-cinq montés à pied, depuis la vallée par un chemin forestier.

Rares sont les touristes, ici comme dans les autres fermes, à pouvoir saluer le maître de céans à l'auberge. Son exploitation est laissée à la maîtrise de maison, le fermier, lui, étant entièrement pris par les soins à donner au bétail et la fabrication quotidienne du fromage de Munster. Cette double activité, si elle n'est pas sans poser quelques problèmes, notamment

au niveau de la gestion, est cependant nécessaire pour la survie des fermes des hautes chaumes ; les bénéfices de l'auberge pouvant être réinvestis dans l'exploitation agricole.

M. Jean Klinkert, chef de service tourisme et propagande de la chambre d'agriculture du Haut-Rhin, cite volontiers cet exemple : il y a sept ans, un jeune rural travaillant en usine hérita de douze vaches laitières. Par l'intermédiaire de la SAFER il racheta pour 150 000 F une ferme de 3 hectares. Il s'installa, pratiqua le transhumance. Aujourd'hui, il possède quatre-vingt-cinq litres et tous 200 boeuf de pâturage... Réussite qui plaide en faveur des fermes-auberges, mais qui ne doit pas causer pour autant les difficultés de la tâche. Pour preuve, l'échec — sanctionné, par le radiation

de l'association en 1976 — de huit adhérents, pour le plupart des citadins séduits par une forme de vie agreste à la Marie-Antoinette. Leur méconnaissance de la conduite d'une exploitation agricole, l'appât de revenus jugés à tort substantiels au niveau de l'auberge les ont conduits à renoncer rapidement à leur projet. « Les fermes-auberges ne sont pas un gadget, estime M. Jean Klinkert, leur mission est trop capitale pour que l'on puisse autoriser l'importation de « stars » étrangères, y compris sur les parcelles appartenant aux communes. — Les conditions d'admission à l'association — seule habilitée à délivrer le panonceau distinctif des fermes-auberges — sont aujourd'hui clairement définies et très strictes.

A fond sur le fond

C'est ce qui fait aussi que les agriculteurs-aubergistes se sentent, plus que d'autres, solidaires. Leur survie, leur développement aussi, dépendent, pour une large part, d'eux-mêmes. Ils en ont fortement conscience et se sont dévoués prêts à tout tenter pour assurer l'avenir, en même temps que la promotion de la montagne vosgienne.

Un des objectifs récemment définis au cours de l'assemblée générale de l'Association est le développement d'une activité en plein essor dans le secteur des Hautes-Vosges : le ski de fond. Trois cents séjours d'une semaine ont été vendus l'hiver dernier selon une formule originale à plus d'un titre. Pour la saison 1978-1979, les agriculteurs, par le biais de leur chambre professionnelle, des offices de tourisme, du Crédit agricole, mais aussi par des actions de promotion à mener en France et à l'étranger, proposeront une animation d'une

essaim pour le prix de 390 francs.

Ici ne s'arrête pas le volontés des agriculteurs de montagne de prendre personnellement en main leur avenir : grâce à la première CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) à vocation « neige » qu'ils viennent de créer en France et dont ils sont les actionnaires, les fermiers des Vosges veulent réaliser un itinéraire nord-sud de 120 kilomètres allant du col des Bagennes au ballon d'Alsace. Ce sera le premier circuit de ski de fond de cette longueur en France avec possibilité de restauration dans les fermes-auberges des hautes chaumes.

BERNARD LEDERER.

* Le Guide des fermes-auberges du Haut-Rhin est en vente (10 F + port) à la chambre d'agriculture du Haut-Rhin, services tourisme et propagande, 4, rue de l'Est, 68100 Mulhouse, où l'on adressera également pour les forfaits ski de fond.



BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL

UNE VOCATION REGIONALE
UNE PRESENCE NATIONALE
UNE EXPERIENCE INTERNATIONALE

AU SERVICE DES SOCIETAIRES DES 1080 CMDP DE L'EST
AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES COLLECTIVITES

AGENCES A:

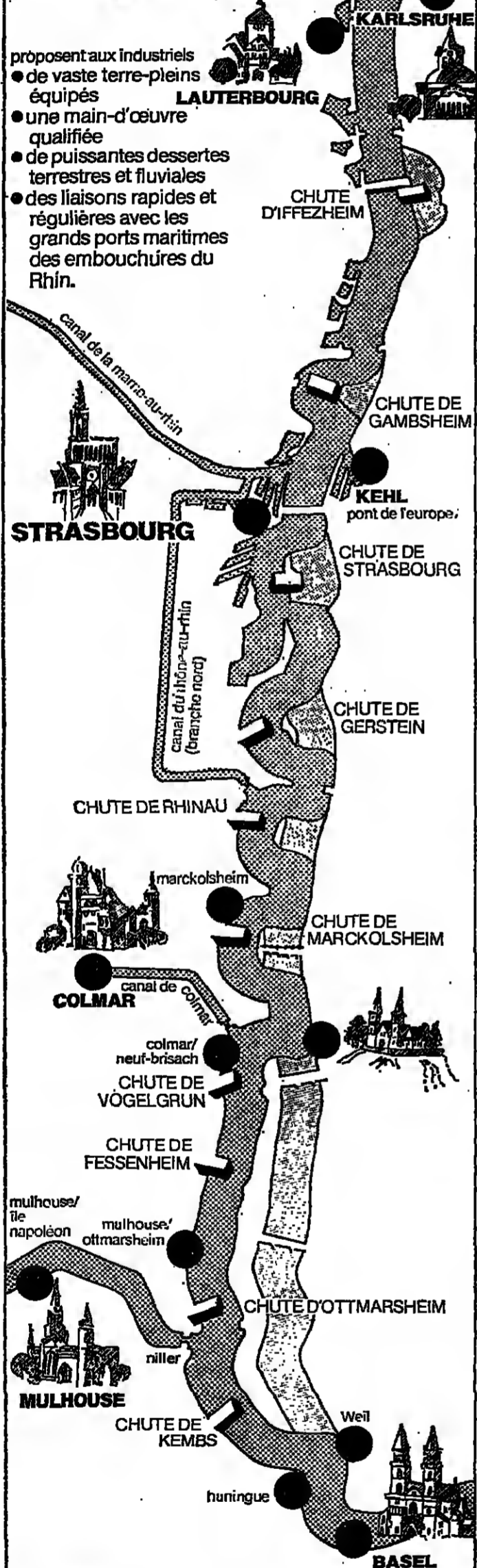
- BELFORT (90005) 7, rue de la République B.P. 185 Tél. (84) 21.67.45
- SARREBOURG (57403) 2, rue Napoléon Ier B.P. 163 Tél. (87) 03.23.02
- BESANCON (25002) 4, rue de la Préfecture B.P. 1083 Tél. (81) 82.20.56
- SARREGUEMINES (57205) 13, rue Emile Huber B.P. 99 Tél. (87) 98.42.65
- COLMAR (68002) 9, place de Latre-De-Tassigny B.P. 88 Tél. (89) 41.34.27
- SAVERNE (67700) 8, rue de la Gare B.P. 73 Tél. (88) 91.29.89
- HAGUENAU (67501) 2, rue des Soeurs B.P. 150 Tél. (88) 93.09.14
- SELESTAT (67600) 45, avenue du Président Poincaré B.P. 152 Tél. (88) 92.03.81
- MULHOUSE (68051) 2, rue Louis Pasteur B.P. 1040 Tél. (89) 45.27.20
- STRASBOURG (67000) 25, rue du Vieux-Marché-Aux-Vins Tél. (88) 32.28.10

Aut. Crouzet

Sur la façade rhénane de la France, ouverte aux courants internationaux de transport

LES PORTS FRANÇAIS D'ALSACE

- proposent aux industriels
- de vaste terre-pleins équipés
- une main-d'œuvre qualifiée
- de puissantes dessertes terrestres et fluviales
- des liaisons rapides et régulières avec les grands ports maritimes des embouchures du Rhin.



PORT AUTONOME DE STRASBOURG
25, rue de la Nuée-Bleue
67081 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 32.49.15 - Télex 880 476 poronome strbg

Établissement Public
PORT RHENAN DE
COLMAR/NEUF-BRISACH
2, rue Georges-Lasch - B.P. B1
68001 COLMAR CEDEX
Tél. (89) 41.03.00

Établissement Public
PORTS RHENANS DE
MULHOUSE/OTTMARSHEIM,
le Napoléon et Huningue
Chambre de commerce et
d'industrie de Mulhouse
B.P. 1088 - 68051 Mulhouse Cedex
Tél. (89) 46.01.14

GRANDS DÉTOURS

Par monts et merveilles

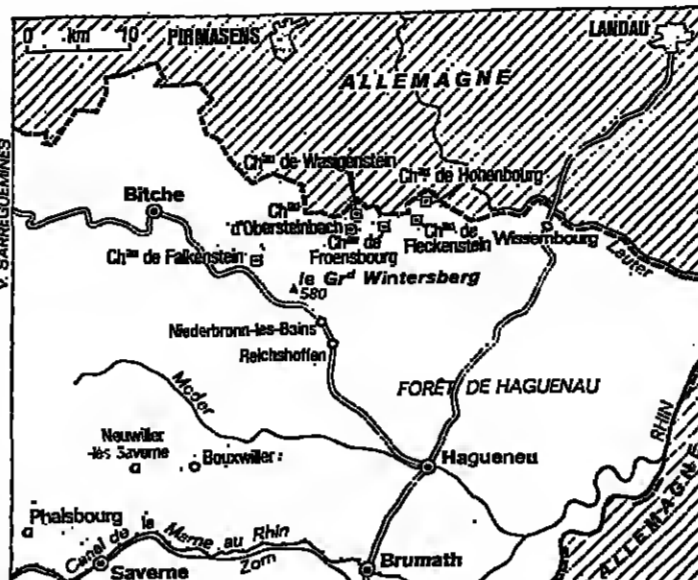
DE Saverny, où la légende veut que le seigneur du Haut-Barri fit enterrer son frère dans un puits dont celui-ci sortit avec l'aide d'un cuisinier et embrocha son frère oiné d'un coup de rapière, filons le long de la lisière ombreuse vers ce qu'on peut appeler la route des châteaux forts et des mystères.

Cette route, au plus exactement au saur oblique, celle qui monte vers le col de Saverny, est son heure de célébrité outrefois. Elle était d'un ouvrage si curieux, si admiré que les dames en concevaient une mode. Elles portaient des perles ornées en forme de spirale comme la chaussée. Elles en mettaient dans leurs cheveux. On appelait ça : une coiffure à la Saverny... C'est sur cette pente également que se situe la chapelle Saint-Vite, qui guérissait l'ogitation nerveuse, la danse de Saint-Guil, également appelée « chère ».

Profitez de l'avertissement et du beau temps revenu pour musarder de préférence tout ou long des arces. Là, les Vosges se rétrécissent en un goulet qui, si on le traverse, ouvre sur Phalsbourg, où Erckmann vit le jour en 1822 d'un père libraire-épicer (idéjé le problème du livre), ainsi qu'une vingtaine de généraux qui valurent à la cité le surnom de « pépinière des braves ». La terre, en cet endroit, est rouge, et les arbres d'essence diverses. On traverse le parc naturel des Vosges du Nord, où l'air est frais et vif. On longe le parc animalier où l'on peut voir des chevreuils à taille d'homme, suivre, comme des chiens opprimés, des traqueurs d'entraîneur. On passe par la Petite-Pierre, qui est un lieu de villégiature estivale et de balade (trrr !).

Batailles au loin

Là, il faut choisir. On bien l'on poursuit par Reichshoffen : et l'on se réchauffe et se souvient de charges héroïques et de guerriers aux noms célèbres : Napoléon, Blücher, Wellington, MookMahon, et l'on oblique vers ce qui, à Wissembourg, est déjà l'Allemagne et son Palatinat. Ou bien, traversant les Vosges du Nord dont les sapins se mêlent d'arbres aux feuillages roux, l'on bifurque vers Bitch, dont le seul nom rappelle aux anciens jeunes gens de ma génération, de frileuses veillées ou temps où, adossés aux casemates-termites de la ligne Maginot, nous attendions, serais serins, d'aller faire sécher notre linge sur la ligne Siegfried, Bitch, ou sans préservé, où l'on voit toujours des soldats désarmés qui s'ennuient et qui conservent, dans son ciel, dans sa citadelle aux hautes murailles, dans ses maisons ou gris de Lorraine, un air sur le pied de guerre, alors que l'Alsace, pourtant si proche, et non moins chargée d'un rude passé de joutes militaires, arbore ou contraire un air de fête. Bitch, où l'on peut cependant, à



On revient vers Neuwiller-lès-Saverny, où sont enterrés nombre de généraux et d'officiers de l'armée napoléonienne, puis Bouxwiller, également surnommée « le Petit Versailles », à cause d'une cartouche Caroline, appelée la Grande Landgräve, qui y tenait joyeuse cour au XVIII^e siècle. On arrive enfin à Niederbronn-les-Bains, déjà célèbre station thermale au temps des Romains, et qui, pomponnée et mignonne, offre des petits airs de Vichy ou de Baden-Baden avec son casino qui s'affirme comme le huitième de France pour les jeux, et ses eaux qui guérissent de toutes les affections modernes : circulation, encombrements, pollutions en tout genre.

quelques lieues de là, visiter l'étrange chapelle dédiée à Notre Dame de Fatima avec son chemin de croix peint sur des panneaux de bois aux toits triangulaires, qui se succèdent à la queue leu leu, dans le dévers de la prairie, comme une enfilade de panneaux électroscopiques.

Après cette incursion en terre voisine et néanmois amie, dont la rapide vision aiguise les contrastes, reprenons la route de l'Alsace par un parcours qui va nous faire, cette fois, friser l'Allemagne et, à travers le massif vosgien du Nord, ou vert sombre et aux volées encaissées, nous conduira, de haute ruine en nid d'aigle, de belvédère en repaire, jusqu'au château de Fleckenstein, le plus accessible sans doute, mais aussi le plus pittoresque, le plus impressionnant et le plus visité de toute cette chaîne de vestiges. Ici, le mot romantisme et l'expression romantisme allemand prennent tous leur sens. Sur des pitons rocheux, des ruines dentelées proffrent leurs silhouettes lourdes de raps et d'ossuets, d'enlèvements et de pillages, de

sequestrations et de délivrances. On imagine des cottes de mailles, des échelles hâtives, des créneaux fendus, du plomb fondu, des râles et des écroulements de corps emmêlés dans leurs masses.

Par contre, il y a non loin de là, une Auberge du Cheval blanc, où, profitant d'une occasion dans le ciel, une noce de ce temps lointain, sur des tables de plein air, des breuvages modernes dans des godets anciens. On y occède par des chemins de forêt, au sol ocre et âcre, qui débouchent sur des clairières d'où partent des sentiers randonneurs, aux pélerins en chapeaux à fleurs et en culottes de mocheurs qui les sillonnent dans tous les sens.

Le château de Fleckenstein, qu'il ne faut pas confondre avec celui de Falkenstein (où un tanneller fantôme vient, paraît-il, parfois frapper à minuit, dans les caves, autant de coups qu'il y aura de barriques de vin dans l'année), se dresse sur un étroit et abrupt rocher de grès de 43 m de haut et de plus de 50 m de long, pour une largeur de 6 à 8 m. Il est creusé de salles taillées dans le roc, d'escaliers taumants, d'oubliettes traitresses, de cochots suintants, de puits sans fond qui donnent sur des souterrains sans limites. La demeure seigneuriale montre ses moignons de suppléants qui se dressent vers le ciel. Les châteaux de Wassembourg, de Lutzelhardt, d'Obersteinbach, de Wasgenstein, de Froensbourg, de Hohenbourg, qui l'avoisinent au l'environnement, ne sont pas moins chargés d'histoire et de mystères.

Dans aucune région de France, l'histoire la plus originelle, la plus ancienne, ne parait s'être rassemblée avec autant d'intensité et de densité, créant ce légendaire à la fois monumental et réaliste, mécréant et mystique, échevelé et raisonnable qu'il faut bien qualifier de romantique.

L'esprit le moins préparé, le plus désinvolte, ne peut qu'être saisi par cette mesure qui nous

fait à nos mesures. Mais, comme il faut bien que toujours le contemporain cotoie l'archaïque, que le profane s'enchaîne avec le sacré, et que, parfois, le dramatique corrige l'antique, un groupe d'Hindous, en sarri brodés, trébanchant sur les pavés disjointes avec des petits cris, sur fond de machicolis et de couleuvrines, apporte cette note d'imprévu sans laquelle le paysage n'aurait l'air de n'être qu'un décorum.

De là, profitant de l'apaisement du soir, il n'y a plus qu'à se laisser glisser, par le col du Pigeonnier, vers Eissembourg, où le bon roi Dagobert, qui n'avait pas encore, alors, sa culotte à l'envers, fit édifier un monastère, puis, par Holtwiller et Surbourg, vers Haguenau où l'on fera lever les fantômes transis de Frédéric-le-Bourne et de Richard Cœur de Lion, et surgir les reliques de Charlemagne lui-même.

A moins que, profitant d'un reste d'essence, on ne fasse un crochet par Lauterbourg, Seltz, où l'impératrice Adélaïde, épouse d'Otton, premier roi des Francs, fit construire une abbaye, Reischberg, et Fort-Louis qui, outre le fait d'avoir été fortifié par Vauban, a cette particularité d'avoir été peuplé de colons picards.

Mais c'est déjà la route du Rhin et de la plaine qui nous attend le lendemain.

PAUL MORELLE

SAUTE-RHIN

Nouveaux résidents

« Les résidences secondaires », c'est le titre d'un roman chlo de François-Marie Banier ; c'est surtout en Alsace, le nom d'un contentieux d'un nouveau genre entre la région et ses voisins d'outre-Rhin.

Le vendredi après-midi — plutôt le samedi matin en dehors de la belle saison — ils arrivent. Ils investissent certains villages de leurs grosses voitures, rouvrent leurs maisons pour quarante-huit heures, se retrouvent bruyamment d'un jardin à l'autre, sortent les chaises longues et décapsulent leurs premières petites bouteilles de bière. eux, les résidents secondaires (ils ne sont pourtant ni vraiment résidents ni seulement secondaires) venus de R.F.A. dans le Bas-Rhin surtout, de Suisse entre Colmar et Mulhouse principalement.

Mais est-ce vraiment un problème ? Entre nous, dit un élu bas-rhinois, avez-vous vraiment les touristes allemands ou suisses plus étrangers en Alsace que les Français qui débrayent tous les week-ends un peu partout en France ? Globalement, la proportion de maisons rachetées par des citoyens de la République fédérale ou de la Confédération demeure assez faible, encore que l'on manque de statistiques précises et récentes sur ce sujet. Les plus optimistes parlent de 1 % dans l'ensemble de l'Alsace, les plus pessimistes de 5 %.

En fait, la difficulté d'assimilation de cette population intermittente par celle qui vit sur place toute l'année tient surtout, semble-t-il, à sa concentration exceptionnelle en quelques zones particulièrement agréables de la région. La vallée de Munster en est l'exemple le plus manifeste. Des Allemands et des Suisses y ont racheté des fermes — qui, souvent, allaient être abandonnées, il est vrai, quand elles ne l'étaient pas déjà — et s'y sont installés pour les fins de semaine, après les avoir abondamment (et point toujours très heureusement) « ratapés ». De même, dans certains villages qui bordent le torrent de Haguenau, où la proportion de résidences secondaires achetées ou édifiées par des Allemands de l'Ouest atteint parfois 50 %.

Dans un cas et dans l'autre, on ne saurait, on ne devrait, on ne devrait pas, l'accuser d'être mauvais goût, ou moins d'être le choix des sites. Mais le vrai problème, explique un jeune ouvrier habitant l'un de ces villages (et travaillant, lui, en Allemagne), c'est qu'ils soient si nombreux. Voir arriver une famille allemande, très bien. Ours, trois, passe encore. Mais toute une caravane d'Allemands le vendredi soir, alors là, c'est trop ! Même si cela fait un peu marcher le commerce local, et encore : ils apportent souvent des tonnes de provisions. — B. B.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE STRASBOURG

vous propose

AU CŒUR DU MARCHÉ COMMUN

Une implantation de votre activité industrielle, commerciale ou tertiaire dans son

PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE LA PLAINE DE LA BRUCHE
(à 13 km de Strasbourg) :

- 150 ha dont l'aménagement qualitatif est exceptionnel (13 ha d'espaces verts) ;
- prix du mètre carré équipé : à/c 36 F ;
- centre de services communs en cours de réalisation.

A proximité (3) km de

L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE STRASBOURG-ENTZHEIM

- liaisons quotidiennes avec Paris, Lille, Lyon, Bruxelles, Londres, Milan, Rome, Amsterdam, Cologne ;
- liaisons hebdomadaires avec Marseille, Nice, Alger, Tunis, Casablanca, Rabat, Tanger.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE STRASBOURG : tél. (88) 32-12-55
AÉROPORT INTERNATIONAL DE STRASBOURG ENTZHEIM : tél. (88) 98-82-96

Mo

Danse à La Re

Peu à peu l

Point de vue

QUELLE CRÉATI

D

THOMAS FERENCZI

صحة من الاجل

سكنا من الامل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

L'ACTION CULTURELLE CHERCHE SA VOIE

Les milieux de l'action culturelle se sont toujours plus aux antipodes et aux exclusives, l'intensité des querelles étant comme toujours directement proportionnelle à la faiblesse des moyens offerts en partage. Au moins ces conflits ne se dissolvent-ils pas d'une interrogation permanente sur le rôle même de l'animation ou de la création, de la recherche d'un projet susceptible d'assurer une relation vivante avec la société dans son ensemble.

Depuis l'échec de la gauche aux élections législatives, c'est le désenchantement. Chacun se reploie sur sa propre expérience, s'arrotte sur son propre bastion et songe plus à défendre sa position qu'à la redéfinir. La situation semble désespérément figée. Nul ne prétend qu'une victoire élargisse le programme commun et résolve comme par miracle les contradictions existantes, mais elle aurait, pense-t-on, per le mouvement social qui s'en serait suivi dans le pays, débarrassé certains verrous, ébranlé certaines murailles.

Aujourd'hui, les vieilles oppositions se renforcent : les « créateurs » regardent avec méfiance les « animateurs », qui le leur rendent bien ; chacun des deux camps est lui-même divisé : dans l'un, on se reproche mutuellement son « élitisme » ou son « populisme » ; dans l'autre, on s'accuse de contredire l'animation culturelle soit avec la prospection publicitaire, soit avec l'action sociale.

Prenez le cas de Grenoble, d'abord parce que sa politique a souvent été érigée en modèle, ensuite parce que la municipalité vient de publier un épais dossier, long-temps attendu, sur « dix ans d'action culturelle ». Ce fut l'objet d'une enquête conjointe de la ville et du ministère. Il faut dire que ces affrontements ont été rendus plus aigus par la difficile collaboration à l'intérieur des mêmes murs du Centre dramatique des Alpes et de la maison de la culture, mais la contradiction entre leurs conceptions est presque exemplaire : Georges Lavaudant, codirecteur du premier, affiche une indifférence provocante à l'égard de l'animation ; Henry Lhong, directeur de la seconde, constate que le Centre fait des spectacles pour « esthètes ».

Or la maison de la culture, en dépit de ses ambitions, n'est pas elle-même perçue, si l'on en croit les documents, comme un lieu pour tous. Ce fut l'objet d'un débat pas assez réglé dans les quatre jours, auprès des immigrés ou des jeunes travailleurs.

L'action culturelle cherche donc son chemin, à Grenoble comme partout en France, où deux orientations continuent de s'affronter : la plus ancienne, héritée d'André Malraux et défendue, à sa manière propre, par le parti communiste, développe une pédagogie destinée à favoriser l'accès des couches populaires aux grandes œuvres du patrimoine ; la plus récente, née après mai 1968 et dont Jean Hureau, à Montbéliard d'abord, à Freyming-Marcilly aujourd'hui, est un des principaux représentants, se propose d'aider les groupes sociaux à « exprimer leur identité, ou leur différence. L'une et l'autre démarche, qui ont prouvé leur richesse, ont aussi montré leurs limites. La première postule une unité mythique de la diversité des cultures ; la seconde, qui demeure marginale, ne sait pas encore comment passer de l'expression à la communication, de la parole de « ghetto » minoritaire à l'ouverture sur la société globale.

Il est temps de dépasser cette alternative désormais classique, dont les termes sont également en question, et d'établir entre ces deux voies les liaisons, les passerelles, qui permettraient une meilleure circulation et assurément, à terme, la cohérence d'un nouveau dessin ? Encore faudrait-il, comme l'a dit à Grenoble Catherine Tesca, ancienne directrice de la maison de la culture, s'interroger à nouveau sur la fonction même de la création, sur son rapport avec la collectivité, ce qui serait poser au fond le problème de l'action culturelle, au-delà des disputes catégorielles entre créateurs et animateurs.

THOMAS FERENCZI.

Danse à La Rochelle Peu à peu les corps se dénouent

La Maison de la culture de La Rochelle — et c'est bien la seule en France — a été placée sous le signe de la danse. Peut-être à cause des marins qui s'enlèvent bruyamment d'espace dans un ciel sans pesanteur, grâce surtout à l'implantation du Théâtre du Silence de Brigitte Lefèvre et Jacques Garnier.

Bernard Mounier, directeur de la Maison de la culture, leur a donné carte blanche pendant un mois pour inviter des chorégraphes et des troupes de leur choix et réaliser des ateliers, des spectacles, des animations de rue. Il ne s'agit pas d'un festival organisé de l'extérieur à l'intention de « festivaliers » parachutés sur la ville, mais d'une manifestation destinée aux Rochelais. Elle n'a été possible que grâce à la participation des services musicaux de France-Culture, qui la coproduisent. Préparée avec sérieux, elle a connu un très bon départ avec le spectacle de Murray Louis et, depuis, le public vient nombreux aux répétitions, aux spectacles de rue (animés surtout par des groupes de free jazz) et aux cours de danse organisés au conservatoire, où l'on refuse du monde.

Après une première semaine, confiée au Théâtre du Silence et à la danseuse hindoue Maître, la jeune compagnie de Dominique Bagouet a pris le relais. 13 h. 30 : au conservatoire, le Théâtre du Silence répète le ballet qu'il doit créer lors des prochaines rencontres contemporaines de La Rochelle. Une œuvre qui marquera peut-être un jalon dans sa carrière. À l'initiation du percussionniste Jean-Claude Drouot, les danseurs sont partis de l'écoute et de la reproduction instrumentale des bruits quotidiens pour composer l'intensité, la couleur et le style du ballet, chacun suivant son tempérament.

14 h. : animation au lycée Daudet par la compagnie Dominique Bagouet et les musiciens du groupe Nu Creative Methods. Apprendre à bouger, à différencier les diverses zones du corps, à inventer des mouvements, à souffler dans des instruments bizarres. Pen à peu les

corps se dénouent et se laissent aller. Exercice sans lendemain ? Ce soir, à 16 h. 15, la compagnie Bagouet part pour le C.E.S. de Misy, où l'attend une nouvelle animation. 17 heures : au Conservatoire, des élèves passent dans le couloir. Tuniques rose, petit chignon serré, elles viennent prendre leur cours de danse classique dans un studio voisin.

19 heures : deux ateliers sous la direction de la compagnie Bagouet : Jean Rochereau assure le cours avancé, Dominique Bagouet, avec son petit air funambulesque, l'initiation de ses débutants, un groupe hétéroclite de dames un peu mûres, d'adolescents timides et barbus qui se traînent sur la sol, soufflent et souffrent avec plaisir. 21 heures : la Maison des jeunes, accueillante et bien décorée, rencontre-spectacle avec le Théâtre du Silence. Entrée libre. Dans une salle de province, mais pertinentes, l'œil antique. Pas de dialogue proprement dit. Mais Brigitte Lefèvre sait présenter le travail de la compagnie. A chacune de ces réunions elle gagne des spectateurs.

23 heures : à la Maison de la culture, la compagnie Bagouet est encore sur la scène, où elle répète son ballet Turinès, qui sera créé le lendemain. Les lumières ne vont-elles pas remettre en question l'espace créé par les danseurs ? Discussions, essais ; la nuit sera courte. 23 h. 30 : dans un restaurant du port, Brigitte Lefèvre et Jacques Garnier discutent encore de leur ballet, parlent de leurs ateliers rochelais : « S'installer dans une ville de province, dit Jacques Garnier, n'est pas un abaissement, mais un point de départ. Rien n'est acquis ; il faut conquérir son public. C'est un travail de longue haleine qui suppose des rapports avec les gens. Les animations scolaires sont très importantes. »

Cette saison, nous avons entrepris une série d'animations. En principe, il y a les répétitions publiques, les cours de danse que nous donnons aux élèves du Conservatoire et puis, pour vivre, il faut tourner. Cette année, nous avons donné une trentaine de spectacles à ans

toute la France. Dix tournées en région parisienne et plus de soixante représentations à l'étranger, en Extrême-Orient, en Amérique du Nord, au Canada. C'est un rythme épais et surtout il reste trop peu de temps pour créer. » La demande d'animations en milieu scolaire est aujourd'hui telle que le Théâtre du Silence ne peut plus faire face : « Ces animations sont gratuites, explique Bernard Mounier. Le maître-motreur de singes qui passe dans une école est rétribué. Sur pas. Et comme les professeurs ne savent pas toujours ce faire dans le cadre du tiers-temps, ils les réclament tous. C'est excellent pour développer un futur public de danse, mais l'éducation nationale devrait y participer financièrement. Ce n'est pas à la Maison de la culture d'en assumer les frais. »

L'implantation du Théâtre du Silence est encore favorisée par sa collaboration avec le conservatoire de danse. Ce qui n'est pas courant. Mme Colette Mimer, professeur de classique, a favorisé ce rapprochement. Elle va même plus loin : « Mon rêve, dit-elle, serait qu'il y ait en permanence un professeur de danse moderne au conservatoire. Si je le réclame, on refusera sous prétexte d'argent. Ce que j'espère, grâce à la présence du Théâtre du Silence, est aussi grâce à des ateliers comme celui de Bagouet, c'est créer une demande venant des Rochelais eux-mêmes. »

Cette semaine, la compagnie Peter Goss et le groupe musical Horizon succèdent à Dominique Bagouet. Ils mettront surtout l'accent sur l'animation de rue. Pour marquer le caractère populaire de cette « carte blanche », Bernard Mounier a décidé de la conclure par un grand bal breton, sur le port. Il regroupe, toutefois, que, faite d'une conception chorégraphique des rencontres intellectuelles, qui font suite, à partir du 28 juin, à des soirées plus en harmonie avec ce mois de danse, dont elles devraient être le prolongement naturel.

MARCELLE MICHEL.

Point de vue par GEORGES ROSEVÈGUE et MICHEL SIMONOT (*)

QUELLE CRÉATION ? QUELLE DIFFUSION ?

DANS la période actuelle, on peut déceler deux axes selon lesquels l'action culturelle poursuit son objectif de démocratisation de la culture, alors même que la réalité lui oppose chaque jour davantage ses obstacles. Divisée en classes sociales, notre société reproduit, et aggrave les inégalités économiques, sociales et culturelles, maintient la ségrégation sociale et perpétue l'opposition entre travail manuel et travail intellectuel. Or, à la même époque, des aspirations de plus en plus profondes et mobilisatrices se développent au sein de toutes les couches sociales, y compris parmi les classes populaires, pour la conquête des moyens de culture et pour le droit au libre épanouissement de l'expression personnelle.

Le premier axe sur lequel portent certaines tentatives de l'action culturelle correspond à la création. Le souci d'une démocratisation immédiatement possible de celle-ci (c'est-à-dire indépendante de ses conditions sociales et historiques déterminantes) conduit à substituer la créativité à la création. Ainsi, chaque individu posséderait en lui-même des capacités créatrices équivalentes aux capacités créatrices, qu'il suffirait alors de libérer par une animation adéquate.

On peut voir là une réduction « naturelle », « biologique » des conditions de la création artistique. Cette orientation manifeste un progrès important dans la mesure où elle prend en compte les aspirations sociales à la libération des capacités d'expression de chacun, et à la disparition des privilèges culturels. Cependant, elle confond la créativité (dont le fin est la satisfaction et l'épanouissement de la personne ou du groupe) avec la création (caractérisée par l'élaboration d'un produit culturel nouveau, en fonction d'une démarche spécifique intégrée, pour les dépasser, les acquiescer, les dépasser). L'étape supérieure de l'animation culturelle ne pourra se construire sur cette subs-

tition et cette opposition, mais au contraire sur l'articulation dialectique des deux.

La politique de reconstruction budgétaire conduit, en outre, à souvent inconsciemment, certains à trouver dans la créativité opposée à la création une issue idéologiquement attrayante à des difficultés matérielles insurmontables. Le prolongement de cette tentation est une confusion entre activité culturelle et activité politique, les premières étant alors soumises à la seconde. En opposant la créativité à la création, on oppose également l'amateurisme au professionnalisme. On permet alors le développement d'activités spectaculaires et économicques. On risque d'ériger la pénurie en principe d'orientation. La tentative de rattachement des établissements d'action culturelle au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs constitue une invitation directe à prendre cette voie.

Ces perspectives risquent, dans la situation d'apoplexie financière et de transfert des charges opérées par l'Etat, d'être prises en compte par des municipalités qui, jusque-là, laissent un effort certain en direction de la véritable création, dans des conditions professionnelles.

Les dangers de l'obscurantisme

La seconde axe concerne la diffusion des produits de la création. Outre les tentatives anciennes, mais toujours d'actualité, pour les présenter aux lieux où vivent et travaillent les catégories de public visées, il faut noter celles qui consistent à étudier le choix de ces productions en fonction des attentes du public. Les inégalités culturelles engendrant des attentes différentes de la part des différentes catégories sociales. Il est donc tentant d'opérer, au sein de la culture elle-même, une sélection dont un des dangers

est de conduire à une dénaturation, une mutilation de la réalité de la création culturelle. Un autre danger est de faire croire à chaque groupe social que la culture se réduit à ce qu'il en attend spontanément, dans un opportunisme qui éternise les inégalités culturelles et qui n'a toute véritable action culturelle pour tendre au conformisme, au conservatisme.

Au bout de cette orientation risquent de disparaître la véritable recherche, le véritable progrès culturel, comme si, dans un autre domaine, on limitait la recherche scientifique aux possibilités actuelles d'assimilation des plus dévotés. Sur le plan scolaire ou culturel, on décèle là les dangers de l'obscurantisme. D'autre part, cette voie repose sur un postulat non évident : celui de la capacité des responsables à connaître véritablement les attentes réelles des publics et non pas à projeter sur ces derniers la perception socialement déterminée qu'ils ont d'eux-mêmes imaginés.

Or, la mission d'un établissement d'action culturelle ne devrait-elle pas être plutôt de mettre dans un rapport vivant et actif des publics avec la culture, de leur offrir un « ch'ïer » et d'aujourd'hui ? Il s'agirait là d'un objectif qui suppose d'être suffisamment en avant des possibilités de chaque public visé, en tenant compte des spécificités de chacun d'eux, en relation étroite avec les associations et organisations dont ils se dotent pour construire des outils d'animation favorisant une démarche supérieure de chacun, dans son appropriation de la création, de ses moyens, de ses productions. Cela exige plutôt un réalisme judicieux qui évite de tomber aussi bien dans les illusions décevantes de l'impitoyable que dans le conformisme conservateur du fatalisme.

* Respectivement directeur et chargé de technique de la Maison de la culture du Havre.

MINORITÉS A RENNES L'exemple catalan

S'urgentes que soient les questions des minorités nationales, si l'on considère celles de l'enseignement des langues, le pouvoir français a toujours manifesté à leur égard, soit une franche hostilité, soit une indifférence teintée de mépris. Aujourd'hui il est une troisième attitude néo-coloniale — dit-on — des adversaires — illustrée en partie par les chartes culturelles et qui se caractérise par une prise en compte timide, doublée d'une tentative de récupération politique ou même de détournement, des besoins les plus pressants. Où va-t-on ?

Culture des minorités. C'est sur ce thème que le meeting de la culture de Rennes a réuni, du 22 au 27 mai, des Bretons, des Occitans, des Catalans. Colloques et spectacles se sont succédés pendant une semaine devant un public très réduit, jeune, essentiellement d'un vrai travail de préparation. Nous voulons le saisir : il y a encore quelques mois, c'était un élan populaire dans les rues et sur les murs de Barcelone ; aujourd'hui la Catalogne occidale est une transformation de ses institutions, de région elle devient pays. Alors chacun s'interroge : pourquoi ce qui est possible ici serait impossible ailleurs ? Ce texte, qui fait partie du communiqué envoyé à la

presse, définit clairement l'esprit et l'objet de ces Rencontres. Il s'agit, ainsi que le dit le Général, d'interroger des cultures qui ont les mêmes problèmes que les nôtres, et de faire avancer le débat à partir de l'expérience catalane. Déjà, en décembre 1977, la maison de la culture de Rennes avait invité des intellectuels et des hommes politiques triandais, écossais, gallois pour traiter de l'identité culturelle catalane au moment où l'on discutait de la loi de « dévolution ».

Cette fois, c'est l'évolution exemplaire de la Catalogne tendue à elle-même, de nouveaux autonomes après des années de répression, d'intimidation et d'humiliation, qui sert de modèle aux minorités françaises. Orne une Europe qui parle tant des régions et qui les réalise si peu, le rétablissement de la Généralité constitue une forme d'espoir. Comment et donc fait ce pays pendant trente-huit ans d'assujettissement au régime franquiste pour conserver sa langue (que l'on n'enseignait plus à l'école), sa culture, comment a-t-il fait pour conserver le sentiment de la collectivité malgré l'immigration « castillanophone » considérable (plus de 40 %), malgré la presse, la radio, le télévisé castillan ?

Sur le fil de la corde

Ces questions furent posées avec d'autres au cours des deux débats qui ont eu lieu, l'un à la maison de la culture, le mercredi 24 mai, le second à l'université de Haute-Bretagne, le 26 (avec l'Association des Occitans Occidentaux en Bretagne). Ces spectacles ont permis chaque jour de voir un peu du théâtre, de la poésie, de la chanson, de chacune des « minorités » et du cinéma catalan ; mais la chose était loin de couvrir l'ensemble de ce qu'il faudrait voir pour avoir une idée globale de ces mouvements culturels. Il n'y avait par exemple ni Gitanos, ni Sarraï, il n'y avait qu'une troupe amateur bretonne et certainement pas la meilleure parmi le digne existante. Il n'y avait ni le Théâtre de l'Olivier, ni le Théâtre de la Carrière, ni les chanteurs Mont-Joli, pour ne citer que ces noms-là, et ceux qui sont venus ne sont restés que le temps de leur spectacle ; on aurait aimé que le chanteur Merla Roanet, le Centre dramatique occitan, le chanteur catalan Lluís Llach, restent comme le feuillage d'une troupe de Comédiens, toute la semaine, cela aurait été certainement plus riche pour eux-mêmes et pour tout le monde.

Quant aux débats, ils ont porté sur deux points : les problèmes linguistiques et culturels, les statuts et les institutions. Les délégués de chaque « pays » comprennent des hommes politiques, des militants, des universitaires.

Que dire, que retenir, en quelques lignes ? Que si le résurgence catalan n'est écharné, intelligent, jouant sans cesse sur le fil de la corde, sur le légal et l'illégal, que si elle fut pro-

fondément unilatéralement (elle s'est nourrie de la lutte contre le franquisme), « interclasses » aussi, avec une bourgeoisie libérale et nationaliste, fait que l'on ne retrouve pas en Bretagne, ni en Occident, avec les ouvriers, les artistes et les intellectuels, aujourd'hui après l'explosion de joie qui a suivi les élections, aujourd'hui la Catalogne se pose « de nouvelles questions. La Généralité, ce n'est pas encore ce que nous voulons », ont dit et substance les uns et les autres. « Ça n'est pas ça », a dit un des comédiens de la troupe Els Joglars, dont quatre membres ont été incarcérés (deux sont en « exil volontaire »), pour « insulte envers l'armée ». Ce comédien était venu montrer un film-documentaire sur leur pièce le Torna, qui a provoqué l'intervention des militaires.

Les Catalans ont déjà une station de radio (qui n'est qu'un catalan), des écoles, une presse, un cinéma né en 1987 en train de renouer (à Rennes fut montré le premier long métrage à gros budget », « la Villa brisée » d'Antoni Ribes), des peintres, des architectes, un peuple qui vit et pense en catalan. « Il y a un an, nous n'existions rien. Est-ce que nous avons beaucoup ? », a dit M. Jaume Rosinyol, doyen de la faculté de droit de Nantes, catalan, au cours du débat sur les institutions. Si le route paraît encore longue aux Catalans pour retrouver « tout », elle est en tout cas large par rapport à celle sur laquelle marchent actuellement les Occitans et les Bretons.

CATHERINE HUMBLOT.

LES ARTS
TABLEAUX ET DESSINS TEMOINS
Dans la pourpre

Paul CAPONIGRO, André MARTIN

La moire des choses

La nature, disent certains, est étonnée. D'une beauté qui ne se discute pas, invisible à force d'évidence. Ils préfèrent la mort, et les villes.

Notre œil est-il à ce point bloqué, cultivé, pour que ses sensations et son plaisir passent par un œil étranger, et par une photographie ?

Notre œil est-il à ce point bloqué, cultivé, pour que ses sensations et son plaisir passent par un œil étranger, et par une photographie ?

Notre œil est-il à ce point bloqué, cultivé, pour que ses sensations et son plaisir passent par un œil étranger, et par une photographie ?

Notre œil est-il à ce point bloqué, cultivé, pour que ses sensations et son plaisir passent par un œil étranger, et par une photographie ?

Notre œil est-il à ce point bloqué, cultivé, pour que ses sensations et son plaisir passent par un œil étranger, et par une photographie ?

Notre œil est-il à ce point bloqué, cultivé, pour que ses sensations et son plaisir passent par un œil étranger, et par une photographie ?

La commémoration de Giorgione en Italie

La photographie scientifique au secours de l'histoire

On se demande parfois, presque malgré soi, ce qu'aurait pensé l'artiste célèbre des manifestations qui trois, quatre ou cinq siècles après sa naissance ou sa mort, sont destinées à commémorer son souvenir...

Le colloque, réuni ces jours derniers à Castel Franco à l'initiative du Dr. Brunello et sous la direction du professeur T. Pignatti, a une fois de plus montré l'ampleur des divergences sur tous les points entre les spécialistes.

L'analyse quasi médicale pour réduire les incertitudes

La réunion de Castel Franco marque une date. C'est la première fois qu'une exposition prend une importance capitale en présentant uniquement des photographies et des radiographies de tableaux.

disparues, trop d'incertitudes sur les originaux et sur les dates, la photographie apporte donc un concours que certains estimeront peut-être inespéré.

Il ne faut pas croire qu'on tienne là un instrument-miracle, d'où va découler la vérité. Mais certaines exclusions, comme celle des Trois Âges, ces trois visages juxtaposés, d'une expression si curieuse, deviennent moins probables ;

ANDRÉ CHASTEL.

(1) Exposition à la pala di Castel Franco Veneto (jusqu'au 30 septembre) ; L'époque de Giorgione (ouverte fin juin). — Colloque sur la culture et l'art à l'époque de Giorgione (31 août-3 septembre).

VENTES AUX ENCHÈRES A PARIS MM. Claude BOISGIRARD - Axel de HECKEREN HOTEL GEORGE-V - 31, avenue George-V - 75008 PARIS

ART D'ORIENT Céramiques, métaux, manuscrits, miniatures, laques

Succession MARIA CALLAS Importants tableaux, meubles et obj. d'art Franco et Italie XVIIIe.

CENTRE D'ART RIVE GAUCHE 8, rue de Neule - PARIS (9e) - Tél. 325-69-50

ATELIERS D'EXPRESSION ARTISTIQUE Recherche graphique, décoration, stylisme, dessin, peinture, aquarelle

Jack Chambrin 2 juin-15 juillet 1978 ARTCURIAL 9 avenue Maignan - Paris 8 - 359.23.20

30 mai GRAND PALAIS 25 juin SALON DU DESSIN & DE LA PEINTURE A L'EAU

Galerie CALLEUX 136, Fg Saint-Honoré - PARIS-8e - T. 359-25-24 SANGUINES Dessins de Watteau à Fragonard

GALERIE ANNE COLIN 58, rue Mesurine, PARIS-6e, du 7 au 24 juin gouaches et aquarelles CLAUDE ROPION

GALERIE MERMOZ ART PRECOLOMBIEN 6 rue Jean-Mermoz 8e 359.82.44

GALERIE DEBRET 28, rue La Botte, 75008 Paris 359-00-03 PEINTURES RUPESTRES DU BRÉSIL

Galerie Hervé Ogermain 85 bis rue du Fg St-Honoré, Paris 8e 359.52.58 YURI KUPER

GALERIE DARVAL CYRIL ZDANEVITCH Dessins Cubistes Juin

P. BLOCH encres et mailles 24 mai - 23 juin

MANESSIER œuvre gravé 30 mai - 29 juillet

Galerie de France 9, Fg Saint-Honoré Paris 8e

GALERIE LAHUMIÈRE 88, bd de Courcelles-17e, 324-03-93 H.-G. RAUCH LIGNES DE GUERRE PAYSAGES DE PAIX

LE PARVIS DES ARTS 4, place Notre-Dame, Senlis CARRE du 20 mai au 15 juin

UNION DES FEMMES PEINTRES ET SCULPTEURS 94e SALON - 1978 - MUSÉE DU LUXEMBOURG

DENISE RENÉ, RIVE GAUCHE EL HANANI œuvres sur papier

GALERIE JEAN-LARCADE 20, rue du Temple - 75004 PARIS - 372-89-56 Bernard QUENTIN art sémiotique

Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris FRIEDLAENDER Gravures, Peintures, Aquarelles, Tapisseries

FERNAND DEPAS 21, rue de Miromenil IMPORTANTS TABLEAUX DE MAÎTRES

SAGOT - LE GARREC J. VILLON 150 aquarelles et dessins

GALERIE LA CAVE 7, rue de Miromenil, 75008 Paris

GALERIE GUIOT 18, av. Matisse, Paris-8e, 258-63-94 ROUAULT gravures

UNION DES FEMMES PEINTRES ET SCULPTEURS 94e SALON - 1978 - MUSÉE DU LUXEMBOURG

DENISE RENÉ, RIVE GAUCHE EL HANANI œuvres sur papier

GALERIE JEAN-LARCADE 20, rue du Temple - 75004 PARIS - 372-89-56 Bernard QUENTIN art sémiotique

Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris FRIEDLAENDER Gravures, Peintures, Aquarelles, Tapisseries

MARCEL DUMONT Œuvres récentes du 17 mai au 17 juin 1978

JEANNE BUCHER 53 rue de Seine Paris 6e lieux et passages MOSER

galerie Gérard Lambie 2, rue brisemele (Neaumont) 857-45-81 segovia

ROUVE 94, rue de Rennes, 75006 Paris

MOYEL DE SELLY 62, rue St-Antoine (14e), 277-59-20 Alfred NORMAND

GALERIE MARQUET 7, rue Bosparda (9e), 326-74-88 GRATALOUP

Galerie COARD 12, rue Jacques-Callot, PARIS-6e MATHERAN

GALERIE L'ŒIL-SÉVIGNÉ 14, rue de Bévilgny VAN PARYS peintures

SALE FAV... BALL INTERNATIONAL CARAC... TERPSICHORE DANSE... Et la MUSIQUE devie... Claudine GRE... Isabelle LIEUYA... CALALI... LES 2 MEILLEURES SOIRS... ADO... FETE ALCAZAR

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

صحة من الامل

TAPISSERIES ET DESSINS TÉMOINS DU «GRAND SCIPION»

Dans la pourpre des laines

APPELONS que la prestigieuse lan- ture dite «le Grand Scipion» a été brûlée en 1737 pour en récupérer l'or. Follement cotée, l'œuvre commandée par François 1er à Bruxelles en 1532, qui relatait en vingt-deux pièces et en 690 m2 sur une longueur de 143 mètres les Gestes et la Triomphe du héros de la deuxième guerre punique...

directe» de Jules Romain est certaine. Et même, pour une fois, presque la date : 1533-1534. La confrontation tapisserie-dessin sur un thème où la personnalité pulsante d'un artiste pèse de tout son poids, dépassa des problèmes d'érudition d'ailleurs passionnants que l'excellent catalogue de Bertrand Testaz et Roseline Becou ont mis au point. Animée par Francis Salat, l'exposition ne manquera pas de révéler les ressources expressives de la tapisserie, qui, loin d'abdiquer devant la peinture comme on le répète un peu trop vite, parle un langage autonome non sans audaces et libertés. Pratiquement, le parcours où les dessins dans leur vitrine font face aux tapisseries tissées correspondants met les comparaisons à la disposition immédiate du visiteur.

Cet aspect expérimental n'est pas le moindre intérêt d'une manifestation qui se manie avec un grand souci du détail des documents massifs comme les Mémoires d'Hannibal qui, brusquement, vous font face sur le mur. Et on trouve un certain charme, un peu légal, à contempler paisiblement la fine rebata blanche sur papier beige des dessins à la plume inventoriés dans les collections royales en 1871 (col. Jabach), tandis que des cavaliers à la Ben Hur défilent lourdement dans la pourpre des laines.

des. Dans les ateliers flamands, le thème n'a pas gardé l'élan incoercible, parole confus, mais d'une saveur indiscutable qui donna son éclat à la suite du Louvre.

Dans la première partie, consacrée aux Gestes de Scipion, les panneaux, de valeur inégale, proposent précédemment des trouvailles où la tapisserie parle sans souci son langage de toujours. Nous ne citerons que quelques notables fidélités aux habitudes textiles et certaines nouveautés. C'est dans l'Arrivée en Afrique que l'indifférence du genre au contenu figuré se manifeste avec le plus d'audace. En effet, le mise en page nous place en pleine mer à l'heure où Scipion découvre la côte, mais les navires n'ont pas hésité à s'élancer le premier plan à droite, donc dans l'eau, le contrepont d'usage de quelques planches bien étalées. On remarquera dans le même esprit «textile» l'admirable dégradé qui représente le surcote marine. De près pour les vagues, c'est la technique frisée «en nouilles» qui perpétue les beaux nœuds de l'Apocalypse d'Angers, tandis que progressivement s'installe un moutonnement par tâches arrondies de plus en plus petites qui nous conduisent insensiblement à la bande grise du rivage. Evidemment rien à voir avec la perspective picturale tant décrite. Si distance il y a, elle est «tissée» et, du reste, nous restons dans le réel fabuleux. A la proue de ces vaisseaux irrésistibles, une léonine fêle animée surgit sans raison d'une coquille.

L'armée navale de Gobelins-1689



Le souffle de la Renaissance

Au premier abord, la présentation sur fond sombre semble insuffisamment éclairée et il faut, un temps d'adaptation pour se convaincre qu'au supplément lumineux n'ajoutera rien au festival des rouges dû à la tenture des Gobelins en dix pièces, l'Histoire de Scipion (1688-1690), présence majeure et spectaculaire, grand ton sonore chantant en grande partie l'atmosphère de l'exposition. De surcroît le frappeur exceptionnel de la plupart des pièces avait à être protégée. Mais on a dépassé la simple présentation d'ensemble de cette tenture qui est tout de même l'un des buts poursuivis. Les richesses du Louvre comportent aussi des séries de dessins décisives, en particulier neuf des dix «petits patrons» pour le cycle du Triomphe (le dixième est à Chantilly) où, malgré des différences de qualité, «l'intervention

La tenture des Gobelins doit, malgré sa date, son pouvoir d'évoquer une phase très particulière de la tapisserie de la Renaissance (celle qui a suivi les fameux Ateliers des Apôtres) au point de reproduire pour les collections royales les armes du maréchal de Saint-André sur une réplique du Grand Scipion offerte par Henri II vers le milieu du seizième siècle à un de ses favoris. Parmi les nombreuses Histories de Scipion succédées par le succès du thème, elle passa pour la plus proche de l'original dévot. Les larges bordures à l'italienne, qui cernent les scènes sur trois côtés laissant le haut souligné d'une mince architrave, confirment l'illusion d'être en présence d'une œuvre de la Renaissance : les putti très variés dérivent souvent des «Jeux d'enfants», de Giovanni da Udine. On les retrouve du reste dans la tapisserie venue du palais du Quirinal de Rome mais dans une interprétation flamande où ils se mêlent à des guirlandes très flu-

Lumière et férocité

L'Incendie du camp, l'un des triomphes du rouge, s'agrémenta sans vergogne de deux très beaux nus michelangelesques à droite en bas et en haut d'un fin paysage sous une hampe devenue une sorte de volute retenant la clarté des flammes. Ici l'histoire se propose littéralement un action dramatique. La tapisserie est remarquablement tentée par le nocturne, mais ici elle ne doute de rien.

Dans un esprit plus détendu, le Rapas chez Syphax, où tout loisir est laissé pour admirer sur un buffet les vases d'un fantaisie typiquement bellifontaine dont H. Zerner a publié plusieurs gravures par Fanuzzi, une courtoise distribution de la

lumière des torches et des bougies projetées des ombres sur un dallage moiré et nous offre de surprenants morceaux (Mobilier national). Ailleurs on perçoit des portraits, ou après des fêtes et au sein d'un récit on «se mange le nez» comme le racontent les textes anciens (Tit-Liv). Les effets confus de masse aux rythmes ronds et lourds culminent évidemment dans l'écrasante Bataille de Zama, avec les fameux éléphants de face où plus qu'un des épisodes de l'histoire de Scipion le sujet semble être précisément la confusion d'une bataille. A ce nœud dramatique, s'oppose la Conférence, racontée adroitement dans l'exposition présente un important dessin inédit «première pensée» du modèle (Bibliothèque Nationale).

La seconde partie consacrée au triomphe, où le pièce des dessins généralement très beaux devient plus importante que celle de la tapisserie, permet d'admirer, entre autres, le superbe dessin de l'Asmoleum museum

d'Oxford et un riche «petit patron», plus travaillé, que la tapisserie de Vienne, Le Char de Scipion, modifiée dans un sens antique et académique. La montée au Capitole donne lieu cette fois à une confrontation des dessins : le très célèbre exemplaire du Louvre l'emporte facilement de beaucoup sur la pièce voisine, également du Louvre, naïvement très ornée, plus proche de la tapisserie du Quirinal, elle-même assez gauche et où rien ne subalterne plus de l'esprit de Jules Romain.

C'était un moment de la tapisserie. Une simple réédition de circonstance due à Louvois. Elle n'a pas eu de suite. Les éléphants d'Hannibal sont entrés dans l'ordre classique avec l'exotisme sans héros de la tenture des Apôtres. Indes lassée à peu près en même temps (1680) que l'histoire de Scipion. Le succès des éléphants tranquilles fut immense.

PAULE-MARIE GRAND. Grand Palais, jusqu'au 2 octobre.

LE MONDE... rs de l'histoire... MARCELO... JEANNE... MOSE... segov... BRU... GRATAL... MATH... VAN PA...

GALERIE PAUL FACCHETTI 6, rue des Saints-Pères, Paris (7e) IMAI Peintures nouvelles VERNISSAGE JEUDI 8 JUIN 1978 A partir de 18 h.

SALLE FAVART (OPERA - COMIQUE) 5 RUE FAVART DE 5 A 6 JUIN 1978 A 20 H 30 BALLET INTERNATIONAL DE CARACAS Location Théâtre de 11h à 18h.30 et Agences. (Informations 742 72 00)

PARAMOUNT ELYSEES VO + PUBLICIS ST-GERMAIN VO PARAMOUNT MARIVAUX VF + CAPRI ED BLD VF + PARAMOUNT MAILLOT VF PARAMOUNT MONTFARNASSE VF + PARAMOUNT GALAXIE VF PARAMOUNT GLEANS VF + ST-CHARLES CONVENTION VF + BOD'L'NICH VF Périphérie : PARAMOUNT La Varenne + PARAMOUNT Dely PARAMOUNT ELYSEES 2 La Celle St-Cloud LE SHERIF EN PRISON (BLAZING SADDLES) Le chef-d'œuvre de MEL BROOKS

GAUMONT CHAMPS-ELYSEES v.o. GAUMONT RICHELIEU v.f. NOUS NE SOMMES PAS SEULS DU TROISIEME TYPE

ENCADREMENT INSTANTANÉ Cadres METRA (Alu et Bois), RALUX, MINIRA. LA TORTUE 11 rue Jacob, Paris 6e Tel. 326.09.85

Ecole POLYTECHNIQUE — PALAISEAU Vendredi 9 juin 1978, à 21 heures TERPSICHORE DANSE ET MUSIQUE présente «Et la MUSIQUE devient DANSE» par Claudine GRENÉ Isabelle LIEUTAUD

MARIGNAN (v.o.) - BALZAC (v.o.) - RIO-OPERA - OMNIA CLICHY PATHÉ - GAUMONT SUD - HAUTEFEUILLE (v.o.) GAMBETTA - MONTFARNASSE-83 et dans les meilleures salles de la périphérie après FRANKENSTEIN JUNIOR LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS MON "BEAU" LÉGIONNAIRE vous retrouverez MARTY FELDMAN Un immense éclat de rire!... PAPA EN DEUX EVERY HOME SHOULD HAVE ONE et JUDY CORNWELL avec SHELLEY BERMAN

SALLES CLASSÉES CINÉMAS D'ART et d'ESSAI (A.E.C.A.I.) ST. SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS 1 LA SALAMANDRE VOYAGE A TOKYO L'EMPIRE DES SENS ST. SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS 2 PIERROT LE FOU CHARLES MORT OU VIF LE SERNE VERA ROMEYKE HIROSHIMA MON AMOUR LA MONTAGNE SACRÉE

X° SALON DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS D'ART PAVILLON BALTARD NOGENT-SUR-MARNE du 3 au 11 juin inclus

CABARETS LES 2 MEILLEURES SOIREE DE PARIS LIDO BAL DU MOULIN ROUGE LISETTE MALLOIR

Reunion des musées nationaux Cézanne les dernières années (1895-1906) Grand Palais 21 avril-23 juillet 1978

FETE ALCAZAR JOCKEY Pas comme les autres on s'y amuse...

LES SPECTACLES

cinéma

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE de Hans-Jürgen Syberberg. Un film de sept heures en quatre parties: une tétralogie du «rêve historique» d'Hitler. Spectacle épique, philosophique, ésotérique, plongeant au cœur des fantasmes d'une civilisation. Pour Syberberg, c'est l'aboutissement d'un siècle d'histoire allemande dominé par des visionnaires Hitler ayant été annoncé par Ludwig (Louis II de Bavière) et par le romancier d'aventures Karl May. Œuvre riche, complexe, fascinant, où la perversion du Tiers Reich amène «la perte du Grand», où Shakespeare rejoint Wagner.

LES BATISSEURS de Philippe Haudiquet. Précédé d'un reportage de contre-information réalisé en 1975, à La Blaquière, village du Larzac, à la suite d'un attentat contre un fermier, ce très beau film (interprété par les agriculteurs d'une région en état de résistance non violente contre le projet d'extension du camp militaire) fait connaître et respecter, avec les églises, l'humanité du cinéma de John Ford, un monde paysan qui ne refuse pas le progrès, mais veut conserver ses outils de travail, sa terre, ses coutumes, son cadre de vie.

VIOLETTE NOZIÈRE de Claude Chabrol. L'empoisonneuse, la paricide de dix-huit ans, que son procès, en 1932, transforma en monstre, devient ici une femme complexe (Isabelle Huppert), une héroïne chrétienne, une parente de la Thérèse Desqueyroux de Mauriac. La maladie et le crime, au-dessus du naturalisme.

REVE DE JINGE de Marco Ferreri. Dans New-York paré d'une réalité fantastique, Gérard Depardieu lutte contre son épouse de verre, une fable sociale avec laquelle Ferreri renonce à ses «provocations» habituelles pour une vaste méditation sur la transition nécessaire de l'être humain.

UNE FEMME LIBRE de Paul Mazursky. Le prix d'interprétation féminine à Cannes pour Jill Clayburgh, qui construit soûlagement l'indépendance d'une femme divorcée, en proie à tous les pièges de l'Amérique moyenne.

LA PETITE de Louis Malle. L'histoire d'une prostituée de douze ans à La Nouvelle-Orléans, en 1917. L'effet de scandale disparaît sous la beauté des images, emporté par une grande virtuosité du cinéaste. L'admiration se mêle un profond malaise.

RETOUR d'Hal Ashby. La prise de conscience d'une petite-bourgeoise qui rencontre un ancien combattant du Vietnam. Les bouleversements de sa vie sentimentale, qui font basculer la fin de film dans un mélo peu convaincant, ne peuvent faire oublier l'intérêt du

une sélection



«Hitler, un film d'Allemagne» Vu par Boanifat

sujet et l'éclat des premières scènes.

ET AUSSI : Pharaon, de Jerzy Kawalerowicz (reprise en Kinopanorama d'une fresque historico-politique); Le Bal des zouzous, de John Cassavetes (le prétexte du «policier» pour des glissements progressifs et mystérieux de l'action); Comment ça va, d'Anne-Marie Miéville et Jean-Luc Godard (une réflexion sur l'information, des questions posées à la gauche); La Chambre verte, de François Truffaut (tromper l'absence, sauver nos morts).

théâtre

LES MILLE ET UNE NUITS à Osey. Le Magic Circus revient d'un long séjour en Allemagne avec les fêtes orientales de ses mille et un contes d'amours brisés et d'amer bonheur. Et, toujours, le chatoiement des couleurs de lune et de nuit, rutilantes comme les rêves d'enfants.

TROIS P'TITES VIEILLES au Marie-Stuart. Trois jeunes comédiennes sous les masques blancs de la vieille-pauvre racontent avec gaieté et beaucoup de pudeur l'histoire d'une vieille femme et d'un jeune homme qui s'aiment.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU au Biothéâtre. La défense légitime contre les chiens dans le café noir, le prix de sang humain dans les grandes villes, et vingt autres questions d'urgence sont examinées par le grand comédien Gérard Desarthe, une nuit d'été et d'orage. Drôle, émouvant, du vrai théâtre.

VENUES À VENIR à la salle Adyar, avenue Bosquet. Les saltimbanques magiques du Nuage amoureux jouent là un conte, un rêve, plus accentué encore. Des oranges, des enfants, des soleils, des drogues, des géants tourneurs, des rivières, des guerriers, provoquent des jemes et des hommes. C'est tout les soucis et bonheurs de

la vie, figurés par un grand livre d'images vivantes.

L'INTERVENTION à la Cité internationale. Hugo à la fois militant et comique: deux copies d'un village étaient amies, l'une est devenue ouvrière, l'autre chanteuse et grande courtisane. Elles feront front commun contre les phalanges. Belle interprétation de Marie-France Ganzer.

LA CIGALE à Essalon. Essalon revient à la vie — pour longtemps, espérons-le — avec la reprise des Lettres de la religieuse portugaise, que Micheline Uzan vit avec passion, et avec une nouvelle de Tolstojou qu'Edmond Tamis a adaptée: théâtre-récit dans une mise en scène épurée.

ET AUSSI : Gotcha, à l'Œuvre 116 de Paris; Jean-Pierre Deret à la Vieille Grille (un doux anar); Le Bateau pour Lépida, à la Comédie des Champs-Élysées (pour Edwige); Les Peines de cœur d'une chatte anglaise, au Montparnasse (les merveilles enchantées du Groupe T.S.E.); Les Dames du jeudi, au Studio des Champs-Élysées (le goûter des dames bien).

musique

LES TROQUEURS au passage de Commerce. C'est fleur bon le Moyen Âge, en résumé, la violence, le chaos, les troqueurs, sur un livret inspiré d'une fable de La Fontaine, musique d'Antoine d'Arvergne, furent au centre de la Querelle des Bouffons en 1753 lorsqu'ils furent joués avec un énorme succès à la «Foire Saint-Laurent». On les retrouvera dans une production dominée par tous les genres musicaux et un lieu non moins historique: la cour du Commerce Saint-André, devant la boutique «Au troubadour». Il y aura autres costumes, lanternes magiques et autres amusements typiques. A ne pas manquer 159, rue Saint-André-des-Arts, du 7 au 11 juin et le 14 juin, à 21 h. 30.

FASTES DE VERSAILLES. Après Hippolyte et Aricie dans une brillante production de l'English Bach Festival, dirigée par J.-C. Malgoire (Opéra royal, les 7 et 8 juin), le Festival de Versailles propose à l'Orangerie, avec les mêmes interprètes, l'un des meilleurs opéras de Haendel, Rinaldo (le 10 juin), puis un divertissement intitulé «Le roi et la Violoncelle», dans le Salon d'Hercule (le 11 juin), une soirée Schubert (la Jeune Fille et la mort et le sublime Quintette à cordes) avec un ensemble mené par S. Accardo (Montanzer, le 13 juin) et un concert spirituel Vivaldi-Mozart sous la direction de E. Wahl (Chapelle royale, le 14 juin).

SCHUBERTIADÉS ALSACIENNES. Toute l'Alsace va vivre trois semaines le cœur rempli des mélodies de Schubert, au

rythme de ses soies et laendier, grâce à l'Atelier lyrique du Rhin et à Jean et Brigitte Massin. On commencera à Colmar le 10 juin, dans le vieux quartier des Tanneurs et à l'étonnant Kolthus (de 17 h. à 23 h.) et, le lendemain, à Saint-Martin (17 h. 30), puis chez les Dominicains de Guebwiller (le 14 juin). De la fête, de la poésie et de la mélancolie à revendre.

LES ADIEUX (?) DE SCHWARZKOPF. Elisabeth Schwarzkopf revient une dernière fois au Théâtre des Champs-Élysées pour dire adieu au public parisien, mais la laissera-t-on partir? Celle qui fut la plus grande interprète de Heide et une des plus grandes cantatrices d'opéra des vingt dernières années redira des lieder de Schubert, Wolf, Strauss, Mahler, avec son fidèle Geoffrey Parsons (Champs-Élysées, le 13 juin).

FESTIVAL DE STRASBOURG. Schubert sera bien entendu aussi à Strasbourg pour le Festival, avec Pascal Rogé, P. Amoyal et F. Lédion (les 10 et 11 juin), Jesse Norman (le 13 juin), l'admirable Metos Quartet de Stuttgart (le 14 juin). Mais n'est-ce pas un peu son côté qu'on entendait aussi dans les déchirants poèmes de W. Oden, que Benjamin Britten a traduits dans son Requiem de guerre, par ailleurs, fort spectaculaire et un peu déclamatoire, qu'Alain Lombard dirigera, avec, en solistes, Gailan Viehnevoiska, D. Rendall et P. Göttsli (le 11 juin)?

ET AUSSI : Eugène Œpéquin avec des artistes de Bolchoï (Peyel, le 8 juin, à 20 h.); inauguration des orgues Cavallé-Coll, Haerper-Erman par G. Litaze (Notre-Dame de Lorette, le 8 juin); concert du G.R.M. au Conservatoire (salle Berlioz, le 8 juin); Requiem de Mozart, dir. W. Gonnemann (basilique de Saint-Denis, le 8 juin); Brahms, Beethoven, Prokofiev, par P. Bouffl et J. Martin (ICOMOS, 75, rue du Temple); Requiem, de Verdi, dir. Z. Masal (Festival de Lyon, auditorium, le 8 juin); M. Pollini (Champs-Élysées, le 9 juin); la Fida Nina, de Vivaldi, dir. V. Negri (Radio-France, le 9 juin); Hesperion XXI, dir. J. Esval (Champs, le 10 juin, à 21 h.); Concerts-promenade, avec la Capella Regis et le Pausanenchor (château de Dourdan, le 10 juin, de 16 h. 30 à 22 h.); Haydn, Mozart, Schubert, Orchestre Lamoureux, dir. S. Gallat (Royumont, le 11 juin, à 17 h.); récital de piano Olivia Garmier, huit ans (conservatoire de Versailles, le 11 juin, à 18 h.); Laudario di Cortona et Magnificat, de Monteverdi (Saint-Gulhem-le-Désert, le 11 juin, à 17 h.); James King (Athènes, le 12 juin); Etudes transcendantales, de Liszt, par Cl. Arrau (Champs-Élysées, le 12 juin); Concours d'improvisation (Lyon, le 12 juin); Bach, par Bl. Verlet (Palais de Saint-Germain-des-Près, les 12, 13, 14 juin); Le Roi David, d'Honegger, orchestre P. Kuentz (Saint-Séverin, le 13 juin); Amadeus Quartet, Festival de Toulon, le

13 juin); M. André et l'Orchestre de chambre d'Heilbronn (basilique de Saint-Denis, le 13 juin); Bach, Franck, Schoenberg, Berio, par F. Mstringberg, piano (ICOMOS, 75, rue du Temple, le 13 juin); A. de Laroche (Gavama, Britten, Mozart, Schumann, Britten, Liszt, par C. Curzon et les solistes de l'Orchestre de Paris (Champs-Élysées, le 14 juin);

danse

NIKOLAIS au Théâtre de la Ville. Nikolaïa a véritablement inventé une illusion théâtrale moderne en exploitant les techniques audio-visuelles. Le troisième programme est une rétrospective de ses créations entre les années 1930-1960. Mais Duet from vau-deville (1977) témoigne que, vingt ans après, Nikolaïa sait encore merveilleusement se renouveler (jusqu'au 10 juin).

LE BALLET DE CARACAS à la salle Fovart. Désireux de constituer une troupe de danse nationale, le gouvernement vénézuélien a recueilli la plupart des artistes disponibles à la suite de la dissolution du Harkness Ballet. Dirigée par Vicente Nebrota, la troupe dispose d'un large répertoire contemporain (Neumeier, Butler, Marpot Sappington et Nebrota).

ET AUSSI : le Four solaire, les Ballets de la Cité et Moebus, aux Bouffes du Nord (un lieu théâtral, trois façons d'envisager la danse); Indépendance, au Théâtre 13 (des créations souvent intéressantes dans leur diversité).

expositions

LE CINQUIÈME CENTENAIRE DE GIORGIONE en Italie. (Lire notre article page 26.)

JULES ROMAIN ET L'HISTOIRE DE SCIPION au Grand-Palais. (Lire notre article page 27.)

PIERO DELLA FRANCESCA : LE PORTRAIT DE MALATESTA au Louvre. Un dossier du département des peintures sur le tableau récemment acquis par le Louvre, l'unique Piero des collections publiques françaises. Il évoque aussi la personnalité du Condottiere, héros de la pièce de Molière, avec les documents originaux, tableaux, manuscrits, médailles, sculptures.

CHEFS-D'ŒUVRE DES MUSÉES SOVIÉTIQUES ET FRANÇAIS au Grand-Palais. De Renoir à Matisse, onze tableaux des musées Pouchkine et de l'Ermitage, mis en relation avec onze tableaux du Jeu de paume: le Bataillon et la Tonnelle au Moulin de la Galette, de Renoir, les Joueurs de cartes et le Fumeur, de Cézanne, le Bouquet de France

et le Repas de Gauguin, la Femme à la guitare et le Portrait de femme, de Picasso...

LA DONATION PICASSO au Pavillon de Flore. Œuvres de la collection personnelle de Picasso offertes à l'Etat par ses héritiers: soixante tableaux et dessins des années qu'admirait tout spécialement le maître de Mougins: Renoir, Cézanne, le Douanier Rousseau, et de ses amis contemporains: Braque, Derain, Matisse, Mira...

L'HOMME ET SON CORPS au Musée des arts et traditions populaires. L'exposition, riche de quelque cinq cents objets et cinq cents documents, fait émerger la présence du corps dans tous les secteurs de la vie traditionnelle en France: le corps au travail, le corps en liesse, le corps malade; puis le corps objet de culture, jaçonné, sorti de l'animalité, éduqué, soigné, ayant d'être l'instrument par excellence de l'accès au symbole.

DURER au Centre culturel du Marais. Pour le 450^e anniversaire de la mort de Dürer, une exposition qui présente quinze dessins et cent quarante gravures originales prêtés par des musées, des bibliothèques, des collectionneurs privés, d'Allemagne, de France, de Belgique, de Suisse...

ET AUSSI : Rodin et le monument aux bourgeois de Calais, au musée Rodin (le dossier complet d'une commande municipale, œuvre majeure du sculpteur); Cézanne (le renouveau des dix dernières années), au Grand Palais; Affiches américaines, au Musée des arts décoratifs (deux cent cinquante affiches pour refléter une société); Châtrio, à Arctural (toiles anciennes et récentes, pour les quatre-vingt-dix ans du peintre italien).

variétés

GRAEME ALLWRIGHT à l'Olympia. Un auteur-compositeur-interprète proche du folk, rigoureux et attachant.

UNA RAMOS au Théâtre de la Ville. Musique des Andes, musique d'un autre monde que la tradition à sa transmettre intacte, musique du quotidien en contact profond avec la nature (18 h. 30, à partir du 6 juin).

ERNESTO RONDO au Lucernoire. Le tango dans la tradition de Cortes Gardel (à partir du 13 juin, à 19 h.).

rock

MEAT LOAF à Magador. Du hard-rock explosif par un étonnant personnage qui interprète le rôle d'un chanteur fou dans le Rock Horror Pictures show (le 8 juin, à 20 h. 30).

● ZÜRICH (jusqu'au 4 juillet). La ville des «gnomes» de la finance est aussi au printemps un lieu de vacances, d'un festival au bord d'un lac tout bleu, avec celle d'admirables opéras (la trilogie Monteverdi, de Jean-Pierre Ponnelle et Nikolaus Harnoncourt, Fidelio, le Jacobin, de Dvorak, Simon Boccanegra, la Fida enchanter, Arabella, etc.), des concerts avec Karajan, Leitner, Leinsdorf, Salt, Böhm, C. Berberian, M. Argerich, sans oublier théâtre et expositions.

● GLYNDEBOURNE (jusqu'au 7 août). Un petit Opéra dans une roseaie, chez un gentleman anglais, des piques-niques en habit, de merveilleuses distributions et mises en scène. Cette année, la Fida enchanter, Don Giovanni, Così fan tutte, le Bohème, The Rake's Progress, sept jours par semaine.

● VIENNE (jusqu'au 25 juin). La capitale de l'Autriche ne peut avoir qu'un festival plein, surtout en cette année du centenaire de Schubert, célébré par une superbe exposition et de multiples concerts. A l'Opéra, la trilogie Monteverdi, de Ponnelle-Harnoncourt, toutes sortes de Mozart, Wagner, Strauss, Verdi, Janacek, Henze, et des concerts écoulés de grands chefs et solistes (Gulini, Böhm, Mravinsky, Matzoc, Jochum, etc.).

● FLORENCE (jusqu'au 5 juillet). La Mal florentine bat son plein aux bords de l'Arno. Riccardo Muti et L. Ronconi ont redonné sa précellence quant à l'Opéra à la grande capitale toscane. Après les Vêpres siciliennes, on y entend deux opéras de Brülten, le Songe d'une nuit d'été et Peul Bunyan, ainsi que la Reine des lées de Purcell, alternant avec des concerts de Muti, Gulini, Pollini, Verreil, I Musici, etc.

● GRENOBLE (19 juin-2 juillet). Jumeau de programme à l'avance pour ce festival, mais Grenoble,

Les festivals de musique à l'étranger

● HOLLANDE (jusqu'au 23 juin). Dans toutes les villes de Hollande, des opéras et concerts de haut intérêt, avec des œuvres moins classiques qu'ailleurs: des spectacles Kagel, Stockhausen, des œuvres de Henze, Diepenbrock, Kodaly, Weill, Schoenberg, mais aussi un nouveau Don Giovanni par G. Friedrich, Abbado, Kondrachine, le London Sinfonietta, du folklore asiatique et africain, des spectacles folk, des ateliers de John Cage, etc.

● CHIMAY (17 juin-9 juillet). A deux pas de la frontière française, encore un joli festival de week-end avec l'Orchestre de chambre de Stuttgart, J.-P. Walzel, M.-J. Pirus, D. Melkevicich, U. Reinemann, C. Walewska, la Grande Ecurie et la Chambre du roy, etc.

● MUNICH (8 juillet-3 août). Les opéras du National Theater et du délicieux Cuvillies-Theater, dont les couleurs s'harmonisent avec les savoureuses glaces recouvertes de framboises britanniques qu'on sert aux entrées, sont célèbres. On y verra cette année une création de Reimann, Lear, Fidelio, le Chevalier à la rose, Salomé, Ariane à Naxos, Capriccio, Arabella, la Femme sans ombre, Elektra (Munich n'est-elle pas pour les Bayreuth de Strauss?), la Tétralogie, Lohengrin, Otello, Idoménée, Tilius et des concerts avec Fischer-Dieskau, S. Richter, B. Fassbender, H. Prey, etc.

● VERONE (13 juillet-31 août). Les trois gigantesques arènes de la ville de Rome, de non moins gigantesques spectacles. Cette année, le Trouvère, la Force du destin, Madame Butterfly, un

Kontarsky et des spectacles de ballet.

● TONGRES (jusqu'au 8 juillet). Un petit festival intéressant en Belgique chaque samedi, avec des œuvres de Szymanowski, Schubert, Bruckner, le beau duo de Nuno, Gurecki, la 5^e symphonie de Mahler, et aussi des œuvres de Messiaen, Janacek, Mendelssohn, une excursion «organistique» pour le trois cent cinquantième anniversaire de la mort de Byrd, etc.

● ISTANBUL (20 juin-15 juillet). A ce Festival de la Corne d'Or, on n'ira peut-être pas pour les concerts «occidentaux» (avec le quatuor Smelens, El Cimarron de Henze, la Philharmonie Espagnole, cependant), mais pour les quinze séances d'art traditionnel turc, encore bien mal connu.

● MÜNCHEN (8 juillet-3 août). Les opéras du National Theater et du délicieux Cuvillies-Theater, dont les couleurs s'harmonisent avec les savoureuses glaces recouvertes de framboises britanniques qu'on sert aux entrées, sont célèbres. On y verra cette année une création de Reimann, Lear, Fidelio, le Chevalier à la rose, Salomé, Ariane à Naxos, Capriccio, Arabella, la Femme sans ombre, Elektra (Munich n'est-elle pas pour les Bayreuth de Strauss?), la Tétralogie, Lohengrin, Otello, Idoménée, Tilius et des concerts avec Fischer-Dieskau, S. Richter, B. Fassbender, H. Prey, etc.

● VERONE (13 juillet-31 août). Les trois gigantesques arènes de la ville de Rome, de non moins gigantesques spectacles. Cette année, le Trouvère, la Force du destin, Madame Butterfly, un

spectacle de ballet et, pour la première fois, le Darnation de Faust.

● BREGENZ (20 juillet-23 août). Au bord du lac de Constance et sur la scène flottante, le Festival de Bregenz présente les Mille et une nuits de J. Strauss, le Canarénola et des concertos de l'Orchestre symphonique de Vienne, dirigés par Jochum, Saperstein, Leitner et Rowicki.

● BAYREUTH (25 juillet-28 août). Pour mémoire (puisque toutes les places sont vendues depuis six mois), Bayreuth offre cette année une nouvelle mise en scène du Vaisseau fantôme par des artistes d'Allemagne et pour la troisième fois, le fameux Ring de Boulez-Chéreau.

● SALZBURG (26 juillet-28 août). L'autre maison sacrée des festivals: Irene et un opéra de Chercher à la rose, la Fida enchanter, Tilius, San'Alesio, Don Carlos, Salomé, Don Giovanni, treize concerts symphoniques (Abbado, Böhm, Dohnanyi, Karajan, Levine, Solli, etc.), des sérénades, des récitals, etc.

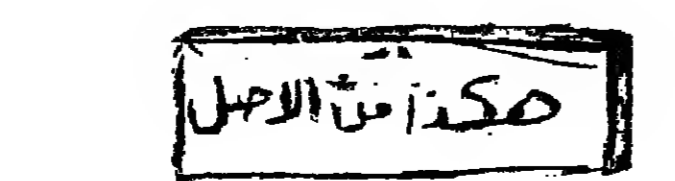
● EDMOND (20 août-29 septembre). Dans l'Althènes du Nord, nous retrouvons la trilogie Monteverdi d'Harnoncourt-Ponnelle, Carmen

avec T. Berganza et Cl. Abbado, Kella Kabanova, Al gran carico del sole de Luigi Nono, Pelléas et Mélisande, mis en scène par Colin Graham, et de nombreux concerts avec G. Solti, Z. Kocsis, C.M. Giulini, I. Stern, A. Prévyn, P. Boulez, D. Fischer-Dieskau et bien d'autres, sans compter le théâtre et les expositions toujours passionnantes en Écosse.

● STRESA (25 août-18 septembre). Des concerts exécutés dans les îles Borromée et au Palais des congrès, où l'on lètera, bien sûr, Schubert (avec H. Prey et W. Sawallisch), Vivaldi (Juditha triumphans), Cherubini et Verdi. On entendra aussi N. Magaloff, J. et Y. Menuhin, Ch. Escherbach et J. Frenk, A. de Laroche, sans oublier nombre de lauréats des concours internationaux.

● MONTREUX-VEVEY (31 août-7 octobre). A l'heure où pointe l'automne, le Riviera suisse offre ses merveilleux paysages dans une admirable lumière et d'excellents concerts dans les belles salles et les châteaux de Montreux et de Vevey, cette année avec l'Orchestre de Chicago, dirigé par Solti, H. et Y. Menuhin, H. Prey, des orchestres de Monte-Carlo, Bamberg, Prague, Stuttgart, Munich, Bratislava, dans des programmes classiques de bon aloi.

● AVEC DES ALPES, 27 mai-1820 Montreux (tel.: 1021-61-55-87).



OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	43,00	11,44
IMMOBILIER	10,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAL	30,00	81,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRES	La ligne col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	8,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Schlumberger recherche de Jeunes Ingénieurs dynamiques et ambitieux pour une vie à l'étranger

Les ingénieurs Schlumberger réalisent des mesures géophysiques dans les sondages pétroliers. Ces mesures, indispensables dans la recherche du pétrole et du gaz, font appel à des techniques avancées dans l'électronique et l'informatique.

Vous êtes : jeune ingénieur diplômé d'une grande école (Centrale, Arts & Métiers, Supélec.) Dégagez des obligations militaires.

Vous avez : de bonnes notions d'Anglais. Vous vous proposez de participer activement à la détermination, à l'évaluation et à la production des réservoirs naturels d'hydrocarbures.

Pendant les 8 premiers mois vous recevrez, dans nos centres d'entraînement puis sur le terrain, une formation théorique et pratique intensive. Après cette formation initiale vous vous verrez confier une unité-

laboratoire Schlumberger ainsi qu'une équipe. Nous vous intégrerons dans un plan de développement sur 2 ans qui débouchera sur des postes offrant de larges initiatives et des responsabilités importantes.

Vous serez appelé à exercer votre activité de l'encadrer, à l'étranger, dans les zones de forage des déserts arabes à la Mer du Nord. Nous préférons, au départ, des candidats célibataires. Après les 15 premiers mois, la Société offre aux ingénieurs mariés toutes les conditions nécessaires à une vie de famille.

Nous recherchons de jeunes ingénieurs ayant une forte personnalité, le goût d'une vie active et des contacts humains.

Ils viendront s'intégrer dans une société pour qui les mots promotion interne, responsabilité, équipe, efficacité ont un sens et où la rémunération et les avantages sont importants. Salaire de début entre 7.000 et 10.000 FF par mois, suivant affectation géographique.

Adressez demande de candidature, C.V. et photo à ST Schlumberger, Département Recrutement, 42, rue St-Dominique, 75007 Paris.

Schlumberger

WANTED
OPERATION/MARKETING
MANAGER
for marine firm
Must be of French nationality
but with an excellent command
of English. Required many years
of experience, active and a
pleasant character, as travelling
incurred. Will be based in Dubai,
Sharjah or Abu Dhabi.
Please reply to:
SAVRIN MARINE
CONTRACTING,
P.O. Box 176,
MAMARIA
(State of Bahrain).
Telephone No 2283 or 5704.
Telex Number
223 FRUTAN G.J.

The University of Technology,
Baghdad, announces vacancies
in teaching posts for 1978-1979
in mechanical, electrical, civil,
chemical, metallurgical, produc-
tion engineering and architec-
ture. Applied sciences and
technical education.
Applicants are invited to write
to Office of Cultural Affairs,
University of Technology,
P.O. Box 145, Baghdad, Iraq.

Recherches pour Chantier
IRAK
durée au départ 6 mois
ADMINISTRATIF
pour assurer gestion,
personnel, tenue carnets, pié-
ces comptables, relation avec
administration locale. Anglais lu-
scrit exigé. Arabs souhaités.
Ecrire C.V., photo COMEVER
S.P. 5 - 3899 BRIGNOULX



European Organization for Nuclear Research Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire

Le changement de système de contrôle par ordinateur d'un complexe de trois grands accélérateurs de particules du CERN nécessite l'installation de 15 à 20 mini-ordinateurs et l'utilisation de micro-ordinateurs au niveau des coupleurs avec le processus. Une attention particulière est portée sur les diagnostics systématiques, aussi bien du point de vue matériel que logiciel.

L'équipe travaillant sur ces aspects recherche un jeune

INGÉNIEUR DE SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES

Éducation : diplôme d'ingénieur en électronique, informatique ou diplôme équivalent.

Expérience : quelques années d'expérience en logiciel et matériel. L'expérience en logiciel devrait porter sur la conception et les développements et améliorations de systèmes d'exploitation en temps réel. L'expérience en matériel devrait porter sur la stabilité et les diagnostics de mini ou micro-ordinateurs. Bonne connaissance de l'anglais ou du français.

Fonctions : créer le cadre pour le logiciel de diagnostic d'un grand nombre de logiciels, en matière de mesure en matière de diagnostic.

Maîtrise en place et exploitation l'environnement de programmation des micro-ordinateurs dans les coupleurs avec le processus.

Pour les formulaires de candidature, veuillez écrire à l'adresse suivante, en mentionnant la référence : PS - CCI - 69

Chef du Personnel CERN, 1211 Genève 23, Suisse.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE recrute pour sa filiale au **BRÉSIL** **COMPTABLE**

pour mission 8 à 9 mois
(Comptabilité Générale, Trésorerie...)
Portugais indispensables.

Logement fourni, salaire + prime.

Envoyer curriculum vitae et prétentions, sous le numéro 42704, à
RAYAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ NORD-AMÉRICAINE D'INGÉNIEURS-CONSEILS

Doit pourvoir immédiatement les postes suivants pour projet en Afrique du Nord :

- DIRECTEUR DE FABRICATION :**
Ingénieur mécanicien, expérience en usinage de pièces automobiles, etc.
- DIRECTEUR DES SERVICES D'ENTRETIEN :**
Ingénieur mécanicien, expérience en entretien de flotte de véhicules.
- SPECIALISTE DE FORGE :**
Ingénieur au haut-fourneau ou maître-fondeur sur presses.
- CHEF D'ATELIER DE FONDERIE :**
Expert en fonderie de fonte et d'acier.
- CHEF D'ATELIER D'USINAGE :**
Ingénieur mécanicien, expert en atelier de fabrication.
- SPECIALISTE EN ORGANISATION :**
Définition des responsabilités et description des tâches des postes de travail.
- CHEF DU SERVICE CONTROLE DE QUALITÉ :**
Fabrication mécanique.

Adressez C.V. et photos en précisant le poste demandé. Réponses seront envoyées à Paris les 14 et 15 juin 1978.

Bordeaux N° 2736, « Le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75227 PARIS, qui transmettra.

G.T.E. INTERNATIONAL

Recherche pour son Usine Electronique
Grand Public de Sidi Bel Abbès - ALGERIE

FORMATEURS-ELECTRONICIENS

pouvant assurer la formation théorique et sur les chaînes de montage.

- 1) FORMATEURS ELECTRONICIENS
Télévision**
possédant une expérience pratique de la réparation et du dépannage télévision couleur et monochrome. (réf. 290.847)
- 2) FORMATEURS ELECTRONICIENS
en télévision, radio et électrophone**
ayant des connaissances théoriques et pratiques approfondies dans ces domaines (réf. 290.848)

Une expérience de formateur est exigée ; la connaissance de français, anglais, allemand, espagnol ou portugais sont un avantage supplémentaire. Cette offre s'adresse à des candidats ingénieurs ou B.T.S. désireux s'expatrier pour plusieurs années à des conditions avantageuses de salaire, et garantie sociale découlant de la situation de détaché à la filiale française de G.T.E. International.

Envoyer votre C.V. dactylographié et lettre manuscrite avec photo et prétentions en précisant la référence du poste demandé à

Jean LAURAIN G.T.E. International
Centre de Formation-Europe
Grand Parc 2 rue de la Moselle
54100 - NANCY

CONTROLEUR FINANCIER

GABON 240.000 F. +

Notre client est une importante entreprise industrielle du Gabon. Il recherche un contrôleur financier. Dépendant du Directeur Administratif et Financier qui est situé à Paris, il aura la responsabilité des activités suivantes : comptabilité générale et analytique, gestion budgétaire, gestion de la trésorerie, rapports avec les banques, suivi administratif des importations, activités de transit, gestion du magasin central, assurances, suivi de la réglementation fiscale gabonaise et du droit des sociétés. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, aura une première expérience d'environ dix ans. Diplômé de l'enseignement supérieur, il aura une excellente maîtrise des techniques comptables. De bonnes notions de fiscalité et de droit seront appréciées. Au salaire, s'ajoutent différents avantages tels que logement et voiture. Adressez C.V. et prétentions à Michel Sover - 28, avenue Marceau 75008 Paris, sous la référence D 862. La plus grande discrétion dans l'examen des candidatures est garantie.

SN Japonaise (Marubeni) recrute plusieurs Japonais expérimentés, parlant bien français, pour postes relatifs à travaux de construction d'usine en Algérie. Téléphone : (74) 94-14-22.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer
diverses par répertoire hebdomadaire. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris 9^e.

L'UNE DES PLUS GRANDES ENTREPRISES D'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE recrute des cadres commerciaux et industriels dans plusieurs pays recherche

DEUX CHIEFS COMPTABLES

Titulaires O.E.C.S. comptable et ayant acquis une solide expérience de leur métier, de préférence dans une affaire similaire localisée dans la même zone géographique.

Age souhaité : 28 ans minimum

Les situations offertes comportent des possibilités d'accroissement de postes supérieurs et dès le départ, seront de bon niveau. Intéressez-vous en nous indiquant les avantages annexes, prévoyance en particulier.

Envoyer C.V. détaillé sous référence D 862 à L.T.P., 21, boulevard Bonne-Nouvelle 75002 Paris Cedex 02.

GESTION 2000 RAFFINERIE MOYEN-ORIENT

INGÉNIEURS
Maîtrise matière.
TEL : 246-43-01.

Collège SAINT-BENOIT P.E. 20 KARAKOY ISTANBUL TURQUIE demande professeur bon niveau français. Contrat type

Société japonaise (Marubeni) recherche plusieurs Japonais expérimentés, parlant bien français pour postes relatifs à travaux de construction d'usine en Algérie. Téléphone : (74) 94-14-22.

IMPT GROUPE ÉLECTRONIQUE

cherche

GADRE responsable comptable et administratif

pour son établissement stable en IRAN

Ce poste de coordination et responsabilité implique la gestion comptable, l'administration des locaux, les relations avec les administrations, l'établissement des documents concernant le personnel et relatifs à la législation locale.

B.R.C.S. comptable, juridique et économique ou équivalent - anglais courant lu, parlé et écrit.

Expérience de l'étranger souhaitée.

Adressez C.V. sous réf. 697 à Créations Dauphine 41, av. Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

I A M A

International Management Advisors
recherche

ANALYSTE DE SYSTÈMES

Cette fonction conviendrait à un candidat ayant l'expérience (3 ans) Software et Hardware en milieu bancaire et capable d'établir de bonnes relations interpersonnelles, d'animer des groupes de travail et de travailler de façon autonome.

Lien d'exercice ITALIE.
Salaire social à MILAN.

Pendant 3 ou 3 ans encadrement économique intéressant.

Envoyer C.V. détaillé manuscrit à M. D. DAVID, 32, rue Claude-Décaen - 75012 PARIS.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

banque

INSPECTEURS ITINERANTS

pour ses agences et filiales d'AFRIQUE NOIRE niveau CLASSE V ou VI

Les candidats, diplômés d'études supérieures, devront répondre aux critères suivants :

- expérience de 5 ans minimum dans les domaines comptable, opérationnel et commercial ;
- esprit d'analyse et de synthèse ;
- aptitude au contact humain et grande objectivité de jugement ;
- disponibilité pour voyages fréquents.

Ecrire avec C.V., manuscrit, photo et prétentions sous réf. 3740-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising, 5, rue d'Autantville - 75009 PARIS

Pour PROCHE-ORIENT

Importante entreprise de revêtements spéciaux (Société en plein essor) recherche

INGÉNIEUR TECHNIQUE-COMMERCIAL

30 ans minimum, diplômé Grande École. Fonction impliquant suivi de réalisations de chantiers et recherche de débouchés locaux.

Le candidat retenu sera le représentant de la Société sur le site.

Il doit avoir excellente présentation et être capable de converser téléphoniquement en anglais.

Situation de réel avenir offerte par une entreprise particulièrement dynamique.

Envoyer curriculum vitae détaillé (avec présent.) sous la référence 228/3/M à :

E.S.B.E. 229 bis, avenue de la République, 93170 LA MADELEINE.

CERAMIQUE SANITAIRE JURA

IMPORTANT GROUPE SPECIALISE DANS LE CONFORT DE L'HABITAT.
recherche pour l'une de ses usines

Un Ingénieur de fabrication

DE FORMATION ECS OU EQUIVALENT

Placé sous l'autorité du Chef de Production, il aura la charge complète d'un atelier de montage.

Ce poste nécessite une expérience de 5 à 10 ans en production, des aptitudes au commandement et au travail en équipe.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 67295, COMTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

ENSIVAL - FRANCE

Constructeur de Pompes
recherche
pour son Usine de TOULON

Ingénieur responsable service technique

- ayant expérience pompe.
- âge minimum : 25 ans.

Adressez curriculum vitae détaillé et photo à 1, ENSIVAL-FRANCE, B.P. 13 - 83001 TOULON CEDEX.

ETABLISSEMENT DE SOINS (107 lits) A BUT NON LUCRATIF REGION LYONNAISE recherche

ECONOME GESTIONNAIRE

Age : 40 ans minimum. Connaître, en législation du travail, comptabilité hospitalière. Rémunération suivant conv. collective act. St. Poste à pourvoir en octobre 1978. Adr. candid. et C.V. Ecr. n° 7412, « Le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75227 Paris-9^e.

SN de Conseil en organisation pour l'un de ses clients Laboratoire pharmaceutique appartenant à un groupe français de dimension internationale

UN INGÉNIEUR DES METHODES

Formation A.M. ou similaire

- LE candidat devra avoir au moins 5 années d'exp. dans au moins 2 entreprises appartenant à des groupes ayant un centre de gestion.
- Il devra avoir constamment à l'égard de ses collègues des investissements, une expérience en théorie, diagnostic, embouteillage de postes et moyens matériels est indispensable.
- LA connaissance des instruments de mesure et du montage de parties électroniques peut être une expérience complémentaire intéressante.
- LE candidat sera rattaché directement au Directeur de l'établissement (100 personnes) et normalement il devra devenir son adjoint.
- Usine et lieu de résidence à PAU.

Adressez C.V., photo, prétentions à LES INGENIEURS ASSOCIES 21, av. F.-Roosevelt, Paris-8^e

Société d'expertise comptable recherche collabor. experts-comptables, commissaires aux comptes, diplômés grandes écoles commerciales ou expérience approfondie en contrôle. Rémunération missions courtes avec résidence NORD, NANCY, NANTES et RENNES et possibilité avec DECS pour LIMOGES PARIS et RENNES

Ecr. n° 7323, « Le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75227 Paris-9^e.

En vacances pourquoi pas le luxe!



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CHEF DE PRODUCTION

pour une société moderne de fabrication mécanique en grande série, spécialisée dans l'extrusion à froid des métaux.

Notre client fait partie d'un important groupe Suisse. Son entreprise est implantée en Moselle et occupe actuellement cent vingt personnes.

Nous cherchons pour la position mentionnée ci-dessus un

INGÉNIEUR PROFILÉ

responsable de l'ensemble de la production

Les exigences : Une formation d'ingénieur des Arts et Métiers • Age minimum 35 ans • Allemand parlé indispensable • Capable de diriger du personnel • Sens de la gestion industrielle et des responsabilités • Au moins dix ans d'expérience, dont plusieurs années dans une position de cadre

Notre client vous offre, outre une grande indépendance, des conditions d'emploi généreuses.

Les personnes intéressées sont priées de nous envoyer leur offre avec curriculum vitae, épreuve d'écriture, photo, copies de certificats et présentation de salaire. Nous nous mettrons volontiers en rapport avec elles dès réception de leur candidature.

AG FUER PERSONALBERATUNG, TALSTRASSE 20, 8001 ZURICH, SUISSE
TEL. 01/221 36 56

SPERRY UNIVAC

2ème CONSTRUCTEUR MONDIAL D'ORDINATEURS
recherche pour son agence de LILLE

un ingénieur commercial grandes affaires

- Vous êtes de formation supérieure et vous aimez la vente
- Vous avez le goût des contacts humains à haut niveau
- Vous avez une expérience d'au moins 4 ans dans la vente de moyens et grands systèmes.

Si vous correspondez à ce profil, nous sommes en mesure de vous confier les responsabilités suivantes :

- Prise en charge et développement d'un territoire
- Négociation avec les directions informatique et financière menant à la conclusion d'un contrat.

Nous vous offrons une rémunération importante dans la filiale française d'un grand constructeur au sein d'un groupe de dimension internationale.

Vous avez la possibilité d'entreprendre une carrière qui évoluera au sein de notre direction commerciale vers des responsabilités accrues (coordonnateur du vente, chef de produit, directeur d'agence...).

Adresser votre candidature (lettre et C.V.) à : référence M7
SPERRY UNIVAC - Service du Personnel - 3, rue Bellini - 92806 PUTEAUX

CRYO DIFFUSION
Filiale de la Société Américaine BEATRICE FOODS
Fabricant de réservoirs cryogéniques industriels recherche

CONTROLEUR DE GESTION

- Basé dans la région Rouennaise, sous l'autorité du Directeur Général, il aura la responsabilité de :
 - la comptabilité générale
 - la comptabilité analytique et du Costing
 - du suivi des budgets et de la trésorerie.
- Le candidat sera bien au courant des méthodes comptables américaines et aura quelques années d'expérience dans un poste analogue.
- Des connaissances d'anglais sont nécessaires.
- De larges possibilités de promotion existent au niveau de la société et du groupe.

Adresser C.V. et présentations à
M. Thierry VOIRIOT - Directeur Général
CRYO - DIFFUSION
49, rue de Verdun - 27650 LERY

S.A. Burroughs
Le centre d'études et de production de VILLERS-EGALLES (à 15 km de ROUEN)
* recherche pour son service informatique

UN ANALYSTE DEBUTANT

diplômé d'études supérieures de gestion, pratiquant un ou plusieurs langages informatiques et parlant couramment l'anglais.

* offre travail dans contexte multinational formateur. Possibilités de logement.

Adresser CV avec photo et présentations à l'attention du Chargé du Recrutement BP 5 - 76360 BARENTIN.

Société fabrication réfrigérateurs pour camping-caravaning recherche pour Usine en ALSACE

INGÉNIEUR ETUDES et DEVELOPPEMENT

Vingt-cinq ans minimum, allant connaissances théoriques thermodynamiques à goût prononcé pour la pratique et la réalisation.

Il sera responsable des études, du cahier des charges, des produits, en liaison avec le service marketing ainsi que du développement des produits. Il devra conduire, après formation, des opérations d'analyse de la valeur sur les produits existants. Il sera également responsable des liaisons avec les services de commercialisation en France et à l'étranger. Langue allemande souhaitée.

Adresser C.V. et présentations sous n° 67 093 Cootesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, q. tr.

offres d'emploi

Importante Société d'Assurance utilisant gros système en cours d'évolution RECRUTE

POUR SON SERVICE DES ETUDES INFORMATIQUES A PARIS

analyste-programmeur

titulaire D.U.T. Informatique, M.I.A.G.E., INSA, etc... Jeune expérience souhaitée, mais non indispensable. Liberté obligations militaires, libre rapidement. Carrière d'avenir, situation stable, avantages sociaux 5x8 - Restaurant d'entreprise - 13ème mois et primes diverses.

Adresser CV, photo et présentations sous référence 6436 à
Utp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS où transmettre

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Implantée en Basse-Normandie - 800 personnes - 2 unités de production - recherche

contrôleur de gestion

et s'adresse à un bon PRATICIEN - principalement du contrôle de gestion industriel - Chargé de la collecte des informations, il les analysera et fera toutes propositions de mesures correctives propres à améliorer la gestion de l'entreprise.

Une formation supérieure Scientifique ou Commerciale, 30 ans minimum, et une bonne maîtrise de la comptabilité analytique et du Phonétique - acquise si possible dans le secteur textile - sont indispensables.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1527 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

L'UNE DES PREMIERES ENTREPRISES DE MIROITERIE INDUSTRIELLE
recherche pour son usine de TOURS

chef de production

- Traitement de surfaces : argenture et façonnage de glaces. 50 personnes. Equipements parmi les plus modernes d'Europe.
- Gestion de la production, souci de productivité, direction du personnel avec l'équipement des contrastes, contrôle qualité, amélioration des modes opératoires, des postes et des machines.
- Formation technique en mécanique et électro-mécanique, expérience industrielle, elle atelier et B.E. dans métallurgie, filatures, chimie. Age 30 ans minimum.

Adresser Curric-Vitae détaillé avec souhaits de rémunération à M. GENEVAY, L.P.A., 11, square Jasmin, 75016 PARIS.

IMPTE SOCIÉTÉ DES PAYS DE LOIRE
recherche pour ses Services de PRODUCTION

DES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DIPLOMÉS

Les différents postes disponibles exigent :

- De très bonnes compétences techniques ;
- Un goût prononcé pour la Gestion et les Contacts humains.

Une expérience de deux à cinq années dans l'industrie est indispensable.

Adresser C.V., photo et présentations sous n° 7414 à Le Monde & Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9^e, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ 70 KM AU NORD DE PARIS
recherche pour son CENTRE DE RECHERCHES INDUSTRIELLES

UN TECHNICIEN GÉNIE CHIMIQUE

- Titulaire du D.U.T. ou niveau de formation scientifique équivalent.
- Une ou deux années d'expérience appréciées.
- Anglais lu indispensable.

Adresser curriculum vitae manuscrit, présentations photo sous la référence 6419 à SPERRA, 12, rue Jean-Jaurès, 92801 Puteaux, qui transmet.

SOCIÉTÉ IMPORTANTE D'ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE
recherche pour son SERVICE CENTRAL ACHATS 100 KM SUD-EST PARIS

JEUNES INGÉNIEURS

Désirant faire carrière dans le TECHNO-COMMERCE Formation assurée.

Apptitudes naturelles indispensables aux relations humaines et à la négociation. Libres très rapidement.

Envoyer curr. vitae, photo, présentations, n° 67.407, COTTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1^{er}).

Entr. E.T.P. rech. Responsabilités Cadres ou Bur. Etudes. 30 ans min. Adresser C.V. + photo à JC SAVOIE - S.P. 115 3710 CHAMBRAY-LES-TOURS

ENTREPRISE MECANIQUE DE PRÉCISION
Région Centre Ouest Ville universitaire recherche

PROGRAMMEUR
Commande numérique (système PROMI) avant expérience du travail méthodes et programmation.

Poste évolutif niveau de base souhaitable B.T.S. ou I.L.T. Adresser candidature sous réf. n° 1 0600 M REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris Observation assurée.

Site d'études et d'équipements industriels en expansion régulière, activités internationales à MULHOUSE recherche

ingénieur électronique
Angers

La Compagnie Internationale pour l'Informatique CII HONEYWELL BULL recrute pour son établissement d'Angers, un

jeune ingénieur électronique

Électronicien de formation, le candidat souhaité est titulaire d'un diplôme d'une école d'ingénieur (I.E.S.C., INSA, ISEP, etc.). Quelques années d'expérience sont demandées dans le domaine des composants, circuits intégrés mémoires en particulier.

Sa fonction consistera à participer à la mise en place des méthodes de contrôle de réception : elle comprendra également la responsabilité d'une équipe de quelques techniciens.

Compte tenu des liaisons fréquentes que la fonction implique avec les services techniques internes et externes à la Compagnie, il sera demandé au candidat une bonne capacité de dialogue et la connaissance de l'anglais.

La lettre de candidature, accompagnée d'un C.V. est à adresser à Monsieur FERNEX, CII HONEYWELL BULL 331, avenue Patton 49000 Angers.

POUR SON SERVICE DE PRESSE
UNE AMBASSADE recherche

UN JOURNALISTE TRADUCTEUR
EXPÉRIMENTÉ

de langue maternelle française mais connaissant parfaitement l'anglais.

Ecrire N° 755.700 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2^e).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ de CONSTRUCTION MÉCANIQUE
recherche

INGÉNIEUR
de formation mécanique pour analyse et programmation sur ordinateur.

Orandé ville de province.

Ecrire avec curr. vitae sous n° 67.437, Cottesse, Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui transmet.

DIRECTEUR FINANCIER et ADMINISTRATIF

E.S.C. option finance-comptabilité, 5 à 10 ans d'expérience.

Connait bien le langage G.A.P. 2 et la tenue sur I.B.M. 32 des comptabilités générales et analytiques, la gestion, le droit des sociétés et la fiscalité.

MISSION

- De une première étape, organisation du serv. informatiq.
- Par la suite prise en charge des problèmes administratifs, financiers, fiscaux et juridiques de la société.

Poste à large autonomie.

Adr. C.V. détaillé à SELETTEC, Conseil en recrutement 6700 STRASBOURG CEDEX, sous la référence 627.

CII Honeywell Bull

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS 12^e
recherche pour son service ETUDES

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS
pour conception et développement DES ÉQUIPEMENTS DE TELECONTROLES INDUSTRIELS

Expérience 2 à 5 ans de logiciel (micro-calculateur ou temps réels) et/ou de matériel (analogique digital). Plusieurs postes à pourvoir immédiatement.

Ecrire avec C.V. détaillé et présentations annuelles sous référence INT. à A.O.I.P., B.P. 301, 75024 PARIS CEDEX 13.

MAISON D'ÉDITION
recherche

RÉDACTEUR (TRICE) SCIENTIFIQUE
(Sciences exactes et technologie).

Ayant importante expérience dans l'édition.

Ecrire n° 755.699 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

offres d'emploi

TOUS ENFANTS DE ZAMBIA EN PROGRAMMATION DEPUIS MAINTENANT 9 ANS

CAP SOCIÉTÉ GESTION

recrutement et publicité

organisation et publicité
ÉQUIPEMENT - TOUS MAT

SV2
FILIALE CROUZET-SEINA

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS CONFIRMÉS

CR
UN DES PREMIERS MONDIAUX D'APPAREILLAGES MÉDICAUX

INGÉNIEUR II

EN CHIFFRE PUBLICITÉ

EN CHIFFRE ADMINISTRATIF

Handwritten note in Arabic script: "مكتبة المجلد"

صحة من الامل

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

VOUS FAITES DE L'ANALYSE-PROGRAMMATION DEPUIS MAINTENANT 3 ANS

et vous aimeriez mettre en valeur toutes vos connaissances de façon à accéder rapidement à des responsabilités plus larges et plus enrichissantes.

Pour cela, il ne vous manque actuellement que des projets à la mesure de vos capacités. Nous sommes sûrs que CAP SOGETI SOGETI, leader-européen dans le conseil et le service en informatique, peut vous les proposer.

CAP/SOGETI GESTION est prête à vous accueillir tant à Paris qu'en Province. Si vous souhaitez que nous en parlions, écrivez en mentionnant vos prétentions ou téléphonez à Yves-Michel DUVAL - CAP/SOGETI-GESTION 20, rue Ledche 75738 Paris tél. 15 - tél. : 539.22.25

CAP SOGETI GESTION

IMPORTANTE Société de Distribution d'Équipements Electroniques d'Analyse

recherche pour commercialiser en France une gamme d'équipements sophistiqués s'adressant à un marché très spécifique, un

ingénieur produit

Ce poste conviendrait à un jeune technico-commercial de formation scientifique supérieure (Informatique et/ou Biochimie) ayant une première expérience commerciale d'un mois dans une

Le développement actuel de l'entreprise permettra à un candidat de valeur de prendre rapidement des responsabilités importantes.

Les dossiers de candidatures - nous les 1988 et à préciser sur l'envoie - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

Cofranan
COMPAGNIE FRANÇAISE DE RÉALISATIONS AUTOROUTIÈRES EN IRAN

Groupement d'Importantes Entreprises Françaises de T.P. recherche pour

TÉHÉRAN (IRAN)

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Il est placé sous l'autorité du Directeur à Téhéran. Il est responsable de l'organisation, de l'animation et du contrôle des Services suivants :

- Financier
- Comptabilité Générale et Analytique
- Personnel
- Juridique
- Moyens généraux

Il assurera :

- la liaison avec notre partenaire américain, le Siège à Paris, les Administrations Publiques, les Banques, etc...
- l'animation des Services Administratifs et Comptables des Chantiers.

C'est un professionnel de plus de 35 ans. Grande maîtrise de la langue anglaise indispensable. Rémunération: 130.000 +, hors majoration et avantages liés à l'expatriation.

Adresser CV, photo et salaire actuel sous réf. CO 134A.
Cofranan Service Recrutement
72, rue Regnault 75013 Paris

recrutement et publicité

Quand une entreprise lance un produit, elle ne peut le faire sans une campagne de publicité. De même quand elle recherche un collaborateur, elle ne peut plus se contenter d'une petite annonce : une véritable publicité de recrutement devient indispensable.

Le rôle d'ORGANISATION et PUBLICITÉ est d'aider les Directions de personnel des grandes entreprises françaises et multinationales à élaborer des annonces précises, informatives et motivantes, puis à concevoir leur campagne de recrutement. Le but à atteindre : trouver les collaborateurs les mieux adaptés à l'entreprise.

L'homme ou la femme, qui rejoindra notre équipe pour accomplir cette mission, sera diplômé de l'enseignement supérieur. Un âge minimum de 28 ans, 5 années de vie professionnelle, dont une expérience commerciale réussie nous semblent indispensables. Les qualités essentielles pour réussir ? Rédiger avec aisance, être rigoureux et savoir s'adapter. Ces qualités doivent permettre une évolution dans une société en expansion, sur un marché très ouvert.

Régis Humbert vous remercie de lui envoyer votre candidature avec photo et rémunération actuelle.

organisation et publicité
2 RUE MARENGO - 75001 PARIS

UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITÉ AGRICOLE

recherche Pour son Centre de PARIS équipé de 370/158 et 148 sous OS/VS 1

analystes d'application

Ils seront chargés de l'analyse organique, de l'encadrement de programmeurs et des tests sous l'autorité des chefs de projet.

Une expérience d'un an minimum est demandée.

Les candidats devront adresser leur lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions au Département Gestion du Personnel 8/10, rue d'Anorg - 75008 PARIS

Cofranan
COMPAGNIE FRANÇAISE DE RÉALISATIONS AUTOROUTIÈRES EN IRAN

recherche pour ses bureaux parisiens situés dans le 13^e arr. - M^o Porte d'Ivry

CHEF du PERSONNEL

Superviser un Service Recrutement composé de plusieurs recruteurs, il aura la responsabilité de l'embauche d'environ 500 expatriés en IRAN (Ingénieurs, Cadres, ETAM).

Il devra également gérer le personnel du Siège parisien.

Il sera le correspondant du Chef du Personnel COFRANAN Téhéran et, par son intermédiaire, des Chefs de Personnel des Lots.

C'est un professionnel de plus de 40 ans.

La maîtrise de la langue anglaise est un atout supplémentaire à la candidature.

Rémunération intéressante pour un candidat de valeur.

Adresser CV, photo, salaire actuel et références professionnelles en rappelant la réf. CO 131A.
Cofranan Service Recrutement
72, rue Regnault 75013 Paris

MANUFACTURE DE FILS ET CABLES ÉLECTRIQUES

recherche pour poste

AGENT TECHNIQUE COMMERCIAL
Responsable d'un secteur clientèle

UN JEUNE AGENT TECHNIQUE
I.U.T. ou B.T.S.

électronique ou électromécanique ayant au maximum deux ans d'expérience professionnelle.

Ce poste sera sédentaire dans un premier temps pour devenir partiels sédentaires et partiellement itinérant dans un deuxième temps.

Adresser C.V. lettre manuscrite à
B.P. n° 1 - 91210 DRAVELL

INGÉNIEURS
Carrés/années approfondies des problèmes de TRAIEMENT EAUX 4 à 5 ans d'expérience

PROJETS
PARIS (7^e)
Tél. : 38725-40

AT1/2A électronique étude systèmes logiques et analogique, AT3 électronique présentation recettes matériel électronique nationale, AT3/ATP étude banc de tests composants électroniques

AT2/AT3 mesures physico-chimie.

Tél. pour rendez-vous 272-25-72.

Recherche pour poste ATTACHÉ DE PRESSE dans agence de pub. (un homme 23 ans min., lib. rapid, expér., sérieux, min. 1 an, 1 an, pour poste nécessitant contacts et responsabilité, photo indispensable avec C.V. détaillé indiquant expér. et présent., ainsi que votre adresse: Coc. J. TRIN, 79, Champ-Élysées, 75008 Paris.

VOUS CHERCHEZ - une situation évolutive - un salaire élevé - des contacts de haut niveau

NOUS PROPOSONS sur Paris et R.P. 5 POSTES COMMERCIAUX de conseils auprès des chefs d'entreprise. - stage de formation - assistance totale.

Si vous êtes libre immédiatement appelez M. MOUJIM de 9 h. à 19 h. 885-19 (ce jour).

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche

INFIRMIÈRE D.E.
titulaire permis de conduire, pour son LABORATOIRE (17^e arr. de France, Paris-7^e). Se présenter au service du Personnel 17/19, rue de France Paris-19^e, 6^e étage (bureaux ouverts de 9 h. 30 à 16 heures) ou adresser lettre et C.V. détaillé à Madame le Chef du Personnel RECHERCHONS ETUDIANT très sérieux, intéressé par presse et publicité pour travail samedi soir de 20 h. à 22 h. et dimanche de 16 h. à 20 h. Téléphone: 225-4271, poste 34 pour rendez-vous.

GDE MARQUE FRANÇAISE créée en Suisse, distribuant en France et à l'étranger. PRODUITS DE LUXE recherche pour PARIS

- UN CHEF SERV. PUBLICITÉ
- UN CHEF SERV. ADMINISTRATIF Très bonne formation, sérieux et expérience indispensables.

Ecr. avec C.V. et photo, n° 67271, Caisse Pub. 20, av. Ober, Paris-19^e, S. N.

Recherchons

TELETYPE
partiel, bilingue franc-anglais, titre informatique. Se présenter le 10 juin de 9 h. 30 à 12 h. STAM, 11, rue Aubert, Paris-9^e

Fabricant - Petites fournitures de bureaux Leader sur son Marché recrute

UN CHEF du SERVICE COMMERCIAL

Pour contrôler :

- du traitement des commandes;
- du service clientèles;
- de magasins de détail;
- des expéditions.

La responsabilité enlève 30 personnes. L'expérience acquise sera déterminante dans le choix du candidat.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous n° 37.182 B à BLED Publicité, 11, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

MARQUE COMME HABILLEMENT HOMMES recherche

DIRECTEUR DES VENTES

Partiellement expérimenté pour démarcher, recruter et élargir réseau de représentants exclusifs. Sérieuses références exigées sinon s'abstenir.

Ecrire avec C.V. + photo sous n° 37.273 B BLEU, 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS MARITIMES recherche

TECHNIEN-GÉOMETRE-TOPOGRAPHE

ayant solides connaissances de déplacements sur chantiers. Métrage et tirage. Envoyer C.V. complet à EMCC B.P. 201, 94132 RUNGIS PRINCIPAL.

PARIS

CHEF DU SERVICE ENGINEERING

Nous sommes une Société Internationale d'origine américaine. Nos produits se situent dans le secteur alimentaire.

Nous recherchons un Ingénieur diplômé Grandes Ecoles, ayant acquis une solide expérience dans le domaine de l'Engineering, des travaux pratiques aussi bien que dans l'organisation et les méthodes. Ambitieux et dynamique, il aura le goût du travail en équipe et le sens du contact avec des partenaires de différents niveaux.

La rémunération annuelle dépendra essentiellement de la valeur, de l'expérience et de la personnalité du candidat retenu.

Appeler à se déplacer, il aura une bonne connaissance de l'Anglais.

Merci d'envoyer votre C.V. et photo (retournée) sous n° 9113 à Le Monde - Publicité, 5, rue de l'Alouette, 75427 Paris-13^e, qui transmettra.

SV2

FILIALE CROUZET-SFENA

recherche

INGÉNIEURS ELECTRONICIENS CONFIRMÉS

pour fonctions CHEFS et SOUS-CHEFS de projets d'études

Domaine électronique et inertie Secteurs aéronautique et terrestre.

Formation : Ingénieurs Grandes Ecoles Expérience 5 à 10 ans

Envoyer curriculum vitae et photo à S.F.E.N.A. B.P. 58 - 78140 VILLISTE-VILLACOUBLAY

BANQUE PRIVÉE PARIS 8^e

recherche

adjoint service étranger

CLASSE IV ou V

Dans le cadre du développement de ce service, il sera plus spécialement chargé de l'aspect comptable et administratif des opérations avec l'étranger.

Une expérience de plusieurs années dans un Service Étranger est indispensable ainsi qu'une pratique élémentaire de l'anglais.

Adres. c.v., photo et prétentions, n° 59.082, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NIVEAU INTERNATIONAL EN CONSTANTE RELATION D'AFFAIRES AVEC L'ÉTRANGER

recherche pour le département chargé de l'étude et de l'aide à la négociation de tous contrats à haut niveau (périole gouvernemental)

JEUNE CADRE

Formation supérieure économique, commerciale ou juridique.

De sa valeur dépendra qu'il soit rapidement intégré à l'équipe existante et qu'il participe aux négociations en tant que conseil de rédaction des accords et entente de leur application.

Une certaine disponibilité est nécessaire pour déplacements à l'étranger.

Il s'agit d'un travail concret, en sein d'une équipe vivante, permettant une interchangeabilité des tâches.

ANGLAIS COURANT

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous réf. 8.332 à SPERAR, 12, r. J.-Jaures, 92807 Puteaux, q. 12

OPÉRATRICE DE SAISIE SUR IBM 37-42

Tél. à 375-14, poste 287

Ets Financier - filiale d'un groupe bancaire privé recherche pour participer à la mise en place d'un système I.B.M. 37/40 - au développement d'applications dans le secteur bancaire

UN PROGRAMMEUR ANALYSTE (HOMME OU FEMME)

Niveau de formation :

- études universitaires de technologie ou équivalent.
- Débutant ou ayant 1 ou 2 années d'expér., programmation assembleur et du COBOL.

Lieu de travail : Parc Moriceau. Poste à pourvoir immédiatement. Salaire sur 145 hor. EXA. restaurant entreprise, divers avantages sociaux.

Adresser C.V. et prêt. sous n° 1232 à P. LICHOU S.A. B.P. 221 - 75043 PARIS tél. 15 - 87-25-48.

Important urgentisme à vocation régionale et maritime, recherche

RESPONSABLE DE SES activités internationales

Âgé de 36 ans minimum, diplômé enseignement supérieur, rigueur, sens du contact et volonté de réalisation. Il aura acquis ces qualités, soit dans les services fonctionnels d'un groupe industriel de premier plan, soit de préférence dans le département commercial d'une importante compagnie de transport terrestre, maritime ou aérien.

Rémunération de l'ordre de 120.000 F. annuelle. Envoyer CV et photo à M.A.P. références EAC, 4 bis rue St Séverin, 75006 Paris.

UN DES PREMIERS MONDIAUX EN APPAREILLAGES MÉDICAUX

recherche

INGÉNIEUR II

pour supports techniques ponctuels dans le monde entier.

Expérience Hardware minimum informatique classique et processus spécialisés.

Connaissances PDP 11 souhaitées.

Formation assurée par stage de 8 semaines aux U.S.A.

Pratique courante de la langue anglaise indispensable.

Lieu de travail : STAINS.

Adresser C.V. à C.G.R. - Service du Personnel B.P. No 3 - 93240 STAINS.

RECHERCHONS ETUDIANT très sérieux, intéressé par presse et publicité pour travail samedi soir de 20 h. à 22 h. et dimanche de 16 h. à 20 h. Téléphone: 225-4271, poste 34 pour rendez-vous.

GDE MARQUE FRANÇAISE créée en Suisse, distribuant en France et à l'étranger. PRODUITS DE LUXE recherche pour PARIS

- UN CHEF SERV. PUBLICITÉ
- UN CHEF SERV. ADMINISTRATIF Très bonne formation, sérieux et expérience indispensables.

Ecr. avec C.V. et photo, n° 67271, Caisse Pub. 20, av. Ober, Paris-19^e, S. N.

Recherchons

TELETYPE
partiel, bilingue franc-anglais, titre informatique. Se présenter le 10 juin de 9 h. 30 à 12 h. STAM, 11, rue Aubert, Paris-9^e

BUREAU D'ETUDES SERGE PARIS

recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

pour coordination de travaux expérience minimale 4 ans, capable de prendre la responsabilité de plusieurs chantiers à Paris et hautes Alpes.

Envoyer C.V. + photo + prétentions + références à CAMPEL 235, rue La Fayette, 75010 PARIS. Tél. : 87-25-48.

BUREAU D'ETUDES SERGE PARIS

recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

pour coordination de travaux expérience minimale 4 ans, capable de prendre la responsabilité de plusieurs chantiers à Paris et hautes Alpes.

Envoyer C.V. + photo + prétentions + références à CAMPEL 235, rue La Fayette, 75010 PARIS. Tél. : 87-25-48.

Le Monde

Économie

Trois cent quarante-deux licenciements confirmés à Manufrance

L'entreprise ne peut aller plus loin dans les sacrifices déclare M. Sanguedolce

De notre correspondant

Saint-Etienne. — M. Gadot-Clet, P.-D.G. de Manufrance, avant de remettre à M. Monory, ministre de l'économie, son plan de restructuration (le Monde du 6 juin), en a chiffré, mardi 6 juin, le prix aux délégués de la firme stéphanoise. A cette occasion il a officialisé pour la première fois le nombre des licenciements prévus : 342 dont 116 à la D.P.M. (division des produits manufacturés) et 226 dans le secteur commercial. Les mesures contractuelles seront également certains avantages salariaux.

La majorité du personnel a débrayé mardi en début d'après-midi, jusqu'à 16 h. 30 à l'appel de tous les syndicats y compris la C.C.C. et s'est rassemblés devant le siège de la Manufacture d'armes et cycles de Saint-Etienne, pour entendre au nom de l'intersyndicale M. Monatte (C.G.T.), annoncer la dure vérité et la commenter. « Les licenciements du gouvernement n'ont fait qu'aggraver ce qui est une situation de plus en plus difficile. Pourtant l'entreprise est viable », affirme une fois de plus le représentant syndical, avant de révéler que la trésorerie actuelle « ne permettrait peut-être pas de dépasser le 15 juin ».

Les manifestants se sont rendus en cortège jusqu'au siège de l'A.F.M.P.I., l'Association des syndicats métallurgiques patronaux de la Loire, où fut déposée une motion demandant aux patrons de prendre leurs responsabilités en exerçant « une pression constante sur le gouvernement afin qu'il se tienne les pieds secs ».

Four défendre l'outil de travail, les syndicats de Manufrance envisagent de prendre des mesures urgentes à commencer par la demande d'une entrevue avec le président de la République lui-même « puisqu'il y a eu bio-

ceps au niveau de certains ministères ». Une délégation de l'UGICT-Manufrance a été reçue dans l'après-midi par le préfet de la Loire. Selon les cadres cégétistes, il aurait affirmé que le gouvernement « semblait tenir la crédibilité du plan au nombre des licenciements envisagés et aux contacts rassemblés en matière de fonds propres ».

Principales actionnaires, la municipalité de gauche de Saint-Etienne, qui avait fait du refus d'un seul licenciement l'un des thèmes majeurs de sa campagne électorale victorieuse, est bien obligée d'admettre, courtoise et forcé, qu'il y en aura. Le maire communiste, M. Joseph Sanguedolce, après avoir assuré, mardi 6 juin, que le chiffre des licenciements annoncé serait abasché par les mutations internes, s'est contenté de répéter en d'autres termes ce qu'il avait dit, mercredi 5, au cours d'un meeting : « Manufrance ne peut aller plus loin dans les sacrifices consentis. Actuellement les conditions sont telles que si le plan était rejeté ce serait la ruine et l'arrêt de la production et de la marche de l'entreprise ».

La défense des vacataires. — La C.G.T. et la C.F.D.T. organisent, jeudi 8 juin, une manifestation à Paris de la place Foyotey à l'hôtel Matignon. L'objectif des syndicats est d'assurer le maintien de l'emploi à temps plein au ministère du travail de trois mille vacataires menacés de licenciement fin juin.

A Redon (Ille-et-Vilaine), le travail de l'usine Flaminnaire, après un mois d'interruption. Seuls, 200 employés sur 391 ont été réembauchés.

APRÈS L'ÉVACUATION DE L'ATELIER DES PRESSES A FLINS

Des débrayages limités de solidarité sont observés dans les usines Renault

A l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. et parfois de F.O., les salariés des usines Renault devaient participer, mercredi 7 juin, à des débrayages limités de solidarité variant de deux à quatre heures selon les établissements (moins de 20 % de ouvriers s'étaient associés à ce mouvement à Boulogne-Billancourt). Objectif commun des organisations : protester contre l'intervention des forces de police et réclamer l'ouverture des discussions. Sur l'initiative de la C.G.T., les syndicats et les ouvriers de Boulogne-

Billancourt se sont rendus mercredi vers 10 h. 30 au siège de la direction du personnel pour appuyer leurs revendications. Dans l'après-midi, les fédérations de la métallurgie C.G.T. et C.F.D.T. devaient être reçues au ministère du travail.

Mardi 6 juin, de nouveaux débrayages ont été observés à Sandouville, Grand-Couronne et Douai, où des grévistes ont manifesté dans les rues ; à Mantes-la-Jolie, plus d'un millier de personnes ont défilé pour dénoncer l'occupation de

l'usine de Flins par les forces de l'ordre. A Cléon, les ouvriers qui occupent l'établissement attendaient l'éventuelle intervention de la police. M. Roger Sylvaïn (C.G.T.), secrétaire du comité central d'entreprise, a lancé un appel à la direction afin qu'elle ne fasse pas intervenir les forces de l'ordre à Cléon. Alors que la direction maintient sa politique de fer mat et se prépare à ouvrir lundi l'usine de Flins, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont été à Boulogne-Billancourt leurs divergences.

A FLINS, DES C.-R.-S. SOUS LA PLUIE...

Des policiers en armes qui gardent une usine, c'est toujours un spectacle affligeant. Ils sont là, casqués, bottés, appuyés sur leurs baïonnettes transparentes. Silhouettes sombres et immobiles sous la pluie incessante. Le calme règne à Flins.

L'évacuation des grévistes de l'atelier des presses a été déjouée sans incident, à 5 h. 30 mardi matin. « Dans la dignité », disent les militants cégétistes. L'un d'eux, M. Louis Sidoroff, responsable de l'atelier des presses, a un grand des mots de l'ordre : « Ou bien nous nous laissons sortir en cortège, ou bien nous bravons nos justiciables ». Les occupants d'une centaine de travailleurs immigrés — ont alors organisé une manifestation spontanée derrière leurs banderoles, réveillant les habitants de Flins.

« La police hors de l'usine... on va gagner ! » Dans l'immeuble atelier des presses, le travail ne reprend que progressivement. Les agents de maîtrise — ils sont environ sept cents chez Renault-Flins — des cadres, des techniciens requis par une lettre de la direction et surtout d'un grand nombre d'ouvriers extérieurs à l'entreprise et loués par des agences de travail intérimaire.

Les délégués syndicaux et la C.F.D.T. ont souligné mardi l'aspect « quelque peu artificiel » de cette reprise du travail « par la force ». Selon eux, aucun véritable non-préavis n'était présent au moment où un huissier agissant en vertu de l'ordonnance de référé du tribunal de Versailles s'est présenté dans l'atelier des presses pour constater si la

liberté de circulation des personnes et du matériel y était assurée. En dehors d'un « n'importe quoi », l'attitude de la maîtrise a soulevé railleries à Flins. Au cours des derniers jours, un double malaise. Cette catégorie de personnel, notamment les techniciens dont les salaires sont parfois inférieurs de mille francs à ceux de leurs confrères de Boulogne-Billancourt — pose depuis plusieurs mois quelques problèmes à la direction. D'autre part, les rapports des agents de maîtrise avec les O.S., notamment aux presses et à la sellerie, se sont considérablement dégradés depuis la mise en vigueur du plan Barre. Les immigrés surtout se disent victimes de brimades qui résultent d'une application plus sévère des règlements.

« A force d'accumuler les sanctions et les punitions, on crée un climat défavorable », déclare M. Daniel Richter, responsable C.F.D.T. à Flins.

Pour la direction cependant, il n'est pas question de céder. Accord sur le statut d'ouvrier professionnel P.I. aux O.S. des presses, ce serait remettre en question l'ensemble des classifications de la Régie.

Reste à savoir si les ouvriers de l'atelier des presses ne vont pas reprendre leur mouvement dès la réouverture de l'usine jeudi. La section C.F.D.T. de Flins, pour sa part, ne croyant guère à la possibilité de négocier, s'est déclarée « d'ores et déjà, prête à soutenir toute nouvelle action des O.S. voire à « globaliser les revendications ».

Les grévistes de Cléon poursuivent l'occupation de l'usine

De notre envoyé spécial

Cléon. — Le compte à rebours était commencé, mercredi matin 7 juin, l'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime), où les ouvriers en grève ont décidé, par un vote par acclamation, acquis vers 8 heures, de recouvrer leur mouvement de grève. Les heures avec occupation des locaux, alors que l'« ultimatum » du tribunal des référés de Rouen ordonnant l'évacuation de l'usine expirait à 11 h. 30.

Peu après, un huissier, accompagné d'un serrurier, devait se présenter devant les grilles cadenassées de l'usine. On constata l'impossibilité d'y entrer devant la « détermination » des pickets de grève. Mais les syndicats ne croyaient pas ce manœuvre et ont intervenu immédiatement à des forces de l'ordre. « Peut-être cette nuit ou demain », disait-on.

Devant les grilles de l'entrée principale de l'usine Renault, un autocollant de la C.F.D.T. : « Nous vivrons ce que nous changerons », et par des panneaux de carton représentant les forces occupées et affirmant : « Les C.R.S. hors des usines ! » ; « Les usines aux travailleurs ».

Derrière les grilles, dans la cour de l'usine occupée des grévistes jouaient au football ou étaient réunis autour d'un feu de camp allumé devant les tentes dressées sur les terre-pleins. On remarquait encore des lances à incendie branchées et prêtes à fonctionner et les alignements d'extincteurs posés sur le sol par sécurité, et aussi « afin de parer à toute éventualité ». Les ouvriers manifestaient une certaine mauvaise humeur à l'arrivée d'une trentaine d'agents de maîtrise, mais il n'y eut pas d'incident. « Si les C.R.S. interviennent, dit un délégué syndical, les travailleurs sauront garder le calme et le sérieux qu'ils ont toujours manifestés jusqu'à présent ».

« Nous nous interrogeons sur l'attitude de la C.F.D.T. », qui était à Cléon, mardi 6 juin, le 26 mai, des actions. Le mouvement a été unanime jusqu'à présent — y compris avec la participation de Force Ouvrière — et nous ne comprenons pas les motivations de la C.F.D.T. car il n'y a pas de changement dans le rapport des forces ».

« Si justement », répliquait quelques minutes plus tard devant les journalistes M. Jacques Gauthier, un des responsables du syndicat C.F.D.T. « Le rapport des forces a changé. Il ne faut pas cacher que même si la majorité des travailleurs sont solidaires, nous ne sommes que trois cents à cinq cents à occuper l'usine. Et la solidarité ne suffit pas. Il faut que l'ensemble des travailleurs rentrent dans l'action ou alors celle-ci est inefficace ».

C'est aujourd'hui du bout des lèvres que la C.F.D.T. soutient l'occupation de l'usine de Cléon. Mais dans trois semaines, 40 % des salariés de la Régie partiront en vacances. Les grévistes ne comprennent pas le nombre de grévistes à ressentir leur « isolement », ont-ils les moyens « d'arrêter » leur mouvement ? « La direction, assure la C.F.D.T., a intérêt, comme c'est souvent sa tactique, à « jouer la montre », même si cela gêne son impératif de production, afin de reculer l'ouverture des négociations ». Déjà, la C.F.D.T. s'interroge sur la façon d'« isoler » une action en septembre.

MICHEL CASTAING.

Deux syndicats, trois divergences

« C'est inutile de continuer la discussion avec la C.G.T. » « Nous avons constaté un accord préliminaire avec la C.F.D.T. », les deux dirigeants des cartels cégétiste et cégétiste de l'ensemble des usines Renault ont commenté, mardi soir, de manière complètement contradictoire, l'état des rapports entre les deux principales organisations syndicales de la Régie.

« Salut ! Camarade C.F.D.T. ! » « Salut ! Camarade C.G.T. ! » Dans l'étroit passage à ciel ouvert qui sépare à Boulogne-Billancourt les bâtiments préfabriqués abritent les sections syndicales, deux permanents se croisant à l'ironiquement soulignent leur unité d'action dite conflictuelle. Durant tout l'après-midi, les syndicalistes des deux bords ont essayé, en vain, de se mettre d'accord. Les divergences qui existent d'ailleurs à l'intérieur de chaque centrale, — portent surtout sur la méthode d'action à l'usine de Cléon que sur la tactique à suivre dans les autres établissements ou sur les procédures de négociation, et l'on s'en tient aux discours officiels.

Du côté C.F.D.T., M. Georges Granger, secrétaire général adjoint de la fédération de la métallurgie, et M. Lebrion, délégué de l'usine de Cléon, exposent les dangers d'une occupation minoritaire. « L'occupation, à Cléon, ne reçoit pas l'assentiment de la majorité des travailleurs. Notre problème n'est pas de savoir si nous sommes en accord avec la C.G.T. mais si l'occupation correspond au degré de combativité des salariés. Nous ne faisons pas le mouvement. Nous ne voulons pas tomber dans les excès gautchistes ».

Tout en se déclarant prêts à appuyer les grévistes, s'ils décident de « tenir dans l'usine », la C.F.D.T. veut proposer d'autres formes d'action : une évacuation qui éviterait de donner à la police le rôle de maître du jeu et le recours à des grèves tournantes.

La C.G.T., elle, conteste d'aspect minoritaire de la lutte : « Les occupants ne peuvent nous aider, mais dans les autres conflits de ce genre, combien sont-ils en général ? Combien de salariés ont répondu à l'appel de la direction pour se présenter au travail à Cléon ? A peine mille sur huit mille », déclare M. Stern.

Puisqu'il n'y a pas d'accord, plusieurs réactions sont enregistrées après l'intervention des forces de l'ordre dans des entreprises occupées, notamment chez Renault-Flins.

M. Edmond Maître, secrétaire général de la C.F.D.T. : « Police ou pas, le réveil social aura lieu si les négociations n'aboutissent pas. » Déplorant que les discussions dans les branches professionnelles « entraînent de cette façon », M. Maître a ajouté : « Nous voulons obtenir des résul-

pour qui les minoritaires sont du côté des non-grévistes. La divergence entre les deux syndicats est aussi nette qu'aggravant de l'action à mener dans les jours à venir. Certes, les deux organisations sont rapidement tombées d'accord pour appeler les salariés des autres usines à des débrayages, variables, selon les usines, pour protester contre l'intervention des forces de l'ordre et réclamer la réouverture des discussions. Mais ensuite ? La C.F.D.T. a proposé un programme de grèves « coordonnées » de quatre heures par semaine dans chaque usine, sur la base des revendications concrètes des salariés. La C.G.T. « ne partage pas la conception cégétiste des grèves coordonnées sur une longue période ».

Mais contrairement aux déclarations de M. Stern, portant des syndicats qui soutiennent « le chemin de la guerre », la C.G.T. n'a pas non plus lancé d'ordre de grève générale. Elle s'en tient à des appels à la mobilisation, sans consigne précise pour la suite, car elle préfère ne pas dévoiler ses cartes et s'adapter plutôt, au jour le jour, au degré de combativité de la base. En parlant plus dur que la C.F.D.T., elle conserve une attitude flexible devant les problèmes que cette dernière, et sa garde blanche, sinon par l'ironie et des allusions, de souligner la fossé qui la sépare de sa concurrente.

Car le désaccord porte aussi sur les méthodes de discussion avec la direction. Alors que la C.G.T. insiste sur l'ouverture des conversations avec la Régie concernant l'ensemble de ses usines, la C.F.D.T. réclame, elle, des négociations à trois étapes : à l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.), à la Régie nationale, mais aussi dans chacune des usines. Pour les cégétistes, « les problèmes posés par les travailleurs ne peuvent être réglés seulement dans un système centralisé de relations sociales. Les solutions doivent être adaptées aux niveaux précis où les revendications sont posées ».

La C.G.T., qui s'interroge du nouveau langage cégétiste, ne croit guère au réalisme de ces propositions. Elle laisse planer le flou. Il n'y a pas de rupture entre les deux syndicats, mais un malaise certain dont profite la direction qui, pour l'instant, mène le jeu.

JEAN-PIERRE DUMONT.

LES RÉACTIONS

Les rapports avec la C.F.D.T. « Dans les entreprises », dit M. Warcholac, l'action se détermine d'un commun accord, mais force est d'observer, pour la C.F.D.T., une certaine tendance à différer l'action et à valoriser les rencontres avec les patrons. Ce pourrait être mieux ».

M. François Coyru, leader du C.N.P.P., évoquant non seulement la grève de Renault mais encore la récente condamnation du P.-D.G. d'une entreprise par un tribunal du nord de la France : « Certains ont repris le chemin de la guerre. C'est au moment où se développe une politique sociale efficace et réaliste qu'est menée une action dans une entreprise d'importance nationale, action dont l'objectif essentiel est de redonner ois au programme commun dans sa partie sociale » a poursuivi le président du C.N.P.P.

Voici les prix



Table with columns: LOCATION DE VÉHICULES, TARIF TOURISME au 1.06.78, TVA : 17,00 %, PRISE EN CHARGE, HEURE suppl. 5 heures, Le KM. Rows include CITROËN LN, RENAULT 4 TL, FIAT 127 3 portes, PEUGEOT 104 GL, RENAULT 5 TL, HAT 131 Berl. 1300 "CL", RENAULT 12 Break, SMCA HORIZON GLS, SMCA 1307 GLS, PEUGEOT 504 GL, PEUGEOT 504 Break, RENAULT 18 TS, RENAULT ALDOUTTE 7/8 p.t., FIAT 132 2000 GLS, RENAULT 20 TS Radio.

Comparez...

Pour les locations de 4 à 24 mois voir notre tarif spécial "LONGUE DURÉE" PARIS: 12-205, Rue de Bercy (R.E.R. et Métro : Gare de Lyon) (1) 346.11.50 12-108, Bd Diderot (1) 628.27.50 18-102, Rue Ordener (1) 076.32.90 LYON (78) 72.83.85 NICE (93) 87.14.30 MARSEILLE (91) 79.90.10 60 AGENCES EN FRANCE

Institut d'Administration des Entreprises

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne C.A.A.E. Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises (1978) Cycle court : plein temps : une année universitaire Cycle long : soir ou demi-journée : 2 années universitaires INSCRIPTIONS : DU 1/6 AU 8/9/1978 TEST D'ENTRÉE : LE 16 SEPTEMBRE 1978 DÉBUTS DES COURS : 9 OCTOBRE 1978 RENSEIGNEMENTS : 578-91-16 (poste 339-400) 162, rue Saint-Charles, 75015 Paris FORMATION GESTION 3^e CYCLE

FISCALITÉ

RESERVES DU R.P.P. DU PROJET DE TAXATION DES PLUS-VALUES Le projet de loi de finances pour 1979, voté le 27 mai 1978, prévoit une modification de la taxation des plus-values des sociétés à responsabilité limitée (S.R.L.) et des sociétés à responsabilité limitée à participation variable (S.R.L.P.V.).



CONJONCTURE

AU SERVICE DU CHIFFRE

(Suite de la première page.)

La France entre dans une période où il faudra expliquer de plus en plus aux citoyens de quel retour à une économie de forte croissance, de plein emploi et de stabilité des prix est peu vraisemblable, pourquoi les faits barrent des routes autrefois disponibles, etc. Sans doute, une meilleure appréciation des réalités économiques est constatée depuis un certain nombre d'années, et, même avec l'habillage télévisuel, tous les arguments ne peuvent plus passer, qu'ils viennent de la majorité ou de l'opposition.

Il reste encore, hélas, beaucoup à faire. D'où vient, par exemple, que, selon les enquêtes, les trois quarts des Français pensent que les conditions économiques des dix prochaines années seront meilleures ou aussi bonnes que celles des dix dernières ? Que 50 % peut-être des citoyens pensent que le meilleur moyen de lutter contre le chômage est l'augmentation des salaires, ou l'interdiction des licenciements ?

Décaper l'information

La première tâche des responsables de l'économie est donc de favoriser tout ce qui peut contribuer à une meilleure formation et

information du public. Si l'opinion a trop tendance à se faire sa religion elle-même en la matière, c'est parce qu'elle suspecte, suivant son orientation politique, les éléments de jugement fournis soit par le gouvernement, soit par ses adversaires. Les chiffres ont été trop politisés par la campagne électorale. Il est très difficile de les dépasser aujourd'hui d'autant plus que les Français, plus que bien d'autres nationaux, ont tendance à ne retenir que ceux qui favorisent leurs thèses.

Comment sortir de l'obscureté dans lequel trop de personnes ont tendance à se complaire s'il n'attend pas les limites de l'absurde ? Comment redonner aux statistiques un poids tel qu'on ne les conteste plus ? Deux formules sont possibles : celle de la « magistrature » économique, de l'observatoire de « sages », auquel pensait Jadis M. Bloch-Lainé, composé de telle sorte qu'il ne puisse y avoir aucun doute pour le public sur une information économique et sociale politiquement indépendante.

L'autre système consisterait à faire écarter la monopole administratif et à laisser jouer, comme en Allemagne, la concurrence d'instituts d'études universitaires, syndicaux ou professionnels. Sans doute ces organismes ne sont-ils pas infallibles, on a même entre-

pris, un certain temps, des erreurs croissantes d'analyse et de prévision (2), mais ils ont jeté un pont irremplaçable entre la théorie et la pratique, l'institut IFO de Munich jouant un rôle de pionnier dans ce domaine. La volonté de « coller aux faits », bien connue du public, n'est sans doute pas étrangère au renforcement intellectuel de ce consensus observé entre-Rhin.

Du côté des entreprises et des syndicats

Une autre raison de consolider et d'affiner l'information économique est la nécessité pour les entreprises de se battre de plus en plus pour conquérir des marchés, notamment en terre étrangère, pour un indispensable « repliement industriel ». Lors d'un important colloque tenu à Paris les 24 et 25 mai (3) dernier, nombre d'économistes d'entreprises ont fait part de leurs revendications à cet égard. Elles sont très variées, mais les plus importantes tournent autour de trois idées :

1) Il faut mieux informer... sur l'information. Souvent, il y a réponse possible au besoin, mais l'utilisateur ne sait où s'adresser. C'est notamment sur l'étranger que trop de brouillard existe. Les

conseillers de commerce extérieur devraient donner plus d'information ponctuelle, par exemple des informations précises sur le milieu (infrastructure des transports, main-d'œuvre, taxes de droit commercial, etc.), sur la demande, sur les concurrents (quelle est leur part du marché sur chaque segment, leur stratégie, leurs conditions de production ?). Des progrès ont certes été faits, mais plutôt du côté de l'information globale ;

2) Les utilisateurs ne sont pas seulement intéressés par les résultats, mais par la manière dont ils sont obtenus. Les travaux des statisticiens ne doivent pas être réalisés dans une « tour d'ivoire ». Des stages dans les entreprises sont nécessaires et il est important pour les utilisateurs d'être associés à la démarche intellectuelle de ceux qui font, par exemple, des études sur le secteur public, sur la division internationale du travail, etc. ;

3) La demande de statistiques plus fines s'accroît. Quelles sont les possibilités de l'industrie française à trois ans sur dix marchés ? Voilà quel type de question à laquelle les industriels aimeraient que l'on puisse répondre d'une façon un peu précise. Les organismes professionnels et les banques, relais entre l'administration et le privé, paraissent

eux-mêmes un peu trop bureaucratiques et beaucoup de chefs d'entreprise souhaiteraient qu'il existe en France de vraies sociétés de commerce international comme au Japon ou en Allemagne.

L'administration et l'industrie ne peuvent plus se regarder en chiens de falence. Il est vrai que les buts qu'elles poursuivent en matière de connaissance économique ne sont pas exactement les mêmes : la première souhaite disposer, grâce à une information homogène et cohérente, d'indications valables sur l'évolution de l'économie industrielle aux fins de politique économique et industrielle ; les organisations professionnelles souhaitent quant à elles disposer d'une statistique de production très fine, aux fins d'étude de marché détaillée (4). Ce n'est pas une raison pour se réfugier dans la forteresse du monopole ici, et d'invoquer à tout bout de champ le « secret statistique » là. Il est bien évident que l'expansion de l'économie française réclame que l'on tire le convoi dans le même sens.

Dans le monde de la « télématique »

La demande d'information vient aussi des syndicats. Au niveau national, ils reconnaissent généralement qu'ils ont accès aux informations voulues du côté de l'INSEE, même si, comme la C.G.T. depuis longtemps, ils contestent la manière dont est fabriqué l'indice des prix. Mais le

plaint de manquer de données (l'INSEE aussi) sur les stratégies patronales dans telle ou telle branche. Toutefois, reconnaît Jeanette Laot et Michel Le Tron (C.F.D.T.) dans une récente interview (5) : « A partir du moment où il y a des militants dans toutes les entreprises, des informations remontent nous permettant d'avoir sur les données officielles un certain regard qui n'ont pas les patrons... Il y a même quelques chose de positif pour le dialogue des idées. Il arrive que des camarades qui siègent au comité central d'entreprise obtiennent à partir de leurs questions, de leur connaissance concrète de la situation des entreprises, plus d'information de la direction générale qu'un responsable d'usine, d'établissement ou, a fortiori, d'un chef de service... »

Plus nous irons, plus la circulation de la matière des idées est importante, et comme le disent fort justement dans leur dernier rapport MM. Simon Nora et Alain

« il sera de plus en plus nécessaire que les récepteurs soient émetteurs et que les émetteurs tiennent compte des conditions de réception », car aujourd'hui « l'information descendante est mal acceptée parce qu'elle est ressentie comme le prolongement d'un pouvoir ».

Il faut, comme nous le disions plus haut sous une autre forme, que « les groupes antagonistes soient également capables de fabriquer, traiter et communiquer leur propre information ».

Rappelons que MM. Nora et Minc prévoient que la vie nationale pourrait s'organiser sur trois étages, correspondant à trois fonctions, à trois systèmes de régulation et donc d'information. « L'étage proprement régulier où se déterminera le projet collectif... la régulation relève essentiellement de mécanismes politiques. L'étage où s'organiseront et se confronteront les projets relationnels et culturels : ce sera le domaine de l'« agora informationnelle ». L'étage du marché reposant sur le système de prix. En réalité, ces étages interfèrent... »

Dans ce monde de la « télématique », le brassage des informations économiques et sociales utiles à la réflexion, à l'action et à la confrontation sera le intense. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le citoyen risquera moins l'asphyxie que s'il reçoit tous les chiffres du sommet, d'une source-monopole. Le vent de la concurrence, là aussi, pourra dissiper bien des miasmes.

PIERRE DROUIN.

(2) Lire dans *Problèmes économiques*, du 24 mai 1978, la traduction d'un article de Lothar Jullits dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

(3) Organisé par l'Association des statisticiens économiques, anciens élèves de l'E.N.S.A.E. et l'Association française des économistes d'entreprise (AFEDE).

(4) *Revue d'économie industrielle*, numéro 3 — premier trimestre 1978.

(5) *Revue Projet* — avril 1978 — numéro spécial sur le thème « Consommateurs d'informations ».

(6) Rapport sur « l'informatisation de la société » (*Le Monde* des 25 et 26 mai).

VOIX ET EXPRESSION

parler avec aisance
se faire écouter,
maîtriser l'efficacité
soyez sûrs de vous.

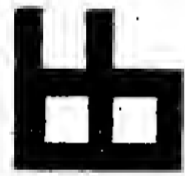
Tous renseignements :
C.E.S.E.L., de 14 h. 30 à 19 h.
24, rue Henri-Barbusse - 75016
Téléph. : 853-18-16 - 326-15-62.

**OFFRE.SATELLITE DESAFFECTE.
SS.PAS DE PORTE.ALT.450.000 PIEDS.
CALME.800 LIGNES TEL.
BAIL LONGUE DUREE.**

Si cela intéresse quelqu'un, Bourdais le sait.

Si cela intéresse quelqu'un, Bourdais le sait. Parce que, chaque mois, plus de 200 sociétés de toutes importances interrogent Bourdais pour leurs recherches immobilières. Parce que, en 1977, Bourdais a installé plus de 15.000 personnes sur 400.000 m² de bureaux, locaux industriels et commerciaux. Et Bourdais, c'est aussi plus de 100 personnes à

voire disposition dans tous les domaines du conseil immobilier. Avec Bourdais Magasins, Bourdais Appartements, Bourdais Expertises, Bourdais Investissements, Bourdais Gérance, Bourdais Action Régionale et Bourdais Entreprises. A Paris, Lyon et Marseille, comme à Bordeaux, Dijon, le Mans, Lille, Metz, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Rouen, Strasbourg et Toulouse.



**Bourdais Bureaumatique
Bourdais Industrie**

160 à 166 bd Haussmann 75008 Paris. Tél. 227 11 89 (40 lignes)

(Publicité)

VOUS ACHETEZ UN APPARTEMENT

5 QUESTIONS VOUS PRÉOCCUPENT...

- A qui ai-je affaire ?
- Le programme qui m'intéresse a-t-il été bien étudié ?
- Les informations que l'on me donne sont-elles satisfaisantes ?
- Les conditions d'un bon déroulement des travaux sont-elles réunies ?
- Pourrai-je voir régler rapidement les difficultés éventuelles à la livraison ?

... 5 raisons pour acheter dans un programme agréé par le C.N.E.I.L.

Association sans but lucratif, placée sous l'égide de l'administration, le C.N.E.I.L. présente au public une sélection importante de programmes comportant quelque 20 000 logements qui, tous, ont fait l'objet d'un agrément après examen par des spécialistes et des représentants de la plupart des banques spécialisées, des éléments juridiques, techniques et financiers essentiels dont dépend le bon déroulement des programmes de construction. En possession des données de l'opération — suivie au cours de sa réalisation — cet organisme peut à tout moment sensibiliser l'acquéreur et intervenir si besoin en cas de difficultés (conciliation, arbitrage).

La liste des programmes agréés dans lesquels des logements restent encore disponibles est adressée sur simple demande, à : C.N.E.I.L. - 60, Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS - Tél. : 290-63-22.

Pour tous renseignements complémentaires, le bureau d'information du C.N.E.I.L. reçoit aussi sur rendez-vous.

**PARIS-LONDRES.
ALLEZ-Y
BON TRAIN.**

9 trains par jours au départ de Paris.
Jusqu'au 23 septembre 1978.
Sous réserve de modifications.

SNCF
REDECouvrez LE TRAIN.

مركزنا الاحل

Division en baisse des comptes

55 ANNEES DE COMPTES DE LA NATION

MAINTENANT LA COMMISSION DES FINANCES
Monory présente le projet de loi sur l'épargne

5 rue Royale
2000 m² de bureaux rénovés
Immeuble indépendant surface à partir de 80 m²

Bourdais
227.11.89
160 bd Haussmann 75008 Paris

Progestim
256.04.87

صحة الإنسان

CONJONCTURE

Révision en baisse des comptes de la nation

(Suite de la première page.)

Compte tenu du fait qu'en tirant sur leur épargne les ménages ont continué à accroître sensiblement leur consommation pendant les cinq premiers mois de l'année (leur demande se situe au deuxième trimestre à peu près 3 % au-dessus de la moyenne de 1977), le résultat global pour 1978 pourrait être une croissance de 3 % de leur demande, un peu plus faible tout de même que les 3,8 % maintes fois prévus officiellement.

Les investissements industriels peuvent, quant à eux, progresser de 2,5 % comme prévu dans le compte ; vu le très mauvais résultat de 1977, tout redressement se traduirait par un bond important au niveau des chiffres, mais il faut bien voir que ce redressement, annoncé comme certain entre les deux tours des élections législatives, puis au lendemain de la victoire de la majorité, ne s'est pas encore produit.

Quant aux exportations, le

chiffre annoncé d'une croissance de 6,8 % en volume, s'il n'est pas irréaliste, implique de réels succès. Ceux-ci n'apparaissent d'ailleurs pas hors de portée.

L'année dernière, en effet, malgré un commerce mondial qui progressait de 5 % seulement, les exportations françaises avaient augmenté de 6,3 %. Cette différence traduit des gains appréciables de parts de marché : les entreprises françaises grignotent peu à peu une petite fraction des chasses gardées étrangères. Ces performances peuvent se renouveler en 1978, malgré la médiocrité du développement du commerce mondial (+ 5 % prévus), mais grâce au redressement des exportations agro-alimentaires.

Une autre hypothèse

Compte tenu de ce qui vient d'être dit, il est possible que le produit intérieur brut croisse un peu moins que prévu : 2,8 à 3 % cette année. Mais, pour le gouvernement, là n'est pas l'essentiel. Si le schéma décrit ci-dessus était confirmé par les faits, il signifierait qu'après un difficile

passage durant lequel le chômage s'accroîtrait encore, la situation du pays s'assainirait. La balance commerciale, notamment, deviendrait nettement excédentaire, permettant en 1979 — si le gouvernement le juge nécessaire — des mesures de relance.

Mais les comptes nationaux n'ont pas exclu une autre hypothèse, qui, pour être plus douce aux salariés dans l'immédiat, signifierait à terme que le plan Barre a échoué. Cette hypothèse repose, comme dans le premier schéma, sur une hausse des prix de 11 % environ, mais aussi sur une augmentation des salaires nettement plus forte, de l'ordre de 15 %. Du coup, le pouvoir d'achat par tête progresserait de 2,5 %, ce qui stimulerait la croissance économique. Mais, rapidement, le franc serait attaqué par le marché des changes et se déprécierait, l'équilibre du commerce extérieur se dégraderait et l'inflation s'accroîtrait à terme. C'est tout du moins ce que prévoient les comptables nationaux, qui pour cette raison, n'ont pas beaucoup fustigé cette deuxième voie.

Et il est vrai que la promesse faite par M. Barre d'un maintien en 1978 du pouvoir d'achat des salariés gagnant moins de 3 000 F par mois comporte déjà de sérieux risques. Elle équivaut, en effet, à une indexation sur les prix des rémunérations de la quasi-totalité des salariés. Le soulagement social y est évident, à l'égard des cadres, notamment. Reste à savoir qui s'opposera, une fois les prix libérés, à la hausse accélérée des rémunérations que réclameront les salariés. Les chefs d'entreprise ? Ce n'est pas certain malgré le jeu de la concurrence et une certaine connivence « objective » Etat-C.N.P.F. Un tel système sans verrou de sécurité est-il suffisamment fiable ? C'est la question qui sera au centre de la réunion des comptables nationaux.

ALAIN VERHOLLES.

La Commission européenne prend des mesures plus contraignantes pour tenter de sauver le plan « anti-crise » de la sidérurgie

Luxembourg (Communautés européennes). — Mardi 6 juin, le conseil des ministres des Neuf a entériné un certain nombre de décisions qui devraient rendre plus contraignant pour les entreprises le plan anti-crise qui est appliqué à la sidérurgie communautaire, sous l'autorité de la Commission de Bruxelles.

D'autre part, M. Jean-François Deniau, le ministre du commerce extérieur, a souligné avec précision les évolutions que le gouver-

nement français est fermement décidé à ne pas cautionner lors de la phase finale de la négociation commerciale multilatérale de Genève (GATT).

Enfin, le conseil a pris acte de l'avis sur la demande d'adhésion du Portugal qui vient de lui être transmis par la Commission et a indiqué que les négociations avec ce pays devraient commencer aussi vite que possible, c'est-à-dire dès l'automne prochain.

De notre correspondant

amende, dans les sept jours. En cas de « présomption de flagrant délit », autrement dit si le douanier estime que l'infraction sans sauter aux yeux est probable, il devra à encore sentir la marchandise ou bien exiger la caution de 25 % jusqu'au moment où les services bruxellois auront éucidé l'affaire.

M. Devignon, le commissaire chargé de la politique industrielle, a encore indiqué que les enquêtes menées par ses services sur les infractions signalées seraient accélérées afin que désormais les sanctions puissent être déclinées dans un délai de quinze jours. En outre, les amendes seront plus lourdes.

Pour le reste, la Commission, afin d'enrayer la tendance à la surproduction constatée durant les deux premiers trimestres, s'appuie à recommander (« programme prévisionnel ») une diminution de la production pour le troisième trimestre.

Le GATT : éviter le dérapage

Le socié de M. Deniau était de mettre les choses au point avant que ne débute la phase finale de la négociation du GATT. On sait que c'est la Commission qui y négocie au nom des Neuf ; autrement dit, les Etats membres n'ont qu'un contrôle approximatif sur le déroulement des pourparlers. Tout le monde est en principe parfaitement d'accord sur les objectifs à atteindre par la Com-

munauté. Ce que la France veut éviter c'est de se trouver fin juillet devant des décisions qui ne correspondraient pas à ces objectifs.

Pour la Communauté, la libéralisation des échanges, c'est-à-dire en particulier un meilleur accès aux marchés des Etats-Unis et du Japon, implique que des progrès substantiels soient accomplis en vue d'éliminer les obstacles non tarifaires aux échanges, alors que les Etats-Unis au contraire mettent l'accent sur l'aspect proprement tarifaire.

Comment la C.E.E. doit-elle agir ? En faisant savoir sans ambiguïté que si les partenaires n'améliorent pas leurs offres (sur le plan tarifaire et non tarifaire), la Communauté réduira celles qu'elle a présentées sur le plan tarifaire, autrement dit fera usage de la liste de rétrocession conditionnel qui, en dépit des hésitations de certains pays membres soucieux de ne pas faire mauvais effet à Genève, est pratiquement prête. Rappels que les parties contractantes, partant de l'objectif théorique d'une réduction moyenne des droits de douane de 40 %, ont assorti leur offre d'une liste d'exceptions, c'est-à-dire d'une liste de produits sensibles pour lesquels elles ne veulent pas réduire la protection. Dans le cas de la C.E.E., la prise en considération de ces exceptions pourrait ramener la réduction tarifaire moyenne à 28 %.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

TROIS ANNÉES DE COMPTES DE LA NATION

Table with 4 columns: 1971, 1972, 1973. Rows include Ressources de la Nation, Emploi de ces ressources, Hausse des prix à la consommation, Hausse des salaires.

DEVANT LA COMMISSION DES FINANCES

M. Monory présente le projet de loi sur l'épargne

M. René Monory, ministre de l'économie, qui était attendu, mardi 6 juin, par la commission des finances de l'Assemblée nationale sur le projet de loi relatif à l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises, a précisé que la détaxation du revenu investi en actions s'appliquait à toute acquisition d'actions cotées à condition qu'il s'agisse d'un complément d'achat effectué après le 1er juillet 1978. Les actions non cotées, a-t-il ajouté, ouvrent également droit au bénéfice de la déduction lorsqu'elles sont émises à l'occasion d'une augmentation de capital en numéraire postérieure au 1er juin 1978.

En ce qui concerne les dispositions du projet de loi destinées à gager les pertes de recettes résultant de l'application du texte, le ministre de l'économie a indiqué que le choix du gouvernement est de porter le prélèvement libératoire appliqué aux produits de placements à revenu fixe de 33,33 % à 40 % à compter du 1er juillet prochain, exception faite pour les bons du Trésor sur formule, les bons de la Caisse nationale du Crédit agricole, les bons à cinq ans du Crédit foncier de France, les bons émis par les groupements régionaux d'épargne et de prévoyance, les bons d'épargne de l'Etat, les bons de la Caisse nationale de l'énergie et les bons de caisse des banques émis avant le 1er juin 1978.

En réponse à une question de M. Robert-André Vivien, R.P.R., président de la commission des finances, M. Monory a souligné qu'il s'agit des livrets de Caisse d'épargne, le régime des livrets A est maintenu et que les détenteurs de livrets B auront le choix entre l'indexation des intérêts dans le revenu imposable et le prélèvement forfaitaire à son nouveau taux.

PRECISION. — Dans notre supplément « Europa » (Le Monde du 6 juin), une question posée à M. J.-F. Deniau, ministre du commerce extérieur, faisait état d'un taux de couverture des échanges de la France avec l'Arabie Saoudite de 8 %. Il s'agissait des résultats de 1977. En 1978, la tendance est nettement meilleure : de l'ordre de 16 % en chiffres annuels.

Banco de Bilbao. La Banque espagnole avec la plus grande expérience dans le domaine international. Chiffres significatifs de l'exercice 1977.

Table with 4 columns: 1976, 1977, Incremento, %. Rows include Fonds propres, Dépôts, Crédits à la clientèle, Bénéfice net, Dividende net par action.

RELATIONS FINANCIERES INTERNATIONALES. PARIS SIEGE PRINCIPAL. COMMERCER EXTERIEUR. LONDRES. NEW YORK.

1 Franc = 17,164 pesetas (30-12-77)



BANCO DE BILBAO

5 rue Royale

2000 m² de bureaux rénovés

Immeuble indépendant surface à partir de 80 m²

Bourdais Progestim 227.11.89 256.04.87. 164 bd Haussmann 1 rue Robecq 75008 Paris 75008 Paris

is par jours art de Paris.

CF VUE AFRAIN

AFFAIRES

Exportations téléphoniques : le rêve et la réalité

Exportation 30% de la production en 1980... Depuis deux ans, les pouvoirs publics ne menent pas une action de rappeler cet objectif assigné à l'industrie française du téléphone.

TAG - NE SE SÉPARERA A AUCUN PRIX - DE - FRANCE

Un porte-parole du groupe TAG, que dirige l'homme d'affaires saoudien M. Akram Ojeh, a démenté, mardi matin 6 juin, « de la manière la plus absolue » les bruits qui courent depuis quelques jours dans les milieux maritimes selon lesquels TAG souhaiterait se séparer du paquebot France qu'il avait acheté à la Compagnie générale maritime au mois d'octobre dernier.

ÉNERGIE

L'Agence internationale de l'énergie craint une pénurie de pétrole d'ici dix ans

Les dix-neuf pays membres de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) ne parviendront pas à respecter leur propre objectif de limitation des importations pétrolières à 30 millions de barils par jour en 1985 s'ils n'accroissent pas sensiblement leurs politiques d'économie d'énergie.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

elf gabon

Société anonyme au capital de 23 500 000 000 F C.F.A. Siège social : Port-Gentil, B.P. 254 (République Gabonaise). R.C. Port-Gentil 129 B.

L'assemblée générale annuelle d'Elf-Gabon s'est tenue à Port-Gentil (République gabonaise), le jeudi 1er juin 1978.

Pour permettre une meilleure information des actionnaires résidant en France qui n'ont pu se rendre à l'assemblée générale, et de manière générale à toutes les personnes intéressées, le président et le conseil d'administration ont décidé de convoquer une conférence sur l'activité et les résultats de cette société.

Ceux qui comptent sur l'industrie du téléphone pour créer massivement des emplois et rapporter rapidement une somme de devises risquent de voir leurs espoirs déçus.

SICOTEL

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est réunie le 30 mai 1978 pour approuver les comptes de l'exercice 1977.

Dans son rapport, le conseil a souligné que l'activité avait été dans l'ensemble satisfaisante en 1977 pour l'industrie de télécommunications.

Par suite du développement des chaînes de distribution et d'une certaine diversification en dehors du secteur strictement télévisuel, l'année 1978 devrait enregistrer une augmentation des engagements à l'égard des banques qui n'ont pas été financés par l'association de sociétés en association.

AL SAUDI BANQUE logo and name in Arabic and French.

LETTRE DU PRÉSIDENT

Le premier exercice de la banque a été clôturé avec des résultats encourageants. Outre les chiffres suivants : Le bilan a atteint à la fin de 1977 la somme de 693 157 133 F.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1977

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes items like Caisse, Instituts d'émission, Banques et Entreprises non bancaires, etc.

PASSIF

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes items like Instituts d'émission, Banques et Entreprises non bancaires, etc.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes items like Valeurs données en pension, Caution et avais pour le compte de la clientèle, etc.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS LONDRES

Financial market data table with columns for various indices and prices.

BOURSE DE PARIS - 6 JUIN

Paris stock exchange data table for June 6th, 1978.

TAUX DES EURO-MONNAIES

Table of Euro exchange rates for various currencies.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Emprunt groupé des départements Nord, Pas de Calais, Aisne, Oise, Somme 10,80% - Mai 1978 - F. 202,5 millions.

Le SEUL PARIS-TÉHÉRAN 10 FOIS PAR SEMAINE SANS ESCALE.

IRAN AIR logo and flight schedule information.

Reservation auprès de votre agence de voyages ou chez Iran Air au 225.99.06 +

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. JIBES
- AFRIQUE : « Les émeutes de Metterich », par Claude Metterich ; « Pour une autre politique », par Gustave Deflers ; « A la Napéon III », par Philippe de Saint-Robert.
- 3. ÉTRANGER
- POINT DE VUE : « Les difficultés de la défense en Union soviétique », par Roland Rappoport.
- 4. DIPLOMATIE
- 4-5. PROCHE-ORIENT
- « L'un à la cote d'Azur », par Jean de La Guérisse.
- LIBRES OPINIONS : « La Ville Sainte, hier et aujourd'hui », par Alfred Coste-Floret.
- 6. AFRIQUE
- ZAIRE : le départ de la légion. Le général Mabeau rend hommage à « ses frères d'armes français ».
- 7-8. AMÉRIQUES
- La XP Coupe du monde de football en Argentine.
- 9 à 11. POLITIQUE
- Les travaux parlementaires.
- 12-13. SOCIÉTÉ
- L'échec de la médecine occidentale dans le tiers-monde.
- 14. JUSTICE
- 15. SPORTS
- 17. PRESSE
- ÉDITION
- La réimpression du Monde en mini-format.
- 18. ENVIRONNEMENT
- La protection des sites.

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

M. Schmidt n'exclut pas des mesures de relance cet été

Le gouvernement ouest-allemand n'envisage pas actuellement de nouvelles mesures de relance dans le courant de cet été, a déclaré en substance le chancelier fédéral Helmut Schmidt au cours d'une interview à l'agence de presse ouest-allemande D.F.A.

Les résultats de l'économie allemande devraient être « nettement meilleurs » au deuxième trimestre qu'au premier, a estimé le chancelier, précisant qu'il voulait attendre la publication de statistiques pour avoir une idée plus exacte de la situation.

Dans les milieux gouvernementaux, on indique que le budget 1978 sera vraisemblablement adopté qu'après le sommet économique de Bonn des 16 et 17 juillet. Le conseil des « cinq sages » devrait présenter fin juin au gouvernement un rapport sur la situation économique en R.F.A. Le conseil des ministres pourrait alors se réunir dans la deuxième moitié de juillet afin de décider d'éventuelles mesures de relance. Évoquant le prochain sommet

économique de Bonn, le chancelier a précisé qu'il ne s'agissait pas de prendre à cette occasion des mesures de relance à court terme qui ne pourraient qu'accroître l'inflation dans le monde, mais des mesures à long terme. Évoquant le rôle de son pays dans la conjoncture mondiale, le chancelier a fait remarquer que les importations ouest-allemandes en provenance des autres pays industrialisés avaient progressé de près d'un tiers depuis le début de la récession, la hausse des exportations ayant été deux fois plus faible. Cette évolution constitue une aide importante pour les partenaires commerciaux de la R.F.A. qui vient s'ajouter aux nombreux programmes de relance déjà décidés.

Le chancelier s'est par ailleurs déclaré favorable à un accord de stabilité monétaire qui ferait contre-poids aux fluctuations du dollar. Paris semble très favorable par une telle idée. Cependant, le débat ne saurait s'en tenir à ce seul point, car, comme le dit M. Michel Pébereau, rapporteur du projet qui fut notamment directeur de l'information de Radio-France, « le monopole ne se passe de soi : il n'existerait pas en France avant la dernière guerre mondiale. Il n'est pas reconnu dans tous les pays de la même manière et il n'a même jamais été institué aux États-Unis ». En France, en effet, les émissions de radio privées, dites « libres », en France, en violation de la loi, montre que l'idée de la liberté des ondes va son chemin.

Le gouvernement serait apparemment disposé à faire un pas, celui des radios locales. « En votant le projet de loi, a dit M. Pébereau, le Parlement reconnaît que les besoins locaux et régionaux existent et qu'ils doivent être satisfaits ».

M. Federico Mayor (Espagne) a été nommé directeur général adjoint de l'UNESCO par M. Amadou Mahtar Mbow, directeur général de l'organisation. M. Mayor, docteur en pharmacie de l'université de Madrid, a été chargé de recherches à Trinity College (Oxford) avant d'occuper, en 1963, la chaire de biochimie de l'université de Grenade. Il a ensuite été directeur de cette université puis vice-ministre de l'éducation et de la science. Il est actuellement titulaire de la chaire de biochimie à l'université autonome de Madrid, et directeur du département de biochimie et de biologie moléculaire. Il a été élu en 1977, M. Mayor président de la commission de l'éducation et des sciences de la chambre des députés.

LE DÉBAT SUR LE MONOPOLE

Le gouvernement accepterait des radios locales et non des radios privées

L'Assemblée nationale examine, ce mercredi 7 juin, le projet de loi complétant la loi du 7 août 1974 relative à la radiodiffusion et à la télévision. Ce texte précise que « toute personne qui, en violation du monopole prévu par la présente loi, aura diffusé une émission de radiodiffusion ou de télévision, sera punie d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 10 000 F à 100 000 F ou de l'une ou de ces deux peines seulement » et que, « en cas de condamnation, le tribunal prononcera la confiscation des installations et appareils ».

Le projet de loi, qui a été adopté par l'Assemblée nationale, prévoit la création de radios locales. Elle a été votée par 477 voix contre 100. Le projet de loi, qui a été adopté par l'Assemblée nationale, prévoit la création de radios locales. Elle a été votée par 477 voix contre 100. Le projet de loi, qui a été adopté par l'Assemblée nationale, prévoit la création de radios locales. Elle a été votée par 477 voix contre 100.

Le projet de loi, qui a été adopté par l'Assemblée nationale, prévoit la création de radios locales. Elle a été votée par 477 voix contre 100. Le projet de loi, qui a été adopté par l'Assemblée nationale, prévoit la création de radios locales. Elle a été votée par 477 voix contre 100. Le projet de loi, qui a été adopté par l'Assemblée nationale, prévoit la création de radios locales. Elle a été votée par 477 voix contre 100.

VINGT-QUATRE MILITANTS NATIONALISTES CORSES DÉFÉRÉS À LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

Vingt-quatre personnes ont été déférées, le mercredi 7 juin, à la Cour de sûreté de l'État. Dix-sept ont été appréhendées à Bastia. Il s'agit de MM. François Lorenzi, vingt-sept ans, employé d'une coopérative agricole à Casamozza ; Yves Stella, vingt-cinq ans, agent commercial à Bastia ; Paul Amal, vingt-six ans, militaire à Bastia ; Jean-Baptiste Darnaud, vingt-sept ans, sans profession ; Pantaléon Alessandri, vingt-quatre ans, ébéniste à Bastia ; Michel Padovani, vingt-neuf ans, comptable à Bastia ; Dominique Maitel, trente-deux ans, mason à Bastia ; Antoine Maitel, vingt-sept ans, chauffeur à Bastia ; Jean Bianchi, vingt et un ans, éducateur à Bastia ; Pierre Lorenzi, trente-trois ans, sans profession, demeurant à Bastia ; Jules Giannelli, trente-sept ans, infirmier à Bastia ; Pierre Lorenzi, trente-trois ans, agent commercial à Bastia ; Etienne Graziani, vingt-neuf ans, employé de commerce à Bastia ; Guy Paganani, vingt-six ans, militaire à la base aéronavale d'Aspretto, près d'Alajaccio ; Vincent Stagnara, vingt-huit ans, avocat au barreau de Bastia.

Trois personnes ont été appréhendées à Nice. Il s'agit de MM. Antoine Paoli, trente ans, membre de la C.R.S. n° 6 de Saint-Laurent-du-Var ; Roger Le Blon, vingt-trois ans, maître d'hôtel à Nice ; Alain Scharf, vingt-cinq ans, maître d'intérieur à Nice.

Deux personnes ont été appréhendées à Lyon. Il s'agit de MM. Jean-François Clirier, vingt-six ans, enseignant à Patrick Torre, vingt-huit ans, enseignant.

M. Giscard d'Estaing un plan pour

Renovation de l'agriculture
Amélioration de la production

Polis d'abord, chaleur

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
PAGES 23 A 31

ACTION CULTURELLE : Danse à La Rochelle. Minorités à Rennes. Un point de vue sur la création.

EXPOSITIONS : Paul Capogrossi et André Marita, photographes. Commémoration de Giorgione en Italie. Tapissages et dessins au Grand Palais.

38 à 42. ÉCONOMIE
SOCIAL : les conflits à la Régie Renault.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (32)
Annonces classées (33 à 37)
Aujourd'hui (38) ; Carnet (39) ; Journal officiel (40) ; Radiologie (41) ; Mots croisés (42) ; Bourse (43).

FABRICANT - VENTE DIRECTE
COUVERTS ARGENTÉ ET INOX
ORFÈVRE
Garantie 25 ans de couverts argentés

FRANOR 75011 PARIS
TÉL. 700.87.94 - Fermé le samedi

UN CADRE DE VERDURE, UNE TABLE, UNE AMBIANCE
A 15 MINUTES DE L'ÉTOILE

AUBERGE DU CŒUR VOIANT
SALONS - RECEPTIONS
84 Route de Versailles LOUVECIENNES 958 94 53
Auteurs de l'Ouest, 2^e série d'été.

Le numéro du « Monde » daté 7 juin 1978 a été tiré à 566 726 exemplaires.

A B C D E F G

DÉCÈS DE PAUL ROBERT-HOUDIN L'INVENTEUR DES SPECTACLES SON ET LUMIÈRE

Nous apprenons la mort, le 3 juin à Biola, de Paul Robert-Houdin, architecte honoraire des monuments historiques, conservateur honoraire du château de Chambord. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Né en 1894 à Versailles, fils d'un peintre et petit-fils du président-directeur général, Paul Robert-Houdin, architecte sortit de l'École spéciale d'architecture, s'intéressa tout particulièrement aux monuments historiques. Il ne se contenta pas de les restaurer, mais chercha à les animer et à attirer les touristes en inventant les spectacles son et lumière, dans les années 50 ; à Chambord et Biola (dont il fut le conservateur), Compiègne, Fontainebleau, Lourdes, etc. Sa formation musicale des sons et des lumières grâce aux belles pierres et son chant. Paul Robert-Houdin fut aussi le grand organisateur de spectacles à l'étranger (Londres, Milan, Lisbonne, Genève, Philadelphie), jusqu'en Liban et au Pakistan. Paul Robert-Houdin réalisa également des mini-spectacles, notamment à bord du paquebot France.

M. FEDERICO MAYOR (Espagne) DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE L'UNESCO

M. Federico Mayor (Espagne) a été nommé directeur général adjoint de l'UNESCO par M. Amadou Mahtar Mbow, directeur général de l'organisation. M. Mayor, docteur en pharmacie de l'université de Madrid, a été chargé de recherches à Trinity College (Oxford) avant d'occuper, en 1963, la chaire de biochimie de l'université de Grenade. Il a ensuite été directeur de cette université puis vice-ministre de l'éducation et de la science. Il est actuellement titulaire de la chaire de biochimie à l'université autonome de Madrid, et directeur du département de biochimie et de biologie moléculaire. Il a été élu en 1977, M. Mayor président de la commission de l'éducation et des sciences de la chambre des députés.

Chaumet
Joaillier depuis 1780 - Place Vendôme

Quand la beauté est aussi la sagesse.

Chaumet c'est un univers
CHAUMET • LARCASSE • LES TEMPORELLES
12 place Vendôme Paris Tél. 260.32.82

Vittel
Eau minérale naturelle.

COURS RICHELIEU
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRIVÉ
75, avenue des Ternes - 75017 Paris
Renseignements : Tél. 574.53.00 et 574.26.05
JEUNES GENS - JEUNES FILLES
Externat - Demi-Pension

TED LAPIDUS
SAINT-HONORÉ
Homme **SOLDES** Femme
23, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

-15%
sur toutes les
CHEMISES NICOLL
du 10 au 24 juin
la tradition anglaise du vêtement
29, rue Tronchet / Paris 8^e

COURS RICHELIEU
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRIVÉ
75, avenue des Ternes - 75017 Paris
Renseignements : Tél. 574.53.00 et 574.26.05
JEUNES GENS - JEUNES FILLES
Externat - Demi-Pension

TED LAPIDUS
SAINT-HONORÉ
Homme **SOLDES** Femme
23, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

-15%
sur toutes les
CHEMISES NICOLL
du 10 au 24 juin
la tradition anglaise du vêtement
29, rue Tronchet / Paris 8^e

Le Monde
Fondateur : Hubert Bonafant

M. Giscard d'Estaing un plan pour
Renovation de l'agriculture
Amélioration de la production

Polis d'abord, chaleur

Les deux bo

Vie et mort d'un à la recherche d

partena inconn

FLAMMAR